PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conférence nationale d'information
29-30 janvier 1949

Sommaire

Le président (Georges Dardel) 2
Guy Mollet 2
Denis Cordonnier 4
Pierre Commin 16
Augustin Laurent 22
Charles Lussy 24
Jean Minjoz 26
Maurice Cormier 26
Guy Mollet 28
Le président (Gérard Jacquet) 33
Maurice Deixonne 33
Rousset 39
Claude Roiron 42
Guy Mollet 44
Edouard Depreux 46
Ginestet 49
Descomps 50
Augustin Laurent 51
Guy Mollet 52
Charles Lussy 66
Jean Minjoz 69
Christian Pineau 77
Albert Gazier 89
Le président (Lamine Gueye) 99
Martet 99
Oreste Rosenfeld 102
Paul Ramadier 108
Jules Moch 115
Le président (Pierre Gazier) 127
Pierre Commin 128
Max Lejeune 128
Jules Moch 133
Jean Biondi 147
Becq (Côte d'Or) 154
Marceau Pivert 159
Camille Titeux 172
Edouard Depreux 177
Le président 178
Léon Boutbien 179

Fondation Jean-Jaurès

Paul Valentino 187
Francis Leenhardt 189
Collin 194
Maurice Rabier 198
Jacques Rebeyrol 203
Guy Mollet 207

Séance du 29 janvier 1949 (matinée)

La séance est ouverte à 10h45.

Pierre Commin - La séance de ce matin sera présidée par notre camarade Dardel, maire de Puteaux, assisté de Thérèse Velay (Indre), de Bué (Oise), de Diop Babakar (Sénégal), d'Albert Capelle, du Comité national des jeunesses Socialistes. Ces camarades sont priés de prendre place à la tribune.

Le président (Georges Dardel)

Camarades, je n'ai pas l'intention de vous faire une longue allocution. Je voudrais simplement vous dire que les camarades de Puteaux sont très heureux d'avoir parmi eux les délégués des fédérations de province. Ce n'est pas la première fois que vous venez dans cette salle, et vous y serez toujours bien accueillis, j'espère plus chaudement la prochaine fois - et je parle du chauffage. Cette salle sera toujours à la disposition du Parti et nous espérons vous y revoir très souvent.
La parole est au camarade Guy Mollet, pour vous présenter l'ordre du jour.

Guy Mollet

Camarades, avant de vous présenter l'ordre du jour des travaux du Congrès, je suis sûr que je vous ferai plaisir en vous apportant un bulletin de santé de notre camarade Léon Blum. Les nouvelles d'hier au soir, les dernières que j'aie, que vient de me donner il y a quelques instants mon ami Verdier, sont bonnes. Je dirai même presque très bonnes.
Par ailleurs, notre camarade Daniel Mayer, lui-même souffrant, annonce son retour pour demain ou après-demain, autrement dit son état de santé s'est sérieusement amélioré et je serai votre interprète pour dire à l'un comme à l'autre le plaisir que nous avons à les voir se rétablir.
(Applaudissements)
J'en arrive à l'ordre du jour. Si vous en êtes d'accord, nous consacrerons ce qui nous reste de la matinée, puis l'après-midi, à parler de la préparation des élections cantonales.
Il y aura d'abord l'exposé de notre camarade Cordonnier sur l'ensemble du problème, un de Commin sur la propagande et, ensuite, nous ouvrirons la discussion.

Fondation Jean Jaurès

Au début de la séance de l'après-midi, on interromprait pour quelques vingt minutes ces discussions de façon à permettre à notre ami Deixonne, qui ne pourra pas être présent demain, retenu pour une raison familiale (une de ses fillettes étant malade), de nous faire un bref rapport sur la situation du problème de la laïcité. Il ferait donc aujourd'hui le rapport qu'il aurait dû faire demain normalement, mais j'ai cru bien faire, étant donnée l'impossibilité pour lui d'être présent demain, de faire passer son rapport aujourd'hui.
Nous reprendrions ensuite immédiatement le débat sur les élections cantonales et c'est seulement demain que viendrait l'ensemble du problème de politique générale.
Voici comment le Comité directeur et le secrétariat ont pensé organiser pour demain la séance d'information :
- l'information se ferait en quelque sorte en deux parties, une première partie serait une sorte de compte rendu de mandat des différents responsables du Parti, des différents ministres, des responsables parlementaires, c'est-à-dire que nous entendrions divers rapports. On demanderait à notre ami Jules Moch de parler de l'offensive sur les prix et du problème de l'autorité de l'Etat, à Ramadier et à Max Lejeune de parler du problème des crédits militaires, à Pineau, de parler de la politique financière, à Biondi de l'organisation administrative et du problème des fonctionnaires, à Lacoste, de la répartition des matières premières et du crédit. Lussy viendrait nous dire ce qu'ont été, dans l'essentiel, les travaux du groupe parlementaire ; Deixonne nous dira quelques mots sur la laïcité, cet après-midi ; Minjoz viendra, demain, nous mettre au fait du problème des loyers et de l'attitude du Parti dans cette question. Gazier nous parlera du problème du statut des nationalisations ; Rosenfeld, de l'Indochine.
On fait parler presque toujours les mêmes, mais je crois qu'il est utile pour l'information que ceux à qui vous avez donné les responsabilités viennent dire comment ils ont essayé de tenir compte des décisions du Parti.
La seconde partie de l'information se ferait, si vous le voulez bien, dans l'autre sens, c'est-à-dire que ce seraient les camarades des fédérations qui viendraient, sur les problèmes ainsi exposés, nous dire ce qu'eux mêmes peuvent nous apporter comme informations particulières, quant à l'atmosphère dans leur propre région.
Ce n'est qu'à la session régulière du Conseil national du 27 février que les décisions seraient prises, si vous en êtes d'accord.
Tel serait donc l'ordre du jour de nos deux séances d'aujourd'hui et de demain.

Le président - Pas d'observations ?
L'ordre du jour est adopté.
Pour la Commission de vérification des mandats, le bureau propose Lamine Gueye (Sénégal), Ségala (Tarn et Garonne), etc.
S'il n'y a pas d'opposition, ces camarades sont désignés et la Commission va se réunir immédiatement.
La parole est à Cordonnier, rapporteur aux élections cantonales.

Denis Cordonnier

Camarades, les élections des 20 et 27 mars, sont, vous le savez, celles qui normalement auraient dû avoir lieu en octobre 1948. Ces élections ont été reportées car une majorité s'est dessinée, à 1'Assemblée nationale, pour estimer l'inopportunité de cette consultation électorale pour des raisons aussi bien administratives que politiques.

Au cours du long et difficile débat qui a précédé l'adoption par l'Assemblée nationale du texte de M. Fonlupt Esperaber reportant les élections cantonales à 1949, des délégations avaient été faites par le gouvernement et par les Partis de la majorité du gouvernement, concernant les deux importants projets, l'un sur la déconcentration et la réforme administrative, c'est à dire la modification des pouvoirs des préfets, l'autre sur l'organisation départementale réglant les pouvoirs et le rôle des Conseillers généraux et, en particulier, du président du Conseil général.

Vous avez le souvenir que le Congrès d'Aix-les-Bains, en août 1948, qui était le Congrès des présidents de Conseils généraux de France, où, je le souligne, à cette époque nous avions une très large majorité, parce que nous avions, je crois, 52 ou 55 présidents de Conseils généraux socialistes, eh bien, ce Congrès d'Aix-les-Bains avait demandé aux Parlementaires, aux Conseillers de la République de l'époque, aux membres des Commissions de l'Intérieur des deux assemblées, de faire aboutir ces projets.

En accord avec le groupe Socialiste, avec le Comité directeur, le recul des élections devait être subordonné au vote de ces deux lois. Par suite des crises ministérielles dont vous avez le souvenir, d'août et septembre 1948, ce travail législatif n'a pu être fait.

Pour éviter les élections d'octobre 1948, qui étaient voulues, et comment, par le RPF, et son orateur à l'Assemblée nationale, M. Barrachin, pour éviter ces élections qui ont été voulues, également, dans un splendide virage du Parti communiste, lequel a eu lieu tout-à-fait en fin de discussion, pour éviter, dis-je, ces élections d'octobre, nous avons fait voter, de justesse, il faut le reconnaître, la loi Fonlupt Esperaber, reportant les élections.

Nous avons le droit de nous poser aujourd'hui la question : avons-nous bien fait ?

Malgré les critiques qui nous ont été adressées par quelques camarades qui voyaient dans ce report des élections une fuite de nos responsabilités électorales, je crois que, néanmoins, nous avons eu raison parce que nous prévoyions, dès cette époque (septembre 1948) les troubles sociaux graves qui se sont produits en octobre et novembre et je vous demande, camarades, quel aurait été le résultat d'une pareille consultation électorale qui aurait eu lieu en pleine grève des mineurs ?

Nous sommes donc aujourd'hui, en 1949, au même point législatif qu'en octobre 1948, parce que les élections cantonales qui vont avoir lieu auront lieu, vraisemblablement, sans que les projets de réorganisation départementale soient votés. C'est donc la loi de 1871 qui sera appliquée.

Notre programme est par conséquent fonction de cette donnée essentielle et se réfère aux conditions actuelles de fonctionnement des Conseils généraux, telles qu'elles ont été établies par cette loi.
J'expose ce programme, camarades, pour dire aux militants, ce que sont les prérogatives attachées au mandat de Conseiller général, pour leur faire connaître leurs attributions et, surtout, pour en évaluer l'importance. Il m'apparaît en effet que le Conseil national est habilité pour définir ce programme et pour donner à un candidat toutes les indications nécessaires afin qu'il puisse, au cours de la campagne électorale, donner la réplique à des adversaires qui, très souvent ignorent les principes les plus élémentaires du fonctionnement d'une assemblée départementale.
Nos adversaires, les adversaires avoués ou non de la République, ont déjà placé leur campagne sous le signe unique de l'élection politique. Le rôle politique du Conseil général n'est certes pas douteux. Le Conseil général, électeur de droit au Conseil de la République, en contact permanent, direct, avec le corps électoral, présent dans de nombreuses commissions techniques de l'assemblée départementale, en relation avec les maires des grandes et petites communes, en contact avec les services préfectoraux, avec les services de l'Education nationale, de l'urbanisme, des voies navigables, etc. est un véritable petit parlementaire départemental, qui a, pour notre Parti, un rôle extrêmement important, souvent minimisé par cette expression populaire : "Le Conseiller général présente des voeux sans intérêt, des vœux platoniques, souvent sans répercussions utiles."
Eh bien, nous, Socialistes, nous devons prétendre, je crois, que les vœux de l'assemblée départementale sont utiles, qu'en dehors des questions d'économie ou d'administration générale, les vœux politiques sont indispensables, quoique interdits encore à l'heure actuelle par l'article 51 bis, de la loi du 10 août 1871.
La loi interdit ces vœux mais la pratique les a rétablis et rares sont aujourd'hui les Conseils généraux qui ne se sont pas encore évadés du cadre rigide de l'administration pour permettre, périodiquement, aux adversaires de confronter dans le département lui-même, dans ce petit parlement local, leurs différentes conceptions politiques sur les problèmes d'actualité.
Les Socialistes ont toujours demandé le maintien de cet article 51 bis ; ils continueront à le faire. J'irai même plus loin en souhaitant la coordination des vœux, émanant des différents départements, de notre Parti avec ceux des départements voisins en particulier, les intérêts de la population étant beaucoup plus souvent des intérêts régionaux que strictement départementaux.
Une question très importante peut se poser à l'heure actuelle. Y'a-t-il intérêt à donner aux Conseils généraux des pouvoirs législatifs et administratifs plus importants dans le cas où le Parlement se trouve dans l'impossibilité de siéger ? Et je fais allusion à une loi qui est assez peu connue, la loi Treveneuc du 15 février 1872 que je ne veux pas vous expliquer pour ne pas allonger mon exposé mais dont le principe général est le suivant : les Conseils généraux isolés ou en assemblée doivent remplacer l'Assemblée nationale, ou celles qui lui succéderont, en cas d'occupation partielle du territoire, en cas de guerre civile

qui isole un certain nombre de régions de notre pays, et je pense qu'il y a utilité à conserver cette loi. D'ailleurs, elle n'est pas toujours abrogée, elle est toujours en application, par conséquent, étant donné les dangers qui nous menacent, c'est-à-dire le coup de force, le coup d'Etat, le putsch, la prise brutale du pouvoir qui n'est pas impossible, permettrait, dans ces conditions aux Conseils généraux que nous contrôlons d'être les premiers centres de résistance contre toute menace grave anti-républicaine.

Il y a donc un rôle politique indéniable et indiscutable, beaucoup plus important qu'on ne le croit, mais les conseillers généraux sont aussi les gardiens de l'ordre républicain et du grand principe vital de la République, c'est-à-dire la laïcité, maîtresse de 1'édifice républicain.

Les menaces contre elle s'affirment partout et le RPF et la réaction ont déjà imposé dans de nombreux Conseils généraux des votes abominables. Il s'agit de subventions aux écoles libres, de subventions aux écoles techniques libres, de subventions même aux facultés libres, et dans certains cas ces subventions sont ouvertes, dans d'autres cas ce sont des subventions camouflées. Il s'agit soit disant de venir en aide aux économiquement faibles des écoles de curés, il s'agit de distributions gratuites de livres dans ces écoles, de distributions de matériel scolaire, Toutes les manœuvres sont bonnes pour arriver à ce but, parce que vous savez que la réaction a besoin de plusieurs dizaines de milliards, peut-être, pour faire vivre les écoles congreganistes et ne trouvant pas dans l'Etat ces crédits nécessaires, le RPF et la réaction se retournent tout naturellement vers les collectivités locales, vers les communes et vers les conseillers généraux, pour essayer d'obtenir ces subventions.

Eh bien, le rôle important du Conseil général Socialiste, est donc de s'opposer sans faiblesse et irréductiblement à toute mesure anti-laïque et par conséquent ce rôle a une importance considérable à l'heure actuelle.

Mais il est de mon devoir d'entrer dans le domaine administratif pour vous donner quelques indications précises sur ce que sont les finances du Conseil général, sur ce que sont les résultats de l'examen du budget actuellement encore établi par le préfet, en vertu de la loi de 1871 sur la gestion départementale.

Il faut établir un programme, par conséquent, il faut qu'aujourd'hui même nous établissions un programme en vertu de cette loi de 1871 et non pas comme on l'avait cru, en vertu de ce principe que le président du Conseil général, dans la nouvelle loi sur l'organisation départementale, serait celui qui aurait mission de présenter le budget à l'assemblée départementale.

Qu'est-ce donc qu'un budget départemental ? Eh bien, c'est d'abord un budget d'assistance. On peut affirmer que ce budget dans certains départements atteint 75 et quelquefois 80% du total, ce budget comprend l'assistance médicale gratuite, l'enfance assistée, la femme en couches, 1'assistance aux familles nombreuses, aux aliénés et aux incurables, etc.

Presque chaque année, camarades, une forme nouvelle d'assistance ou quelquefois plusieurs formes nouvelles d'assistance viennent s'ajouter aux précédentes. Nous ne nous en plaignons certes pas, mais ces dépenses, vous le savez, sont actuellement réparties entre l'Etat, les départements et les

communes. L'Etat, et c'est parfaitement logique, à la plus large part, mais le reste incombe-t-il plus au département qu'à la commune ? Non.
L'assistance, vous le savez, et c'est un lieu commun presque de le répéter, est un problème de solidarité nationale. Ces dépenses incombent donc à tous les Français. Nos propositions sur ce point ont toujours été les mêmes. N'est-il pas paradoxal, camarades, n'est-il pas injuste de voir des départements pauvres, surpeuplés, privés des impositions, des ressources industrielles qui, vous le savez, font les gros centimes additionnels, des départements chargés de chômeurs, de malades, chargés d'assistés, qui assument des charges extrêmement lourdes, alors que des départements riches, des départements de villégiature, des départements de tourisme, par exemple, ont très souvent peu de personnes secourues, et par conséquent un budget assistance réduit ?
Eh bien, la nationalisation des dépenses d'assistance revêt donc un caractère spécifiquement national. C'est humainement juste. Il y a quelques années, nous demandions la redistribution des dépenses d'assistance entre l'Etat, les départements et les communes. Aujourd'hui, nous devons réclamer la nationalisation de l'assistance.
Et, en attendant cette transformation profonde qui doit d'ailleurs être faite dans le cadre nouveau de la Sécurité Sociale, en attendant ce grand principe qui fera disparaître l'humiliante notion d'assistance pour la remplacer par la notion d'aide solidaire de solidarité nationale, je crois que nous pouvons reprendre ce qui a déjà été fait dans quelques départements. Et la première étape de cette nationalisation serait la départementalisation totale ou partielle des dépenses d'assistance.
Il s'agit de quoi ? Il s'agit de prendre en charge, par le département, la part des communes. Il en résultera, pour les communes, un allégement des budgets communaux. Il n'est pas douteux que les maires nous en saurons gré. On libère ainsi un certain nombre de centimes communaux, et vous savez bien que, dans de nombreuses mairies, ces centimes communaux ne seront pas enlevés, on n'en enlèvera qu'une partie, le reste sera mis à la disposition de la commune et soulagera ainsi le budget communal.
Je sais bien qu'en définitive le contribuable ne sera pas allégé. Il existe entre les budgets des communes et le budget départemental, des relations telles qu'on peut véritablement les considérer comme des vases communiquant. Le budget des communes sera allégé, le budget départemental sera aggravé dans une certaine mesure, le contribuable paiera toujours autant mais nous aurons au moins cet avantage d'avoir réparti sur l'ensemble du département les charges d'assistance, ce qui est déjà une premier étape vers la nationalisation.
Le budget du département se compose également d'un budget de routes, ces fameuses routes départementales pour lesquelles je pourrais faire exactement les mêmes observations que pour l'assistance.
Les Français utilisent toutes les routes, qu'elles soient nationales, départementales et que ce soient même des chemins vicinaux, les Français les usent de la même façon. L'automobile, qui transporte à l'heure actuelle peut-être plus de voyageurs que le chemin de fer, les camions, les camionnettes qui

transportent peut-être plus de marchandises que le chemin de fer lui-même, utilisent et détruisent par conséquent les routes départementales.
Or, camarades, si on a nationalisé le rail, il n'y a aucune raison pour qu'on ne nationalise pas à l'heure actuelle cet autre moyen de transport qu'est la route, cela paraît parfaitement logique.
Ici, camarades, je dois vous donner quelques indications qui me paraissent vraiment intéressantes.
L'entretien d'une rue, d'un boulevard, d'une grande ville, correspond environ à un mètre d'entretien de cette rue ou de ce boulevard par habitant.
L'entretien du chemin vicinal, dans certaines communes, correspond par habitant, à une longueur de 100 mètres, quelquefois 200 mètres, dans certaines petites communes même à un kilomètre par habitant.
Vous vous rendrez compte, par habitant, de la répartition absolument anormale des charges routières - que j'appellerai routières - et par conséquent de la nécessité, une fois pour toutes, de nationaliser ces grands réseaux routiers français.
Mais, on peut aller plus loin encore. La police est à l'heure actuelle étatisée. Personne ne s'en plaint et même certains maires - surtout les maires de grandes villes - sont heureux de voir ces dépenses sorties de leurs budgets communaux.
Pourquoi les casernes de gendarmerie, pourquoi les tribunaux en ce qui concerne le matériel et les bâtiments, pourquoi les prisons, sont-elles encore à la charge des départements.
Si cela pouvait être réalisé un jour, si cet assainissement financier du département par nationalisation des dépenses qui incombent à tous les Français pouvait être réalisé, je pense que nous aurions fait un grand pas dans l'assainissement des finances départementales.
Mais, ce que les camarades savent bien, ce que tout le monde sait bien, c'est la situation difficile et même souvent dramatique des finances départementales.
Est-ce nouveau ? Est-ce dû à l'état de guerre ? Oui, dans une large mesure. Mais ce qu'il faut dire quand même, c'est qu'en période de paix de la Troisième République, même avant 1914, et surtout dans l'entre deux guerres, l'équilibre financier des départements était déjà difficile. Regardez les budgets départementaux et vous verrez des prix qui remontent, quelquefois en 1900 et quelquefois avant encore. Vous verrez que les subventions de l'Etat existaient déjà depuis longtemps, même sous la troisième République, et aujourd'hui, la situation devient éminemment dramatique parce que les charges qui s'inscrivent en gros chiffres dans les budgets départementaux, les charges, comme je pense les traitements, les charges montent à l'ascenseur et les recettes, en petits caractères, montent, elles, par l'escalier, d'où le déséquilibre constant des budgets départementaux.
Et c'est au milieu, camarades, de toutes ces difficultés, qu'il faudra prévoir, qu'il faudra prévoir d'une manière impérative, la construction d'écoles primaires, d'écoles techniques, d'écoles secondaires et quelquefois supérieures. Et cependant, la construction de ces écoles qui incombe, dans une large mesure à

l'Etat, reste encore, à l'heure actuelle, pour une large part, à la charge des collectivités locales et du département en particulier.
En attendant, ici encore, les nationalisations de toutes ces dépenses de l'Education nationale, le département doit se lancer dans le financement des emprunts nécessaires. Il faut absolument que nous envisagions l'aide aux petites communes qui ont besoin de construire ou de reconstruire une école.
Favoriser ce financement, au besoin même, subventionner totalement mes annuités d'emprunts communaux pour la construction d'écoles m'apparaît, à l'heure actuelle, un devoir absolument indispensable aux conseillers généraux Socialistes.
Le cultivateur, l'ouvrier des campagnes, et des villes le travailleur qui peut prêter une petite somme pour voir s'élever chez lui, dans sa commune, l'école où ses propres enfants passeront leur jeunesse, ne peut-il pas faire confiance aux collectivités communales garanties par le département, pour un prêt d'assez courte durée destiné à élever l'école moderne dont il sera le premier bénéficiaire, qu'il verra élever sous ses yeux et dont il contrôlera lui-même l'édification ? Et, camarades, ne croyez-vous pas que cela fera sortir un peu de cet argent qui moisit dans les bas de laine ?
Le Parti Socialiste se doit, à mon avis, de jeter le cri d'alarme sur les budgets départementaux mais il doit également présenter les mesures fiscales qu'il propose au gouvernement. Il demande - et cela depuis bien longtemps :
- la simplification de la fiscalité locale ;
- l'extension du domaine fiscal départemental. Le contribuable, perdu dans le maquis financier, sait-il ce que c'est que les centimes additionnels, les principaux fictifs le loyer matriciel ? Il connaît ou commence à connaître la "surface corrigée", mais sait-il que les "centimes additionnels" aux quatre contributions directes, au quatre vieilles sont rattachés à des impôts supprimés depuis trente ans et que c'est par une "fiction" qu'on peut les établir, d'où le terme de "principaux fictifs" ?
Tout cela, camarades, est nébuleux, incompréhensible, et donne au contribuable l'impression qu'on le trompe, qu'on le berne, qu'on lui fait avaler sous des termes techniques des pilules bien amères c'est pourquoi le Parti Socialiste réclame depuis un temps très long, un système fiscal simple vérifiable par le contribuable sans l'aide d'une règle à calcul, d'une table de logarithmes, ou d'un super expert en fiscalité. Fidèle à sa doctrine financière il propose quatre grandes taxes :
1°) taxe sur le revenu net des propriétés bâties, 2°) taxe sur le revenu net des propriétés non bâties, 3°) taxe sur la valeur locative des locaux professionnels, 4°) taxe sur la valeur locative des locaux d'habitation.
Je suis convaincu que cette solution qui entraînerait la disparition des patentes dont tout le monde se plaint, serait un perfectionnement fiscal. M. Paul Reynaud avait beau s'écrier en 1939, s'adressant à ses collègues du Parlement "Messieurs, je vous annonce que la patente a vécu" on est bien obligé de constater qu'elle a la vie dure et que la solution Socialiste est celle qui parviendra à l'exterminer.

Fondation Jean Jaurès

Notre rôle constructif en ce qui concerne le domaine fiscal des départements, doit s'orienter dans le sens révolutionnaire et social. Les centimes additionnels sont une solution paresseuse. Ils portent sur les propriétaires fonciers, les locataires, les professions patentés. Mais la France comporte un grand nombre de tout petits propriétaires fonciers qui sont loin d'être riches. Les professions patentées ne sont pas, elles aussi, des professions où tout le monde est riche. Il y a un grand nombre de petits artisans, de petits commerçants actuellement écrasés par une patente très lourde.

Quant aux locataires qui vont subir les augmentations que vous connaissez est-il possible de leur demander une aggravation de leur contribution mobilière ?

Voilà les raisons pour lesquelles nous estimons que la solution facile des centimes additionnels revêt, c'est incontestable, un caractère d'injustice et d'inégalité.

Quel est donc la proposition fiscale révolutionnaire socialiste dans le domaine départemental ?

En dehors des quatre taxes que les Socialistes peuvent présenter dans le domaine départemental il y en a trois. Tout d'abord la taxe sur les plus-values. Si une route départementale est déviée, si elle est crée, et si elle passe à coté d'une maison qui se transforme immédiatement en auberge et qui réalise ainsi des bénéfices considérables, il n'y a pas de doute qu'il y a là une plus-value sur laquelle nous devons une imposition pour l'organisme qui l'a créée. J'en dirai de même de la déviation d'un chemin de fer départemental, de la création d'une ligne d'autocar, une électrification, enfin tout ce que peut faire le département. On a ainsi quelquefois créé des fortunes considérables. La collectivité qui a fait les frais se doit donc de récupérer tout ou partie de ces frais sur ceux qui s'enrichissent par les travaux qu'elle a accomplis.

La seconde taxe qui me paraît plus importante, ce serait une taxe additionnelle sur l'impôt sur le revenu. Les revenus imposables supérieurs à un chiffre à déterminer et qu'arbitrairement je peux fixer à 300 000 F seraient seuls soumis à cette taxe additionnelle.

Les travailleurs, les salariés, les petits commerçants, les artisans en seraient donc exclus. Vous me direz qu'il y a des départements riches et des départements pauvres, par conséquent des budgets très importants et des budgets minimes.

Le rendement de cette taxe, si elle était spécifiquement départementale ne bénéficierait qu'aux grands départements. On peut envisager très bien cette taxe additionnelle à l'impôt sur le revenu en créant un fond commun interdépartemental dont la répartition se ferait au prorata du produit des rôles sur l'impôt général sur le revenu.

Il y a une taxe additionnelle à l'impôt d'Etat sur les opérations boursières qui pourrait être envisagée avec une répartition nationale comme celle qui aurait lieu pour la taxe additionnelle pour l'impôt sur le revenu. Les spéculateurs sauront choisir le département où il n'y a pas de taxe spéciale sur les opérations boursières. Il suffirait de la rendre obligatoire à tous les départements pour créer ainsi le fonds commun.

Collection Jean-Jaurès

D’autres taxes locales, camarades, pourraient être envisagées et mon exposé n’est pas limitatif. Je crois néanmoins qu’il ne faut pas les multiplier outre mesure pour rester fidèle au principe de la simplification fiscale. Mais ce que le Parti propose reste néanmoins dans cet idéal fiscal, que nous n’attendrons certes jamais, la possibilité d’imposition proportionnelle aux ressources de chacun. En tous cas les Socialistes ne sont pas ceux qui dans le budget départemental, poussent le plus fortement aux dépenses qu’ils votent, pour s’abstenir ou refuser les recettes compensatrices, attitude démagogique que nous repousserons toujours, et que nous constatons à chaque instant en particulier chez les Communistes des assemblées départementales.

Avant de terminer ce tour d’horizon fiscal départemental je voudrais attirer votre attention sur un point particulier sur ce que mon ami Augustin Laurent appelle à juste titre : les libéralités départementales. Entendez sous ce vocable : les subventions, une habitude maintenant courante en France. On fonde une société, un groupe, une œuvre, un organisme quelconque d’entraide, de redressement de 1’enfance, de rééducation des mutilés, de rééducation des aveugles et ainsi de suite. On créé toutes sortes de sociétés avec des buts plus ou moins précis, on crée des associations de jeu de boule, de pécheurs à la ligne, cyclistes, et tout ce qu’on peut imaginer, et on fixe les cotisations au minimum, déclarant les dépenses maximum et un déficit, et déclarant les collectivités locales aptes à payer ce déficit. Par conséquent les collectivités locales sont priées par une subvention de compléter ce déficit quand il n’est pas uniquement constitué par des banquets ou des réceptions.

Les Socialistes sont très favorables à la formation des sociétés et groupements, mais ils doivent, lorsqu’ils font partie des assemblées départementales s’inspirer des grands principes suivants. Le département ne peut subventionner que des œuvres d’intérêt public. Ces subventions ne peuvent pas, ne pourront jamais favoriser plus ou moins exactement les œuvres et organismes professionnels, les organismes ou groupements politiques ou religieux. Il faut savoir oser rejeter sans discussion tout ce qui favorise un parti politique, une religion, une secte, un groupement philosophique.

Par contre il doit subventionner tout ce qui tend à l’instruction laïque des masses laborieuses. Convaincus que c’est du peuple que sortent les valeurs intellectuelles, que la bourgeoisie capable de faire face aux importantes dépenses d’une instruction prolongée ne donne pas toujours les valeurs réelles et que la culture encore à la portée des riches qui en tirent les places importantes, peut et doit par les bourses scolaires permettre aux enfants des prolétaires, aux enfants des travailleurs, l’accession à tous les degrés d’enseignement. Le Conseil général se doit donc d’organiser dans chaque département une hiérarchie scolaire qui pousse, en leur fournissant les moyens, les enfants doués vers le secondaire et le supérieur, quand ils sont capables de soutenir ces enseignements.

Là, certes, camarades, ne s’arrête pas l’effort du Conseil général. Son rôle politique, social, d’assistance, se double encore du grand rôle de reconstructeur.

Collection Jean Jaurès

Le tragique problème de logement se pose presque partout. C'est par millions que se comptent les sinistrés, les spoliés, les jeunes ménages privés de logement. La première œuvre vraiment sociale apparaît être celle de la lutte pour l'habitation, la lutte pour le toit familial.

Vous connaissez tous, et je n'insisterai pas sur ce point, les difficultés actuelles de la reconstruction. Vous savez que les particuliers sont éliminés ou presque de la reconstruction, que l'avenir, en ce qui nous concerne, m'apparaît être les offices d'habitation à bon marché et dans le cas qui nous occupe, l'office départemental d'habitation à bon marché. Rendons une fois de plus à notre grand camarade, à notre regretté camarade Henri Sellier qui a posé les premières pierres de cette organisation, rendons lui hommage car il a raison et il aura toujours raison.

Les lois actuelles, camarades, sont très favorables. 90% des dépenses peuvent être prêtées par l'Etat, 10% simplement restent aux communes. Il y a là un champ d'action énorme, dont les résultats peuvent être rapides.

Presque partout existent des offices départementaux d'habitation à bon marché. Notre devoir socialiste est de les développer, en contact avec les maires, avec les municipalités, avec même les grandes entreprises privées dont l'intérêt majeur rejoint l'intérêt général pour le logement de leur main d'œuvre. Mais les offices départementaux d'HBM doivent s'imprégner de notions nouvelles dont la plus importante est la normalisation des constructions.

Pour s'opposer aux conceptions encore médiévales de la construction, les offices d'habitation à bon marché doivent tout tenter pour normaliser c'est-à-dire économiser la main d'œuvre qui bâtit et qui est extrêmement rare, pour construire plus vite et diminuer le prix de revient.

Sans entrer dans ce problème immense de logement, en effleurant simplement le rôle de l'assemblée départementale réjouissons-nous des efforts déjà tentés et, convaincus que les propriétaires seront encore pendant de nombreuses années hésitants et incapables d'apporter une aide même très partielle à la crise que nous subissons, convaincus également que les maires de toutes les communes et surtout celles qui ont été sinistrées ont un intérêt majeur à conjuguer leurs efforts avec le Conseil général et son office d'HBM, souhaitons qu'on se lance hardiment dans la voie des constructions en série des habitations à bon marché. Cet effort doit résoudre le problème social primordial de l'habitation populaire.

Enfin, camarades, il faut envisager l'époque, qui ne m'apparaît pas comme très lointaine où le Conseil général n'ayant plus à s'occuper des grandes questions d'assistance de voierie, d'enseignement, de justice, de casernes, de gendarmerie, d'aliénés, etc. On se posera la question : "Si vous enlevez tout cela au département, l'assemblée départementale sera une réunion de fantômes qui auront à gérer le néant."

C'est faux car il restera, outre la gestion des propriétés départementales faisant partie du budget départemental en propre, l'immense travail de protection de la population contre les fléaux sociaux, tuberculose, cancer, maladies vénériennes, la prophylaxie de ces fléaux, tout ce qui concerne l'hygiène départementale, la lutte contre les taudis, et enfin l'exploitation des services publics dont la

transformation en régie des concessions actuelles reste toujours la position traditionnelle de notre Parti.
Nos adversaires sur de point sont les mêmes que ceux qui tentent de détruire les nationalisations. "Nationaliser, disent-ils, étatiser, c'est enlever l'esprit d'initiative, c'est alourdir l'appareil, c'est abrutir l'intelligence de ceux qui y participent, c'est diriger en principe le "je m'en foutisme" général." Au total, c'est rendre la gestion plus onéreuse pour tous. Nous prétendons là qu'au contraire c'est rendre la gestion plus onéreuse pour tous. Nous prétendons là le contraire à la condition que la transformation en régie ne soit pas faite au bénéfice d'un Parti politique qu'elle soit honnête comme notre doctrine non partisane et républicaine, et soumise au contrôle rigoureux des assemblées locales et du pouvoir central. Nous estimons que le concessionnaire est toujours gagnant. Il joue sur les deux tableaux. La concession est encore un vestige du capitalisme étriqué et égoïste. Le rôle économique important des conseillers généraux doit donc tendre vers la départementalisation des services publics.
Voilà, camarades, très rapidement brossé ce programme socialiste départemental. En attendant la réforme profonde de la société qui est notre but nous pouvons dès maintenant devant la nécessité absolue d'améliorer les conditions d'existence des travailleurs, proclamer que ces réformes seront d'autant mieux réalisables qu'elles se feront dans le cadre de départements auxquels on attribuera le maximum d'autonomie.
On peut discuter de l'utilité de cette unité administrative qu'est le département. Certaine peuvent même, avec d'excellents arguments déclarer que cette unité administrative peut disparaître en laissant aux communes et à l'Etat le titre d'unités telles géographiques et administratives.
Je ne résoudrai pas ce problème et me bornerai, dans le cadre des départements qui existent, qui vivent, qui constituent encore des laboratoires de vie économique, qui sont toujours régis par la loi de 1871, de souligner que l'action Socialiste peut et doit donner un relief tout spécial aux discussions politiques budgétaires, économiques et sociales de l'assemblée départementale.
Là comme partout, le Socialisme peut apparaître à tous les hommes de bonne foi, comme un moteur puissant, un animateur réel et efficace, dans le respect absolu des libertés individuelles, dans l'élargissement des libertés locales que nous souhaitons, nos candidats sauront par leur honnêteté, leur bon sens, leur précision et leur volonté révolutionnaire, montrer qu'ils veulent faire du département un "levier puissant d'émancipation sociale".
Nous dirons tout cela au corps électoral. Nos candidats, militants chevronnés sont prêts à la bataille électorale. Ils savent convaincre les auditoires mais comment organiserons-nous cette campagne ? Quelle sera notre tactique électorale ?
J'arrive, camarades, à un point difficile de mon exposé et je sens très bien, comme d'ailleurs tous les militants en ont l'impression, que la situation politique actuelle, grave pour tous les partis républicains est peut-être encore plus grave pour nous que pour les autres Partis, car c'est en nous atteignant nous les

Socialistes qu'on essayera de détruire la République. Le scrutin n'est pas changé, ce sera toujours l'uninominal à deux tours.
La tradition et la doctrine socialistes sont d'accord pour le grand principe de la présentation d'un Socialiste dans chaque canton.
La politique de la présence est ici encore une nécessité et je crois qu'on peut poser le grand premier principe suivant :
Au premier tour le Parti présentera un candidat dans tous les cantons soumis à élection.
Ce principe doit-il être absolument impératif, immuable? Je ne le crois pas. Il y aura probablement lieu de prévoir, à titre tout à fait exceptionnel, dans des cas parfaitement limités, et en accord avec les fédérations et le Comité directeur, que nous ne présentions pas de candidats dans quelques rares cantons de France. Les conditions d'abstention de candidatures socialistes devraient, à mon avis, être les suivants :
- certitude que notre candidat éventuel, si judicieusement choisi soit-il ne puisse récolter qu'un nombre très restreint de voix par rapport aux autres Partis et que sa présentation n'ait que la valeur d'un symbole.
- possibilité, dès le premier tour de scrutin, que nos voix se portent sur le candidat d'un parti républicain et peut-être lui donnent une majorité sur les partis anti-républicains.
De toutes façons, en restant fidèle au principe général de présentation dans tous les cantons, il n'est pas impossible de laisser aux fédérations, dans des cas, je le souligne, tout à fait exceptionnels et pour les besoins les plus sérieux de désistement au second tour que nous allons envisager dans quelques instants, le soin de solliciter du Comité directeur, l'autorisation de non présentation au premier tour.
Notre tactique, au second tour, essentiellement liée à l'attitude actuelle de nos adversaires, aux positions prises récemment par les partis adverses, m'apparaît relativement simple.
C'est une tradition Socialiste de considérer que le maintien de notre candidat au second tour est une nécessité absolue un devoir impérieux là où nous sommes placés pour battre la réaction. Mais quelle attitude devons-nous prendre si nous sommes minoritaires ? Pour qui devons-nous nous désister et dans quelles conditions ?
Jusqu'à ce jour notre tactique était le désistement au second tour pour le candidat, le mieux placé pour battre ce que nous appelons : la réaction. Or, camarades, qu'est-ce que la réaction ? Quels sont les partis que nous qualifions de réactionnaires ?
La première réponse qui me vient à l'idée est que la réaction c'est tout ce qui n'est pas Socialiste. Mais ceci est une formule trop simpliste et nous sommes bien dans l'obligation de faire un classement. Si nous appelons réactionnaire tout ce qui est anti-laïque et anticapitaliste, il n'est guère que de très rares Radicaux Socialistes, à l'extrême gauche de leur Parti qui puissent, à la rigueur, mériter notre considération.

Collection Jean Jaurès

Nous ne pouvons plus, aujourd'hui, nous limiter ainsi et le terme réactionnaire est maintenant dépassé par les évènements. Devons-nous nous considérer encore comme liés par une sorte d'unité d'action qui nous fera désister pour le candidat Communiste ? L'attitude du Parti Communiste est telle que cette opération m'apparaît comme une impossibilité totale.
Il y a deux ennemis de la République, l'un est avoué, au grand jour, c'est le RPF de De Gaulle, l'autre est masqué mais non moins dangereux, c'est le Parti Communiste. Il y a autant de dangers de désistement pour le Parti Communiste qu'il y en a si nous étions devenus fous, pour le RPF.
Le désistement en faveur des Communistes serait la reprise de la tactique à la fois dangereuse et mortelle pour notre Parti, parce que le danger antirépublicain Communiste, ne fait plus de doute pour personne.
Gardiens des libertés républicaines et démocratiques, le Parti Socialiste ne devrait pas s'enfermer au second tour dans une formule rigide et son seul but devrait être de rechercher dans le cadre des fédérations, à faire élire le candidat qui s'affirme convaincu de la nécessité de la sauvegarde de la République.
Il faut, à mon avis, que les fédérations soient autorisées à faire désister au second tour le candidat Socialiste pour le républicain, fut-il Radical Socialiste, UDF non gaulliste - il en existe peut-être encore - le républicain de gauche, non gaulliste, le MRP non gaulliste ; en somme tout candidat qui s'appuyant ou se référant à la formule gouvernementale actuelle entend combattre le RPF de de Gaulle et le Communisme stalinien, les deux ennemis de la République et du Socialisme.
Notre but, en tentant de stopper ou mieux de faire régresser les Communistes, doit surtout tendre à limiter l'avance que le RPF espère réaliser par ses succès éventuels sur le MRP d'abord et peut être sur nous ensuite.
Le RPF qui cherche dans cette consultation un nouveau motif à la dissolution du Parlement et au renversement de la République, rejoint très exactement le but poursuivi par les Communistes qui voudraient une France bolchevisée à la manière tchécoslovaque.
En somme, camarades, notre tactique m'apparaît, après examen moins complexe qu'elle ne peut apparaître au début. En accord avec la fédération élue Socialiste voici donc ce que je vous propose :
- au premier tour ce candidat Socialiste dans tous les cantons où il y a élection, sauf exceptions rarissimes dont l'opportunité, jugée par les fédérations locales aura été confirmée par le Comité directeur ;
- au second tour, maintien de notre candidat s'il est le mieux placé pour battre les ennemis de la République. Désistement de notre candidat s'il est mal placé en faveur du candidat républicain anti-gaulliste et anti-communiste le mieux placé pour défendre la République.
(Applaudissements)

Le président - Je vous donne lecture du résultat du travail de la Commission de vérification des mandats.

Fondation Jean Jaurès

Sur 107 fédérations que compte le Parti, 101 sont représentées par des délégués, régulièrement, désignés par les Congrès de leur fédération.
Ces délégués sont porteurs de 2945 mandats établis pour 1949, conformément aux règles statutaires.
En conséquence, la Commission vous demande de valider les délégations et les mandats indiqués ci-dessus.
Ceci est signé de Lamine, Gueye, Arres-Lafoque, Ségalas Talous, Largois.
S'il n'y a pas d'opposition nous considérons l'admission des mandats comme définitive. Y a-t-il une opposition ?
Adoptée à l'unanimité.

Guy Mollet - Un certain nombre de camarades sont présents dans la salle et seront à même de voter, mais ne se sont pas fait inscrire comme représentants de la fédération. Nous profiterons d'un moment de suspension pour les inscrire.

Le président - Je donne la parole à notre camarade Commin.

Pierre Commin

Camarades, je voudrais vous donner quelques informations sur les mesures que le secrétariat et le Comité directeur ont adoptées concernant la propagande, pour les élections cantonales.
Dès le lendemain de cette session d'information, une circulaire très détaillée sera immédiatement envoyée à nos fédérations. Cette circulaire sera d'ailleurs publiée dans le bulletin d'information qui rendra compte des travaux de cette conférence, et nous donnerons aux secrétaires fédéraux et aux secrétaires de sections, le maximum de renseignements sur la conduite à tenir pendant cette campagne électorale.
Nous envisageons deux numéros d'arguments et de ripostes, l'un est actuellement en préparation et sera en place, je pense, vers la mi-février.
Les bulletins intérieurs comporteront toute une série d'informations politiques. Vous avez déjà sur vos tables le numéro de janvier que nous avons étoffé d'informations politiques nous ne nous sommes pas seulement bornés à des informations de caractère administratif sur la vie interne du Parti, mais nous avons déjà essayé de donner à tous les militants du Parti, à tous les secrétaires de section notamment, une documentation plus abondante.
Nos camarades de la fédération des élus municipaux et cantonaux publient, vous le savez, "l'Elu Socialiste" ; malheureusement il a un rayonnement relativement faible et nous envisageons d'augmenter un peu son tirage, et d'avoir un certain nombre de numéros consacrés à ces élections et plus particulièrement aux problèmes d'administration départementale.
Le format actuel du Populaire, hélas, ne nous permettra sans doute pas de l'utiliser abondamment pour cette campagne électorale, sauf un certain nombre d'articles de caractère politique faits par les principaux dirigeants du Parti. Mais par contre, nous envisageons d'utiliser, avec l'accord de notre ami Rosenfeld, le Populaire-Dimanche et, à cette occasion, je crois que les fédérations devraient

Fondation Jean-Jaurès

faire un effort supplémentaire, c'est peut-être une occasion de faire un effort supplémentaire pour la diffusion du Populaire-Dimanche.
Nous avons, les camarades qui se préoccupent de la presse départementale le savent, le bulletin de presse de l'APR, qui leur sert à confectionner les journaux hebdomadaires. Là également, nous avons demandé à nos camarades spécialistes des problèmes d'administration départementale, et aussi à nos camarades parlementaires et membres du Comité directeur particulièrement qualifiés, de faire un effort supplémentaire afin de permettre à ce bulletin une plus large diffusion et, en tous les cas, d'alimenter plus substantiellement nos organes fédéraux.
Je voudrais également dire à nos camarades que nous avions un certain nombre de correspondants de province, des secrétaires de sections, des secrétaires fédéraux qui nous ont posé, il y a quelque temps, le problème des affiches, le problème d'une affiche qui serait en quelque sorte une affiche manifeste à l'occasion des élections cantonales. Nous avons étudié la question, mais, malheureusement, c'est un problème de finances. Actuellement, une affiche nationale correcte coûte environ cinq millions de francs. J'ajoute que son efficacité nous paraît quelque peu problématique. En effet, nous ne nous faisons aucune espèce d'illusion. Le RPF et le Parti Communiste vont disposer d'un budget considérable pour les élections cantonales. C'est dire qu'ils vont inonder les cantons de nombreuses affiches et, dans ces conditions, une affiche nationale qui nous coûterait très cher n'aurait probablement pas une grande efficacité. Elle serait noyée parmi un flot d'affiches de nos adversaires et je crois qu'il est préférable de conserver cet argent pour une utilisation plus efficace.
D'autres camarades nous ont également écrit pour nous poser le problème suivant : est-ce que vous n'envisageriez pas, à l'occasion des élections cantonales, de lancer une grande souscription nationale dont nous savons bien, disent-ils, que le produit intégral resterait au bénéfice des fédérations, mais qui aurait cependant le mérite et l'avantage de susciter une certaine agitation dans nos sections et dans nos fédérations, et serait, par conséquent, susceptible d'entraîner le maximum de nos camarades dans cette action ?
C'est un problème qui reste posé. Probablement recevrons-nous à cette tribune, à cet égard, un certain nombre de suggestions.
Le Comité directeur a également suggéré que la campagne électorale soit ouverte les 5 et 6 mars par une tournée de masse de tous nos parlementaires des trois groupes et des membres du Comité directeur. Mais je crois savoir que cette proposition n'a pas, pour des raisons parfaitement estimables et parfaitement justifiées sans doute, reçu l'accueil que nous aurions souhaité de la part de nos camarades parlementaires.
J'imagine peut-être que notre ami Lussy pourra, à cet égard, fournir des explications pertinentes, mais je voudrais simplement dire que le souci qui nous a guidés dans cette proposition, c'est qu'à l'ouverture de la campagne électorale, c'est-à-dire les 5 et 6 mars, il était possible et peut-être souhaitable, dans les chef-lieu de départements et dans quelques grandes villes de chaque département, de débuter la campagne électorale par des réunions politiques un

peu spectaculaires qui auraient eu, évidemment, le mérite de susciter un courant d'action et un courant de combat dans l'ensemble de nos fédérations.

Charles Lussy - Je voudrais tout de suite indiquer au Conseil national pour quelles raisons la proposition du Comité directeur a amené le groupe parlementaire à se pencher sur ce sujet. Ce n'est pas pour le principe de l'agitation politique au moment où s'ouvre la période des élections cantonales, mais c'est sur le fait que nos camarades ont fait remarquer qu'à ce moment là, la présence des élus était plus utile pour le Parti lui-même dans leurs propres départements et que la meilleure manière d'organiser à ce moment là, la levée de masse, c'était de demander aux élus, ce jour-là, dans leurs départements où ils ont tout de même une influence particulière qui peut être déterminante au moment de ces élections qui ont un caractère départementale et local, de leur demander, ce jour-là, de faire en, quelque sorte, dans leurs départements, ce qui leur revient.
Il n'y a pas refus du groupe parlementaire ; il y a indication de ce qu'il considère, à juste titre je crois, comme une meilleure utilisation des parlementaires à ce moment donné.

Pierre Commin - J'avais d'ailleurs indiqué - et Lussy m'en rendra justice - que les raisons qu'il m'avait données tout à 1'heure me paraissaient parfaitement estimables et parfaitement valables et que, bien entendu, je savais bien qu'il n'y avait pas de la part de nos camarades parlementaires un refus. Je tiens ici, au contraire, à leur rendre hommages chaque fois que nous faisons appel à leur contours, dans la mesure où les tâches qu'ils ont à accomplir dans leurs départements le leur permettent, ils répondent très volontiers à nos demandes.
Mais si nous avions envisagé cette date des 5 et 6 mars, c'est que, bien sûr, il n'y en a pas d'autres. Le 27 février, c'est à dire le dimanche qui précède, c'est le Conseil national ; le 20 février, un grand nombre de fédérations tiendront ou leur Congrès fédéral ou leur Conseil fédéral en vue du Conseil national du 27 février et, en vérité, pratiquement, il ne restait que cette date-là.
Je voudrais, par conséquent, après avoir donné les grandes lignes des moyens que nous mettons à la disposition de nos camarades pour la propagande, me borner très rapidement à indiquer que, dans cette circulaire, nous appellerons l'attention de nos camarades sur un aspect de la propagande classique sans doute, mais qui, à notre avis, devrait être quelque peu modifié.
Je sais bien que la réunion publique, banale, courante, classique, est la forme la plus utilisée de notre propagande. Mais je voudrais que nos camarades mettent à l'étude une autre forme de propagande parlée qui me paraît être d'une efficacité plus certaine. La réunion publique, vous le savez bien, intéresse peu de gens et, en vérité d'ailleurs, il y a, peu d'auditeurs dans ces réunions. Par contre, un certain nombre de fédérations ont fait l'expérience des réunions privées sur invitation et parfois même, en fonction de certaines catégories sociales. Or, l'expérience démontre que ces réunions ont infiniment plus de succès et qu'elles sont beaucoup plus efficaces. Nous avons, par conséquent, cru devoir attirer

Collection Jean-Pierre

l'attention de nos camarades sur cet aspect de la propagande parlée pour qu'elle ne soit pas négligée.
Camarades, je voudrais maintenant terminer en examinant un autre aspect très important de ces élections cantonales. Je ne parlerai pas de la tactique qui, au surplus, ressort des délibérations, du moins pour le premier tour. Je ne parlerai pas non plus du choix des candidats, mais je me permettrai cependant d'insister pour que les fédérations accordent un soin tout particulier au choix des candidats. Trop souvent, on se trouve en présence de cet état d'esprit : du moment que, dans tel canton, il y a peu de chance que le candidat du Parti Socialiste soit élu, alors on choisit purement et simplement pour le principe un candidat de bonne volonté mais qui, il faut bien le dire, ne réunit pas toujours les qualités de compétence nécessaires et, par conséquent, n'apporte pas à la population le maximum de garanties. Je crois que le choix des candidats est une question très importante et il faut y veiller très attentivement.
Un autre point que je voudrais soulever rapidement, c'est la rédaction des programmes cantonaux ou des programmes départementaux. Notre ami Cordonnier vous a parlé tout à l'heure des grands principes et, en même temps, du programme que nous devons défendre devant les électeurs. Mais il est bien évident, et vous qui êtes conseillers généraux ou qui avez la pratique de l'administration départementale, vous le savez bien, que les électeurs s'intéressent tout particulièrement aux programme cantonaux. Il faut reconnaître, et cela, nous l'avons constaté quand nous avons lu les circulaires ou les programmes envoyés par les candidats du Parti, que l'on néglige cet aspect de la question et qu'on n'apporte pas un soin minutieux à rédiger sérieusement, honnêtement un programme cantonal. Et cependant, je me permets d'insister sur cet aspect de la question des élections cantonales. Elle présente - j'en suis persuadé - une importance capitale.
Et maintenant, je voudrais vous parler d'un autre problème qui m'apparaît le plus important de tous, c'est de savoir avec quel état d'esprit nous allons engager cette bataille électorale. Et j'imagine que nos militants ne se font aucune espèce d'illusion. Quelle que soit notre volonté de rester sur le terrain de l'administration départementale et même si cette administration départementale a un aspect éminemment politique par le choix des moyens avec lesquels on résout telle ou telle question d'assistance ou tout autre problème, il n'en est pas moins vrai - Cordonnier le rappelait tout à l'heure -que, et le RPF et le Parti Communiste vont placer le débat sur le terrain essentiellement politique et j'ajoute même, sur le terrain de politique nationale.
Et je crois alors que nous avons le droit de nous interroger pour essayer de résoudre cette question. Je voudrais alors, à cet égard, examiner l'état d'esprit avec lequel nous allons engager cette campagne, faire une brève incursion dans le domaine des élections partielles municipales et je voudrais à cet égard prendre trois exemples particulièrement typiques.
Nous avons eu des élections municipales partielles à Firminy, nous avons eu des élections municipales partielles dans le Pas-de-Calais, dans le Nord et nous venons d'avoir des élections municipales à Grenoble. Et bien, il n'est pas

possible de ne pas tirer un certain nombre d'enseignements de ces élections. Je prendrai, si vous le voulez bien, Grenoble et Lourches.
A Lourches, on a présenté une liste Socialiste et on s'est battu. On ne s'est pas seulement borné à placer le débat sur le terrain administratif et on ne s'est pas borné simplement à traiter devant l'opinion publique les problèmes de gestion municipale. Aux attaques du Parti Communiste qui était, en la circonstance, l'adversaire principale, on a opposé un combat politique et nos camarades, à toutes les attaques, ont répondu, et la démonstration a été faite que chaque fois que l'on se bat, chaque fois que l'on élimine de l'action politique cet état d'esprit de résignation, l'expérience démontre que l'on gagne.
(Applaudissements)
Par contre, dans d'autres circonstances - il faut bien le reconnaître - le même état d'esprit combattif, ardent, volontaire, n'a pas toujours prévalu. Je sais que nos camarades de Grenoble, par exemple, avait un certain nombre de raisons valables, parfaitement justifiées. Ils nous les ont d'ailleurs exposées dans une lettre que nous avons reçue hier, mais précisément, leurs explications, en ce qui me concerne du moins, ne m'ont point convaincu.
D'abord, une première faute politique, je crois, c'est que dans une élection à la proportionnelle, nos camarades ont bloqué, non seulement avec le MRP, avec les radicaux, mais également avec un grand nombre d'indépendants de droite. Et après avoir commis cette faute politique qu'ils justifient - et j'ajoute qu'ils ont de bonnes raisons de pouvoir justifier - il n'en est pas moins vrai que l'attaque était facile et que, sur le plan de la laïcité notamment, dans toute une série de domaines politiques, nos adversaires du Parti Communiste ou même les adversaires du RPF trouvaient, dans cette alliance - alors qu'il s'agissait d'une élection à la proportionnelle - des arguments particulièrement redoutables et c'est ce qui a joué très fortement, si je suis très informé des élections de Firminy, dans le cas de Firminy. Notamment le Parti Communiste a porté son effort décisif sur le problème de la laïcité et il est bien évident que, dans ces conditions, nos camarades étaient particulièrement vulnérables.
A cet égard, on confond toujours les nécessités d'alliance dans les assemblées, qui peuvent se justifier et qui se justifient parfaitement en fonction du rapport des forces en présence, avec les nécessités d'alliance dans les élections. Mais si les alliances qui sont toujours des alliances tactiques, se justifient au parlement, ou dans les assemblées départementales ou communales, il est bien évident qu'elles ne se justifient que pour des buts limités, que pour un objectif concret alors qu'une campagne électorale où l'on défend à la fois son programme et sa doctrine a tout de même une valeur de propagande et, tout de même, une valeur d'affirmation permanente des opinions socialistes.
(Applaudissements)
Et bien, qu'ont fait nos camarades de Grenoble ? Ils nous disent - et c'est là précisément ce qui est grave :
"D'abord, je dois te dire (je cite textuellement leur lettre) qu'au cours des pourpar1ers, radicaux et MRP, ont constamment déclaré et fait peser cette menace : "Si vous n'acceptez pas la liste de front démocratique, nous ne

présenterons pas de candidats et nous expliquerons par voie d'affiches les raisons de notre attitude et pourquoi la formation de cette liste d'union a été impossible."
Il est évident que nos camarades de Grenoble ont subi là la pression d'alliés, d'alliés circonstanciels si je puis m'exprimer ainsi et qu'ils ont, en quelque sorte, subi ce petit chantage et qu'ils n'ont pas eu suffisamment de courage et de force morale pour affirmer les positions du Parti.
(Applaudissements)
Mais alors, ce qui est infiniment plus grave, et c'est là que nous devons en tirer les enseignements, lorsque nous leur avions téléphoné quelque temps avant le scrutin pour leur dire : "Comment, camarades ! Nous constatons que Jacques Duclos, que les principaux dirigeants du RPF sont allés nombreux à Grenoble et vous n'avez pas averti le Parti, vous ne lui avez pas demandé de vous envoyer des parlementaires ou des camarades compétents qui, dans les réunions publiques, auraient affirmé et expliqué la position du Parti", ils nous ont dit :
"Non, nous ne voulons pas du tout placer le débat sur le terrain politique et dans ces conditions, nous considérons que nos adversaires, nos alliés d'ailleurs, s'y opposant, il n'est pas du tout souhaitable de faire de telles réunions publiques."
Et nos amis nous écrivent cette phrase particulièrement terrible :
"Nous aurions aimé faire une grande réunion publique, mais MRP et surtout les radicaux qui n'avaient pas d'orateurs, se sont opposés, alléguant qu'il fallait se placer sur le plan administration locale et pas politiser les élections."
Or, camarades, que s'est-il passé ? C'est que le Parti Communiste qui a gagné près de 4 000 voix de 1947 à 1949, a placé la campagne électorale sur un thème essentiellement politique et que, notamment, deux questions importantes ont dominé toute cette campagne : d'abord, les incidents de Grenoble et ensuite la loi sur les loyers.
C'est, par conséquent, la démonstration ; sans doute, pouvons-nous y apporter quelques correctifs, sans doute y a-t-il des circonstances locales, mais c'est néanmoins la démonstration que nous commettons souvent, par hésitation, par timidité, par manque de volonté combattive, un certain nombre de fautes, mais dont la conséquence, hélas, rejaillit sur l'ensemble du Parti.
(Applaudissements)
Je crois - et ce sera ma conclusion - que ces élections cantonales doivent être menées avec un esprit d'offensive. Sans doute, ne faut-il pas calquer notre attitude sur l'attitude ou du RPF ou du Parti Communiste. Je crois que nous devons avoir assez de discernement et assez de jugement pour ne pas accepter le terrain dans toutes les circonstances choisies par nos adversaires, mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut savoir se battre, et se battre consiste à répondre à l'argument politique par un argument politique. Je sais bien que des camarades nous écrivent - nous avons un certain nombre de lettres - en nous disant : "Il est impossible de se battre avec la politique du Parti." Mais alors je dis : "Camarades, si cela est vrai dans votre région, cela est vrai aussi à Lourches et les difficultés sont partout les mêmes", mais je crois qu'en vérité, trop souvent,

nos camarades subissent un certain chantage de la part de nos adversaires et ne savent pas répondre avec l'énergie suffisante.
(Applaudissements)
C'est sur ce point, par conséquent, que je voulais terminer cet exposé sur l'ensemble de la propagande et surtout sur l'état d'esprit avec lequel nous devons mener cette campagne. Je reste persuadé que si nos candidats, si les propagandistes qui sont autour d'eux et notamment les parlementaires, si tous, nous savons comprendre quel est l'enjeu de cette bataille politique, alors je fais confiance au Parti. Il recèle encore en lui suffisamment de ressources et d'énergie pour qu'une fois de plus le drapeau Socialiste puisse triompher.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, avant de passer la parole à notre camarade Augustin Laurent, je dois vous indiquer que le restaurant fonctionnera au restaurant coopératif, boulevard Richard Wallace. C'est le boulevard que vous trouverez au bout de la rue, en face de la salle du Congrès, au 33. Le prix est de 300 F pour le repas et les tickets sont en vente au contrôle des mandats, à l'entrée de la salle. Le repas aura lieu à l'heure - 1/4
Je vous propose pour cet après midi le bureau suivant : Gérard Jacquet (Seine) président. Assesseurs archivistes : Bisson (Orne), Valentinot (…), ... (La Guadeloupe), et Yvain (Cochinchine).
La parole est à Augustin Laurent.

Augustin Laurent

Camarades. Je suis désolé de déclarer au Conseil national que je ne suis pas d'accord avec quelques-unes des parties de l'exposé de mon camarade Denis Cordonnier qui a fait le rapport, au nom du Comité directeur ou, plutôt, qui a fait le rapport à la demande du Comité directeur sur la question du programme et de la tactique électorale en prévision des élections cantonales.
Je n'ai rien à dire sur la question du programme. Mais je relève tout de suite le premier point où je dois marquer notre désaccord, le désaccord de la fédération du Nord avec son camarade Denis Cordonnier. Il a dit : "Le Parti doit décider d'aller à la bataille avec ses candidats." Cela, nous l'approuvons, bien sûr. Mais il a ajouté : "Sauf dans les cas où il pourrait nous être présenté que les fédérations se trouvent dans l'impossibilité de présenter des candidats dans tous les cantons de la série sortante."
Et bien, sur ce point, je veux dire que le Parti doit être fait. Il y a eu, depuis deux ans, trop d'élections partielles à travers le pays où le Parti ne s'est pas affirmé au cours de ces élections. Et cela nous a porté un très grave préjudice car, à partir du moment où vous êtes absents d'une campagne électorale, vous pouvez constater le résultat à l'élection qui suit où, là, vous décidez de présenter un candidat. C'est une question de principe à laquelle le Parti a toujours attaché beaucoup d'importance : la nécessité d'être présent partout, dans toutes les consultations électorales.

Fondation Jean Jaurès

Il faut que le Conseil national invite les fédérations à présenter des candidats dans tous les cantons de la série sortante, et les y oblige même, si elles présentent au Comité directeur des objections, des difficultés. Le Comité directeur, à mon avis, doit examiner les raisons pour lesquelles certaines fédérations ne croient pas devoir présenter de candidats, et j'irai même jusqu'à dire que le Comité directeur devrait envisager la possibilité de venir en aide à ces fédérations si c'est pour des raisons matérielles vraiment graves, vraiment importantes, quelles envisagent de ne pas présenter de candidats. Ne pas présenter de candidats, c'est ne pas faire campagne, c'est être absent de la campagne électorale. Je vous signale, d'ailleurs, vous le savez, que notre ami Commin a mis l'accent sur cette éventualité de voir les deux Partis que nous combattons et qui nous combattent, le RPF et le Parti Communiste, faire cette consultation électorale à base départementale avec une grande élection à caractère politique.

Le soir du premier tour ou le lendemain, RPF et Communistes totaliseront les voix qu'ils auront recueillies dans l'ensemble du pays, feront des pourcentages et, vous savez bien que la campagne, l'agitation du RPF reprendra avec plus ou moins de vigueur selon le résultat que celui-ci pourra enregistrer sur l'ensemble du pays en totalisant, je le répète, les voix obtenues dans les cantons de la série sortante. Et nous, nous envisagerions de laisser aux fédérations le soin de faire des opérations du genre de celles dont Commin, tout à l'heure, a parlé et qui nous ont valu les désagréments que vous connaissez. Non. Nous demandons au Conseil national de décider que, chaque fois que nous hésitons, lorsque nous sommes en présence électorale, et en ce qui concerne la tactique du second tour, la fédération du Nord estime qu'il n'est pas nécessaire, qu'il n'est pas, en tout cas, indispensable de dire ce que nous ferons au second tour.

Nous ne savons pas ce que les autres Partis décideront. En tous cas, je pense qu'il ne sera pas utile de notre part de dire aujourd'hui "Voilà ce que nous ferons vis-à-vis des uns et des autres. "Nous craignons qu'une prise de position comme celle que, tout à l'heure, notre ami Cordonnier envisageait, permette à d'autres de réunir leurs bureaux politiques et de dire : "En fonction de la décision qu'annonce le Parti Socialiste, nous prenons, nous, telle autre décision ?" Je crois que le Conseil national doit se borner à donner comme indication à ses fédérations de mener vigoureusement la bataille comme l'a indiqué Commin sur le programme départemental, sur le programme des assemblées départementales. D'accord, et aussi sur le programme général du Parti car il est inévitable que ces élections prennent un caractère politique.

Mais notre position, à nous, est de se borner là : mandat aux fédérations de tout faire pour battre la réaction, la réaction politique, la réaction économique et sociale et barrer la route à tous les adversaires du régime républicain et des institutions républicaines.

Voilà pour le premier tour. Et je dis, et nous disons, qu'il est absolument inutile que nous écrivions aujourd'hui, noir sur blanc, que nous donnions un caractère plus ou moins publicitaire à ce que nous ferons en vue du second tour. Je pense que le Conseil national pourra mandater son Comité directeur pour prendre, au

lendemain du premier tour, la décision qu'il convient, les instructions qu'il convient de donner aux fédérations et peut-être conviendra-t-il de donner aux fédérations une certaine latitude, une certaine liberté d'action en fonction du caractère général de la campagne électorale. Nous ne savons pas encore quelles seront, très exactement, ces caractéristiques. Nous ne savons pas encore de quelle façon se comporteront certains groupements politiques. Je crois que la tactique la plus efficace, en tout cas la plus sage pour le moment, est de nous réserver en ce qui concerne le second tour.

Le président - La parole est à Charles Lussy.

Charles Lussy

Camarades, c'est l'intervention d'Augustin Laurent qui m'amène à la tribune et, pour tenir le même langage que lui, je dirai que je suis au regret d'être d'accord avec Cordonnier de la fédération du Nord, mais de ne pas être d'accord avec Augustin Laurent de la même fédération.

Augustin Laurent demande que le Parti fasse obligation aux fédérations de présenter des candidats dans tous les cantons où il y a élection.

Naturellement, je ne parle pas ici au nom du groupe parlementaire, je parle au nom de la fédération et je voudrais appeler l'attention du Conseil national sur la gravité que pourrait avoir dans certains cas la proposition d'Augustin Laurent. A supposer qu'elle soit adoptée, il faudrait naturellement qu'elle soit ensuite appliquée.

La question se pose d'abord de savoir si toutes les fédérations trouveraient facilement pour les cantons où il y a élection, les candidats qui pourraient porter les couleurs du Parti, mais cette question là, je l'avoue, est secondaire, tout à fait secondaire, ce n'est pas sur ce terrain que je combats l'état d'esprit d'Augustin Laurent, c'est sur un autre, que voici.

Nous voulons faire des élections cantonales, c'est évident, pour notre Parti, l'occasion de développer sa propagande au maximum, comme nous le faisons dans chaque période électorale. Mais, pour ces élections cantonales, plaçons-nous au premier plan car c'est toute la question, la question de propagande ou la question de défense républicaine.

Si on pense que la question de défense républicaine est secondaire, Augustin Laurent a raison. S'il pense que nous sommes dans une période où, cela n'a aucune importance de, peut-être, compromettre les résultats du second tour, à condition qu'au premier le Parti puisse décompter le chiffre de ses voix, et encore n'est-il pas démontré que ce sera toujours favorable à sa propagande.

Si Augustin Laurent pense cela, alors il a raison, et si le Conseil national pense comme lui, il doit lui donner satisfaction.

Mais, j'ai cru comprendre, de ce qui a été précédemment dit, aussi bien que des conversations que j'ai pu avoir avec un certain nombre de délégués, ou plutôt l'impression que je puis recueillir de l'état général du Parti dans le pays, c'est qu'il a bien l'impression que, dans les semaines qui viennent, dans les mois qui viennent, se décidera quelque chose qui peut-être plus important encore que la

Fondation Jean Jaurès

composition des assemblées départementales, c'est le sort même de la République et de la démocratie.
Si nous avons ce sentiment, alors nous devons faire l'impossible pour que les élections cantonales, avec le concours de notre Parti, et grâce à sa position, soient au maximum une victoire républicaine et démocratique, c'est à dire soient au maximum un échec pour ceux que nous considérons comme les ennemis de la République et de la démocratie, que ce soient les tenants d'un régime totalitaire, que ce soient ceux qui se risquent à un pouvoir personnel.
Il n'est pas douteux que la tactique qui consisterait à présenter obligatoirement dans tous les cantons - je dis obligatoirement car le devoir des fédérations, dans l'esprit où je suis, est d'examiner les cantons et de présenter des candidats partout où ils le pourront, partout où ils penseront que l'intérêt du Parti et l'intérêt de la bataille que nous menons permet de présenter des candidats - mais, si c'est une obligation, alors je demande aux délégués qui sont là, qui sont presque tous des secrétaires fédéraux, qui savent dans quels cantons il y aura des élections, dans leur département, je leur demande si vraiment ils ne croient pas que, dans certains cantons, cela créera par avance pour le second tour, une situation difficile, en donnant une place préférentielle à certains candidats que l'on voudrait éliminer et qui se trouveront ainsi beaucoup mieux placés, alors qu'il serait facile quelquefois, connaissant les personnes comme on les connaît dans ce genre d'élections, tenant compte des conditions locales, que l'on donnait parfaitement, dans certains cantons on ne présente pas de candidats, étant entendu qu'il faudrait que les autres organisations politiques soient d'accord avec nous pour observer la même tactique, non seulement de favoriser nos propres candidats dans les cantons où ils sont sortants ou dans les cantons où ils ont quelque chance d'arriver à bonne place, mais encore dans les autres cantons, de faciliter les opérations du second tour ; quelquefois même d'assurer, dès le premier tour, l'échec du candidat que, traditionnellement, nous appelons le candidat de la réaction, qui en fait est aujourd'hui le candidat qui menace les libertés et les institutions républicaines.
Je pense cela profondément et, certainement c'est l'état d'esprit d'un très grand nombre de fédérations. Nous avons commis quelques maladresses déjà dans le passé, au point de vue de la tactique électorale, on en a cité à la tribune tout à l'heure quelques-unes. Je ne crois pas qu'il faille imposer aux fédérations l'obligation ou de se trouver en état d'indiscipline, ce que je ne voudrais pas, ou d'accepter une tactique qui dans bien des cas serait préjudiciable aux buts même de la bataille que l'on nous demande de mener.
Il est vrai que, dans cette bataille, l'important pour les camarades, pour les sections, pour les fédérations, c'est d'avoir confiance dans ses résultats. Que le Parti Socialiste s'efforce d'être à la pointe du combat, d'en avoir l'initiative, qu'il s'efforce d'avoir dans les assemblées départementales la plus grande part possible - nous savons l'importance que cela a - mais ne faisons rien que l'on pourrait nous reprocher ensuite comme ayant compromis ce que nous disons depuis des semaines et des mois, être la raison même de notre bataille de tous les jours et qui est, j'aurai l'occasion de le dire par la suite parlant au nom du

groupe parlementaire, l'explication fondamentale de certaines attitudes que parfois on nous a reprochées en ce moment.
Nous nous battons tout d'abord pour défendre ce qui doit être défendu, tâchons de bien le défendre et ne prenons pas des attitudes qui pourraient nous mettre ensuite dans des situations trop difficiles.
Voilà, mes camarades, en quelques mots, ce que je voulais dire au Conseil national.

Le président - La parole est à notre camarade Minjoz.

Jean Minjoz

Camarades, je n'ai que deux mots à dire.
Tout d'abord, je voudrais que le Conseil national fût unanime pour rendre à notre camarade Cordonnier, l'hommage auquel il a droit pour le rapport qu'il a présenté tout à l'heure, et qui est le fruit d'un travail de longue haleine.
Personne ne l'a dit et voilà pourquoi je me permets de le dire, en toute amitié, pour lui et au nom du Conseil national tout entier.
D'autre part, je voudrais faire une observation en ce qui concerne la propagande électorale.
Tout à l'heure, notre ami Commin nous a montré le coût de cette propagande, il nous a indiqué que nous aurions à lutter contre la propagande et du Parti Communiste, et du RPF, qui couvriraient la France d'affiches et de moyens publicitaires et de tracts. Comme nous n'avons pas cela, il n'y a qu'un moyen de parer à cette avalanche, c'est d'observer et de faire observer surtout, la règlementation relative à la propagande électorale.
Il faut donc que, dans le texte de loi qui sera voté prochainement, soit incluse une partie réglementant très strictement la propagande électorale, de façon que tous les partis soient mis autant que possible sur le même pied d'égalité et que nous puissions lutter dans de meilleures conditions.
Evidemment, cela on peut en rire ou en sourire, mais si nous voulons le faire respecter et si les pouvoirs publics qui en ont les moyens veulent faire respecter cette réglementation au lieu de laisser faire, nous serons tout de même mieux placés, et voici pourquoi je voulais attirer l'attention du Conseil national sur ce point qui doit intéresser le Parti.

Le président - La parole est à notre camarade Cormier.

Maurice Cormier

Je suis d'accord sur ce qu'ont dit nos camarades Cordonnier et Lussy, sauf sur la déclaration faite par le président du groupe parlementaire, de sa place, au sujet de l'organisation des réunions de propagande.
Je suis de ceux qui demandent que l'on insiste tout particulièrement auprès des parlementaires. Je voudrais même qu'on les oblige à venir, en somme, faire des réunions dans les départements qui ne sont pas les leur. En effet, lorsqu'on veut

Coll. Fondation Jean Jaurès

faire des réunions de propagande, même des réunions privées, et que l'on fait appel au concours de camarades connus dans le département, on ne rencontre pas la même audience auprès des membres et il vient bien moins de monde aux réunions.
En ce qui concerne la situation définie par nos amis Cordonnier et Augustin Laurent, je dirai simplement ceci. Il ne faut pas non plus que le Conseil national donne un mandat impératif aux secrétaires de fédérations, pour leur dire : vous présenterez des candidats partout où il y aura des sièges à renouveler. C'est dangereux parce qu'il ne faut pas oublier qu'il y a de nombreuses fédérations qui ont des situations matérielles délicates et que la campagne électorale coûtera énormément cher. Les frais seront en effet élevés et nous ne devons pas oublier non plus qu'il y a des circonstances tout à fait particulières, pour certains départements. Prenez les départements de l'est ou de l'ouest, je suis certain que vous aurez de grandes difficultés pour vous mettre d'accord avec des MRP afin de faire une coalition au second tour, parce que le grand problème qui se jouera, sera celui de la laïcité.
Je vous citerai l'exemple de mon département, nous n'avons qu'un seul siège à renouveler sur trois que nous avions actuellement et bien, si nous nous engageons à faire une coalition au second tour avec des MRP, pour des cantons, nous aurons présenté des candidats qui auront toutes les chances de ne pas être élus, nous risquons par cette coalition de perdre le siège du candidat dont nous avons des chances autrement d'assurer la réélection.
D'autre part, présenter des candidats partout où il y a des sièges à renouveler, ce n'est pas facile parce qu'il ne faut pas oublier que vous avez des endroits où il n'y a pas même de section, dans certains cantons, c'est le cas dans notre département et vous serez obligés d'envoyer des affiches, si vous voulez les faire coller, alors qu'il serait mieux de les coller soi-même, mais vous êtes certains que dès le lendemain elles seront disparues des panneaux électoraux. Il y aura du sabotage.
D'autre part, lorsque parfois vous voudrez obtenir une salle, c'est le cas également chez moi, vous serez incapables d'en trouver, parce qu'il existe des endroits où vous n'avez même pas une école laïque où vous pouvez avoir une salle à votre disposition.
Aussi, je demande au Conseil national d'adopter les propositions faites par notre camarade Cordonnier, c'est à dire de laisser une certaine latitude aux fédérations pour la campagne des élections aux Conseils généraux. Bien entendu, les secrétaires fédéraux devront adresser un rapport au bureau du Parti, qui étudiera les situations particulières et qui, par là même, sera peut-être en mesure d'aider les fédérations qui ne seraient pas capables de subvenir à leurs besoins.
(Applaudissement)

Le président - La parole est à notre camarade Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, je ne pensais pas intervenir maintenant dans ce débat, je pensais que nos orateurs auraient été plus éloquents.

Je voudrais reprendre quelques-uns des arguments seulement évoqués ce matin et dire que, sur le fond, je pense que c'est la position que défendait il y a un instant Auguste Laurent qui doit être celle que le Conseil national devrait retenir.

Je vais dire pourquoi. Non pas seulement parce que c'est une règle dans le Parti - lorsqu'il est question de tactique il n'est pas de règle immuable - mais justement parce que notre préoccupation doit être ce que rappelait Lussy.

Lussy disait, et il nous le présentait presque sous forme de dilemme : est-ce que nous allons placer au premier plan la question de propagande ou la question de défense républicaine ?

Je crois que c'est un faux dilemme. Je crois qu'en réalité, non seulement c'est conciliable, mais même je dis que l'un ne va pas sans l'autre.

Dans quelle mesure les institutions républicaines peuvent-elles se trouver menacées au lendemain des élections cantonales ? C'est ainsi que doit se poser la question.

Elles peuvent se trouver menacées au lendemain des élections cantonales, soit parce qu'un certain nombre d'élus Communistes ou RPF, en progression, et en progression obligatoire en ce qui concerne le RPF puisqu'il n'y a pas de sortants, sur leur nombre précédent dans le pays, pourra faire dire que dans les assemblées départementales même, les institutions pourront être menacées ? Je ne crois pas que c'est ainsi que cela se présentera.

Je crois qu'en réalité l'attaque contre les institutions républicaines viendra beaucoup plus de l'exploitation postérieure des résultats que des résultats eux-mêmes.

Je veux dire que le plus grand danger que puissent courir les institutions, ce n'est pas la présence de tant de Communistes ou de tant de RPF dans les Conseils départementaux, dans les assemblées départementales, dans nos Conseils généraux, qu'il viendra, ce n'est pas tellement cela, que le fait que, dans les huit, quinze jours qui suivront les propagandistes du RPF prendront dans toute la France le thème suivant : la volonté du pays est manifeste, tel pourcentage de la population s'est compté en faveur du RPF et, comme le disait Augustin Laurent tout à l'heure, ils feront pour cela de l'agitation. C'est dans cette mesure là surtout que 1'on pourra voir les institutions menacées, parce qu'alors la campagne de la dissolution de l'Assemblée nationale reprendra avec d'autant plus de vigueur qu'elle sera étayée, aux yeux de la population, par le succès obtenu, succès éventuel, après les élections. C'est cela que nous devons essayer d'éviter.

Dans quelle mesure la présence de candidats Socialistes peut-elle porter une gêne quelconque à cela, dans quelle mesure la présence de candidats Socialistes au premier tour peut-elle porter une gêne ? Je ne le vois pas. Je ne vois pas là le dilemme que nous présentait Lussy lorsqu'il disait qu'en certains cas cela puisse compromettre le succès de certains défenseurs de la République.

Fondation Jean-Jaurès

Charles Lussy - Tu me permets de le dire tout de suite ?
Il y a deux cas : dans le cas d'abord où, dans certains cantons, les contingents de la bataille locale seront tels que le candidat du Parti apparaissant comme n'ayant aucune chance de succès, les voix Socialistes dégringoleront et que la propagande y perdra au lieu d'y gagner, dans le second cas où l'absence d'un candidat Socialiste permettrait au candidat pour lequel nous voterons au second tour, d'arriver en bonne place, en première ou en seconde place et où la présence d'un candidat Socialiste le faisant arriver en troisième place, créerait dans nos sections, dans nos fédérations, une situation difficile, et devant le corps électoral, peut-être, des résultats très différents de ceux auquel nous pensons.

Guy Mollet - Voilà une précision. Mais, les cas envisagés doivent être des cas exceptionnels.
Voyez-vous, il y a deux façons de voir le problème :
Il y a un risque terrible, de certaines fédérations apriori beaucoup plus préoccupées de la composition éventuelle de l'assemblée départementale après. J'essaie d'être très précis. Dans certaines fédérations, on peut avoir tellement la préoccupation de savoir ce que sera l'assemblée départementale après, que cette préoccupation, de caractère administratif, local même, ayant une assurance politique départementale - je n'en doute pas - l'emporte sur la préoccupation essentielle qui est la préoccupation nationale.
Dans la mesure où Lussy a raison, il est incontestable qu'il y ait des cas d'espèce où il a raison, il pourra être à la règle des dérogations, mais ces dérogations devront toujours avoir le caractère de dérogations d'exception, c'est à dire que la règle devrait rester la même pour le Parti ; des élections au Conseil général sont des élections nationales au premier chef avant d'être des élections départementales.
Il faut donc, sur le plan national, compter au maximum les voix Socialistes et ce n'est que dans la mesure où la présence d'un Socialiste pourrait mettre en danger dans le cas précis ainsi défini, un succès éventuel, ce n'est que dans cette mesure que les organismes supérieurs du Parti devraient être autorisés à accorder la dérogation demandée.

Lucien Coffin - Il y a une autre considération. On parle maintenant du cas où la présence d'un candidat Socialiste mettrait en danger le candidat républicain, mais après il y a le cas de la présence d'un candidat républicain qui met en danger un candidat Socialiste, qui pourrait être par exemple le sortant. Et, je crains bien...

Charles Lussy - J'y ai fait allusion.

Lucien Coffin - …Et je crains bien qu'en prenant des positions comme celles-ci, dans un certain nombre de fédérations qui ne disposent ni des moyens en argent, ni des moyens en hommes de la fédération du Nord, nous risquions, dans de très

Fondation Jean-Jaurès

nombreux cas, de mettre nos camarades sortants dans des positions absolument impossibles et de les faire battre.

Guy Mollet - Coffin vient de très bien poser le problème et il vient de mettre en évidence le danger que je signalais il y a un instant. Autant j'étais en désaccord avec Lussy, autant je suis d'accord avec Coffin et je demande au Conseil national de bien réfléchir.
Si l'on prend le problème comme on vient de l'exposer, effectivement dans presque toutes les fédérations, vous allez assister alors à je ne sais quels marchandages entre les différents candidats. Les uns diront : je ne mets pas de candidat dans tel canton, à condition que vous n'en mettiez pas dans tel autre.
Je dis qu'il y a un terrible danger, camarades, dans la mesure où nous avons comme préoccupation essentielle, celle que tout à l'heure rappelait Lussy, d'éviter pour les lendemains une attaque possible contre la République.
C'est pourquoi je dis, et je sais que l'argument de Coffin est un peu vrai, que ce sera plus facile pour la fédération du Nord et en général pour les grandes fédérations je le reconnais, je dis, qu'il y a des fédérations qui, à cause de leur position régionale ou de la faiblesse de leurs effectifs, auront du mal à faire face aux difficultés.
C'est pourquoi je dis qu'il y aura évidemment des dérogations et des exceptions, mais je vous demande que la règle soit que l'on ait des candidats partout. C'est là l'essentiel, faute de quoi, dès le lendemain des élections, vous verrez additionner non pas le nombre des élus, mais additionner les suffrages obtenus et la campagne s'engager dans le pays sur les succès qu'ont compté les uns et les autres.
D'ailleurs, je voudrais revenir sur un argument de Commin.
Il y a deux fautes, camarades, qu'il faut absolument éviter. Ces deux fautes sont : la première l'absence, et la deuxième ce que, d'un mot barbare, on appelle la dépolitisation des élections.
L'absence dans les élections est une faute grave, en toutes circonstances, n'importe quand, pour la raison que j'ai donnée et parce que, dans les élections qui suivent, si dans un canton vous n'avez pas eu de candidat aux élections générales qui suivent quelques mois ou quelques années après, vous supporterez automatiquement la répercussion de l'absence précédente.
L'absence est toujours une faute. Elle l'est plus aujourd'hui que jamais, à une heure où les positions du Parti ont été, pendant des mois, difficiles à faire comprendre à nos propres camarades, à une heure où j'affirme que là où on les défend avec courage, non pas seulement devant les camarades mais même devant les pouvoirs publics, elles sont comprises.
A cette heure-là, l'absentions devient une dérobade et l'on donne trop souvent l'impression à nos adversaires, voire même à nos partenaires, que l'on n'a pas le courage de défendre la politique comme on l'a défendue devant les pouvoirs publics.
(Applaudissements)

Collection Jean Maitron

Quant à la dépolitisation, le plan que vous faites de vouloir ramener à je ne sais quel souci administratif, sur le plan communal probablement, ou sur le plan départemental, comme dans certaines candidatures au Conseil général, de vouloir ramener à cela les élections, alors c'est dramatique. Parce que, si nos camarades de Grenoble et de Firminy pouvaient avoir je ne sais quelles raisons locales - et moi je dis qu'ils n'en avaient pas - à prétendre que les élections dans leur secteur n'avaient pas un caractère politique, il leur suffit de lire la presse du lendemain des élections pour voir le sens politique que l'on a donné aux résultats.

Alors, il faut que là nous ne cherchions pas à faire prévaloir telle préoccupation sur telle autre. Il ne faut pas que nous cherchions à enfermer le Parti et les fédérations dans des décisions absolument intransigeantes. Ce qu'il faut que nous définissions, c'est ce que va être la ligne de conduite du Parti.

Et bien, la ligne de conduite du Parti, ce doit être d'empêcher, au lendemain des élections, l'utilisation par d'autres, de succès éventuels, donc d'empêcher ces succès et d'empêcher au maximum qu'ils aient des suffrages importants. On ne peut le faire que si on se donne comme règle que les candidats Socialistes sont d'accord sur le programme Socialiste sans coalition au premier tour.

Cependant, sur le programme Socialiste, on pourra seulement autoriser des dérogations là où vraiment serait mis en cause le succès même de l'opération, c'est à dire l'échec de la réaction.

Cela devrait être la conclusion de nos débats d'aujourd'hui. Elle donnerait la satisfaction demandée par certains, car il semble qu'il y ait des points précis où des fautes de tactique ne doivent pas être commises.

Mais, dans le même temps, elle permettrait à notre Parti d'aller se battre partout, et, c'est dans la mesure où nous nous battrons. Partout, sur notre programme et non pas sur je ne sais quel programme de concentration ou de coalition, que l'on a des chances de gagner ces élections. Avant de conclure, je voudrais essayer de voir quelles peuvent être les chances de succès.

Quel va être le résultat des élections cantonales ?

A mes yeux nous allons perdre des sièges. Je crois que le nier serait vouloir vraiment se boucher les yeux. Nous courons le risque de perdre des sièges parce que, d'une part les élections de 1945 ont été les meilleures que nous n'ayons jamais eues et que, dans la mesure où nous comparerons nos chiffres de demain aux chiffres de 1946 ; il y aura certainement une déception.

L'objectif ne doit pas être pour nous de maintenir ou de retrouver les chiffres de 1945 mais de les améliorer, parce que cela est possible, par rapport à 1947. Et là, je m'explique aussi un certain nombre d'expériences locales qui prouvent que quand on se bat, on gagne par rapport aux dernières élections, je ne dis pas aux dernières cantonales, mais aux dernières élections.

Une deuxième raison pour laquelle nous sommes susceptibles de perdre des sièges c'est qu'il est vraisemblable que la tactique communiste soit totalement différente de ce qu'elle fut la dernière fois.

Il est vraisemblable que nous assistions cette fois au retour à la vieille tactique dite classe contre classe, pendant un certain temps, c'est à dire en fait au

maintien des candidats communistes partout contre les candidats Socialistes. Et comme, en France, un certain nombre de sièges furent acquis, au deuxième tour, lors des dernières élections par le désistement des Communistes en faveur des Socialistes, il est donc plausible d'admettre que nous pouvons avoir un certain nombre de sièges de moins.
En disant cela, j'abonde dans le sens de l'une des deux propositions. Il est possible, dis-je, il est même vraisemblable que les Communistes vont affirmer partout leur volonté de maintenir leurs candidats.
Eh bien, camarades, c'est la raison pour laquelle je demande qu'en ce qui concerne le deuxième tour, il ne soit rien dit aujourd'hui par ce Conseil national car les décisions que pourrait prendre le Parti Communiste, les responsabilités tragiques que le Parti Communiste doit prendre devant la France, dans la République française, devant les institutions républicaines en France, s'il prend semblables décisions, il faut lui en laisser la responsabilité entière et il ne faut pas qu'il puisse faire état de décisions qui, aujourd'hui, auraient été prises et qu'il puisse dire : "Nous prenons acte de décisions du Conseil national du Parti Socialiste."
C'est la raison pour laquelle je demande, aujourd'hui, parce que cela ne serait pas politique, parce que cela ne serait pas sage, de ne pas accepter de porter, nous, une responsabilité qui est celle des autres et dont ils doivent prendre, devant l'opinion publique, la responsabilité totale. C'est la raison pour laquelle, je pense, qu'on ne doit pas parler, aujourd'hui, du deuxième tour.
Aujourd'hui, on ne doit parler que du programme du premier tour et exiger que partout nos candidats ne se battent pas sur le programme de la coalition gouvernementale, mais qu'ils se battent sur le programme du Parti Socialiste et sur les attitudes du Parti Socialiste.
(Applaudissements)
Jusqu'à maintenant, jusqu'à ces mois derniers, quand nous disions cela aux camarades, nous ne le faisions qu'avec toute notre foi et toute notre conviction ; aujourd'hui c'est fort des exemples récents que je me permets de dire que si l'on veut aller à cette bataille ce n'est pas à un échec que vous irez et maintenant, alors que vous vous êtes mis depuis des mois le dos au mur, sur une position défensive, c'est maintenant à une nouvelle phase offensive que vous allez aller, c'est à dire, à des succès plus grands que certains des nôtres ne pouvaient l'espérer, il y a quelques mois.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, la séance est levée.

Prochaine séance, à 15h précises.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conférence nationale d'information des 29 et 30 mars 1949

Fondation Jean Jaurès

Séance du 29 janvier 1949 (après-midi)

La séance est ouverte à 15h20, sous la présidence de M. Jacquet.

Le président (Gérard Jacquet)

Camarades, la séance est ouverte. La parole est à Guy Mollet pour une communication.

Guy Mollet - Camarades, le Conseil national a unanimement approuvé les propositions de l'ordre du jour ce matin. Nous allons donc d'ici une demie heure reprendre les dégâts sur la tactique et le programme des élections cantonales, mais pour permettre à Deixonne d'être chez lui demain, je vous ai dit ce matin pourquoi, exceptionnellement il ouvrira le débat de politique générale en venant vous dire le point de vue, son point de vue, le point de vue de la Commission de l'enseignement et du groupe Socialiste, sur la laïcité.

Le président - Pas d'opposition sur la proposition de Guy Mollet ? La proposition est acceptée, la parole est à Deixonne.

Maurice Deixonne

Camarades ; c'est un fait que les problèmes laïcs connaissent actuellement un regain d'actualité. Cela tient à deux raisons au moins : la première, que nous approchons de la seconde session des états-généraux de la France laïque, qui doivent se tenir à Pâques, la seconde, que nous avons franchi le cap du 1er janvier, et je me permets de vous rappeler que les premiers états-généraux nous avaient demandé d'abroger, avant cette date, l'ordonnance Billoux du 3 mars 1945, qui est le seul texte sur lequel pouvait s'appuyer le décret Poinso-Chapuis. Je pose donc la question suivante : pourquoi notre camarade Siegel rapporteur de notre proposition d'abrogation, n'a-t-il pas encore déposé son rapport ?
Je passe sur un certain nombre de raisons dont certaines, d'ailleurs, sont assez importantes, par exemple l'encombrement monstrueux des travaux parlementaires. En voici une que vous ne connaissiez peut-être pas : c'est que la Commission de la famille, qui doit examiner ces propositions pour le fond, en a reçues quatre, et a partagé le rapport entre Siegel d'une part et Bouxom, MRP, d'autre part. Elle a décidé que ces deux rapports seraient examinés contradictoirement, le même jour. Or, tandis que Siegel faisait connaître au président qu'il se tenait à son entière disposition, M. Bouxom, jusqu'à présent, ne se déclare pas prêt à déposer son propre rapport.
C'est donc la volonté du MRP qui empêche le dégât de se tenir et je vous répète que nous, nous sommes prêts, que Siegel est prêt à discuter de son rapport le jour et l'heure qui conviendront à la Commission.
Mais surtout, par dessus tout, et c'est cela l'objet essentiel de cette intervention, il faut que vous connaissiez le retournement invraisemblable et pourtant réel, de

la position des organisations laïques, ligue de l'enseignement et cartel d'action laïque.
Déjà, à la fin de l'année 1948, la ligue et M. Albert Bayet avaient invité Siegel à dîner, pour lui tenir ce langage : "Nous ne tenons pas du tout à revoir s'ouvrir la discussion sur le décret Poinso-Chapuis, occupez-vous des constructions scolaires, un point c'est tout."
Peu de temps après, Guy Mollet et le Parti Socialiste recevaient la visite du même Albert Bayet au siège du Parti, et Albert Bayet tenait le même langage.
Fin décembre, une délégation composée de Siegel, Briel et moi-même était reçue à la ligue, 3 rue Récamier. Nous entendions de nouveau le même mot d'ordre. Briel, qui a présenté le Parti à toutes les réunions du Cartel, pourrait vous dire l'évolution continue qui a suivi, qu'ont suivie la ligue et le cartel, et qui a abouti à cette réunion du 20 janvier, réunion particulièrement solennelle, puisque la ligue a reçu le matin même le président de la République, et l'après-midi les représentants des organisations membres du cartel d'action laïque, et voici, en gros le langage qui nous a été tenu.
"Laissez-nous la paix, avec le décret Poinso-Chapuis, il n'y a plus pour nous qu'un seul problème : celui des constructions scolaires." Cela vous paraît peut-être un peu gros, mais j'ai pris soin de prendre en note quelques unes des déclarations presque mot pour mot de M. Albert Bayet :
"Il faut coûte que coûte que, dans le plus bref délai, des écoles soient construites, des maîtres recrutés. Même la question du décret Poinso-Chapuis nous a paru secondaire vis-à-vis de la manœuvre essentielle qui consiste de la part de nos adversaires à laisser se développer un état de fait tel que, d'ici peu de temps, un million d'enfants seront à la rue, à moins d'en donner 5 à 600 000 aux écoles privées. La vraie bataille se joue là." - Je cite toujours M. Albert Bayet - "Nous sommes disposés à toutes les habiletés, tactiques, pour arriver à ce résultat, car nous savons que l'idéal ne triomphe jamais dans sa pureté totale."
Et alors, ce sont bien ses termes encore : "C'est en vain qu'un texte légal confirmerait la vieille jurisprudence du Conseil d'état, si un million d'enfants se présentent en vain aux écoles maternelles, et demain dans les écoles du premier degré."
Et encore une phrase, toujours du même auteur : "Pendant qu'on nous amuse avec des débats de second ordre, on élude ce débat capital."
Mes chers camarades, on ne peut pas mieux renverser la vapeur. C'est évidemment un tout, autre langage que celui que nous avions entendu et qui nous avait un peu émus ; reste alors le problème de savoir comment on peut expliquer un tel renversement.
Première réponse, les résultats eux-mêmes que nous avons obtenus ont finalement convaincu les plus sceptiques. C'est un fait. Ils ont été longs à comprendre, mais ils ont enfin compris. Je vous rappelle que lorsque le décret du 22 mai a paru, une puissante offensive est partie de toutes les fractions de notre organisation, nos ministres Jules Moch, Depreux, ont exigé que le fameux décret soit renvoyé au Conseil d'Etat, le Comité directeur a suivi lui-même l'affaire, le groupe parlementaire a été le premier à déposer un texte demandant

l'abrogation du décret, nous l'avons fait dès le 28 mai, ne l'oubliez pas ; enfin, du Parti tout entier, est montée une protestation profonde, qui a singulièrement épaulé notre action.
Résultat : le ministère, ou plutôt M. Echuman, n'a même pas osé affronter la bataille. Il a capitulé, il a pris ce décret du 10 juin qui, je le rappelle, modifie complète et abroge - ce sont les termes mêmes - le décret du 22 Mai. Et vous savez, mes chers camarades, si vous vous êtes penchés sur les textes, que même le *statu quo* est amélioré par rapport à l'ordonnance de 45, à l'ordonnance Billoux, désormais les lois laïques s'appliquent aux organisations familiales elles-mêmes.
D'autre part, et je pense qu'il faut également ce détail, auquel il faut faire semble-t-il une propagande prudente, c'est que jamais encore l'arrêté interministériel d'application n'a vu le jour et cela se comprend très bien, puis qu'il doit être revêtu aux termes de l'arrêté du Conseil d'état, de quatre signatures : celle de L. Schneiter, ministre MRP, qui sans doute ne se déroberait pas, mais celle du président Queuille, celle du ministre Delbos, tous deux radicaux, et enfin, ce qui nous est une garantie pour nous supérieure, celle de Jules Moch, ministre de l'Intérieur.
Résultat, les quelques crédits qui ont pu être votés au titre des décrets des 22 mai et 10 juin, sont tous présentement bloqués. Ce qui n'est probablement pas le résultat qu'avaient envisagé ses inspirateurs.
Je puis donc bien conclure que les résultats obtenus sont en effet tels que les plus sceptiques ont dû se rendre à l'évidence.
Deuxièmement, deuxième raison de la conversion de M. Bayet, je la vois pour ma part dans la pression des organisations socialistes elles-mêmes. Camarades, si nous avons riposté, rapidement à l'offensive cléricale, nous sommes toujours plus lents à nous mettre en branle pour répondre aux offensives communistes. Il faut convenir que ça nous prend toujours un peu au dépourvu. C'est tellement injuste, tellement imprévu... Néanmoins, cette offensive s'est fait jour, car nous avons tout de même quelques positions solides dans les organisations laïques.
Dès les états généraux de juillet dernier, nous sommes quelques-uns à avoir mené la bagarre au point que nous avons fait condamner par ces états généraux les propositions Communistes d'approbation de l'ordonnance Billoux, qui étaient encore pire que l'ordonnance Billoux elle-même. Et puis, je veux bien croire que dans les départements, cela a fait du bruit de voir que les laïcs s'entre déchiraient, que les Communistes prenaient pour terrain de manœuvre un domaine qui devrait être celui de l'unité, presque nationale, en faveur des écoles publiques.
Je pense que M. Albret Bayet, qui a longuement insisté sur les déchirements regrettables des assises de juillet dernier, a fini par être impressionné par notre protestation unanime et notre volonté très vive de résister à la calomnie.
Enfin, une troisième raison, un peu tard hélas les laïques ont fini par comprendre qu'ils n'étaient pas tout à fait les maîtres dans l'assemblée nationale d'aujourd'hui, et j'en veux pour preuve les déclarations que je cite encore textuellement, très instructives, de M. Bayet :

"Je vais vous parler à titre presque personnel. Même si tous les Partis de Gauche étaient unis, ils n'auraient pas la majorité absolue. Nous l'avons bien vu dans l'affaire des écoles des houillères où Socialistes et Communistes se trouvèrent d'accord, mais où nous avons dû cependant gratter - par des moyens dont je ne garde pas une particulière fierté - les fonds de tiroir de la République. Tout cela, pour obtenir 297 voix, c'est-à-dire la minorité absolue."
Et Bayet fit ici allusion à des faits que vous connaissez bien, puisqu'il a fallu, pour obtenir ces 297 voix, attraper par le burnous les musulmans d'Algérie qui ont alors sauvé la laïcité, sans compter le geste de Depreux, quittant au beau milieu des débats le banc ministériel pour venir voter avec ses camarades de groupe.
(Applaudissements)
Et Bayet continue : "Socialistes et Communistes, vous avez perdu dans ce pays la majorité absolue que les laïques ont détenue pendant quarante ans. Or, le seul problème en régime démocratique, c'est de la reconquérir. Ne vous affaiblissez donc pas par des querelles fratricides. Votre erreur, c'est de garder une tactique du temps de la victoire."
Et ceci est malheureusement tellement vrai que lors du débat sur la presse enfantine, pas plus tard qu'hier, une mauvaise manœuvre Communiste a abouti à une défaite laïque. Madame François a cru bon de demander que dans la Commission de contrôle de la presse enfantine, les délégués des parents qui envoient leurs enfants à l'école privée ne soient pas représentés. Cela a été mis aux voix à deux reprises ; les Radicaux se sont abstenus, ce qui est regrettable, et le résultat c'est que les laïcs ont été bel et bien battus, et ce qui montre, soit dit en passant, que les Communistes sont plus pressés de remporter une défaite qu'ils jugent honorables que de servir réellement les intérêts de la laïcité en la menant au combat sur des victoires certaines.
Mais enfin, vous voyez, mes chers camarades, que ce sont des raisons solides qui ont poussé Bayet et la ligue à renverser la vapeur. Au début, j'avoue que nous avons été un peu surpris, un peu inquiets, on s'est dit : "Est-ce sincère ?", "Ne serait-ce pas un piège ? Est-ce qu'il n'attendent pas le premier janvier pour nous dire : eh bien, voilà, la date limite est passée et vous n'avez pas tenu vos engagements."
C'est même la raison pour laquelle nous ne nous sommes pas trop pressés de divulguer les pressions dont nous étions l'objet, petit à petit, de la part de ces organisations. Mais, maintenant, le renversement est tellement spectaculaire, tellement sensationnel, tellement officiel, qu'il y a au contraire intérêt à ce qu'il soit bien connu pour que vous puissiez vous défendre victorieusement si par hasard vous étiez attaqués sur ce point.
Et alors, camarades, laissez-moi vous dire les mots d'ordre qui ont été adoptés à l'unanimité lors de cette séance du 20 janvier.
D'abord, un petit chapeau sur l'école laïque, qui doit être l'école de toute la nation, et voici les mots d'ordre :
1°) Maintenir l'idée laïque en dehors et au dessus des divergences partisanes ; il faut que les états-généraux de Pâques soient une manifestation d'unanimité.

Collection Jean Zay

2°) Le travail préparatoire aux états généraux sur le plan national et départemental ne se fera qu'avec les quatre organisations de base dont les principales sont, vous le savez, le syndicat national des instituteurs et la ligue de 1'enseignement elle-même.
3°) Toutes les réunions de propagande, toutes les organisations membres du cartel, y compris les partis, seront invités.
4°) Dans ces meetings, les orateurs devront s'abstenir de toute propagande particulière.
5°) Les délégués aux états-généraux de Pâques seront désignés dans un esprit d'unité laïque.
6°) Le Comité exécutif permanent du cartel devra rester composé des quatre organisations actuelles, sans les partis politiques.
Enfin, la notion se termine par le souhait que les partis évitent, en toute occasion, sur les questions laïques, toute attaque fratricide pendant la période préparatoire des états généraux, c'est à dire jusqu'à Pâques.
Eh bien, représentant le Parti en cette occasion, je ne vous cache pas que j'ai voulu être le premier à apporter notre adhésion enthousiaste à un programme de ce genre. Je l'ai fait, d'abord parce que je voyais beaucoup d'amis au bureau ; il y avait, par exemple, notre camarade Lapie, membre du Comité directeur de la Ligue, et puis j'ai pensé qu'il fallait battre - passez-moi l'expression - le fer quand il est chaud. J'ai pensé que c'était un magnifique hommage qui était là rendu à une action qui a été quelquefois méconnue. J'ai estimé que cette journée du 20 janvier était aussi importante que celle du 10 juin.
Le 10 juin, nous avons gagné la bataille sur le plan parlementaire et gouvernemental, le 30 janvier, nous l'avons gagnée devant l'opinion laïque elle-même, et il fallait que ce fût souligné.
D'ailleurs, nous demander à nous de nous occuper des constructions scolaires, mais n'est-ce pas ce que nous avons fait ? Ce que nous avons fait seuls ? Je me permets de le souligner. Je ne parle pas seulement de l'action de nos ministres, nous en reparlerons, mais je parle des propositions de lois ou de résolutions. Au début de 1948, au Conseil de la République, Verdenne demandait la prise en charge par l'état de tous les bâtiments scolaires ; le 19 février 1948, moi-même, à l'Assemblée nationale, je demandais à ce que de vastes emprunts de construction et de reconstruction scolaire soient lancés, c'est à dire exactement ce que nous propose la Ligue. Tout récemment, en décembre, une délégation où il y avait, je crois, Cordonnier, Rachel Lempreur et moi-même, allait trouver Queuille au nom du Parti, au nom du groupe, pour lui poser le même et angoissant problème de la construction scolaire. J'ajoute que Queuille nous a prêté une oreille véritablement favorable, ayant sans doute été remonté déjà par les ministres.
Il nous a dit, par exemple, que les crédits budgétaires insuffisants pourraient servir uniquement à engager les charges des emprunts qui seraient émis localement, soit par les municipalités, soit par les régions, pour compenser dans tout l'ouest, par exemple, l'effort qui ne serait pas fait à la base, ou alors, sur le plan national, pour la recherche scientifique ou les lycées parisiens.

Il est même allé jusqu'à lancer l'idée d'une caisse de péréquation départementale qui agissant en liaison avec le crédit agricole, pourrait couvrir les collectivités emprunteuses contre les risques de remboursement prématuré. Il est évident, en effet qu'un paysan donnera davantage et plus facilement son argent si, mariant sa fille - c'est ce que disait Queuille lui-même - ou construisant une grange, il peut disposer au moment voulu de l'argent qu'il avait provisoirement avancé.
Bref, vous voyez comment, camarades, sur ce point capital, nous avons prévenu la volonté des laïques.
J'en dirai autant du recrutement des maîtres et de tous les problèmes. Hier, a été votée la titularisation de 1 100 instituteurs. Les deux amendements qui ont été votés sont signés Vincent et Rachel Lempereur ; une initiative Socialiste, un combat Socialiste, une victoire Socialiste, et j'en dirai autant de tous les problèmes qui concernent l'enseignement.
Alors, quel peut être votre souci ?
Les attaques qui vont continuer, peut-être, dans la presse communiste ? C'est possible. Et j'en ai de nombreux exemples.
Dès le lendemain, le 21 janvier, ils trahissaient le serment tenu par Garaudi la veille. Par exemple, l'Humanité déplorait sa défaite à la présidence de la Commission de l'Education nationale. Eh bien, camarades, sachez que Bihel a remplacé Garaudi (?) non point avec les voix de la droite, puisque Marc Sangnier s'est maintenu les trois tours de scrutin contre les candidatures Garaudi et Bihel. C'est donc bien une victoire des laïques contre deux cléricaux rivaux, pour dire les choses comme elles sont.
(Applaudissements)
D'autre part, le 26 janvier, je pourrais en citer bien d'autres, l'Humanité, sans rime ni raison, en première page titre «Un laïque "à la Deixonne".» En seconde page, sous prétexte qu'un Conseil municipal de Saint-Malo a voté 196 000 francs pour les fournitures scolaires aux enfants nécessiteux, on attribue cela au fameux décret, ce qui n'a rien à voir avec lui.
Le 28, on parle encore du décret Deixonne-Poinso-Chapuis et ainsi de suite.
Dans la presse locale ? On me fait lire dans le journal des Côtes du Nord, "L'Aube Nouvelle", 29 janvier, aujourd'hui un article de Hamon qui a pour titre : "Qui croira encore que les députés "Socialistes" défendent la laïcité ?" Et bien, voilà ce que vous devez répondre, camarades :
D'abord que ce sont des parjures. Il faut les dénoncer aux organisations laïques et départementales, comme je viens de le faire moi-même sur le plan national, dire à votre président des œuvres laïques : "Ils ont prêté serment le 20 janvier, ils sont déjà en train de le renier. Qu'allez-vous faire pour obliger les organisations du Cartel à tenir l'engagement pris en commun ?" Et s'ils continuent, eh bien je ne vous demande pas de tendre la seconde joue. A ce moment là, ripostez. Rappelez-leur leurs positions anti-laïques et il y en a.
Je citerai simplement cet exemple que Rachel Lempereur, ayant proposé de nationaliser les maisons d'enfants appartenant à l'entraide française, aujourd'hui dissoute, une coalition communiste MRP a fait rejeter l'urgence à la

Commission de l'Education nationale, si bien que nous sommes angoissés à la pensée de ces gosses, qui sont tous des cas sociaux, qui vont être rejetés à la rue à la pensée qu'une expérience pédagogique intéressante, passionnante, va être interrompue et enfin qu'un patrimoine qui pouvait rentrer dans le giron de l'Education nationale risque de lui échapper.
Au reste, pour vous armer, j'en parlais avec Gervaise, (?), je suis en train d'écrire une brochure que nous tâcherons, avec le Comité directeur, de diffuser au maximum je pense. Le titre, je vous le donne déjà : "Un enseignant peut-il être Communiste ?" Et cette brochure est destinée, par conséquent, à toucher les enseignants qui se croient Communistes, ou sympathisants Communistes. Car vous savez quelle est la réponse à une pareille question? Rares sont ceux, mes chers amis, qui pénètrent dans 1'école avec des intentions entièrement pures.
Les uns, c'est pour y accrocher les emblèmes de leur foi, les autres, le portrait du généralissime Staline, nous sommes presque les seuls à entrer dans 1'école sans autre impératif que les devoirs élevés que nous croyons devoir rendre aux enfants qui nous sont confiés, aux jeunes libertés dont nous sommes comptables.
(Applaudissements)
Eh bien, cette vocation pédagogique du Parti Socialiste, camarades, je vous demande de ne jamais y renoncer et d'être toujours présents sur ces barricades, sur ce front de la bataille laïque, qui ne peut être pour nous qu'une victoire du Parti Socialiste !
(Applaudissements)

Le président - Nous allons reprendre le débat...

Edouard Depreux - Il va sans dire que je suis d'accord avec tout ce qu'a dit notre camarade Deixonne, et je voudrais rectifier un léger point d'histoire.
Deixonne a dit, au début de ses explications, que les ministres Socialistes avaient demandé que le décret Poinso-Chapuis soit renvoyé au Conseil d'Etat. En ce qui me concerne, ce n'est pas exact du tout. J'ai appris par la presse, étant ministre de l'Education nationale, que le décret était soumis au Conseil d'Etat, mais jamais ni de près, ni de loin, je n'avais eu de conversation avec le Président du Conseil à ce sujet. Cela valait tout de même la peine d'être connu, pour savoir les conditions dans lesquelles a eu lieu la coalition ministérielle, confiante à cette époque.

Le président - Cette mise au point étant faite, nous allons reprendre le débat sur les élections cantonales.
Je demande aux camarades qui ont l'intention d'intervenir à la tribune de venir se faire inscrire immédiatement. La parole est à Rousset, du Gard.

Rousset

Camarades, ce matin, notre camarade Commin, nous a donné les prévisions du Comité directeur du secrétariat général, quant aux documents de propagande qui nous seraient envoyés. Il a parlé d'une circulaire, des arguments et ripostes.

Collection Jean Jaurès

Vous savez les uns et les autres quel usage important, si je puis dire essentiel, nous avons fait de ces arguments et ripostes. Nous attachons à ces documents le plus gros intérêt.
Toutefois, le premier numéro, dit-on, paraîtra à la mi-février. Eh bien, je demande aux camarades qui doivent rédiger ces documents de le faire le plus tôt possible et de nous les envoyer aussitôt qu'ils le pourront, car la campagne électorale, contrairement à ce que vous dites, ne commencera pas le 6 mars, mais elle est déjà commencée.
Déjà, nous devons passer dans les cantons de la série sortante, car nous avons des conférences à faire, et nous ne pourrons nous multiplier durant les 8 jours qui précéderont les élections. Ensuite, alors - je m'excuse d'encombrer le Conseil national avec ces questions matérielles, je crois tout de même qu'il faut y sacrifier quelques instants - je voudrais qu'on envoie aux secrétaires généraux - et ce que je demande n'est pas exagéré je crois - un certain nombre des opuscules des arguments et ripostes, et toute documentation utile pour nos camarades, qui seront candidats, qui ne sont pas secrétaires de section et qui, pour la plupart, ne recevraient pas ces documents.
Ce sont des choses très utiles, qui nous permettront d'éviter, par la suite, des correspondances et des retards dans l'envoi des documents. Ne faites pas comme pour le Conseil de la République. J'ai reçu un projet d'affiche dans lequel j'aurais pris pas mal de choses, malheureusement, je l'ai reçu quand déjà tout notre matériel de propagande était à l'imprimerie. C'est le même travail, ce sont les mêmes dépenses, faites-le donc assez tôt.
Ce matin, j'ai entendu un orateur qui parlait de la réglementation de la propagande électorale. C'était notre camarade Minjoz. J'ai souri en entendant Minjoz ; je sais, bien entendu, qu'il s'agisse des gaullistes ou des Communistes, qu'ils ont des millions et des millions à engager dans la propagande, et je sais très bien que lorsque le général de Gaulle est venu à Marseille, par exemple, la propagande s'est étendue sur 25 départements, je sais qu'on déplaçait des gens de Clermont à Marseille, je sais qu'on a engagé pour cette seule conférence plus de cent millions, je sais aussi que nous ne pouvons pas le faire, et quand je vois les affiches du Parti Communiste, je trouve là une nouvelle raison d'agir, parce qu'il me semble qu'ils font autour de la politique cet espèce de battage qu'on fait autour de la camelote qu'on vend sur la place publique.
(Applaudissements)
Je trouve là, par conséquent, une nouvelle raison d'agir Je sais que nous ne pourrons pas les empêcher de le faire. Quand j'entends Minjoz dire "on va réglementer", je souris, car si on réglemente, Minjoz, nous Socialistes, nous nous conformerons à la loi, si on dit que les bulletins de vote doivent avoir une certaine dimension, nous aurons des bulletins de vote de la même dimension dans toutes les fédérations, vous pouvez en être certains, dimension prescrite par la loi, mais le Parti Communiste, soyez sans crainte, lui, respectera peut-être en apparence la réglementation, mais ce sera l'Union des femmes françaises, ce seront toutes les organisations satellites du Parti Communiste qui se lanceront dans la propagande, et nous serons une fois de plus roulés.

Fondation Jean Jaurès

On nous accusera peut-être d'être anti-démocratiques, cela m'est égal. Tout ce qu'ils peuvent nous dire, dans les fédérations, nous le savons maintenant, mais seulement, je crois que vous allez mettre un peu de savon dans l'eau, si je puis dire, et c'est inutile.

Je ne voudrais pas entrer dans le fond du débat.

Je crois que nos camarades Augustin Laurent, Cordonnier et Charles Lussy l'ont traité de façon suffisamment abondante.

Cependant, je voudrais dire quand même que j'ai constaté depuis que je m'occupe d'assez près de la politique socialiste, que nous chantions toujours les premiers, que c'est toujours le Parti Socialiste qui prend position, à un mois ou à un mois et demi des élections. Eh bien, voyez-vous, ne donnez pas aux secrétaires fédéraux et aux fédérations un mandat impératif. Je crois que ce serait-une erreur assez considérable ; laissez-nous dans une formule vague comme vous l'avez fait pour les élections municipales. Je crois que vous aviez employé la phrase suivante : nous avions dit, au Conseil national, si je me rappelle bien, nous avions dit : "Nous présenterons des listes homogènes partout où se sera possible." Eh bien, utilisez cette fois-ci une formule analogue et faites nous confiance dans les fédérations, parce que non seulement chaque fédération est un cas d'espèce, mais chaque canton est un cas d'espèce. Il est des cantons où il faudra politiser les élections, il est d'autres cantons, au contraire, où il faudra faire jouer de façon astucieuse le coefficient personnel, où il faudra mettre, si je puis dire, en valeur toute la puissance de notre candidat. Cela, c'est une question d'appréciation et une question que nous saurons, nous, pour nos fédérations, mais il serait absurde de vouloir tirer une règle générale et si on la tirait, cette règle générale, je suis persuadé qu'elle irait à 1'encontre des intérêts du Parti.

Toutefois, je vous demande de prendre une position qui ne serait pas trop rigide et qui nous laisserait suffisamment de latitude.

(Applaudissements)

Et puis, enfin, passe encore pour le premier tour, mais j'ai adopté le principe, moi, de ne jamais rien dire à personne de ce que je ferai au second tour. Je commence à parler du second tour quand je connais les résultats du 1er tour. Cela, c'est un principe essentiel, voyez-vous.

(Applaudissements)

En effet, vous ne savez pas ce que nous serons obligés de faire au second tour. Je suis bien tranquille que le Parti Socialiste, là comme aux élections municipales, pourra remporter là une victoire, cela j'en suis certain, *a priori*, mais surtout ne compromettez pas le second tour par une politique que vous pouvez faire dans certains départements, dans certains cantons, mais qui serait funeste dans certains cantons, et j'en reviens par conséquent à vous dire que je demande au Conseil national une formule vague.

Vous allez me dire : "ça n'est pas courageux", c'est une affaire entendue, mais je ne confonds pas le programme et la tactique et, je dis que pour la doctrine nous sommes irréductibles, sans doute. Notre camarade Deixonne vient de prouver à l'instant que si quelqu'un avait défendu à la laïcité, c'était bien le Parti

Socialiste ; il y a longtemps que nous en sommes persuadés et quand il parlait des Houillères, tout à 1'heure, j'aurais pu lui dire, moi qui suis d'un bassin bouil1er, contrairement à ce que semblait dire Albert Bayet, que les Communistes n'ont jamais fait leur devoir pour la laïcité, car le président du conseil d'administration des Houillères a toujours combattu la laïcité par peur, peut-être, par crainte, peut-être par habileté politique, peut-être, mais c'est un fait qu'il a combattu la laïcité contre les Socialistes qui, seuls, la défendait.
(Applaudissements)
Et alors je rejoins la thèse de Guy Mollet ce matin, lorsqu'il disait qu'au lendemain des élections, il est indiscutable que la grande presse, et en particulier la presse gaulliste et la presse communiste politiseront les élections cantonales. Oui, c'est d'accord. Eh bien, voyez-vous, camarades, moi je vous dis, si nous n'avons pas fait notre tâche avec courage et avec confiance, je suis persuadé qu'ils la dépolitiseront. Il n'en sera pas de même, par contre, si vous savez mettre à la disposition de votre propagande le dernier document qui vous a été fourni par le ministère de l'intérieur à qui nous ne manifesteront jamais assez notre gratitude d'avoir sauvé la République.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Roiron, et ensuite à Guy Mollet.

Claude Roiron

Camarades, ce matin, à propos des élections cantonales, l'on a aussi évoqué les élections partielles qui avaient eu lieu dans le pays et je ne serais pas monté à cette tribune si, dans le bulletin intérieur qui sera adressé à toutes les sections, notre ami Augustin Laurent n'avait dressé un parallèle entre les élections qui ont eu lieu à Firminy et celles qui ont eu lieu à Lourches dans le Nord.
Je voudrais d'abord faire une constatation, c'est que dans le Nord il y a eu deux listes en présence, si je suis bien informé, c'est à dire une liste Socialiste et une liste communiste. J'imagine que sur la liste communiste se sont comptés sur les Communistes et, sur l'autre, se sont comptés les Socialistes et aussi tous les autres votants.
Si, à Firminy, la même chose s'était produite, il est certain que la liste Socialiste serait, elle aussi, arrivée en tête, mais je reconnais qu'à Firminy, on ne s'est pas battu et j'en donne les raisons. Il arrive que le Comité directeur, que les Conseils nationaux prennent des décisions qui ne sont pas toujours appliquées par les fédérations et il arrive aussi aux fédérations de prendre des décisions qui ne sont pas appliquées toujours par les sections. C'est ce qui s'est produit pour la section de Firminy. Nous aurions voulu, nous aussi, faire là une élection-témoin. Mais je dois dire que depuis six mois les MRP et les RPF, ainsi que le Parti Socialiste, menaient la lutte commune contre le Parti Communiste pour aboutir à une dissolution du conseil municipal. Nous n'avions pas prévu les grèves qui sont arrivées et nous sommes ici en Conseil national, d'où paraît-il rien ne transpire, et je peux bien vous faire une confidence, c'est que la section de Firminy, je le regrette, avait décidé de faire une liste commune à l'ombre du RPF, y compris le

Fondation Jean Jaurès

MRP, jusqu'au Parti Socialiste. Il a fallu que le bureau fédéral de ma fédération les menace de prendre une action publique qui dirait qu'elle n'était pas d'accord avec cette politique, contraire aux décisions prises par le Parti, pour que nos camarades renoncent à faire une telle opération.
Lorsque je suis allé aux réunions de section, à Firminy, leur disant qu'il était de l'intérêt du Parti de faire une liste spécifiquement socialiste, dans un milieu particulièrement ouvrier, où la pensée laïque a, dans ces masses ouvrières, une profonde résonnance, j'étais arrivé à les convaincre, mais on m'a objecté qu'il était absolument impossible de la constituer parce qu'il n'y avait pas assez d'éléments. Je sais bien que c'était une supercherie, mais comme je vous le disais tout à l'heure, les fédérations ne peuvent pas toujours se faire obéir de leurs sections et il s'est produit ceci que la liste communiste, obtenant 500 voix de moins qu'aux précédentes élections, a eu deux élus de plus, ce qui démontre que les électeurs socialistes se sont abstenus d'aller aux urnes.
Nous regrettons cela. Nous aurions voulu agir tout autrement à la fédération, mais, comme je vous l'ai dit, nous avons été impuissants à le faire et je m'en excuse devant le Congrès.
Cette section a refusé de faire des réunions publiques, prétendant que l'intérêt du Parti était de ne pas en faire. L'expérience a démontré que ce n'est que dans l'action et en se battant que l'on gagne une bataille. Sur ce point, je suis particulièrement d'accord avec ce qu'a dit ce matin notre camarade Augustin Laurent.
Et, puisque je suis à cette tribune, ayant parlé d'élections municipales, je veux dire aussi quelques mots des élections à venir.
Dire, comme l'a fait Augustin Laurent ainsi que d'autres camarades, Guy Mollet, Commin, que le parti se doit de présenter des candidats partout, bien sûr, ils ont parfaitement raison. C'est là la vieille propagande du Parti Socialiste. I1 faut voir si nos solutions font des progrès dans l'opinion publique et profiter de cette occasion, qui n'est qu'un moment de notre action, pour faire la propagande spécifiquement socialiste. Mais je crois que nous ne devons pas trop prendre de liberté avec les réalités, en cette occurrence, comme en toute autre.
Si, dans de grandes fédérations, comme le Nord et le Pas-de-Calais, on a la possibilité de présenter des candidats partout, c'est très bien, mais en ce qui concerne la fédération, et je m'en excuse, nous sommes dans l'impossibilité de pouvoir présenter des candidats partout. Nous voudrions le faire, mais nous ne le pouvons pas parce que, dans beaucoup de cantons, nous n'avons pas de sections et, où il y a des candidats qui sont renouvelables, il nous est absolument impossible de présenter des candidats dans tous les cas. Dimanche dernier, lorsque nous nous sommes réunis, à la fédération, pour examiner cet état de chose, nous avons pensé que l'on avait fait, à cette politique du double jeu, un sort mérité et que l'on nous demandait de défendre la politique gouvernementale, cette politique qui va présentement du PRL "pétainiste" aux Socialistes. Il s'agit de savoir, aujourd'hui, si l'on veut nous faire faire une autre politique. Nous avons pensé, en l'occurrence, que sur certains principes, nous ne pouvions pas publiquement dévier et, plus particulièrement en ce qui concerne la

laïcité et que nous dirions, avec les Radicaux, que nous nous efforcerons de faire triompher les candidats laïques, soit radicaux, soit Socialistes, étant donné bien entendu que quand il y a des candidats sortant Socialistes, on ne présenterait pas des radicaux et inversement.
Quant aux MRP, il nous était absolument impossible de faire des listes communes ou plus exactement des alliances publiques avec eux, étant donné leur position à l'égard de la laïcité et nous avons pensé qu'il serait sage de demander au Conseil national, respectueux des décisions de ses Congrès antérieurs qui disaient que le Parti se devait de rassembler tous les Républicains dans le pays qui voulaient combattre sur les deux fronts, c'est-à-dire, d'un côté, les Communistes et, de l'autre, les RPF, si cette vérité qui a été énoncée au dernier Congrès national est toujours vraie et, pour la traduire pratiquement dans les faits, nous pensons que notre politique est la bonne, c'est-à-dire s'efforcer de grouper tous les Républicaine sur le plan départemental et, les ayant groupés, savoir quels sont ceux qui sont le plus aptes à pouvoir battre la réaction, quelque soit son étiquette ou quelque soit son masque, en l'occurrence les Communistes et les RPF.
Voilà ce que nous avons décidé.
On nous a dit, ce matin : oui, mais au lendemain des élections, on va faire la totalité des voix RPF et des voix communistes. C'est probablement exact, mais à notre tour, qu'est-ce qui nous empêchera de faire l'addition des voix de la troisième force puisque, en vérité, ce n'est que cela qui compte présentement, la troisième force, au gouvernement, pour sauver, pour défendre la République et, d'un autre côté, ceux qui veulent la combattre.
Pour terminer, je pense que le Conseil national serait sage en disant aux fédérations, tout à l'heure, qu'il laisse une certaine liberté pour le groupement des Républicains décidés à combattre sur les deux fronts, ainsi que cela a été décidé par le dernier Congrès national du Parti.
(Applaudissements)

Le président - Pour apporter une précision, la parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, je crois utile, à ce moment de la discussion, et à cause de l'intervention de notre camarade Roiron, d'apporter une précision sur les élections qui se sont produites et qui viennent d'être comparées.
Il a été fait allusion depuis ce matin à diverses élections : certaines qui se sont produites dans le Pas-de-Calais, certaines dans le Nord, à Lourches, certaines dans l'Isère, à Grenoble, certaines dans la Loire, à Firminy.
La presse, la grande presse, l'ensemble de la presse, a fait un sort beaucoup plus important aux élections de Firminy et aux élections de Grenoble qu'aux autres tant il est vrai que la propagande des Communistes est certainement mieux faite, même dans la presse réactionnaire, que ne l'est la nôtre.

Mais alors, je voudrais, surtout parce que je constate que plusieurs de nos camarades de la fédération du Nord sont absents, j'aperçois Doret (?), rétablir pour eux, en leur nom, la réalité en ce qui concerne les élections de Lourches.
Présenter les élections qui se sont produites à Lourches comme une opposition dans laquelle auraient été simplement et seulement en présence des Communistes groupant leurs voix communistes et des Socialistes faisant le plein contre les Communistes des voix socialistes et des vois de la réaction éventuelle, c'est une erreur.
J'emploie le mot "erreur" volontiers, parce qu'ici le camarade qui a rapporté cela s'est certainement trompé alors que nos adversaires, si j'étais à leur place, ne diraient pas que c'est une erreur et emploieraient un autre mot.
En réalité, s'il est vrai que les camarades, à Firminy, et à Grenoble se soient présentés dans des conditions difficiles, - à l'heure actuelle, partout où il y a des élections, elles sont difficiles, la politique du Parti est difficile, elle est difficile à comprendre, elle est difficile à faire comprendre, donc elles sont partout difficiles, - mais ce que je veux dire c'est qu'elles étaient à Lourches, comme à Bourbon, comme à Fémure (?), beaucoup plus difficiles qu'à Grenoble ou à Firminy, beaucoup plus.
Nos camarades accumulaient là toutes les difficultés, qu'il est possible de trouver.
Les difficultés de caractère national, sur la politique du Parti, elles valaient pour Lourches comme pour Firminy ou Grenoble, exactement de la même façon, mais il y avait en plus un certain nombre de difficultés particulières sur lesquelles je voudrais attirer 1'attention de ceux d'entre vous qui ne connaissent pas les régions minières.
C'était effectivement pendant les grèves. A Lourches, l'un des deux candidats communistes - car il y avait deux candidats aux élections complémentaires - était en prison, il venait d'y être mis pour des actes de sabotage. Ceux d'entre vous qui ont un peu pris contact avec les régions minières savent ce qu'est la sensibilité ouvrière et savent combien peuvent bénéficier dans des circonstances comme celle-là, sur le plan électoral, des emprisonnés.
Cela jouait contre nous.
C'est exactement au lendemain des décisions prises quant aux taxes, augmentation du prix du tabac, augmentation du prix du pain, c'est au lendemain des décisions prises en ce qui concerne les allocations familiale et c'est donc, sur le plan particulier de la région minière, dans la plus mauvaise condition que l'on puisse rêver que se présentait cette élection.
Les Communistes avaient annoncé, dans toute leur presse, vis-à-vis de Lourches comme de Burbure (?) des élection-témoin, exactement au même titre que pour Firminy. La terreur, dans ces régions là - et j'emploie le mot "terreur" à bon escient - avait été totale. A Burbure, plus encore qu'à Lourches et notre camarade Dubois avait été l'objet de brutalités personnelles, sa maison attaquée à la grenade.
C'est-à-dire que dans la population, on était encore son le coup de ces brimades.

Fondation Jean Jaurès

Vous me direz : il n'y avait pas de candidat à l'extrême droite. Il faudrait vous reporter aux élections générales et constater qu'aux élections générales, le total des listes, à Lourches, le total des listes RPF, MRP et Indépendants faisait, dans la circonscription, 250 voix et qu'il leur était impossible d'envisager même de se présenter, qu'ils ont officiellement préconisé l'abstention et qu'ils ont d'ailleurs réussi, dans cette mesure où le nombre des abstentionnistes a augmenté.
Dire alors que des Socialistes se présentaient pour faire le bloc des voix anti-communistes c'est tout d'abord ne pas tenir compte de l'attitude de nos adversaires et, d'autre part, ce qui est beaucoup plus important, c'est ne pas tenir compte de l'attitude de nos camarades parce que ce n'est pas comme à Firminy ou à Grenoble où, lorsque nous avons demandé d'y aller, nous secrétariat, on nous a répondu : "On n'a pas besoin de vous", là-bas, ils n'ont pas attendu, eux, que nous proposions d'y aller, ce sont nos camarades du Nord et du Pas-de-Calais, qui nous ont demandé d'y aller. J'étais présent à Lourches, je sais comment on s'est battu ensemble. Ah, ils n'ont pas essayé d'obtenir les voix de la droite, ah, ils n'ont pas ménagé le RPF. Je n'ai jamais entendu ailleurs mieux que là attaquer la réaction, attaquer le RPF, attaquer tous les conservateurs. Résultat : ils ont perdu des voix, nous en avons gagnées : c'est cela, la comparaison qu'il faut faire, ce n'est pas une coalition anti-communiste avec le RPF comme celle que prétendaient faire d'autres contre la volonté de leurs fédérations qui avaient raison, car c'est toi, Roiron, qui avait raison, ce n'est pas cela qui a été tenté ; ce qui a été tenté, c'est 1'affirmation de la position du Parti, c'est l'affirmation victorieuse de la position du Parti, et c'est cela la conclusion que vous devez tirer de ce débat, c'est dans ce sens-là que vous devez donner un mandat.
Ainsi que je vous l'ai dit ce matin, le Comité directeur est absolument décidé à tenir compte des cas d'espèce que vous lui soumettrez, d'accord, mais ayez d'abord cette préoccupation première d'affirmer partout que ces élections sont placées sur le plan politique, qu'elles sont politiques et que c'est la position du Parti que vous allez partout exposer et partout faire triompher.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au Camarade Depreux.

Edouard Depreux

Mes camarades, après l'intervention de Guy Mollet, mes explications seront brèves car si j'ai demandé la parole, c'est un peu parce que je partage ses préoccupations.
On vient de mêler un peu, au cours de ce débat, des élections municipales passées et des élections au Conseil général à venir avec un mode de scrutin d'ailleurs tout-à-fait différent.
Je pense qu'il est grave, dans tous les cas, lorsqu'on vote à la proportionnelle, lorsqu'on vote avec le scrutin préférentiel et lorsqu'on vote avec le panachage, de ne pas toujours aller à la bataille quelque soient les circonstances locales,

avec une liste pleinement socialiste, c'est-à-dire avec une liste composée soit de membres du Parti, soit de sympathisants qui acceptent le programme socialiste.
Pour la coalition, un seul argument : il se peut qu'avec les restes, il y ait, sur les listes diverses, un siège perdu, tandis qu'en totalisant la liste "A" et la liste "B" et la liste "C" on peut arriver à rattraper ce siège. Mais, à côté de cela, que d'inconvénients !
Je pense que Grenoble vous fait réfléchir plus encore que Firminy, lorsque vous songez que dans cette ville aux solides traditions socialistes, qui avait été amenée, à l'époque héroïque, vers nous par une propagande méthodique, nous n'avons plus qu'un élu et que nous avons livré les voix du conseil municipal à des Radicaux qui, à bon droit, avaient été écrasés au moment de la libération. C'est une faute de tactique telle qu'elle constitue une faute politique grave que nous n'avons pas le droit de renouveler et je voudrais bien qu'au Conseil national on dise nettement que la règle du Parti, aux élections municipales, dans les communes de plus de 9 000 habitants, c'est la liste socialiste, combattant fièrement et si vous voulez battre les Communistes, ou les RPF, vous les battrez beaucoup plus avec des listes radicales, MRP séparées qu'avec une liste commune.
Vous savez très bien que la République a grandi autour de la classe ouvrière, que le hobereau, le plus souvent avait comme point d'appui essentiel l'Eglise et le curé. Je sais très bien qu'aujourd'hui nombreux sont ceux qui pensent que la ligne de démarcation entre la droite et la gauche devrait être constituée d'abord sur le comportement social, sur les questions économiques, sur les questions de politique extérieure, mais vous n'empêcherez pas qu'en fait une grande partie du corps électoral n'admette pas ces coalitions et qu'avec ces coalitions socialistes et MRP vous faites très exactement le jeu des Communistes et RPF parce qu'une grande partie des électeurs votent Communiste parce qu'ils croient que vous avez abandonné le drapeau de la liberté et une grande partie des électeurs modérés votent RPF à partir du moment où ils voient les MRP coalisés avec les Socialistes. Camarades, je vous en supplie, retenons cet enseignement et puis Grenoble doit nous amener aussi à une autre réflexion : ce qui a triomphé, ce n'est pas le Parti Communiste seul, c'est la coalition des Communistes, des prétendus Socialistes unitaires et des prétendus Chrétiens progressistes.
Camarades, traitons très sérieusement et non pas avec des plaisanteries cette question des Chrétiens progressistes et des socialistes Unitaires. Le Parti Communiste, comme la nature du Moyen-Age, a une horreur profonde du vide. Il redoute par-dessus tout l'isolement, il veut toujours se camoufler derrière quelque chose et un Socialiste renégat rend mille fois plus de services au Parti Communiste qu'un militant communiste avoué, reconnu comme tel.
(Applaudissements)
Lorsqu'on veut dire, au procès Kravchenko, que tout est régulier en Russie, on ne s'adresse pas à des chevronnés du Parti Communiste, on s'adresse à un Marty-Capgras ou à un Curie qui décident que tout est en effet régulier, orthodoxe, suivant la loi stalinienne.

Camarades, le Parti Communiste vous a fait souvent comprendre qu'il préférait voir battre dix députés communistes plutôt que de voir élu un député trotskiste. Nous devons penser, nous, qu'il vaudrait mieux des échecs électoraux pour nous qu'un succès aussi petit soit-il du Socialiste unitaire qui ne se développera jamais beaucoup mais qui pourrait toujours créer dans nos consciences et dans les rangs de nos sections des doutes, des désaffections, ce que recherche par-dessus tout le Parti Communiste.
(Applaudissements)
Ceci posé, nous devons aller aux élections au Conseil général avec la volonté bien nette de ne pas renouveler les mêmes erreurs.
Camarades, je me rends très bien compte qu'il y a dans ce parti comme un vent vers l'autonomie fédérale dans laquelle on espère trouver une espèce d'alibi en présence des difficultés actuelles du Parti et je voudrais aller contre ce courant et vous mettre en garde : au-dessus de vos sections à la fédération, au dessus des fédérations il y a le Parti sans lequel vous ne seriez rien même si vous avez travaillé utilement dans vos fédérations.
(Applaudissements)
Camarades, il est inadmissible qu'on vienne dire au Secrétaire général du Parti qu'on n'a pas besoin de lui dans une élection parce qu'elle n'aurait pas un caractère politique. Vous devriez toujours revendiquer la présence des organismes supérieurs du Parti à vos cotés pour la bataille tout en expliquant quelle est la situation exacte sur le plan local que vous connaissez beaucoup mieux que les organismes directeurs du Parti. Croyez-vous que le Secrétaire général du Parti, le Secrétaire à la propagande ou que les membres du Comité directeur iraient comme à plaisir récolter les maladresses chez vous ? Allons donc ! Vous n'avez pas le droit de penser cela et je vous dis que pour les élections cantonales, le mot d'ordre général devrait être que les candidats socialistes partout sauf là où les circonstances tactiques, des dérogations qui seront proposées par les fédérations mais qui ne sont admises que par une petite commission qui pourrait être crée par le Comité directeur autour du Secrétaire général du Parti, soient représentés. Lorsque pour battre le Communiste vous aurez comme candidat - ce que vous appelez une commission gouvernementale éphémère - un candidat radical, vous risquerez qu'un certain nombre d'ouvriers qui volontiers voteront socialiste préféreront voter communiste que radical.
Quant aux coalitions Socialistes-MRP, elles doivent reposer sur une très grande prudence et elles seront d'autant plus efficaces qu'elles seront discrètes. Je préfèrerais beaucoup des contacts entre secrétaires de la fédération socialiste et secrétaires de la fédération MRP pour qu'on évite peut-être ce qu'il peut y avoir de déplaisant dans les cas personnels et qu'ensuite chacun aille à la bataille, les Socialistes groupant les voix ouvrières les voix républicaines, les voix laïques ; les MRP jouant le rôle normal qui consiste à empêcher les masses catholiques d'aller au RPF ou PRM, rôle qu'ils joueront avec d'autant d'efficacité que pour les électeurs cela n'apparaîtra pas un rôle trop compromettant avec des laïques comme nous, des Socialistes comme nous.

M. Gabriel Robinet connaît moins les Communistes que nous lorsqu'il dit dans un éditorial du Figaro que les Communistes obtiennent des succès parce que les adversaires ne sont pas assez unis. Je lui répondrai que ce qui fait la force des communistes c'est que leurs adversaires sont apparemment beaucoup trop désunis et qu'il n'y a rien de commun entre la manière dont nous combattons le Bolchevisme et la manière dont le Bolchevisme peut être combattu par les différents candidats conservateurs.
Nous devrions avoir une politique d'autant plus ouvrière que nous voulons résister de toutes nos forces à l'emprise bolchevique sur les consciences et nous ne serons efficaces que dans la mesure où nous serons autonomes. On peut penser ce qu'on veut des coalitions gouvernementales, et je ne peux peut-être pas dire ce que pense la majorité du Parti actuellement, mais je suis sûr que le Parti tout entier pense que les coalitions sont éphémères, que dans deux ou trois ans les gens que nous ferions élire aujourd'hui sous prétexte qu'ils ont des représentants au gouvernement alors qu'il y a un gouvernement à participation socialiste, seront peut-être nos pires adversaires lorsque ces problèmes de classes se poseront nettement, nous aurons le devoir de montrer toutes les compromissions du Parti Radical et la trahison permanente du Radicalisme au grand espoir du Radicalisme tant en politique intérieure qu'en politique extérieure.
Elire un radical non RPF contre RPF, oui, mais dès le premier tour venir dire que le candidat radical est notre candidat, non ! Dans l'intérêt même de la coalition contre le Rassemblement du Peuple Français et contre le Parti Communiste qui constituent deux menaces, tantôt l'une, tantôt l'autre, nous avons deux écueils à côtoyer. Je vous assure que notre devoir est de faire notre propagande à nous avec notre programme à nous, avec les hommes à nous. Et il est bien entendu que dans tel ou tel canton il faut mettre les accents sur les réalisations départementales, sur les qualités propres de nos candidats, nous le ferons. Nous n'avons pas du tout à nous condamner à je ne sais quelle maladresse systématique, mais l'adresse, l'habileté suprême, c'est d'être fièrement et pleinement Socialiste, et de cette façon on peut triompher du Bolchevisme et du RPF.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à M. Ginestet, du Tarn.

Ginestet

Camarades, lorsque Cordonnier a fait son exposé ce matin il a posé à la base de cette discussion un point qu'il a posé comme un postulat, comme une affirmation, c'est que nous voterions au scrutin majoritaire, mais il y a une proposition de loi communiste en faveur de la proportionnelle.
Je sais bien que pour l'instant elle n'est pas prise en considération. Je voudrais poser la question suivante au Parti, ou plutôt lui faire dire ce qu'il entend faire de cette loi car j'estime pour ma part - je parle au nom de toute la fédération du

Tarn - que la proportionnelle n'a rien à voir dans un débat cantonal, et dans mon sens elle n'aurait rien à voir nulle part.
(Applaudissements)
Mais pour le débat qui nous occupe, la proportionnelle n'a rien à voir et je demande que l'on réponde à ma question et que l'on prenne une position ferme à ce sujet.
Maintenant je voudrais tout de même compléter sur un point. Parmi les deux tendances qui s'opposent sur la position que nous devons prendre au point de vue des élections cantonales, je répondrai à ceux qui disent que ce sont des élections politiques que l'on fera le total des voix le lendemain et que l'on dira : "Les socialistes ont tant de voix de plus ou de moins que les Communistes ou que le RPF", que si vous ne représentez pas de candidats partout vous n'aboutirez pas au résultat que nous recherchons, qui doit manifester notre force. Je répondrai aussi que si dans tel canton, dans tel département, un Socialiste ne se présente pas pour laisser dès le premier tour un Indépendant de gauche, ce qu'on appelle dans nos campagnes un bon républicain par exemple, se présenter seul, peut-être que dans tel autre canton et sûrement même que dans tel autre canton du même département ce sont les Radicaux, ce sont ces Indépendants qui ne présentent personne et dont les voix viennent à nous qui y seront. Et je serais fort étonné qu'au total du département et de toute la France que nous présentions des candidats partout et auquel cas on nous répondrait, ou qu'on n'en présente pas partout, il y aurait une différence dans le total.
Je dis donc qu'il faut laisser aux fédérations une liberté de manœuvre.

Le président - La parole est à M. Descomps, du Gers.

Descomps

Je m'excuse de prendre la parole après un débat déjà aussi prolongé. Il y a cependant une question que l'on n'a pas abordée, c'est celle du financement des élections.
Certains délégués voudraient savoir quelle sera la part que le gouvernement prendra dans le financement des élections, s'il prendra à sa charge l'impression des bulletins et des circulaires, s'il prendra à sa charge l'envoi de ces circulaires.
Je suis parfaitement d'accord avec notre Secrétaire général et avec le camarade Depreux. J'estime que toute fédération qui a vraiment l'esprit socialiste doit vouloir au premier tour défendre son opinion devant le pays, ne pas la défendre c'est démissionner, c'est perdre une occasion de faire la propagande auprès des électeurs, dans notre fédération depuis 1944, toujours dans tous les cas, nous avons présenté à toutes les élections des candidats du Parti. Ils ont été les meilleurs propagandistes auprès des paysans du Gers et il se trouve que cette fédération a toujours grandi. Il se trouve qu'elle s'honore d'avoir au Conseil général 18 sièges sur 29. Il se trouve qu'elle a su gagner sur 466 mairies, 200 maires socialistes, il se trouve enfin qu'elle a au dernier Conseil de la République, en ne faisant pas d'alliance préalable, ainsi qu'il lui était conseillé de faire par certains, gagné les deux sièges aux Socialistes.

Fondation Jean Jaurès

C’est pour cela, camarades, que vraiment nous voudrions savoir pour faire notre devoir si le gouvernement va nous aider dans notre tâche et si nous n’allons pas être accablés par les frais d’élection qui à l’heure actuelle sont fort élevés. Certes, je sais que dans notre fédération nous avons réussi à créer une coopérative d’imprimerie qui nous aidera et nous fera les fournitures au meilleur prix, mais enfin je crois qu’il nous serait presque impossible de réaliser par nos militants et par leur apport par une souscription départementale, d’arriver à financer les élections.
C’est pourquoi je demanderai bien amicalement à notre camarade Guy Mollet de vouloir bien répondre d’une façon précise à la question que je viens de poser.

Le président - La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet - Dans l’état actuel de la législation, les élections cantonales prochaines ne doivent porter que sur la partie sortante, elles doivent se faire dans les mêmes conditions, c’est-à-dire qu’une circulaire, les bulletins et leur expédition doivent être à la charge de la nation. C’est là la réponse qu’attendait Descomps.

Descomps - Merci.

Guy Mollet - Si vous êtes d’accord, se réunira après 18 heures une Commission de résolutions composée de : Augustin Laurent, Lussy, Denis Cordonnier, Margauk, Minjaz, Guillet, Ginestet, Depreux, les représentants du secrétariat qui auraient à rapporter demain sur le problème qui a été jusqu’à maintenant exposé devant nous, le problème des élections cantonales.

Le président - Vous êtes d’accord sur la proposition que vient de vous faire Guy Mollet ?
(Accord unanime.)
La parole est à Augustin Laurent qui va compléter d’un mot cette question d’élections.

Augustin Laurent

Je m'excuse, je n’étais pas présent lorsqu’un camarade de la Loire paraît-il a mis en cause les élections de Lourches pour dire que ces élections avaient revêtu le caractère d’une espèce d’opération anti-communiste.
Je dois, au Conseil national, après Guy Mollet, donner quelques explications très courtes sur le problème.
Lourches est une commune totalement ouvrière, à la lisière de la ville importante et ouvrière également qu’est Denain. Il n’y a que des ouvriers mineurs et des ouvriers métallurgistes dans la commune de Lourches. Le Parti a toujours détenu la municipalité dans cette ville de 8 000 habitants. Nous avons présenté à la suite du décès du maire socialiste et pour compléter la liste, deux candidats, un candidat du Parti et un candidat sympathisant socialiste connu

Fondation Jean Jaurès

pour ses sympathies ouvertes au Parti. La liste a été intitulée : liste de concentration socialiste et républicaine. Dans la mesure où il y a dans cette ville des éléments non ouvriers, c'est-à-dire des petits commerçants, croyez-vous que la propagande qui a été exercée par le Parti Communiste près d'eux a été de présenter des avantages en nature, ce qui a créé le mouvement des commerçants en faveur des candidats communistes ? Cela, ne l'oubliez pas. Des circulaires, des tracts spéciaux mettant en évidence les positions prises par le Parti au sujet du prélèvement, etc., etc., ont été faits, tout ce que vous savez de la propagande communiste en la matière. Elle a été abondamment et outrageusement exploitée par le Parti Communiste par des circulaires adressées nommément aux commerçants.

C'est vous dire que notre bataille a été une bataille essentiellement socialiste, et c'est tellement vrai qu'on n'a pas parlé plus de dix minutes dans les deux ou trois réunions publiques et contradictoires qui ont été organisées par des affaires municipales. Le problème a été posé, le problème politique a été posé d'emblée et le nombre des abstentionnistes comparé à celui des élections municipales a été supérieur de 350. C'est dire que les coups que nous avons portés dans nos réunions alors que les autres, alors que le Parti Communiste n'a jamais dit un mot des autres partis politiques ni du PRL, ni du RPF, ni des autres groupements, nous, nous avons posé le problème des partis de réaction. Que vous dirai-je de plus sur cette situation dans les élections générales ? Les deux partis de droite, le RPF et l'Union des Républicains du Nord, qui chez nous s'apparentent au PRL, ne groupent jamais plus de 200 à 250 voix. Il y a eu cette fois, je le répète, 350 abstentions de plus, ce qui démontre qu'à cause du caractère de notre campagne ces éléments-là n'ont pas du tout voté pour les candidats socialistes et les candidats présentés par la section socialiste.

On menait, je le dis au Conseil national pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, une véritable bataille socialiste, et je souhaite qu'on en ait beaucoup comme celle-là dans le reste de la France.

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Guy Mollet pour la politique générale.

Guy Mollet

Camarades, je ne pensais pas que nous aurions abordé dès ce soir le débat de politique générale et cependant je m'en félicite, ceci va nous permettre d'avoir une séance d'information plus longue pendant cette soirée et la journée de demain.

Je n'ai pas l'intention dans cette première intervention, me réservant d'ailleurs de donner ensuite mon point de vue sur les problèmes posés au cours de la discussion, d'affirmer quelque position que ce soit, mais simplement de faire comme au début de chaque Conseil national, un exposé que je voudrais objectif de la situation.

Je voudrais repartir de notre dernier Conseil national, rappeler ce qu'était la décision prise les 13 et 14 novembre dernier à Pantin. Je ne vous infligerai pas la

lecture entière de notre résolution, je vous rappelle simplement qu'elle avait pour but essentiel d'aboutir à la création d'un cartel offensif de la démocratie sociale et qu'elle décidait que le bilan de l'action engagée serait soumis à l'examen des militants en vue d'être discuté dans nos prochaines assises nationales du Parti qui aurait à apprécier les résultats obtenus dans tous les domaines.

Le 27 février prochain, le Conseil national aura effectivement à apprécier. Je veux, pour aujourd'hui, me borner à dire d'une part ce qu'ont été les événements depuis ces 13 et 14 novembre, d'autre part ce qu'a été l'action des responsables. Ce sera ensuite au Conseil national informé d'apprécier les résultats obtenus.

Cartel offensif de la démocratie sociale.

Dès le lendemain du Conseil national, le 16 novembre, l'Assemblée se réunissait, les représentants des divers groupes, le Président du Conseil, les secrétaires généraux des différentes organisations syndicales étaient saisis par le secrétariat du Parti d'une lettre, d'un rapport qui avait été établi par la Commission que le Conseil national avait désignée, et cette lettre faisait l'objet non seulement des discussions intérieures de ce groupe dont je viens de parler, mais même des discussions communes aux représentants des partis et groupes ; c'est ainsi que nous tenions dans un bureau des chambres, une réunion commune à laquelle assistaient des représentants qualifiés du MRP, des représentants qui se disaient non qualifiés du Parti Radical qui prétendaient agir chacun en leur nom personnel mais sans autorité du parti, puis des représentants à titre d'observateurs des trois organisations syndicales participant au cartel de la baisse.

Ces premières négociations n'aboutissaient pas à une prise de position commune et même vous avez pu voir dans la presse de l'époque que nous étions très vite prévenus par les représentants du cartel de la baisse que, soucieux de maintenir l'indépendance des mouvements syndicaux à l'égard des formations politiques, ils ne pouvaient pas accepter de prendre part plus longtemps à nos négociations, qu'ils pensaient, eux, qu'il valait mieux au contraire affirmer les positions du cartel de la baisse, et sur leur position demandaient à tous les partis politiques quelle serait éventuellement la leur.

Donc, la première formule telle que nous l'avions prévue, le cartel offensif de la démocratie sociale échouait, mais nous formions quelques espoirs sur la possibilité de faire rencontrer nos experts et quelques différents camarades qui se sont préoccupés des problèmes politiques sur le plan parlementaire, avec les experts des différentes organisations syndicales. Cette formule, de la même façon, n'a pas abouti. Les rencontres se sont bien produites, mais sans que rien de précis n'en ait été tiré.

Sur le plan gouvernemental des représentants du groupe et du Comité directeur ont été reçus à plusieurs reprises et le secrétariat l'a été à peu près régulièrement chaque semaine par la présidence du Conseil, auprès de laquelle d'ailleurs nous avons trouvé sinon de la volonté, tout au moins de la bonne volonté.

Dans le même temps sur le plan économique intérieur, un certain nombre d'événements intervenaient. Je suppose que nous aurons à en parler demain et

que les différents camarades bien documentés nous feront participer à leur documentation. C'est ainsi par exemple que nous avons pu assister à une chute importante des prix agricoles à la production alors que dans le même temps on ne parvenait pas à faire se répercuter sur le plan de la consommation, de la gente aux consommateurs ces mêmes baisses.
Cependant, à la fin décembre, dans les derniers jours de décembre et les premiers jours de janvier, une décision gouvernementale intervenait tendant à la stabilisation économique qui nous donna pendant un certain temps quelque espoir. Notre ami Jules Moch doit demain sur ce problème présenter un rapport et dire ce qu'a été l'action des ministres dans le gouvernement et quels sont les résultats obtenus et quels sont les espoirs possibles, s'il en est.
Dans le même temps, un autre problème surtout sur le plan parlementaire se jouait. Le premier plan était le problème financier, la réforme fiscale, le budget, l'emprunt, avec en annexe - si vous le voulez bien, car cela relève davantage de la polémique que de la politique - le rapport de la Cour des comptes.
Sur ce plan, comme je vous l'ai dit ce matin, notre ami Pineau doit demain matin, cet après-midi s'il est là, présenter un rapport, et si nous avons la chance d'avoir demain parmi les camarades présents certains camarades de l'Assemblée à la Commission des finances, soit Guyon, soit Maujar, soit tel autre, j'espère qu'ils voudront bien nous apporter aussi les informations quant à l'attitude du groupe sur ce problème.
Nos amis Ramadier et Max Lejeune diront ce qu'ont été les efforts et diront les succès des représentants socialistes quant à la réduction des crédits militaires. Et j'espère que l'ensemble du problème de la réforme de l'armée sera lui aussi abordé et qu'on pourra reprendre certains de nos camarades - je vois Le Trocquer dans la salle - de différents groupes qui, il y a quelques jours, ont rapporté les positions du Parti Socialiste.
En ce qui concerne la réforme administrative et les problèmes des fonctionnaires, je vous ai dit que Biondy devait nous faire un rapport. J'espère que Schmidt sera là. Je ne voudrais dire sur ce problème qu'un seul mot, le moment pour l'instant n'en est qu'à annoncer les rapports plus qu'à les commenter, et ce qu'est la position du Parti. Mais je dois faire un très bref exposé de la question pour nos camarades qui n'ont pas été tenus au courant et qui ont pu être alertés par les organisations de fonctionnaires dans leur département. Il y a en ce qui concerne les fonctionnaires deux problèmes distincts, l'un est le problème du reclassement, l'autre est le problème de la revalorisation. En ce qui concerne le reclassement des fonctionnaires, il est incontestable que les engagements pris par le Parlement à l'égard des fonctionnaires, acceptés d'ailleurs par les fonctionnaires, étaient les suivants : le reclassement devait être fait dans une période de quatre ans. Mais il s'est produit de la part d'un certain nombre de membres du gouvernement, un certain nombre d'erreurs tactiques graves qui nous mettent, nous, et qui mettent les organisations syndicales dans des positions difficiles.
C'est ainsi que pendant une période, il a pu être affirmé aux fonctionnaires qu'ils disposeraient cette année dans le budget de sommes suffisantes pour opérer le

reclassement total cette année, c'est-à-dire les trois dernières tranches au lieu des trois années suivantes, et ces engagements qui ont été répétés à plusieurs reprises aux fonctionnaires ne correspondaient à rien de réel ; en réalité les propositions dès qu'elles sont apparues dans le budget ont été, une fois chiffrées, réalisaient la même tranche que l'an dernier.

Il y a là déjà un problème moral qui est pénible, mais il en est un autre plus important, c'est le problème social. Il est évident qu'à l'heure où va s'opérer la deuxième tranche du reclassement des fonctionnaires, il sera difficile aux catégories les plus défavorisées des fonctionnaires, ou plus humbles, à ceux qui justement parce qu'ils sont les plus humbles, de les faire bénéficier du reclassement, et il leur sera difficile à eux de concevoir que les avantages même s'ils ne proviennent que du reclassement qui est fait, substantiels qui sont accordés aux fonctionnaires moyens ou supérieurs, ne sont pas accordés justement à ceux qui en ont le plus besoin. C'est la raison pour laquelle notre groupe avec, je le sais, l'aide de nos camarades ministres, s'évertue à l'heure actuelle à faire compléter le projet de reclassement tel qu'il est prévu par des modalités de revalorisation pour ce qui concerne les traitements les plus humbles.

(Applaudissements)

Un problème, sur le plan économique, grave qui vaut d'être étudié avant, qui est parfois trop méconnu de nos camarades ou plus exactement, nos camarades ne connaissent qu'une vérité partielle et à l'occasion duquel ils sont trop souvent sur ce plan comme sur tant d'autres, trop influencés par la propagande communiste, un problème sur lequel il faut que, demain, vous ayez des renseignements précis et que nous avons demandé, c'est celui des loyers et de l'attitude des Socialistes à l'égard de la reconstruction d'une part et des loyers en même temps.

Sur le plan politique, dans le même temps, depuis le 14 novembre, nous avons un rapport de notre ami Lussy dès cet après-midi sur l'ensemble de l'action parlementaire, je voudrais dire quelques mots, vous rappeler ce qu'était notre volonté, celle, d'une part, de nous battre pour empêcher les deux adversaires déclarés des institutions républicaines de l'heure, Communistes et RPF, d'autre part, d'opérer auprès de nos partenaires, avec assez d'autorité, avec assez de conviction pour les convaincre de ce que nos solutions sont les seules qui, à l'heure actuelle, sont en mesure, non pas de créer un régime socialiste ou socialisant, mais de maintenir une institution républicaine nous permettant d'aller plus loin.

Sur ces trois plans, depuis le 14 novembre, en ce qui concerne l'autorité de l'Etat, l'action gouvernementale à l'égard des Communistes, ce que nous disions au dernier Conseil national a été confirmé mais il n'y a pas de regret à avoir, camarades, sur ce plan comme sur quantités d'autres. La vérité est parfois longue et parfois lente à être admise. Deixonne, tout à l'heure, vous démontrait, sur un plan tellement controversé, sur le plan de la laïcité, que nous avions gagné et vraiment prouvé que les vrais défenseurs de la laïcité, c'était nous. Sur d'autres plans, il en est de même. Depuis le 14 novembre, dès le 16, le 17, le

pays connaissait, quant à l'attitude des députés communistes et du Parti Communiste en France, un certain nombre de vérités premières ; il les apprenait par le discours que Jules Moch prononçait à la tribune de l'Assemblée, divisé dans l'ensemble du pays et qui, je le pense, est un élément d'information utile pour l'ensemble du pays.

Dans le même temps, sur ce plan, la CGT à influence communiste se voyait dans l'obligation de renoncer à son projet de lancer une grève des cheminots. Nos camarades cheminots savent aujourd'hui - c'est déjà du passé - ce qu'a été à ce moment-là leur bataille. Or, non seulement la grève des cheminots aurait été battue comme tant d'autres, mais n'a même pas eu lieu. Elle n'a pas pu avoir lieu. Cette grève à caractère strictement politique, il leur a fallu y renoncer. La grève des dockers ne durait que quelques jours. Quant à la grève des mines, celle qui a le plus bouleversé l'économie du pays, le plus bouleversé certains de nos départements, dès le 29 novembre, la CGT communiste était dans l'obligation de se rendre compte qu'elle avait échoué et que l'immense majorité des travailleurs étaient rentrés au travail et elle donnait, pour le 29 novembre, l'ordre de reprise totale. Sur ce plan même de l'agitation politique, le Parti Communiste essuyait une défaite.

Dans le même temps, les Socialistes ne se trompaient pas sur le caractère de la défaite, n'acceptaient pas l'exploitation qui eut pu être faite de cette défaite communiste. A l'heure même où nous dénoncions l'attitude des Communistes dans les grèves, à l'heure même où nous dénoncions l'abandon de la sécurité dans les grèves, à l'heure même où nous dénoncions le sabotage, dans le même temps, nous n'acceptions pas que l'on puisse se servir de cela pour déposer sur le bureau de la Chambre des projets qui eussent pu mettre en cause toute la liberté syndicale. C'est ainsi que, dès que nous eûmes connaissance, dès que nos camarades ministres ont eu connaissance, dès que le groupe parlementaire a eu connaissance, dès que le Comité directeur a eu connaissance des projets que l'on appelle "projets André Marie", quant à la répression du sabotage, une décision commune était prise, dont vous pourrez retrouver le texte dans le dernier bulletin intérieur que la presse a déjà communiqué :

"Le Comité directeur et le groupe parlementaire du Parti, réunis le 25 novembre 1948, ont donné mandat à leurs représentants à la Commission de la justice et de la législation d'apporter leur collaboration à l'élaboration d'une législation réprimant les actes de sabotage délibérés du patrimoine national, mais de n'admettre aucun texte qui porterait la moindre atteinte aux libertés syndicales et à la tradition républicaine."

C'est là encore une de ces victoires négatives que l'on a trop peu soulignée et dans laquelle la position du Parti Socialiste et la tradition ont, une fois de plus, été affirmées et respectées.

Dans le même temps, sur un autre plan, d'autres essuyaient des reculs. Le RPF, dont les prophètes depuis un an nous annoncent le succès de mois en mois, qui devait emporter au Conseil de la République un succès définitif, non seulement ne l'a pas remporté dans les élections, mais même, depuis le 14 novembre, a, au Conseil de la République, essuyé plusieurs échecs successifs. Le premier, lors

des élections du Président ; le deuxième, lors du vote du budget où non seulement il a été battu, mais - là c'est une justice à rendre à nos camarades du groupe au Conseil de la République et je suis heureux de le faire devant le Conseil national, car ils ont été les animateurs essentiels de cette défaite - où non seulement le groupe du RPF a été battu, mais même où il s'est profondément ridiculisé.

En ce qui concerne nos partenaires, le combat a été plus difficile et je dois dire ici, avec gravité, au Conseil national, que non seulement le combat a été plus difficile, mais qu'il est de semaine en semaine, de jour en jour, maintenant d'heure en heure, plus difficile.

Hélas ! il y a des élections cantonales au mois de mars, et il est évident que l'attitude de nos partenaires est en train de se durcir dans la mesure où ils croient pouvoir se servir dans les élections cantonales de l'attitude qu'ils auront prise dans les mois précédents.

Il est évident que, sur le problème de la laïcité, on assiste depuis quelques semaines à une nouvelle offensive du MRP, et que s'il est vrai que Bayet et les communisants communistes, comme le disait Deixonne, sont en train de faire une marche en arrière dont nous avons le droit de nous féliciter en ce qui concerne l'application du décret Poinsot-Chapuis, il faut s'attendre à ce que nous ayons à nous battre avec énergie contre une nouvelle offensive MRP pour obtenir les décrets d'application et certains décrets d'application du dit décret.

Quant aux Radicaux, l'immense masse des Radicaux, il est évident que, loin de soutenir le gouvernement actuel dans les trop timides tentatives qu'il fait pour réglementer les prix, ils aimeraient bien pouvoir, pour la campagne électorale prochaine, se targuer d'un retour à je ne sais quel libéralisme économique, ceci, dans une période d'ailleurs où, au contraire, notre volonté d'organiser l'économie va trouver - c'est peut-être quelque chose de paradoxal - va trouver des alliés inattendus car ceux-là mêmes qui, dans certains milieux de l'économie française - et je pense plus particulièrement au milieu agricole qui, depuis deux ou trois ans, était notre pires adversaire quand nous parlions de la distribution, de la taxation, - vont, avant quelques semaines, revenir nous retrouver pour redemander maintenant une taxation à leur profit. C'est là où nous voyons les Radicaux vouloir reprendre une certaine liberté de pensée, ce qui va rendre difficile notre position.

Sur les problèmes - car je veux passer vite dans ce très rapide tour d'horizon de la situation actuelle - sur les problèmes de l'Union française, c'est la même situation difficile. Nous trouvons, bien sûr, chez nos adversaires, le même durcissement et nous assistons dans les territoires d'Union française, soit à des regroupements vers le RPF ou vers le RGR ou les Communistes, dans le même cas où chez nos partenaires, on n'a pas encore réussi à faire comprendre que nos intérêts et les nôtres sont communs et où, au contraire, nous assistons, de la part du département de la France d'outre-mer à des offensives fréquentes contre l'influence socialiste dans les territoire d'Outremer.

Puis, c'est la guerre d'Indochine qui continue. Sur ce problème, notre ami Rosenfeld vous dira ce qu'a été l'action du ministre, l'action du Comité directeur et où nous en sommes.
Quelques mots rapides sur la politique extérieure. Nous sommes loin d'avoir les mêmes difficultés en politique extérieure qu'en politique intérieure. Au contraire, nous avons assisté pendant la fin de novembre, puis le mois de décembre et ce mois de janvier - en janvier peut-être moins, mais surtout pendant les deux autres mois - à un véritable durcissement sur le plan de la politique extérieure. Ça a été l'affaire de Berlin qui s'est traduite par la coupure à peu près définitive de l'Allemagne, et même de Berlin, avec d'ailleurs quelque chose qui, dans ce qu'a de grave l'affaire de Berlin, présente un caractère qui nous permet un peu d'optimisme : le succès de nos camarades socialistes dans la zone libre de Berlin, tant il est vrai que dans chaque difficulté, il est parfois un élément sain à retenir, un élément d'espoir auquel il faut se raccrocher.
C'est la question de la Chine avec ses développements possibles dans tout l'Extrême-Orient et même dans les territoires d'outre-mer, comme celui de l'Indochine.
C'est, pendant toute la fin de novembre et le mois de décembre, l'échec de l'Organisation des Nations Unies, l'échec de la session de l'ONU à Paris qui, si l'on met à part le vote d'un texte, le vote de la Déclaration internationale des droits de l'homme et le vote d'un texte sur la condamnation du génocide, si l'on met à part ces deux votes, n'a abouti à aucune résolution acceptée par tous. Les conflits se sont multipliés, celui de Palestine avait pris une activité de plus en plus grande.
Ce sont seulement ces dernières semaines qui nous permettent de d'envisager avec quelque optimisme. L'affaire d'Indonésie, je ne veux en parler que pour mémoire, montre à quel point en Extrême-Orient, les choses sont graves.
Cependant, après ce bref rappel des événements essentiels de politique extérieure, je voudrais dire ce qui nous permet quelque espoir. Nous nous étions félicités au dernier Conseil national de ce que les Américains, en votant pour Truman, aient manifesté leur volonté de ne pas laisser leur pays filer vers je ne sais quelle réaction sociale. Nous avions raison de nous féliciter, camarades. Je crois qu'un des événements les plus importants dans la politique internationale, depuis de longues années, c'est la prise de position, sur le plan de l'économie intérieure des Etats-Unis, affirmée par Truman lorsqu'il a lancé cet appel qui, s'il n'a rien à voir avec le Socialisme, est cependant, quant aux satisfactions données aux grandes organisations syndicales des Etats-Unis, un pas en avant, le plus grand qui, jamais, ait été fait aux Etats-Unis.
Le deuxième succès incontestable est le succès que, grâce à l'attitude socialiste, grave à la volonté socialiste s'affirmant et s'imposant à l'Assemblée nationale, s'affirmant et s'imposant au gouvernement national, on a remporté dans l'affaire de la Rhur. Très souvent, vous entendrez nos adversaires et les Communistes en particulier venir parler de notre dépendance nationale, venir dire que nous sommes à la solde de l'Amérique, à la solde des Anglo-Saxons, que nous avons perdu toute liberté de jugement, toute liberté d'action.

L’affaire de la Ruhr est le plus beau démenti qu’on puisse leur offrir. À peine les représentants militaires dans les zones d’occupation, les représentants militaires anglais et américains avaient écrit la motion que vous connaissez en contradiction absolue, non seulement avec les propositions socialistes de toujours sur la Ruhr, mais même avec les propositions du gouvernement français, à peine l’avaient-ils fait que les représentants les plus qualifiés, parmi lesquels je veux retenir celui de notre ami Vincent Auriol qui, dès le 11 novembre, prenait position contre cela. Ces affirmations démontraient qu’au moment où les Anglo-Saxons et les Américains en avaient le plus besoin, que quel que soit l’extérieur que nous acceptons, nous gardons une indépendance totale quant aux problèmes de politique extérieure ; sur l’affaire de la Ruhr par vote unanime, moins les voix communistes, l’Assemblée nationale affirmait la volonté de l'ensemble du pays de ne pas accepter les propositions faites et nous devons nous féliciter de ce que, dans les semaines qui ont suivi, il a fallu connaître le bien-fondé de la position française dont l’essentiel, je le rappelle, c’est la position affirmée par le Parti Socialiste depuis 1945, alors qu’il était le seul en 1945 à avoir le courage de l’affirmer.

Le dernier problème de politique extérieure dont je veux parler parce qu’il est absolument d'actualité, et peut-être un peu parce que j'y ai été très particulièrement mêlé, c’est celui de l’unification européenne. C’est un des problèmes les plus graves sur le plan extérieur qui soit posé aux partis à l’heure qu'il est et sur lequel le Comité directeur, depuis plusieurs semaines, a affirmé une position qui a besoin d’être confirmée par le Conseil national car c’est un problème terriblement lourd de répercussions, grave de responsabilités pour nous tous. Vous savez, en gros, ce qu’il est.

Les Socialistes ont à peine besoin de réaffirmer qu’aucun pays d’Europe n’est en mesure de se sauver s’il est seul. Les Socialistes ont à peine besoin de réaffirmer que l’unification européenne sur le plan politique est une nécessité fondamentale. Eh bien, cette affirmation, qui était jusque-là nôtre et presque spécifiquement et uniquement nôtre, est devenue celle de presque tous les gouvernements libres d’Europe. Ils ont été amenés à s’en rendre compte obligatoirement, ceux qui sont des nôtres, par conviction, mais ceux qui ne sont pas des nôtres parce que les faits le leur ont démontré.

Je n’en voudrais prendre qu’un seul exemple simple, dont voua avez besoin tous pour la propagande du Parti ; c’est que le gouvernement américain avait demandé à tous les pays bénéficiaires de l'aide américaine de fournir, pour le 15 décembre dernier, chacun, un rapport disant comment ils entendaient réorganiser leur économie nationale, disant comment ils espéraient que les efforts faits dans leur pays permettraient en 1992, à chacun de ses pays, de vivre seul. Là, un mot simplement : les Communistes ne manqueraient pas de dire, s’ils étaient en train de m'entendre : "Alors, voyez-vous, le gouvernement américain met des conditions à son aide puisque il exige de savoir ce que sont vos projets économiques." C’est vrai, camarades. Il y a des choses qu’il faut avoir à honneur de dire. A l’heure actuelle, quand il s’agit de l’unification économique de l’Europe, si paradoxal que cela puisse paraître de la part d’un pays capitaliste,

mais il ne le fait que parce que ce n'est pas désintéressé, parce que lui-même y trouve son intérêt, si paradoxal que cela puisse paraître, l'Amérique pousse à l'unification économique de l'Europe et l'Amérique demande de créer une économie européenne susceptible de vivre librement à partir de 1952.
Or, quand on a comparé les rapports des 18 pays bénéficiaires, et quand on a fait la somme, il a bien fallu se rendre compte que chacun de ces rapports n'avait tenu compte que des préoccupations nationales, je dirais presque nationalistes, de 1'économie du pays, et que la somme ne faisait pas quelque chose de complémentaire, mais quelque chose de parfaitement contradictoire.
Si vous voulez un exemple simple : on est arrivé à cette constatation que chaque pays proposait d'équilibrer sa balance commerciale en augmentant ses exportations d'une part sur les pays voisins, surtout ceux qui l'environnent, et d'autre part, vers l'Amérique du Sud en particulier vers l'Argentine, ce qui m'a permis un jour, au Comité des cinq, d'utiliser cette boutade et de dire :
"En admettant qu'en Argentine, les Argentins soient assez gentils pour vouloir changer de chemise deux fois par jour et qu'ils n'en fabriquent pas eux-mêmes, ils n'arriverons jamais à utiliser toutes les chemises que tous les pays d'Europe prétendent leur envoyer."
Car on en était là. Chacun prétendait exporter sur le voisin, mais ne pas importer du voisin, ce qui est parfaitement contradictoire et chacun prétendait en plus exporter vers l'Amérique du Sud, pays dont, jusqu'à maintenant, on attendait beaucoup d'importations, et dont, paraît-il, elle représente le but quant aux exportations à venir. Il est apparu évident qu'il fallait faire cette unité économique.
Nos amis - et je pense plus particulièrement à André Philippe qui a représenté non pas seulement le Parti mais même le pays à l'Organisation économique de l'Europe, à l'OCDE, se sont battus sur ce terrain. Et dans le même temps, on se rendait compte que se posaient un problème psychologique et un problème politique, qu'on n'arriverait pas, et qu'on n'arrivera pas à réaliser cela en Europe si on n'a pas créé une certaine unité politique de l'Europe, que, sans vouloir mettre la politique avant l'économique et l'économique avant la politique, et sans avoir la prétention de régler le problème de la priorité de l'économique sur le politique et inversement, il était absolument évident qu'un certain nombre d'organismes politiques doivent être créés, si l'on veut créer dans l'Europe un courant d'opinions portant les gouvernements, supportant les gouvernements, forçant au besoin les gouvernements à accepter un certain nombre de mesures douloureuses.
Car il y a certaines branches de l'économie française qui devront être sacrifiées au bénéfice de celles des économies européennes dont les prix de revient sont inférieurs, comme la réciproque devra être vraie pour certains pays. Il y a besoin d'organismes politiques pour le faire accepter. Alors, le gouvernement français, puis le gouvernement belge, ont accepté de faire leur un projet d'organisation économique de l'Europe.
Un Comité a été réuni à Paris où les représentants français étaient nos camarades, Léon Blum, Edouard Herriot, Paul Beynaud, de Menton et

l’ambassadeur Provins. Notre camarade Blum étant dans l’état de santé que vous connaissez et dont j’ai parlé ce matin n’a pu participer aux travaux de ce Comité et j’ai eu l’honneur de l'y remplacer. Et là, je veux que le Conseil national soit mis au courant des difficultés qu’à l’heure actuelle un représentant officiel du Parti Socialiste peut rencontrer dans certains débats internationaux. J’ai organisé deux ou trois rencontres des camarades socialistes de ce Comité des cinq. Nous sommes ensuite allés à Bruxelles, Gérard Jacquet qui présidait cette réunion et moi-même, où nous avons rencontré des représentants socialistes des cinq et je dois vous faire part de la constatation à laquelle nous avons abouti parce qu'elle est grave de répercussions et qu'à la décision que nous prendrons seront subordonnées l’ensemble des décisions sur le plan international.

L’Europe, il faut la faire. On ne s’en tirera pas sans faire l’Europe. C’est important, les élections cantonales, je n’en doute pas. C’est important la participation gouvernementale, je n’en doute pas, mais cela n’a aucune espèce d’importance si on ne réussit pas, en 1949, en 1950, à bâtir économiquement et politiquement l’Europe.

(Applaudissements)

Or, voici le dilemme qui vous est posé, qui nous est posé, camarades. D’une part, on ne fera pas l’Europe sans l’Angleterre travailliste. D’autre part, l’Angleterre travailliste n’est pas d’accord avec nous sur la façon de faire l’Europe. Je vais développer ces deux points.

On ne fera pas l’Europe sans l’Angleterre travailliste : un certain courant d’opinions commence à se créer à l’heure actuelle, dans certains partis socialistes dans l'Europe, qui tendrait à créer une union continentale européenne. On ne fera pas l’Europe sans permettre aux Travaillistes de réaliser le Socialisme en Angleterre. C’est la première chose, le premier point.

Et dans le même temps, et en même temps, nos camarades anglais sont soucieux, eux, de réussir leur expérience. Pour la réussir, je dois dire, avec quelque amertume, qu’ils sont prêts à sacrifier l’économie des pays continentaux. Leur Socialisme, leur conception de la réalisation socialiste en Angleterre prend parfois un caractère un peu autarchique, souvent même un caractère autarchique. Il nous faut arriver à les convaincre. Ils ne manquent pas d’arguments.

Quand nos amis anglais viennent nous dire : "Mais enfin, vous nous parlez de faire l’unité européenne, vous nous parlez de créer une économie européenne, vous nous dites avec justice et avec justesse qu’il est nécessaire de faire un certain nombre de sacrifices pour bâtir l’économie de l’Europe, et ces sacrifices que vous demandez pour bâtir l’économie de l’Europe, vous n’avez pas su les imposer à votre propre pays pour bâtir l’économie de chaque pays, individuellement."

Je sais qu’ils ont raison ; je sais que quand nos amis anglais à qui l’on parle de sacrifices sont invités dans un restaurant parisien par l’un quelconque d'entre nous et qu’ils voient sur la table tout ce qu’ils s’interdisent sur les leurs, ils ont raison de ne pas avoir la notion du sacrifice nécessaire. D’accord.

Collection Jean Jaurès

Seulement, en contrepartie, il est nécessaire que nous leur fassions concevoir que, si jamais, ils se maintenaient sur leurs positions actuelles, même dans l'hypothèse où ils réussiraient à bâtir une forme de Socialisme en Angleterre, si pour le bâtir ils avaient sacrifié l'Europe continentale, si pour le bâtir, ils nous avaient livrés soit aux Bolcheviks, soit aux néo-fascistes, leur victoire ne serait qu'une victoire éphémère et dans les mois ou les années qui suivraient, à leur tour, ils seraient emportés dans la catastrophe.
Avoir les pieds au sol, comme ils aiment à le dire, cela consiste, non pas à regretter que nous ne soyons pas aussi forts en France qu'ils le sont eux, là-bas, ou en Belgique, mais à constater qu'il en est ainsi et à prendre conscience que, pendant de longues années encore, pour notre malheur, nous n'aurons pas un gouvernement socialiste homogène, en France ni en Belgique, en Luxembourg, en Hollande, et que nous sommes, pour longtemps encore, dedans, non dehors, condamnés à des gouvernements de coalition dans nos pays.
Avoir les pieds au sol pour eux, cela consiste à accepter de prendre conscience de cela. En votre nom, mandaté en ce sens unanimement par la Comité directeur, certain d'être l'interprète de la volonté du Parti, je me suis battu sur ces bases, là-bas, pendant des semaines. J'ai été battu.
A l'heure actuelle, nous ne savons plus très exactement ce que sont les décisions d'hier. J'ai lu, avec la plus grande attention possible, la presse de ce matin et les échos de presse sont contradictoires. Si j'en crois les journaux français, il n'y aurait pas d'assemblée européenne. Si j'en crois les journaux anglais, au contraire, il va y avoir une assemblée européenne. Et là, un mot rapide pour en conclure. Quelle est la seule assemblée européenne que puissent accepter les Socialistes, faute de quoi vaudrait mieux qu'il n'y en eut pas ? C'est une assemblée dans laquelle les représentants de l'opinion publique, accrédités par l'opinion publique, au moins par les parlementaires si ce n'est directement, mais au moins par les parlementaires, puissent voter librement, c'est-à-dire qu'un projet de conférence qui tendrait à créer une représentation gouvernementale dans laquelle les représentants seraient choisis par les gouvernements, conduits par un ministre et voteraient en bloc comme le ministre l'aurait dit, n'est pas viable, que, non seulement elle n'est pas viable, mais que les Socialistes doivent prendre position pour qu'elle n'existe pas. Il vaut mieux rien que cela, car si cela ne devait être que cela, il vaut mieux les assemblées d'experts pour défendre les positions que Monsieur Robert Schuman, sur la politique internationale. Il vaut mieux huit représentants qualifiés du Quai d'Orsay que huit hommes politiques qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer, sauf d'opposer le plus beau démenti le jour où, au moment du vote, c'est Monsieur Robert Schuman qui décidera comment ils auront à voter quelque soient les propos qu'ils auront tenus à l'assemblée.

Un délégué, dans la salle – "Le Monde" donne une information qui concerne ce que tu viens de dire. Voilà ce qu'on dit à propos des assemblées qui s'appelleraient un corps consultatif : "Chaque pays participant sera libre de fixer lui-même la procédure, selon laquelle sera constituée sa délégation. Quant au

vote au corps consultatif, il sera individuel et les motions seront votées à la majorité de ces voix individuelles."

Guy Mollet - Je me félicite, si vraiment l'interprétation du "Monde" est la bonne, je me félicite de ce que le point de vue de la délégation française va dans le sens que nous avions, nous, défendu, de ce que le point de vue ait prévalu là-bas.
Et maintenant, camarades, ce sera la dernière partie de ce que j'ai à vous dire, je voudrais vous indiquer, en ce qui concerne la vie intérieure du Parti, les quelques événements survenus depuis le 14 ou 15 novembre.
Les difficultés, nous avons continué à en avoir, sur le plan de l'organisation nationale, l'organisation du Parti, il y a une amélioration incontestable, sur le plan financier, on peut le dire maintenant où l'on commence à entrevoir le succès, nous avons tellement serré pendant des mois que l'on peut dire maintenant que nous avons gagné. Nous avons résorbé, depuis un an, treize millions de dettes du Parti. Il en reste encore quelques millions, qui ne relèvent pas du Parti, on a l'habitude de porter sur nos épaules les dettes des autres. Nous payons encore pour les éditions de la Liberté, pour la Moisson, pour Gavroche et un certain nombre de journaux, mais le Parti lui-même n'a plus aucune dette, il les a toutes résorbées et il va même pouvoir aborder les premiers mois, ceux de la campagne électorale, je ne dirais pas avec aisance, je ne voudrais pas employer un terme aussi grand, mais tout de même avec plus de liberté de pensée et d'action qu'il ne le faisait l'année dernière.
Notre ami Provo faisait au Comité directeur, la semaine dernière, un compte-rendu de la situation quant aux prises de cartes, feuilles de cotisation et timbres et il nous annonçait que ce mois de janvier est nettement meilleur que le mois de janvier correspondant en 1948, qu'il y avait incontestablement une reprise d'activité et de confiance dans le Parti.
A côté de ces éléments favorables il en est de défavorables ; depuis le 15 ou 14 novembre il a fallu prendre la décision terriblement douloureuse de réduire le format du Populaire. Décision douloureuse, mais nous le pensons, simplement provisoire, encore qu'il ne faille pas, sur ce plan, se faire pour les années à venir immédiatement, d'illusions trop grandes. La situation de notre presse et de notre presse nationale en particulier, est encore très obérée, très lourde.
Par contre, un succès, un succès incontestable, et celui du Populaire-Dimanche. Plus de 65 000 abonnés, c'est une réussite. Je ne dis pas que le journal soit déjà complètement une réussite, encore que tout de même je crois que l'on a le droit de dire à l'équipe qui le rédige et qui l'anime que c'est déjà quelque chose de très beau, que c'est une des plus belles réussites que l'on ait faites depuis longtemps dans le Parti, et que l'on doit les encourager à continuer dans ce sens.
(Applaudissements)
Faits douloureux : quelques indisciplines, deux en particulier.
Le Comité directeur, appliquant les décisions de l'avant-dernier Congrès national, qui lui en avait donné pouvoir, après avoir eu recours, je l'affirme, à tout ce qu'il était possible de faire pour trouver un terrain de conciliation, après

avoir renvoyé de semaine en semaine, après avoir envoyé délégation sur délégation, camarade après camarade, trouver les intéressés, a dû prendre la décision de considérer comme exclus du Parti les citoyens Puyet et Rivet. Et, camarades, ce n'est pas, ni l'un, ni l'autre, pour leur position politique car, à l'un comme à l'autre, les représentants du groupe parlementaire, la Commission exécutive du groupe parlementaire, le président du groupe, les camarades qui individuellement pouvaient avoir sur eux une certaine influence, les membres du Comité directeur et le Secrétaire général du parti, ont répété à l'un comme à l'autre que la liberté de pensée et d'action intérieure au Parti est presque totale : "Ton droit d'appel reste entier au prochain Congrès du Parti ; ton jugement sur la politique du Parti est intégralement libre, il y a une seule chose qu'on te demande, on te demande de prendre l'engagement de respecter dans les votes à l'Assemblée la discipline du groupe, de le faire à l'avenir." L'un comme l'autre a refusé et quand, à l'un comme à l'autre, nous avons posé la question :"Mais alors, élu au nom du Parti, sur le programme du Parti, tu lois ton mandat au Parti, tu dois le rendre", l'un comme l'autre a répondu : "Non, mon mandat je le garde."
Et là, je veux répondre tout de suite à un argument, il est des camarades qui disent : "Mais - en utilisant d'ailleurs la phraséologie de Puyet ou celle que l'on prête à Rivet - mais ce n'est pas eux qui ont changé, c'est le Parti."
Camarades, ce n'est pas vrai, que la politique du Parti soit condamnable à leurs yeux, je n'en discute pas, ce n'est pas le problème pour l'instant, mais c'est ici qu'ils doivent venir le dire. Et puis, que dis-je, je prends un cas précis, un cas simple, celui de Puyet, il est des camarades ici qui ont accompagné Puyet dans sa campagne électorale il y a trois ans, nulle part en France on n'avait une campagne aussi petitement, primairement anti-communiste.
Alors, voici que maintenant il a confié sa voix aux représentants du Parti Communiste. Voilà des camarades qui prétendent que c'est par liberté de pensée, que c'est par je ne sais quelle crise de conscience - j'ai dit à l'occasion et je le répète ici qu'il n'y a prise de conscience que quand il y a choix, or il n'y a pas choix pour eux.
Ah ! s'ils disaient : "Je ne suis plus en accord avec le Parti Socialiste, et je rends mon mandat au Parti Socialiste", alors cela aurait de l'allure, que dis-je, ce serait pour ceux qui ne pensent pas comme nous un geste tellement courageux qu'ils pourraient nous mettre en difficulté devant un Congrès possible.
Ce n'est pas le cas. Ils répètent, inlassablement : "Je ne suis pas d'accord avec vous, j'ai été élu grâce à vous, grâce aux sacrifices des militants d'une fédération, grâce, pour l'un d'entre eux, à un geste très chic de celui qui désigné avant lui a laissé sa place…" (applaudissements)… de deux, même, avant lui et non pas seulement un. Je dis qu'alors ce n'est plus une question de conscience, c'est exactement l'inverse.

Depreux - Tu permets, que j'ajoute un mot ?
D'ailleurs, il a été dit formellement au camarade Puyet, comme au camarade Rivet, qu'ils ne seraient pas exclus du Parti en dépit de leur indiscipline, s'ils

consentaient à remettre leur mandat de parlementaire. Ils ont donc, l'un et l'autre, froidement, préféré être parlementaires et renégats, plutôt que de rester fidèles au Parti en se démettant de leur mandat.

Guy Mollet - Mes camarades, je vais terminer cet exposé que j'ai voulu objectif, encore que je vienne un instant moi-même de me laisser passionner par de que je disais, je veux terminer en vous disant : il y a eu pendant des semaines, pendant des mois, un trouble profond dans le Parti. Je vous demande de croire que ce trouble, que certains d'entre vous ont partagé, dont je suis sûr qu'au fond il vous a habité pendant un certain temps, je vous demande de croire, dis-je, qu'il a été celui de tous les militants du Parti.
Les responsabilités comme celles que nous avons été amenés à prendre, à quelque poste qu'on soit dans le Parti, on ne les a pas prises certainement, de gaîté de cœur. Cela a été vraiment des crises de conscience, au sens réel du mot en l'occurrence.
Nous avons vécu pendant des semaines, comme je le disais ce matin, adossés au mur, dans l'impossibilité de reculer davantage.
Je veux vous apporter, pour terminer, un témoignage de bonne santé du Parti, cela va bigrement mieux, la confiance renaît, en dehors de quelques petits points, les points que les militants responsables eux-mêmes expliquent que cela ne va pas ; mais alors, évidemment, il est difficile aux non-responsables de reprendre confiance en un parti envers le quel n'auraient pas confiance ceux qui croient ou qui se disent informés.
Partout au contraire, où les militants responsables font redire leur foi, même quand ils ont des critiques à présenter, même quand ils ont des reproches à faire, partout où ils s'en vont dire leur foi dans l'avenir du Parti, je dis que l'on remonte.
Cette fois-ci encore, comme dans les Conseils nationaux précédents, avec sérieux, avec gravité, on va étudier la situation présente. L'essentiel, c'est que, quand on aura fini de faire cette étude, on reparte en avant, tous avec la même foi, parce que 1949 ne sera plus l'année de la défensive, mais ce sera l'année de l'offensive, camarades.
(Applaudissements)

Le président - Notre camarade Charles Lussy va faire un rapport au nom au groupe parlementaire.

Guy Mollet - Si vous me permettez, camarades, un mot à propos de l'organisation.
On ne va pas voter sur la proposition que je vais faire, c'est une simple suggestion, mais si l'on veut maintenir le principe des séances d'information et que ces séances soient utiles, je crois qu'il faut retenir deux principes essentiels.
Le premier, c'est que l'on doit entendre les rapports des camarades envoyés à certaines responsabilités, c'est une sorte de compte-rendu de mandat.
Ensuite, dans l'autre sens, on doit entendre l'avis des fédérations.

Fondation Jean-Jaurès

Et, si vous êtes d'accord avec ces deux principes, cela sous-entend qu'un certain nombre de rapport sont prévus par le Comité directeur d'une part, que d'autre part - pour l'instant ce n'est qu'un conseil, mais j'aimerais que par la suite cela puisse devenir une décision - ne devrait être habilité à prendre la parole, que le délégué de la fédération. Car, si nous avons voulu à titre d'information que le plus grand nombre possible de camarades puissent assister aux travaux de ce Conseil, ce n'est pas pour permettre à davantage d'orateurs de s'y faire entendre, mais pour permettre à davantage de camarades de venir entendre ce qui sera dit.
Si vous êtes d'accord, il n'y aura donc qu'un délégué par fédération, le délégué officiel, qui pourra intervenir, un point c'est tout.

Andrée Viennot - J'interviendrai sur un point de procédure. Je suis d'accord sur le dernier point qu'indique notre camarade Guy Mollet, mais très souvent, des militants, des secrétaires de fédérations auraient des questions à poser à nos représentants au gouvernement et aux camarades responsables. Or, avec la procédure prévue, le camarade responsable parlera, ensuite les camarades des fédérations apporteront leur point de vue, mais il n'y a pas de réponse du ministre ou du camarade responsable.

Guy Mollet - Tout à fait d'accord avec cette suggestion, la seule réserve que je fais, c'est sur le nombre de camarades qui sont susceptibles de prendre la parole.
Le souci du Comité directeur a été de faire qu'à ce Conseil national d'information, conformément aux statuts, il n'y ait qu'un seul représentant par fédération qui intervienne.

Leenhardt - Je demande, conformément aux statuts, que les membres de la délégation exécutive du groupe parlementaire puissent prendre la parole.

Guy Mollet - Camarades, il n'a jamais été dans l'esprit de quiconque d'empêcher de prendre la parole ni les membres de la Commission exécutive du groupe parlementaire ni qui que ce soit.
Ce que je dis, c'est que ne peuvent prendre la parole au cours d'une assemblée comme celle-ci, que ceux qui pourraient la prendre dans un Conseil national qui ne serait pas d'information, personne d'autre.

Le président - Si vous êtes d'accord avec cette proposition, nous allons entendre les rapporteurs, ensuite, les représentants de la fédération.
La parole est à Charles Lussy, pour le groupe parlementaire.

Charles Lussy

Camarades, j'aurais préféré au fond, pour ma part, que la procédure proposée par notre amie Viennot fut adoptée, car au nom du groupe parlementaire je n'ai pas grand chose à ajouter à ce qui vient d'être dit par Guy Mollet.
Des explications plus précises sur notre action vont être données après moi par les camarades du groupe parlementaire plus qualifiés, qui aborderont des

Coll. Fondation Jean Jaurès

exposés sur les grands problèmes que nous avons eu à régler, et c'est plutôt après, suivant la tournure prise par les exposés des divers camarades des fédérations, que j'aurai peut-être à répondre.
Mais puisqu'aussi bien je suis à cette tribune, je dois me contenter d'une brève intervention qui servira en quelque sorte de préface à ce qui sera dit ensuite par mes autres camarades sur les loyers, la réforme fiscale, le reclassement des fonctionnaires, tous les problèmes qui sont dans votre esprit.
Je voudrais simplement rappeler à quelles préoccupations d'ordre général a cédé le groupe parlementaire, ceci pour expliquer certaines de ses attitudes, qui quelquefois, dans nos propres sections et dans nos propres fédérations, ont été critiquées pour ne pas dire combattues.
Nous nous sommes trouvés en présence d'un problème politique qui est aussi et peut-être d'abord un problème parlementaire.
Le problème politique, c'est celui qui est posé, je l'ai déjà dit ce matin dans une première intervention, par la situation générale, par la naissance du Kominform d'une part et du RPF de l'autre, par la nécessité qui nous est apparue de faire l'impossible pour maintenir une majorité républicaine et un gouvernement de défense républicaine.
Le problème parlementaire qui complique le problème politique résulte du fait que nous sommes 100 députés sur 600 et, dans la majorité gouvernementale, un tiers seulement de ses effectifs.
Dune majorité de coalition, un groupe peut essayer de faire prévaloir au maximum ses idées propres, il ne peut pas prétendre toujours les imposer. Il peut s'efforcer d'éviter au maximum ce qu'il croit contraire aux intérêts dont il a la charge, il ne peut pas prétendre l'éviter toujours, au moins intégralement.
Je crois pouvoir dire tout de même qu'à travers les critiques dont le groupe parlementaire a souvent été l'objet, qui sont du reste une tradition dans tous les partis politiques et dont il n'y a pas de raison que notre Parti se débarrasse, je crois tout de même qu'à travers toutes ces critiques, personne ne peut contester que dans les grands débats qui ont eu lieu devant l'Assemblée, qu'il s'agisse des problèmes financiers, qu'il s'agisse des problèmes internationaux, qu'il s'agisse de la défense de la laïcité, qu'il s'agisse des questions sociales, qu'il s'agisse des intérêts des anciens combattants ou des victimes de la guerre, de la défense de l'artisanat, de la défense des intérêts des régions sinistrées et plus particulièrement des petits commerçants de ces régions, qu'il s'agisse plus récemment da problème préoccupant et irritant des loyers, personne ne peut soutenir vraiment que les porte-parole du groupe parlementaire ne soient pas toujours intervenus à la tribune pour défendre les idées qui nous sont communes à tous, souvent pour les faire triompher et, en tous les cas, toujours pour apporter à nos camarades - à la condition bien entendu qu'ils veuillent se donner la peine de lire le journal officiel - les éléments qui leur permettraient ensuite dans la propagande de tous les jours, au lieu de céder à la tentation trop facile d'imiter nos adversaires, de défendre au contraire l'attitude de vos élus qui, croyez-moi, n'ont point démérité.

Fondation Jean Jaurès

Je pourrais reprendre, les uns après les autres, les discours prononcés par exemple par Guyon et par Cosard, lorsqu'il s'est agi de discuter les projets financiers, et rappeler à ceux qui l'ignorent peut-être, qu'un projet de réforme fiscale a été déposé par notre groupe, et qu'il sera défendu dans les semaines qui viennent car, jusqu'à présent, la réforme fiscale n'a pas encore fait à proprement parler l'objet d'un débat parlementaire.

Je pourrais rappeler que, lorsqu'il s'est agi de défendre les anciens combattants et les victimes de la guerre, personne ne l'a fait avec plus d'acharnement que nos amis, Aubry et Darroux, que, pour préciser la politique internationale de notre parti, les interventions d'André Philip et de Le Bail, pour ne citer que celles-ci, ont bien marqué notre position par rapport à une situation dont Guy Mollet disait tout à l'heure avec juste raison qu'elle n'était pas toujours facile, en raison de la prise de position très différente de nos camarades travaillistes anglais. Je ne parlerai pas de la laïcité, Deixonne en a déjà parlé tout à l'heure.

Dirai-je que les artisans ont trouvé dans notre troupe des défenseurs acharnés.

Je ne voudrais pas continuer, j'aurais l'air de faire un palmarès, je serais obligé de parler de Mazier, à propos des vieux travailleurs, de Gazier, à propos de toutes les questions sociales. Si j'énumère des noms, sans doute me faudrait-il indiquer ceux de tous les camarades du groupe.

C'est pour marquer que, contrairement à une idée qui s'accrédite peut-être trop facilement dans nos fédérations, le groupe parlementaire, astreint à une tâche dont vous ne soupçonnez pas, camarades, je vous l'assure, à quel point elle est accablante, à quel point elle laisse aux membres du groupe parlementaire peut de temps disponible pour avoir un embryon de vie personnelle à laquelle ont droit tous les travailleurs et qui seule interdit aux seuls parlementaires, je vous assure que si vous compreniez à quelle présence permanente nous sommes assujettis par ces séances du matin, de l'après-midi, du soir, par des séances du groupe qui finissent par devenir presque quotidiennes, par les séances de commissions, par toutes les délégations auprès du gouvernement, autour desquelles on a peut-être tort de ne pas faire la publicité qui vous démontrerait que nous défendons avec plus d'acharnement que vous ne le pensez des idées qui vous sont chères, je vous assure, camarades, que si vous saviez vraiment tout cela, alors vous chasseriez une fois pour toutes de votre esprit, cette idée qu'il peut y avoir dans notre Parti - pourquoi faut-il à chaque assemblée être obligé de le répéter - deux catégories de camarades : les militants, qui comprennent l'intérêt du Parti et qui se battent pour lui, et les parlementaires qui, paraît-il l'oublient, et dont l'action empêche ensuite de remporter des victoires électorales.

On a déjà fait justice, ce matin, à propos de l'élection de Lourches, de cette accusation. Me permettrez-vous d'apporter ici, à cette tribune, un autre exemple ? Il s'agit d'une commune, dont je ne dirai pas le nom, une toute petite commune de mon département, dans laquelle il y avait une élection municipale, parce que les conseillers municipaux radicaux avaient démissionné pour protester contre le fait que la majorité socialiste ne leur avait pas donné de mandat aux élections au Conseil de la République. Il y a eu des élections, six conseillers municipaux radicaux avaient démissionné. Au premier tour de

scrutin, nos camarades, paresseux - on traduit généralement dans le Parti paresseux par "découragement" - n'ont pas bougé ou presque, résultat : trois Radicaux, pour lesquels du reste les Communistes comme un seul homme avaient voté, furent élus.
Il restait trois siéges à pourvoir, nos camarades se sont réveillés, ce qui veut dire que le découragement les a abandonnés et, au deuxième tour, ce sont trois Socialistes qui ont été élus, c'est à dire que, dans l'opération, ils ont gagné trois sièges qu'ils n'avaient pas.
Je suis convaincu que, dans la plupart des cas, si nos camarades, au lieu de s'abriter derrière cette politique parlementaire qui paraît-il les empêche de faire la propagande nécessaire, s'efforçaient de mieux la connaître, ils trouveraient ensuite qu'elle vaut d'être défendue ; et, la défendant avec l'acharnement qu'elle mérite, ils s'apercevraient que nous sommes bien loin d'avoir perdu l'audience populaire, et qu'il suffit au Parti de savoir se battre pour pouvoir vaincre.
Je ne sais pas si c'est tout à fait là, le rapport que l'on attendait du Président du groupe parlementaire, mais je n'oublie pas que je suis aussi un militant. Au surplus, je l'ai dit en commençant et je veux le redire en terminant, dans tous ses détails, l'action du groupe parlementaire va maintenant être, je ne dirais pas défendue, je ne crois pas quelle ait besoin de l'être, mais exposée et expliquée par les camarades les plus qualifiés pour le faire. Et j'espère, camarades, que quand ces explications vous auront été données, vous sortirez de ce Conseil avec l'idée que le groupe parlementaire, dans des conditions infiniment difficiles, a toujours fait tout ce qu'il pouvait, c'est-à-dire tout ce qu'il devait, non seulement pour défendre les grands intérêts dont nous avons la charge, je veux dire la défense des institutions républicaines contre ceux qui aujourd'hui les menacent, de façon effective, mais aussi pour porter au maximum les idées qui sont les nôtres pour préconiser avec le plus de force, les solutions qui sont les nôtres et dont nous n'avons pas manqué à chaque occasion de montrer que tantôt il avait fallu finalement les accepter après les avoir combattues, tantôt que pour sortir de la situation actuelle il faudrait finir par les accepter.
Je souhaiterais qu'en chacun d'entre nous, en sortant de ce Conseil national, il y ait cette idée bien nette que le groupe parlementaire, du mieux qu'il a pu, a toujours bien servi les intérêts du Parti Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Minjoz qui va rapporter sur la loi sur les loyers.

Jean Minjoz

Camarades, il ne s'agit pas aujourd'hui d'expliquer aux membres du Conseil national la fameuse loi sur les loyers, il me paraît simplement utile de rappeler qu'au moment où cette loi prend toute son importance puisqu'elle entre en application, quelle a été l'attitude du groupe parlementaire au moment où elle est venue en discussion pendant l'année 1948.
Il est nécessaire de le faire, parce que nous nous apercevons, hélas ! que de très nombreux camarades n'ont pas connu l'action qu'a menée le groupe

parlementaire au point de vue de la loi sur les loyers et que certains, croyant, j'en étais encore témoin tout à l'heure, que le groupe socialiste ou que votre serviteur, a été rapporteur de cette loi, alors qu' il n'en est rien. Je rappelle que la loi qui a été discutée pendant des mois et des mois a été votée par l'Assemblée nationale en première lecture, par 259 voix contre 187, sur 446 votants. Il y a eu 174 abstentions, parmi lesquelles se trouvaient les membres du groupe socialiste, et 74 autres députés appartenant à d'autres partis de l'Assemblée.

Le projet de loi est allé devant le Conseil de la République. Ils ont même été sur plusieurs points plus heureux que nous, pour faire triompher certains des amendements que nous avions défendus. Néanmoins, lorsque le projet est revenu en seconde lecture devant l'Assemblée, le scrutin sur l'ensemble, le 26 août, a donné les chiffres suivants : pour la loi : 266 votants, contre 183 et 171 abstentions, parmi lesquelles toujours les 100 membres du groupe Socialiste.

Pourquoi nous sommes-nous abstenus, et pourquoi avons-nous ainsi permis, disons les choses comme elles sont, le vote de la loi ? Nous l'avons expliqué à deux reprises différentes, nous l'avons expliqué d'abord au mois de juin, au moment du vote sur l'ensemble, à la première lecture, et ensuite sur le vote de l'ensemble après la deuxième lecture, le 26 août.

Nous nous sommes abstenus pour différentes raisons, d'abord parce que nous avons mis en balance les avantages et les inconvénients d'un texte dont à l'époque, je me permets de vous le souligner, le Mouvement Républicain Populaire unanime et les Radicaux a peu près unanimes, en revendiquaient la paternité.

C'est, à l'Assemblée nationale, les représentants du MRP, qui disaient : "C'est notre loi", et c'est M. André Marie qui, comme Garde des Sceaux, a souvent pris la parole et a défendu à l'époque le texte, qui disait : "C'est entendu, c'est bien la loi un peu du gouvernement, et, comme je suis membre de ce gouvernement, c'est un peu la loi du Parti Radical."

Il est donc utile que vous sachiez qu'aujourd'hui, au moment où l'on se rend compte des difficultés d'application de cette loi, ou comme hier on assistait à l'Assemblée et au sein des partis dont je viens de parler, une violente opposition qui se manifestait contre la loi, eh bien, au mois de juin et au mois d'août derniers, le Mouvement Républicain Populaire d'une part, et la presque totalité du Parti Radical d'autre part, s'étaient prononcés pour la loi.

Les avantages de cette loi, il ne faut tout de même pas les oublier, car nous ne devons pas faire de démagogie. Il faut que vous sachiez que, quelles que soient les imperfections de la loi, que quelque soit le mauvais système qu'elle a adopté en ce qui concerne le prix des loyers, cette loi forme néanmoins un tout et que si elle n'avait pas été votée, je ne sais pas quel eut été le sort de tous les locataires de France et de Navarre, car nous serions retombés sous ce qu'on appelle le régime du droit commun, ce régime du droit commun qui, malheureusement, existe dans les petites communes malgré toute l'énergie que nous avons mise à essayer sans arrêt de faire comprendre a loi, au point de vue du droit de reprise et du maintien en possession, toutes les communes de notre pays.

Il y a donc ceci, c'est que la loi, dans son principe, du fait qu'elle crée le maintien dans les lieux, qu'elle règlemente l'exercice du droit de reprise, assure ce qui est essentiel dans un pays comme la France, où il manque tant de logements, tant d'habitations. Elle crée, je ne dirais pas pour tous, mais elle crée néanmoins pour la plupart, la sécurité du foyer.
D'autre part, elle a cet avantage de substituer un texte unique à la multitude de textes anciens au milieu desquels on se perdait.
Elle a reconnu - et vous avez compris qu'on devait le reconnaître - l'exercice légitime du droit de reprise, qui a été tempéré par différentes conditions, et notamment par l'obligation pour celui qui l'exerce, de mettre dans certains cas un local à la disposition du locataire qu'il évince, sans que le propriétaire de ce local puisse s'y opposer.
Il faut reconnaître - et cela n'a pas dépendu de nous - que l'exercice du droit de reprise a été dans certains cas étendu trop largement, ce qui fait qu'aujourd'hui il y a de nombreuses difficultés, mais nous avons fait, nous Socialistes, l'impossible pour le restreindre uniquement aux cas où cet exercice du droit de reprise apparaissait légitime et indispensable.
Qui est-ce qui, aujourd'hui, par exemple, voudrait refuser le droit de reprise aux camarades fonctionnaires, ouvriers ou employés, qui, logés par leurs administrations, ou par leur entreprise, sont mis à la retraite et par conséquent sont obligés de s'en aller pour laisser la place à leur successeur ? Cela, tout le monde l'admet.
Il y a quelque chose d'important qu'il faudra modifier, car hélas ! autant qu'on peut s'en rendre compte par les décisions de jurisprudence qui sont intervenues depuis le 1er décembre, un grand nombre de tribunaux allaient interpréter la loi dans un sens tout à fait restrictif. Mais nous avons fait insérer dans la loi la validité des échanges d'appartements. Nous avons fait inscrire que, lorsque deux locataires voudraient échanger leurs appartements, l'un qui occupe un appartement trop grand pour aller occuper un appartement plus petit, et celui qui occupe l'appartement plus petit où il est entassé avec sa nombreuse famille, pour occuper un appartement plus grand, eh bien, nous avons fait insérer dans la loi, par une disposition spéciale, que l'échange serait obligatoire et que le propriétaire, ou les propriétaires, ne pourraient s'y opposer que s'ils pouvaient justifier de motifs sérieux et légitimes.
Il y a là quelque chose d'extrêmement intéressant.
Il y a eu aussi une réglementation très stricte des sous-locations, et on s'aperçoit même qu'on est peut-être allé un peu trop loin dans cette réglementation stricte des sous-locations. Mais elle avait correspondu, dans notre esprit, à la volonté de mettre un frein définitif à des spéculations honteuses qui se faisaient, des locataires principaux arrivant à sous-louer à des prix anormalement élevés, alors que leur bailleur ne touchait que des loyers insignifiants.
Il y a aussi, et ceci est important car il faut être juste, l'indemnisation au moment de son départ, du locataire qui a fait installer l'eau, le gaz, l'électricité, ou qui a fait à la place du propriétaire des travaux d'entretien, de réparation, ou d'amélioration qui incombaient à ce dernier.

Fondation Jean Jaurès

Il y a dans la loi toute une série de dispositions qui pourront être utilement utilisées par les locataires pour exiger des propriétaires, en contrepartie des augmentations de loyers qui se produiront dans l'avenir, l'entretien normal de l'immeuble dans lequel il habite.
Enfin, il y a quelque chose qui ne doit pas nous déplaire à nous, Socialistes, c'est l'introduction dans la législation, malgré ce caractère tout à fait insuffisant et malgré que les mesures prises soient contraires à nos sentiments du point de vue financement, l'introduction de l'allocation de logement, et des primes d'emménagement ou de déménagement.
Voilà par conséquent, camarades, le côté positif de la loi.
Voyons maintenant le côté négatif.
C'est d'abord, je l'ai souligné tout à l'heure, le refus de la majorité de l'Assemblée nationale, le refus réitéré qui s'est manifesté à deux reprises différentes, d'appliquer 1a loi à toutes les communes de France, en ce qui concerne le maintien dans les lieux.
On assiste à ce spectacle qu'un camarade me rappelait encore il y a quelques instants, c'est que dans certaines petites communes où la loi ne s'applique pas, mais où sévit la crise du logement, il y a de véritables spéculations des propriétaires qui donnent congé à tous les locataires, et ceux-ci sont obligés de passer sur toutes les conditions que leur imposent ceux qu'on peut appeler, dans ce cas-là à juste titre, des vautours.
Il y a eu aussi, comme je vous le disais, l'extension trop large et même abusive dans certains cas du droit de reprise.
Enfin, il y a la gestion du prix des loyers.
A cet égard, je rappelle quelle a été notre position. Comme je le disais l'autre jour au groupe parlementaire, je crois qu'il faut tout de même faire de temps en temps un peu de doctrine socialiste et que cela est nécessaire.
Si nous sommes partisans, nous Socialistes, d'une augmentation du prix des loyers, ce n'est pas du tout pour faire des propriétaires des rentiers. Ce n'est pas pour consacrer la rente immobilière, pas plus que lorsque nous avons défendu la revalorisation des petits rentiers viagers, ce n'était pour consacrer le principe le la rente mobilière. Pour nous, la rente capitaliste, qu'elle soit mobilière ou qu'elle soit immobilière, est la rente, elle est l'expression du profit et, par conséquent, nous ne pouvons l'accepter.
Mais le problème ne se pose pas comme cela aujourd'hui. Vous savez que dans notre pays, et malheureusement, on n'a pas fait depuis des années et des années une politique de l'habitation et de la construction.
Notre camarade Cordonnier ce matin, dans son rapport, signalait précisément le rôle des conseils généraux au point de vue de l'habitation et des offices publics d'habitation à bon marché. Or, vous savez tous comme moi que cela est notoirement insuffisant. Encore cette année, dans les comptes spéciaux du Trésor, on a prévu des chiffres tout à fait insuffisants qui dressent contre eux l'unanimité justement des membres socialistes des conseils généraux lorsque l'on voit qu'on consacre uniquement quarante milliards pour la politique de construction, alors qu'on devrait consacrer des centaines de milliards à cette

construction, car c'est avec cela, mes chers camarades, qu'on sauvera notre pays et qu'on contribuera à son relèvement économique, on l'oublie trop.
Eh bien, le problème est ainsi posé. Puisque la nation, puisque les collectivités locales, départementales ou nationales sont dans l'incapacité de loger la population française, il faut bien que ceux qui assurent ce véritable service public qu'est le logement, ce véritable service social, trouvent la possibilité non pas d'avoir des rentes, non pas d'avoir des revenus, mais d'entretenir les immeubles, sans quoi nous assisterons de plus on plus à ce spectacle que vous connaissez.
Chaque année, le nombre des immeubles vétustes qui s'écroulent, qui deviennent inhabitables, contre lesquels on prend des arrêtés de péril, des arrêtés d'évacuation, s'accroît sans cesse. Et où ira loger la population de notre pays ?
Voilà pourquoi, en principe, nous Socialistes, nous nous plaçons sur ce terrain et non pas sur le terrain du revenu, non pas sur le terrain de la rentabilité capitaliste. Nous avons dit : "Il faut en effet ajuster le prix des loyers." Mais nous pensons que le système scientifique, qui a été adopté par la majorité de l'Assemblée, n'était pas le système qui convenait. Ce n'était pas le système qui convenait parce que si en théorie, si au point de vue mathématique, il représente quelque chose, il est en fait souvent inapplicable et il va plonger une grande partie de la population dans de nombreuses expertises, dans de nombreux procès, dans de nombreuses difficultés.
Cela, nous l'avions dit à la tribune du Parlement, au mois de juin et au mois d'août, nos camarades du Conseil de la République l'ont dit également devant la seconde Assemblée, personne n'a voulu nous croire et hier, à l'Assemblée, c'était des gens qui avaient voté la loi qui venaient eux-mêmes signaler les nombreuses complications auxquelles on aboutissait.
Nous avions proposé, nous, un autre système, un système beaucoup plus simple, qui reposait sur les prix de 1939, qui faisait augmenter ces prix de 39 d'un coefficient de 300%, mais qui avait lieu par paliers, et qui avait lieu aussi en tenant compte que le prix de 39, s'il était inférieur ou supérieur de plus ou de moins de 20% à la valeur locative d'un immeuble construit en 1939, pouvait être révisé.
Nous avions là quelque chose de simple, quelque chose de facilement réalisable, et qui aurait eu peu d'incidence sur la vie économique du pays.
Or, aujourd'hui, la loi arrive précisément à l'application, comme nous l'avons dit, à un moment où le gouvernement, où les pouvoirs publics, où la majorité de l'Assemblée, essaient définitivement de stabiliser les prix, et même d'imposer la baisse de certains produits ou de certaines denrées, au moment où, voyez-vous, les salaires sont toujours bloqués, où les traitements n'ont pas subi les augmentations qu'elles auraient dû subir, où les revenus de toutes sortes, tout au moins les revenus tels que les retraites et pensions, sont à des taux nettement inférieurs. Nous disons que ce n'était pas le moment d'arriver à l'application d'une loi qui sert non pas de prétexte, mais de justification, aux demandes de hausse des salaires.

Cela nous l’avons dit, nous l’avions dit cet été, nous l'avons répété tout ces jours-ci, soit à la Commission de la justice, soit hier à l’Assemblée nationale, et nous disons : "Eh bien, n’allons pas consacrer définitivement des augmentations importantes et quelquefois scandaleuses."
Nous ne ferons pas ici la démagogie du Parti Communiste, qui lui dit d’un côté : "Mais il faut augmenter les loyers, c’est tout à fait normal, il faut que les propriétaires puissent avoir non seulement de quoi entretenir leurs immeubles, mais puissent vivre avec cela, mais commençons par augmenter les salaires et traitements", et vous connaissez le système.
Nous, nous disons simplement ceci : "Il y a des majorations qui peuvent être supportées, il y en a d’autres qui ne peuvent pas l’être." De tous les cotés, que ce soit aux groupes parlementaires, que ce soit les camarades des fédérations de province qui nous écrivent, on nous cite des exemples scandaleux. Eh bien, nous disons : cette loi commence à peine à entrer en application, elle commence a peine à être rodée, en quelque sorte, eh bien, disons simplement que pour le premier semestre 1940, on appliquera un plafond aux majorations, et que ce plafond sera de 33% au maximum.
Nous ne disons pas : «Revenons en arrière, laissons faire les calculs dits "de la surface corrigée", laissons appliquer tous ces coefficients qu’ont prévus les décrets chers à M. Claudius Petit», mais pour le moment limitons-en l’effet à quelque chose qui peut être supportable, et rendons général le forfait qui a été prévu lorsque le propriétaire et le locataire se sont mis d’accord.
Rendons-le général avec cette réserve que si le calcul de la surface corrigée, comme cela arrive quelquefois, donne des chiffres inférieurs au prix actuel, eh bien, on reprendra le prix actuel pour les baisser au prix de la surface corrigée.
Car voyez-vous, camarades, j’ai été étonné qu’on vienne dire que notre système, notre attitude, consacrait à nouveau les inégalités existant dans la loi, alors que la loi de M. Grimaud en créait de formidables puisque, après avoir posé le principe de la surface corrigée, elle vient vous dire : " Si le prix que vous payez aujourd’hui est supérieur à celui que donne le calcul de la surface corrigée, et qu’il ne dépasse pas le plafond du loyer théorique, du loyer idéal, eh bien, on maintient le prix d’aujourd'hui."
Je donnais hier un exemple à l’Assemblée : prenez un logement de 50 m², qui est dans la catégorie 4 de ces petits logements à peine habitables. Avec le prix de la surface corrigée, c’est 430 francs par mois. Eh bien, supposez que ce même logement a été loué il y a un an ou deux par un locataire qui n’avait rien, qui habitait l’hôtel et qui a accepté 2 000 francs de loyer par mois parce que cela lui revenait tout de même moins cher que de rester à l’hôtel ; eh bien, la loi Grimaud consacre cette inégalité en disant : "Du moment que vous avez payé jusqu’à présent 2 000 francs, peu importe la surface corrigée, vous continuerez à payer 2 000 francs."
Vous voyez, par conséquent, camarades, quelle a été notre attitude, combien nous sommes logiques avec nous-mêmes, et combien, en nous abstenant, nous avons eu raison, également pour un motif d’ordre supérieur.

Rendez-vous compte que si, en votant contre, nous avions empêché la loi de passer, cette loi qu'on attendait depuis des mois et des mois car on en avait assez de ces lois provisoires reportées les unes après les autres, quelle aurait été la réaction ? C'eut été le Parti Socialiste qui, une fois de plus, aurait pris la responsabilité de faire échouer quelque chose et de jeter le chaos. On aurait disqualifié le régime parlementaire.

Je n'admets pas qu'après avoir discuté pendant des mois et des mois une loi, après avoir essayé de l'améliorer alors qu'elle contient des choses essentielles, des choses qui sont bonnes, on l'ait rejetée, et on se soit lancé dans la tactique chère au Parti Communiste, qui est toujours de détruire : détruisons, parce que dans le chaos, ils espèrent trouver le moyen d'organiser leur révolution et leur dictature.

A ce moment, nous avons pris la position que je viens de vous expliquer. Nous continuerons à la défendre et alors, je suis peut-être, comme on l'écrivait dans un journal, "un peu dans la lune", je m'en excuse, mais je ne le crois pas. Je sens bien qu'aujourd'hui, des camarades, beaucoup de gens dans le public, dans la population, sont avec nous parce qu'ils comprennent qu'il faut tout de même une petite augmentation des loyers. Ils savent qu'il la faut, ils sont prêts à la payer.

D'autre part, ils se rendent compte qu'il ne faut pas gêner l'effort de stabilisation des prix, l'effort de baisse qui a lieu en ce moment, et qu'il faut limiter cela. Les propriétaires, je ne parle pas de la Chambre de la propriété bâtie, je parle des propriétaires individuels, aiment toucher peu, mais toucher quelque chose, que d'avoir l'espoir de toucher beaucoup et de voir en même temps, par une nouvelle hausse des salaires et traitements, toute l'économie du pays s'écrouler, de voir par conséquent le coût des réparations, le coût de l'entretien des immeubles augmenter encore dans des proportions considérables.

Et alors, en face de nous, qu'a-t-on eu ? On a d'abord eu une proposition communiste qui demandait, elle, l'ajournement indéfini de la loi, tant qu'on n'aurait pas revalorisé les salaires et traitements. Nous l'avons rejetée, bien entendu. Nous avons eu une autre proposition, la nôtre, et alors, là, camarades, nous avons assisté à ce spectacle curieux que les Communistes, qui depuis quinze jours n'ont cessé d'empoisonner l'Assemblée à chaque instant, même en usant et en abusant du règlement pour que l'on parlât des loyers, disant que c'était urgent, à la Commission de la justice, ont voté contre l'urgence de notre proposition...

Ensuite, lorsque l'urgence ayant été néanmoins adoptée, on a voté sur le fond, eh bien, il y a eu une conclusion des Communistes d'un côté, des MRP de l'autre, qui ont rejeté notre proposition.

Les Communistes ont rejeté notre texte sous le prétexte qu'en voulant limiter les majorations de loyers, on aggravait la loi. Comprenne qui peut... Les MRP ont rejeté notre texte parce qu'ils prétendaient qu'on torpillait la loi.

Il n'en est rien et hier, un peu de tous les côtés, à l'Assemblée, on a senti que nous avions raison.

Le MRP lui, a trouvé un moyen, c'est de déposer une proposition de résolution, une proposition où il demande qu'on entende dans le cadre de l'allocation logement, les indemnités pour les locataires déshérités, qui sans être économiquement faibles n'ont que des ressources fort modestes. Très bien, cela, mais avec quoi financera-t-on l'allocation logement ? Avec quoi la financera-t-on si on veut l'étendre à de nouvelles couches sociales ?

On dispose, à l'heure actuelle, d'à peine un milliard pour celle qui a été prévue ans la loi et on a trouvé ce milliard en déplaçant le financement de certaines allocations familiales qui existaient jusqu'au mois de septembre. Cela, c'est de la démagogie.

Ensuite, évidemment, se rendant compte que les coefficients ne correspondent à rien, qu'on arrive à des stupidités et à ces injustices dont je parlais tout à l'heure, ils demandent que le gouvernement soit invité à modifier le décret. Voilà où en est le débat.

Eh bien, il faut que dans ce débat nous ayons tous les camarades avec nous et il faut que nos camarades ministres, comme le groupe parlementaire le leur a déjà dit, nous appuient totalement. Il ne faut pas que se reproduise ce qui s'est produit cet été, lorsque souvent certaines de nos propositions ont été rejetées à quelques voix seulement, parce que le Garde des Sceaux, M. André Marie, mettait dans l'urne tous les bulletins du gouvernement. Il faut que dans cette question, l'assemblée soit libre, qu'elle soit totalement souveraine et que, par conséquent, le gouvernement ne vote pas.

Ah, certes, nous avons contre nous M. Claudius Petit, que vous connaissez tous, et qui défend avec l'énergie et même la violence dont il est coutumier, sa loi, parce que, en ce qui concerne la question des coefficients, la question du rapport entre le loyer et le salaire, c'est son œuvre.

Mais je pense qu'en dehors de lui, le gouvernement a son mot à dire et qu'il faut que, dans cette affaire-là, le gouvernement, s'il ne peut pas être totalement avec nous, soit au moins neutre et qu'il laisse l'Assemblée se prononcer librement pour arriver au résultat que nous voulons atteindre, car ce résultat, c'est quoi ? C'est de ne rien faire qui puisse gêner le redressement économique et financier du pays.

On demande des sacrifices à pas mal de catégories de la population, on en demande en particulier aux masses laborieuses des grandes villes ouvrières, et alors pourquoi ne pas en exiger un peu des autres catégories sociales ? C'est là-dessus, camarades, que nous devons nous battre.

Enfin, en m'excusant peut-être d'avoir été un peu long, permettez-moi de vous rappeler que le Parti Socialiste, lui, est le seul, vous entendez bien, on ne le dit pas assez, c'est peut-être notre tort à nous de ne pas mettre assez en valeur ce que nous faisons, c'est le seul qui se soit préoccupé, non pas en discours, mais en actes, de la question du logement au point de vue de la politique d'habitation.

C'est nous qui, l'an dernier, exactement le 13 février 1948, il va y avoir un an, avons déposé une proposition de loi tendant à instituer un service national des logements publics et privés, c'est nous seuls qui avons déposé un texte qui n'est peut-être pas parfait, qui doit être modifié je le veux bien, mais qui permettrait la

discussion et qui tendait, s'il avait été adopté, à entreprendre dès maintenant chaque année la construction de 25 000 logements.
C'est peu, évidemment, 25 000 logements, mais c'est mieux que rien, tout de même, et cela permettrait déjà d'entrer dans la voie dans laquelle il faut absolument nous engager. Il faut que nous soyons soutenus là-dessus. Il faut que lorsque nous discuterons les comptes spéciaux du Trésor, nous puissions obtenir plus de milliards pour le logement, plus de milliards pour les offices d'habitations à bon marché, car c'est ainsi qu'on sauvera une partie du pays, en faisant une politique constructive.
Eh bien, c'est notre honneur à nous, Socialistes, d'être à la pointe de ce combat. C'est notre honneur à nous de voir qu'en général à la tête des offices d'HBM, qu'à la tête des Conseils généraux qui s'occupent plus spécialement de ces questions, ce sont des Socialistes qui continuent l'œuvre admirable d'Henri Sellier, pour rappeler cette grande mémoire dans cette banlieue parisienne où il a tant fait.
Voilà comment, camarades, il faut voir le problème des loyers. Il faut le voir avec suffisamment de largeur d'esprit pour ne pas tomber dans la démagogie et il faut le voir surtout avec la volonté d'aboutir, de faire une politique constructive, et c'est là que le Parti Socialiste a son rôle à jouer. (Applaudissements)

Le président - La parole est à Christian Pineau, rapport sur les problèmes financiers.

Christian Pineau

Camarades» depuis la dernière réunion du Conseil national, les problèmes financiers et économiques ont pris une importance particulière et nous avons eu l'occasion, tant au gouvernement qu'à l'Assemblée nationale, de prendre un certain nombre de positions sur l'importance desquelles je voudrais attirer votre attention. Nous nous sommes trouvés placés devant un double problème : le problème de l'équilibre monétaire d'une part, le problème des prix d'autre part.
Je ne reviens pas sur de longues discussions que nous avons eues entre techniciens dans les Conseils nationaux ou les Congrès, sur la question de savoir si le problème des prix a plus d'importance que le problème monétaire, ou réciproquement. L'expérience a montré que les deux problèmes étaient absolument indissolubles et qu'il était impossible de les traiter l'un sans l'autre.
Il est bien certain que nous étions arrivés à un moment où le phénomène inflationniste pouvait avoir pour le régime républicain lui-même les plus graves conséquences. Par des moyens de propagande, il est incontestable que la poussée du Parti Communiste d'une part, et la poussée du RPF de l'autre, se sont développées dans un climat d'inflation qui leur était parfaitement favorable. D'ailleurs, nous savons tous que dans toutes les démocraties populaires du Centre et de l'Est de l'Europe, c'est toujours l'inflation qui a amené la naissance de gouvernements autoritaires.

Fondation Jean-Jaurès

Il noua fallait d'abord faire face, au lendemain de la Libération, aux nécessités économiques immédiates de la reconstruction et du ré-équipement, nous installer dans un climat financier tel que nous puissions poursuivre le ré-équipement et la reconstruction du pays sur des bases financières suffisamment stables, tous ces problèmes se sont trouves posés au cours des récents débats budgétaires.

Nous avons eu à traiter d'abord du problème de l'équilibre budgétaire proprement dit, c'est-à-dire de l'équilibre des dépenses et des recettes ordinaires de l'Etat. Nous étions tous d'accord, tout au moins théoriquement, au Parlement, sur le fait que cet équilibre était indispensable, mais il est bien certain que dans les solutions proposées, il est apparu des différences extrêmement importantes.

Je crois qu'il est utile, pour l'édification de nos camarades, de faire le point de ces problèmes posés et des différences apparentes.

En ce qui concerne d'abord les dépenses de l'Etat, je voudrais combattre ici une idée qui a été répandue par une certaine presse et dont beaucoup de nos camarades se sont fait l'écho, à savoir qu'il y avait une exagération considérable des dépenses publiques.

Il est d'abord faux de croire qu'il est possible de diminuer considérablement, dans les circonstances actuelles, le nombre des fonctionnaires. C'est peut-être parce que nous l'avons trop cru, à une certaine période, que nous avons eu l'imprudence de supprimer certains des moyens nécessaires pour assurer la direction de l'Economie nationale.

Je ne dis pas qu'il n'y ait pas encore un certain nombre de services, particulièrement dans les départements, où quelques abus se produisent encore, mais il faut que nous sachions que le pourcentage de ces abus est relativement faible.

Si nous prenons maintenant un rapport qui a fait grand bruit et qui a été exploité contre le régime, bien qu'il se rapporte à des faits antérieurs, au moment où ce sont des gouvernements démocratiques qui ont pris le pouvoir, le rapport de la Cour des Comptes, il convient de préciser que si l'on cherche à totaliser les gaspillages et les abus qui ont été signalés, ceux-ci représentent, sans qu'il soit possible de les chiffrer exactement, environ trois à quatre milliards de dépenses exagérées sur un total budgétaire pour deux années de quelques 2 000 milliards.

L'ordre des gaspillages et des abus serait donc de 2 000 milliards et lorsque, dans certaines campagnes de presse, l'on vient dire aux contribuables français : "Voilà à quoi a servi tout votre argent au cours des années qui se sont écoulées", c'est un argument de propagande destiné à discréditer le régime et auquel il est facile de répondre que les gaspillages en question n'ont pas eu l'importance qu'on leur a donnée et que le moment où ils ont eu le plus d'importance a été au lendemain de la Libération alors que, précisément, ce n'était pas le Parti Socialiste qui était au pouvoir, mais le général de Gaulle.

Par conséquent, s'il est possible de diminuer quelque peu encore les dépenses de l'Etat, il ne faut pas nous faire d'illusion sur le chiffre auquel nous pouvons arriver.

En ce qui concerne les recettes, nous avons tous été convaincus que le budget ordinaire devait être financé par des recettes ordinaires. Mais, pour ce faire, il

était indispensable qu'une réforme fiscale fut amorcée, de manière, d'une part, à diminuer certaines injustices constatées au cours des autres années, et d'autre part, à lutter contre une fraude fiscale qui ne cessait de se développer.
Est-il possible de dire que le projet de réforme fiscale tel qu'il a été pris par décret et ratifié globalement et provisoirement par le Parlement, constitue une véritable révolution en la matière et mérite le nom de réforme fiscale ? Pour ma part, je ne le crois pas.
Cette réforme, fiscale ne comporte rien de révolutionnaire, ne comporte pas de modifications profondes dans l'assiette même et dans la perception des impôts, mais tout de même, il serait également injuste de dire qu'elle n'apporte rien dans la matière.
En effet, un des principaux problèmes, qui est celui de la lutte contre la fraude fiscale, n'a pu être résolu du fait de la multiplication considérable des taxes et, d'autre part, de la multiplication des administrations,
Ce premier projet a simplifié assez sensiblement le système fiscal français mais, surtout - et c'est là son véritable avantage - a permis et permet de concentrer les administrations fiscales, de supprimer les anciennes directions des indirectes, des directes et de l'enregistrement, de les remplacer par une direction générale des impôts, de concentrer le contrôle sur l'ensemble des contributions versées par un contribuable, qu'il s'agisse de l'impôt général sur le revenu, qu'il s'agisse de l'impôt sur le chiffre d'affaires, qu'il s'agisse des différentes taxes qui frappent les mutations.
Le fait de pouvoir concentrer les opérations fiscales, de les soumettre à un contrôle unique, permet bien évidemment de constituer le dossier d'un contribuable et il est certain que le recoupement des résultats obtenus par la vérification du chiffre d'affaires, la vérification des bénéfices industriels ou des bénéfices agricoles, d'autre part, permet de lutter dans une mesure incomplète mais appréciable contre la fraude fiscale. Au demeurant, il faut que nous nous convainquions que la réforme dé l'administration doit précéder, dans la situation financière où nous sommes, la réforme des institutions. Si, en effet, nous modifions d'une manière totale tout notre système d'impôts, sans avoir mis préalablement en place les administrations nécessaires pour assurer l'assiette et la perception des impôts, nous risquerions, au cours de l'année pendant laquelle nous ferions cette opération, une diminution considérable des recettes qui, dans la situation financière où nous sommes, nous entraînerait à une recrudescence de l'inflation.
Voilà pourquoi, sans nous faire d'illusions sur les résultats de la réforme fiscale et sur sa valeur intrinsèque, nous pouvons considérer néanmoins qu'elle apporte un premier progrès dans la voie que nous nous sommes tracée.
Un problème d'ordre juridique qui n'est pas sans importance car il a fait, de la part du Parti Communiste, l'objet d'une intense propagande dans le pays, est celui de savoir s'il était normal d'admettre que l'Assemblée nationale ne put voter une loi des maxima qui fixe, d'une manière globale, les maxima de dépenses publiques, sans avoir étudié le détail de celles-ci et accepte le principe de voter une réforme fiscale sans avoir étudié les détails, ayant repoussé à plus

tard le soin de déposer des amendements. Il est bien certain, camarades, que du point de vue parlementaire strict, la démocratie voudrait que le Parlement put discuter normalement et longuement des dépenses et des recettes de l'Etat. Mais il faut aussi tenir compte des circonstances politiques dans lesquelles nous nous trouvons.

D'une part, le nombre considérable des élections, l'instabilité ministérielle au cours de ces dernières années, ont amené au ministère des Finances un très grand nombre de titulaires, avec des conceptions financières assez différentes, qui tous ont apporté évidemment des modifications importantes et qui ont amené des retards dans le dépôt même des projets au Parlement.

En ce qui concerne la discussion de ceux-ci, il faut reconnaître que s'il était facile, avant la guerre, à un Parlement dont la tâche essentielle et principale, au cours de l'année, était la discussion du budget, de voter celui-ci pas toujours en temps utile, car la pratique des douzièmes provisoires est ancienne, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation politique différente, avec un Parlement qui est obligé de voter un nombre considérable de lois sur des problèmes économiques et sociaux qu'il n'avait pas l'habitude d'évoquer avant la guerre, qui a pris la très mauvaise habitude d'entrer dans le détail et de prendre, sous forme législative, des textes qui, en réalité, auraient dû rester réglementaires, et en face d'une opposition aussi bien venant de l'extrême gauche que de l'extrême droite, qui n'a jamais respecté ce vieux principe parlementaire de la IIIème République qui consistait à discuter le budget avec objectivité et, souvent même, lorsqu'on n'était pas d'accord avec le gouvernement, de le voter. Aujourd'hui, la moindre discussion budgétaire est un prétexte à interpellation contre la politique générale du gouvernement et l'intervention de la plupart des parlementaires de l'opposition porte sur tous les sujets, exceptés sur les crédits ou les recettes de l'Etat.

Dans ces conditions, il est bien certain que l'Assemblée porte elle-même une très grande part de la responsabilité d'une méthode qui, sur le plan des principes, est évidemment critiquable.

Mais ce problème de la discussion a eu une importance peut-être encore plus grande si nous examinons maintenant non plus le budget ordinaire de l'Etat, mais les budgets d'équipement et de reconstruction.

Je vous ai dit, tout à l'heure, qu'il me semblait impossible de continuer à payer, comme nous y avions été obligés par les circonstances jusqu'à présent, ces dépenses de reconstruction et d'équipement par une part relativement importante d'inflation.

Mais, un budget de reconstruction et d'équipement de 6 ou 700 milliards ne peut être financé par des moyens normaux et il est bien évident qu'il est impossible de demander un équilibre budgétaire total qui comporte, d'un côté, exclusivement des recettes ordinaires et, de l'autre côté, la masse considérable des dépenses extraordinaires qui résultent des destructions que nous avons subies.

Nous avons sans doute une ressource importante qui est celle qui résulte du plan Marshall. J'ai déjà eu l'occasion d'ailleurs de vous expliquer, dans un précédent

Conseil national, qu'il était impossible de concevoir le plan Marshall dans un climat d'inflation puisque aussi bien les Etats-Unis ont fait de l'équilibre de nos finances publiques la condition même du déblocage des crédits Marshall. Mais le plan Marshall ne nous donne au maximum que quelque 280 milliards par an alors qu'il nous en faut de 6 à 700 !

Nous nous sommes trouvés devant un dilemme : ou bien ne pas tenir compte de nos ressources réduites et continuer à augmenter et à développer nos dépenses d'équipement et de reconstruction, en fonction de cette vérité évidente que plus nous accélérerons notre reconstruction et notre équipement, plus notre production augmentera, plus notre indépendance économique s'affirmera et mieux nous serons à même d'assurer dans quelques années l'équilibre économique et financier du pays. Mais, d'autre part, avec la certitude que si nous dépensons sans compter, en matière de reconstruction et d'équipement, nous courrons le risque de développer l'inflation, de faire monter les prix et, par conséquent, de faire en même temps monter les prix des produits dont nous avons besoin pour la reconstruction et l'équipement et de retarder par un moyen financier ce que nous aurions voulu avancer par une recrudescence du rythme économique de la reconstruction.

Vous voyez le dilemme, il était difficile, et les ministres socialistes ont été incontestablement de ceux qui, au gouvernement, ont maintenu le principe que, s'il était nécessaire de diminuer peut-être dans une certaine mesure et momentanément le rythme de nos investissements, il ne fallait pas que cette diminution fut trop rapide et qu'il fallait quand même que nous maintenions en principe que l'augmentation de la production devait avoir en tout état de cause le pas sur les considérations financières et que, puisque celles-ci étaient également impératives, il fallait savoir demander au pays les sacrifices nécessaires pour maintenir dans une certaine mesure le rythme des investissements, sans entrer ou sans rester dans le climat d'inflation dont nous avons dénoncé toute la malfaisance.

Problème excessivement complexe, vous vous en rendez compte, et qui ne pouvait être résolu qu'au moyen d'un certain nombre de transactions.

Nous avons diminué, un peut trop peut-être, à mon sens, les dépenses d'équipement prévues pour 1949, mais avec la réserve que, si les résultats des émissions que nous prévoyons étaient satisfaisants, nous pourrions revoir notre programme d'équipement. Le développement et l'expérience va nous démontrer dans quelques semaines si cette politique est susceptible d'application.

Nous avons accepté, pour financer cette différence considérable qui résultait d'une augmentation de nos dépenses d'équipement et de reconstruction, le principe d'un grand emprunt qui serait destiné à donner les cent et quelques milliards nécessaires que nous ne pouvions nous procurer par les moyens ordinaires de trésorerie ou par le plan Marshall.

Cet emprunt est actuellement en cours, il semble d'ailleurs se dérouler de manière satisfaisante, sans qu'il soit possible aujourd'hui de donner des chiffres précis, mais il est bien certain que, si cet emprunt réussit, c'est à dire s'il donne les cent milliards d'argent frais nécessaires pour assurer l'équilibre monétaire du

pays au cours de l'année 1949, nous aurons la possibilité d'émettre d'autres emprunts spécialisés, ne serait-ce que pour nos ports, pour nos routes et nos chemins de fer, au moyen desquels nous pourrons reprendre le rythme normal de l'équipement et éviter le chômage qui aurait tendance à se manifester si nous arrêtions trop rapidement certains travaux, ainsi que reprendre un rythme économique normal dans une situation financière assainie.

Il est certain, camarades, que cette politique financière générale ne peut pas être séparée des problèmes de prix qui se sont posés à nous au cours des dernières semaines, et cela, pour deux raisons :

D'abord, parce que la spéculation sur les prix, l'augmentation des prix, pouvait risquer de détruire en lui-même notre équilibre financier. Il est bien certain que les dépenses de l'Etat et des collectivités ayant été fixées sur des prix déterminés, l'augmentation de ces prix en cours d'année est susceptible de déséquilibrer toutes les prévisions et de remettre en cause l'équilibre que nous aurions pu réaliser.

Mais surtout, l'augmentation des prix pouvait avoir pour effet et aurait eu pour effet certain, de justifier des augmentations de salaires, qui évidemment auraient remis en cause tout le problème des prix industriels et des prix agricoles et qui, par conséquent, nous auraient replongés dans le climat d'inflation que nous avons connu.

Nous avons eu la chance d'avoir une récolte satisfaisante, qui permet depuis quelques semaines une orientation vers la baisse du prix d'un grand nombre de produits agricoles.

Si l'hiver se passe dans de bonnes conditions, si le blé ne gèle pas, et nous sommes déjà assez-avancés dans la saison pour avoir quelque espoir, il est certain qu'une deuxième bonne récolte amènerait une détente définitive sur les marchés agricoles.

Encore ne faudrait-il pas aller trop loin dans la baisse - je m'excuse, camarades, de dire ceci, peut-être pour certains d'entre vous qui sont habitués à entendre davantage les revendications ouvrières que les revendications paysannes - des produits agricoles, car il ne faudrait pas décourager le producteur de produire demain, non seulement pour les besoins de la population française, mais aussi pour une exportation qui deviendra de plus en plus nécessaire, l'exportation des produits agricoles étant pour nous peut-être demain le seul moyen de nous procurer les produits industriels dont nous aurons besoin pour faire vivre nos industries et pour empêcher le chômage.

Mais il est certain par contre que l'augmentation considérable du prix des produite industriels au cours de l'automne de 1948, nous a placés dans une situation infiniment plus difficile.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes trouvés placés, il y a quelques semaines, au gouvernement, devant la nécessité d'une décision qui consistait soit à augmenter les salaires en fonction de l'augmentation des prix industriels, soit à arrêter, à bloquer complètement l'augmentation des prix industriels et à imposer au besoin la réduction de certains prix.

Fondation Jean Jaurès

Oh ! je ne me fais pus d'illusions sur l'importance des décisions qui ont été prises. Néanmoins, il est certain qu'elles ont modifié dans une certaine mesure un climat qui commençait, et légitimement, à devenir très mauvais.
Je pourrais vous dire ici, et ce serait évidemment facile, pour un ministre socialiste de prendre cette position, que ce sont les ministres socialistes qui, au sein du gouvernement, ont imposé ces décisions de blocage et de baisse des prix, et ont convaincu leurs collègues de la nécessité de prendre des mesures.
Et bien, camarades, ce n'est pas tout à fait exact. Sans doute avons-nous défendu une position qui était traditionnellement celle du Parti, et qu'au cours d'un récent Conseil national vous nous aviez demandé de prendre, mais je dois dire très sincèrement qu'un très grand nombre de nos collègues considérés jadis comme libéraux, ont considérablement évolué au sein du gouvernement et ont été les premiers à préconiser un certain nombre de mesures qui s'imposaient en raison des circonstances.
Nous avons eu parfois la surprise de voir des collègues qui, il y a un an ou deux encore, auraient critiqué à la tribune avec véhémence les conceptions dites "dirigistes" du Parti Socialiste, reconnaître que nous avions raison, non pas parce qu'ils s'étaient convertis à notre doctrine, mais parce que les faits s'imposaient d'eux-mêmes et qu'en réalité, lorsqu'on est au gouvernement et qu'on se trouve en présence d'un certain nombre de faits, on n'a généralement pas le choix entre plusieurs bonnes solutions.
Ceci est important, camarades, et nous montre peut-être que nous avons eu le tort, je dis bien le tort, au cours des dernières années, de laisser croire trop à la population française qu'il y avait identité entre la doctrine socialiste et un certain nombre de mesures dirigistes que nous étions obligés de prendre en raison des circonstances.
Nous avons laissé se développer dans le pays une certaine psychose qui consistait à laisser croire qu'un très grand nombre d'institutions qui avaient été créées par Vichy ou au lendemain de la Libération, étaient des institutions résultant de l'application de notre doctrine socialiste, alors qu'en réalité le Socialisme c'est bien autre chose, mais que si ces solutions avaient été prises à une certaine époque et avaient été maintenues à une autre époque, c'est parce qu'il était véritablement impossible de faire autrement.
Voyez-vous, la querelle du dirigisme et du libéralisme s'applique assez mal aux circonstances actuelles. Nous avons vécu pendant trois années dans une période de pénurie et l'expérience - nous en avons tous fait un certain nombre - nous a montré que lorsque nous renoncions à un contrôle, nous ne rendions pas pour autant la liberté, nous ne restaurions pas pour autant la concurrence, mais que nous permettions généralement à des professionnels ou à des groupements d'intérêts, de se constituer pour diriger l'économie à la place de l'Etat, et faire régner un dirigisme des intérêts particuliers qui se substitue au dirigisme de l'intérêt général, n'ayant rigoureusement rien de commun avec notre programme.
Dans les circonstances actuelles, l'avenir très immédiat dépend essentiellement de deux conditions. D'abord, que se maintienne le climat de baisse des produits

agricoles qui est actuellement amorcé, et pour cela il faut assurer un minimum de contrôle des produits agricoles, il faut aussi avoir de la chance, car il est certain qu'une bonne ou une mauvaise récolte peut retourner complètement le climat.
Il faut aussi que l'emprunt réussisse et que, l'emprunt ayant réussi, nous puissions développer notre programme d'investissement et de reconstruction, de manière à éviter tout chômage, de manière à développer au maximum notre production et à nous permettre, par un développement de la production, d'arriver à cette baisse des produits industriels sans laquelle la baisse des produits agricoles ne pourrait être qu'éphémère ou insuffisante.
Voilà, mes chers camarades, quel est l'explication générale de la politique que nous avons été amenés au cours de ces dernières semaines, à adopter au gouvernement et au Parlement.
Je dois dire, et je dois ajouter, puisqu'aussi bien notre ami Daniel Mayer n'est pas encore revenu parmi nous, qu'en tant que Ministre du Travail, je me suis trouvé souvent préoccupé par des problèmes qui dépendaient très étroitement des circonstances économiques et financières que nous vivons.
J'en évoquerai simplement deux qui sont extrêmement difficiles et qui ont fait l'objet, de la part d'un certain nombre d'adversaires, de commentaires et d'offensives en sens contraire.
Tout d'abord, le problème de la sécurité sociale. En ce qui concerne la sécurité sociale, toute une campagne a été tentée au cours de l'automne dernier, pour démontrer que les abus de la sécurité sociale étaient une des grandes causes de notre déficit financier et de notre mauvaise situation économique.
Ce n'est pas à vous que j'ai besoin d'indiquer qu'il y a certaines erreurs dans le fonctionnement des caisses, que s'il y a peut-être certains abus dans la répartition des prestations, la somme de ces erreurs et de ces abus ne représente qu'un très faible pourcentage de l'ensemble des dépenses de la sécurité sociale. Il en est en réalité de même pour le budget de la sécurité sociale que pour le budget de l'Etat. Quand on veut critiquer une constitution et un régime, on critique toujours ses défauts et on passe toujours sous silence ses avantages. Néanmoins, il n'était pas inutile de faire quelque chose, c'est la raison pour laquelle, avec l'accord des organismes de sécurité sociale, nous avons décidé de proposer au gouvernement de mettre les caisses de sécurité sociale sous le contrôle de la Cour des Comptes C'est une mesure qui est parfaitement acceptable du point de vue socialiste et qui ne peut en rien gêner le fonctionnement des caisses.
Une attaque aussi précise - et là, mes chers camarades, je vous demande aussi de faire, pour certains d'entre vous, votre *mea culpa* - a été menée contre les nationalisations.
Au cours de ces dernières semaines, on a critiqué particulièrement la gestion des entreprises nationalisées, on a donné sur les résultats de cette gestion des chiffres parfaitement inexacts, et je suis obligé de constater que j'ai maintes fois entendu des camarades du Parti ayant de grandes responsabilités, venir se faire l'écho des critiques dirigées contre les entreprises nationalisées, oubliant que les

Fondation Jean Jaurès

nationalisations, dans un très grand nombre de cas, sont une application pure et simple de la doctrine socialiste, et que notre devoir est de les défendre et non de les attaquer systématiquement, quitte d'ailleurs à reconnaître les erreurs commises et à les réparer.

Marceau Pivert - Est-ce qu'il est exact qu'un projet du gouvernement, avec des signatures socialistes, remplace maintenant, dans les entreprises, les organisations tripartites de direction par un conseil de direction nommé par le gouvernement, c'est-à-dire une conception étatique des nationalisations contre laquelle tous les syndicalistes et tous les Socialistes se dresseraient ? C'est important, si le projet ne tient pas, j'aimerais bien que tu le dises.
Le projet existe-t-il ? Y a-t-il une signature socialiste là-dessus ?

Christian Pineau - A l'heure actuelle, il y a un projet, un projet qui n'est pas encore déposé devant le Parlement, qui a été préparé par une commission sous la présidence de notre camarade Ramadier et qui modifie, non pas la structure des entreprises nationalisées, mais le mode de gestion d'un certain nombre d'entre elles, et qui les divise en deux catégories :
- Une catégorie d'entreprises dites "A", c'est-à-dire d'entreprises constituant un grand service public, pour lesquelles la direction générale devra être nommée par le gouvernement ;
- Un deuxième secteur d'entreprises nationalisées, entreprises soumises à la conférence - je schématise en ce moment un petit peu - qui elles conserveront une gestion commerciale et industrielle indépendante.
Voilà exactement quel est l'esprit très général du projet qui sera déposé devant le Parlement.

Un membre - Il est déposé et distribué dans la forme légale !

Marceau Pivert - J'ai reçu un document, je demande que ce soit précisé ici :
«En confiant directement la gestion des entreprises "A" à un collège de directeurs nommés directement par le gouvernement, en abandonnant le principe de la gestion directe de l'entreprise par un conseil d'administration avec la participation ouvrière, en maintenant le pouvoir de tutelle et de contrôle, le projet réalise en quelque sorte l'étatisation des entreprises "A".» Ceci est en opposition formelle avec la position du Parti Socialiste et du syndicalisme français. Ceci est l'avis de la Commission, unanime, des techniciens socialistes qui ont étudié le projet à la Commission économique. Alors, il faut parler de cela aux camarades, et je voudrais que Pineau précise.
C'est cela qui nous inquiète.

Christian Pineau - Je crois, camarades, que cette position, telle que vient de le préciser Marceau Pivert, est exagérée.
En effet, dans les entreprises type "A", c'est-à-dire dans les grands services publics, nous prévoyons, non pas la suppression du conseil d'administration, le

Fondation Jean Jaurès

conseil d'administration subsiste, avec sa participation ouvrière, mais la nomination du directeur - et dans certains cas ce pourra être un conseil de direction et un conseil de direction, cela veut dire en quelque sorte des directeurs et des directeurs adjoints - sera faite par l'Etat. Pour quelle raison ? Parce que 1'expérience a montré, au cours de ces dernières années, que la nomination du directeur général par les ouvriers de l'entreprise donnait parfois lieu, dans certains cas, à des abus considérables. Et, dernièrement encore, j'ai eu l'occasion de voir comment se sont déroulées les élections du directeur général de la RATP, c'est à dire des transports de la région parisienne, où il y avait un directeur général qui a négocié les voix des syndicats ouvriers contre un certain nombre d'avantages qui devaient leur être accordés s'il était nommé. Ce sont ces pratiques-là que nous ne pouvons pas voir se continuer si nous voulons voir vivre les nationalisations. Ce sont les pratiques que les Communistes ont adoptées dans certain nombre de grandes entreprises nationales et qui ont amené les abus que nous signalons.

Je crois qu'il ne faut pas oublier que nous allons avoir à faire face, au cours des mois qui vont venir, à des attaques contre les entreprises nationalisées, que l'on nous opposera toutes les erreurs qui ont pu être commises et que si nous ne cherchons pas, par avance, à les réparer, nous offrirons le flanc à nos adversaires et vous serez peut-être surpris de voir au Parlement, lorsque seront déposés ces textes, qui auront pour but de mettre pratiquement fin aux nationalisations, de voir le Parti Communiste, selon la formule de M. Lecoeur, considérer que les nationalisations ne sont pas du Socialisme et qu'elles ont apporté aux ouvriers plus de désavantages que d'avantages. Je cite à peu près textuellement une phrase que vous pourrez trouver au journal officiel, qui a été prononcé par M. Lecoeur, député communiste.

Il y a donc un danger extrême, et nous devons faire, à l'heure actuelle, tout ce qui est nécessaire pour dépolitiser complètement les nationalisations et pour faire que celles-ci soient dirigées comme des entreprises industrielles et commerciales normales, susceptibles de faire des bénéfices quand cela est possible, et qu'en tous les cas il ne faut pas donner à nos adversaires l'argument de la nationalisation amenant le déficit de l'entreprise alors que la gestion privée pourrait être meilleure.

En fait, d'ailleurs, si l'on va au fond des problèmes, si l'on examine les chiffres réels d'un certain nombre d'entreprises, et je pense en ce moment aux banques, aux compagnies d'assurances, et même à l'Electricité de France, sur lesquels on a dit beaucoup de choses fausses, nous nous apercevons que compte tenu des tarifs qui sont souvent imposés par l'Etat pour des raisons de politique générale des prix, la gestion des entreprises nationalisées est généralement supérieure à la gestion de ces mêmes entreprises lorsqu'elles étaient dirigées avant la guerre par des intérêts privés. Il faut que le Parti défende les entreprises, nationales qui ont fait l'objet d'attaques qui, sur le plan matériel, sont injustifiées.

Un troisième problème se pose, et c'est le dernier. Je m'excuse d'avoir été un peu long. Il s'agit d'un problème complexe qui est le problème des zones de

salaires. Je l'évoque bien que je sache qu'il soit impossible de le résoudre aujourd'hui, mais parce qu'il se pose actuellement.
J'ai l'impression qu'il est difficile de régler définitivement le problème des zones de salaire dans la période actuelle de fixation des prix par l'Etat. Le problème des zones de salaire pose en effet des questions auxquelles on ne réfléchit pas toujours. D'abord un problème social. Il est extrêmement difficile à l'heure actuelle, de plus en plus difficile, d'établir des comparaisons entre les prix réels du coût de la vie dans les petites localités, dans les grandes villes et à Paris. Ce qui est certain, et ce qu'on peut dire, c'est que depuis la guerre, en raison précisément de la fixation des prix, de la taxation, il y a eu un rapprochement certain entre le coût de la vie dans les petites localités et le coût de la vie dans las grandes villes.
Mais il y a un problème économique que nous sommes obligés de résoudre aussi, sur l'importance duquel je voudrais attirer votre attention - je parle ici davantage en tant que représentant du Ministre du Travail - c'est que si nous supprimons purement et simplement les zones de salaires, je ne suis pas pour ma part ennemi de comprimer l'écart, mais si nous supprimons purement et simplement les zones de salaire, nous risquons un danger économique très grave, c'est qu'il y a en particulier dans toutes les petites villes et dans toutes nos petites localités de France un grand nombre de petites industries qui se sont développées et qui se sont développées en réalité au mépris des lois économiques. Elles se sont installées dans une localité déterminée parce qu'elles pouvaient y recruter facilement de la main d'œuvre, mais elles se trouvent éloignées de toute grande gare, de tous moyens de transports normaux, elles sont très éloignées des ports qui leur apportait des matières premières. Elles n'ont pas de moyens de transports nécessaires, et très souvent elles ne subsistent que parce qu'elles rattrapent les dépenses considérables supplémentaires qu'elles sont obligées de faire par une différence sur les salaires.
Si nous supprimons complètement les zones de salaires, il faut nous attendre à ce que dans un très court délai toute l'industrie de nos petites villes se trouve entièrement déplacée de ces petites villes vers les grands centres où les facilités de fabrication sont beaucoup plus grandes. Cela posera un problème de transfert de population considérable et je vous avoue que du point de vue économique, il est impossible de prendre une mesure de ce genre sans prévoir à l'avance quelles pourront être toutes ses conséquences.
Je tenais à vous l'indiquer car c'est un argument qui a beaucoup plus de valeur économique qu'on ne le pense, et je crois pour ma part que la solution est dans un aménagement des zones, dans un rétrécissement de la marge actuelle, mais qu'il serait dangereux, d'un trait de plume, de supprimer complètement cette marge, d'autant plus que nous pourrions alors courir le risque suivant, c'est que le jour où nous serions revenus à la liberté des salaires, ce jour-là nous verrions offrir dans les petites localités des salaires beaucoup plus bas que dans les grandes villes et que les ouvriers qui auraient été augmentés à une certaine époque pourraient se trouver quelques mois ou quelques années plus tard considérablement diminués.

Je ne veux pas régler le problème au fond, je ne veux pas ici proposer de solution, mais je voulais vous l'indiquer car ce problème a une importance considérable.
Voilà, mes chers camarades, ce que j'avais à vous dire, et je pense avoir rempli mon rôle d'informateur, voilà quelles sont les grandes questions que nous avons eu à débattre et que nous allons avoir encore à débattre au cours, des semaines qui vont venir.
Si vous voulez maintenant que je vous donne une impression personnelle, je crois que depuis trois mois, depuis la réunion du dernier Conseil national, nous avons fait sur le plan financier un certain nombre de progrès, que nous avons encore des progrès immenses à réaliser sur le plan économique et que la bataille est encore très loin d'être gagnée et doit être menée avec une énergie accrue, mais je pense néanmoins que si nous mesurons les résultats de notre reconstruction, et en tant que Ministre des Travaux publics je ne vous citerai pas de chiffres aujourd'hui car cela m'entraînerait très loin, j'ai pu tout de même constater qu'en quatre ans et demi, la France avait fait dans ce domaine un effort dont nous n'avons pas toujours idée. J'ai l'impression que nous nous sommes avancés dans la voie de la reconstruction, du ré-équipement et du redressement économique.
Je suis convaincu, pour ma part en tout cas, que c'est dans cette voie que nous devons persévérer car quelle que soient les solutions politiques que nous pourrions adopter, quelles que soient les concentrations que nous pourrions former pour la défense de la République, si nous devons vivre maintenant un climat de tension financière et de déséquilibre économique, nous sommes absolument certains de faire le jeu de nos adversaires d'extrême droite et d'extrême gauche; aussi bien le fascisme que le Communisme jouent à l'heure actuelle contre le redressement économique et financier, il n'est que de voir les propagandes faites contre l'emprunt à l'heure actuelle, les mouvements spéculatifs qui s'exercent sur l'or et dont l'origine commence à nous être connue, pour comprendre qu'il y a en France à l'heure actuelle deux positions, celle de ceux qui jouent la politique du pire et qui veulent amener au pouvoir les uns le fascisme et les autres le Communisme, et qui pour cela sont prêts à enfoncer notre pays jusqu'au cou dans la misère, et les autres qui pensent que c'est une fois que nous aurons redressé le pays, que nous aurons redonné à l'ensemble de nos travailleurs des conditions de vie possibles dans une situation économique et financière normale, que nous pourrons alors appliquer notre doctrine, réaliser nos conceptions.
Je crois donc, camarades, qu'il y a un lien étroit entre le problème politique et le problème économique, et je déteste cependant ce terme, mais s'il y a une concentration que l'on a appelé la troisième force politique, il y a aussi maintenant une concentration à faire une troisième force économique, celle de tous les hommes qui pensent d'abord à sauver le pays car ils ne croient pas qu'on fera vivre la classe ouvrière dans la misère, mais au contraire par la production et par le travail.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Albert Gazier.

Albert Gazier

Camarades, ce Conseil national est évidemment une double mission. Il doit faire le bilan des événements qui se sont passés depuis notre dernière Assemblée et il doit en même temps préparer les décisions qui seront prises à la fin février par le Conseil national.

Si le bilan a été, sur le plan des satisfactions purement théoriques, nous avons quelques résultats à enregistrer qui malheureusement ne correspondent pas à des satisfactions égales sur le terrain de la pratique et des réalisations.

Pineau a raison de souligner que nous avons vu - et Guy Mollet a rappelé l'évolution de certains milieux agricoles - venir sur des solutions immédiates des gens qui nous ont combattus.

Au moment où le Parti essayait de faire adopter par la majorité qui soutenait le gouvernement Ramadier, une politique économique mieux conforme aux intérêts de la nation, l'homme qui s'est élevé avec le plus de vigueur contre les mesures pratiques d'organisation de la viande que nous préconisions alors, c'est celui qui étant maintenant Président du Conseil, les applique exactement, avec même quelques mesures supplémentaires.

Il ne voulait pas entendre parler de maintien des taxations et il a fait la taxation à tous les stades. Il ne voulait pas entendre parler d'achats prioritaires et il a fait des commissions d'achat.

On a souligné aussi que des hommes situés beaucoup plus à droite comme le Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, appliquent exactement la politique qu'ils combattaient lorsqu'ils n'étaient pas au gouvernement. Je me rappelle qu'à la Commission des Affaires économiques dont M. Pinte est membre, il a l'année dernière combattu avec violence le maintien des taxations, il a critiqué la politique de double étiquette qu'instituait notre camarade Jules Moch et, revenant devant la même Commission en tant que ministre, il ne nous a pas fait l'exposé de ce qu'il fallait supprimer comme taxes, mais il nous a fait l'exposé des taxes qu'il fallait rétablir et les dates auxquelles il fallait les imposer. En ce qui concerne la double étiquette qu'il combattait, il a pris des mesures dans ce sens.

Est-ce que ces hommes ont changé d'opinion? En réalité, ils ont changé de point de vue, et les choses leur sont apparues toute autres en étant placés aux responsabilités de l'action que lorsqu'ils n'étaient placés qu'à un poste de critique et d'opposition.

Seulement les résultats de leurs fonctions antérieures, c'est qu'ils ne peuvent pas s'effacer facilement. Quand ils étaient en dehors du gouvernement, ils ont exigé, et très souvent obtenu, des mesures prématurées de liberté économique dont nous supportons actuellement toutes les conséquences, et lorsqu'ils sont arrivés au gouvernement, ils ont commencé par appliquer leurs premières idées politiques, ils ont commencé par supprimer des répartitions, ce qui est très grave, mais ce qui est plus grave encore, par supprimer en même temps des

Collection Jean Jaurès

répartiteurs. Ils ont supprimé des contrôles, ce qui est grave. En même temps, ils ont supprimé des contrôleurs, et lorsque, s'apercevant de leur erreur, ils veulent revenir en arrière, ils ne trouvent plus l'élément pratique d'action dont ils ont besoin aujourd'hui. Il y a des exemples tellement nombreux qu'on hésite à en choisir quelques uns. Le plus typique, un des plus récents sur lequel je crois que nous devons faire porter notre propagande, c'est celui qui nous est fourni par le marché du cuir. Voilà un produit qui est en réalité un sous produit et qui pour cette raison avait été taxé à un taux relativement bas depuis la Libération puisque son coefficient hausse était six fois le prix de 1938 au mois de mai dernier.

Appliquant les doctrines classiques, un inspecteur des Finances radical-socialiste promu sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale, a rendu la liberté au cuir et, en quelques semaines, entre le moi de mai, date de la liberté, et le mois de décembre, les cuirs, selon les qualités, ont augmenté de 600, de 800%, de sorte que cette marchandise, qui se trouvait au coefficient 6 par rapport à 1938, six mois après la liberté, est passée au coefficient 45, bien supérieur au coefficient moyen d'augmentation des prix industriels.

Est-ce qu'au moins cette liberté a eu l'avantage de faire affluer la marchandise comme on le promettait ? Les quantités qui ont été négociées pendant cette période hausse sont inférieures à celles que procurait la collecte désorganisée au plus mauvais moment de son application. Bien sûr, quand les prix montent pourquoi voulez-vous que l'on vende ? La conséquence s'est immédiatement fait sentir sur les articles fabriqués. Le prix de la chaussure de travail qui, au deuxième trimestre de l'année dernière, était à 1 305 francs a bondi au mois de décembre à 3 900 francs et le prix du ressemelage actuellement vaut le prix d'une paire de chaussures d'il y a des mois.

Devant ces conséquences catastrophiques, il a bien fallu revenir en arrière, mais avec les textes de taxation qui viennent d'être pris, ces prix, qui ont augmenté de 900%, ont été tellement importants qu'on essaye de les faire baisser de 15% et peut-être n'est-il pas possible, dans une première tranche, malheureusement, d'aller plus loin parce qu'il y a des achats qui se seront faits, parce qu'il y a des cordonniers qui ont acheté leur cuir à un prix élevé et qui, évidemment, ne peuvent pas le vendre avec une perte considérable alors qu'ils ne sont pas responsables de la hausse. De sorte qu'à l'heure présente, devant la politique des prix, nous devons nous poser non pas une question, mais deux questions à la fois.

La première, c'est de savoir si on veut réellement agir sur le niveau des prix et la deuxième est de savoir si, le voulant réellement, on le peut encore. Or, à cette deuxième question, il est évident que dans l'état actuel de désorganisation de nos administrations économiques, il n'est possible d'aboutir que si l'action gouvernementale d'abord est poussée à son point maximum d'énergie, et ensuite par un mouvement naturel aider les prix partout eux-mêmes. Le mouvement naturel, on ne le constate pas partout, on le constate dans certains secteurs, Pineau l'a rappelé. Il y a des baisses importantes pour certaines denrées

Fondation Jean Jaurès

agricoles au stade de la production. Il est évident que ces baisses ne sont pas répercutées dans des proportions égales au stade de la distribution.
Il est évident aussi que dans l'ensemble, les prix industriels ne marquent pas actuellement un mouvement de fléchissement.
Il y a donc des éléments favorables, il y en a d'autres qui le sont beaucoup moins. Il existe des possibilités d'aboutir à une baisse réelle des prix, mais ce serait mentir ou ce serait tromper nos camarades que de dire qu'il y a une certitude de réussite dans cette voie.
Or, il est bien certain que la situation actuelle du pouvoir d'achat, du rapport entre les salaires et les prix ne peut pas durer longtemps ce qu'elle est aujourd'hui. Car s'il est démontré que le passage dans l'opposition de notre Parti entraînerait inévitablement l'impossibilité de constituer une autre majorité républicaine, donc mènerait à la dictature, il est non moins évident et certain que de continuer à s'associer à une politique qui dégraderait le pouvoir d'achat des travailleurs aboutirait par d'autres moyens au même résultat.
Ce sont ces deux dangers qu'il faut éviter. Il est évident que dans un climat d'inflation, Pineau a cent fois raison, il n'est pas possible de faire une saine défense des intérêts ouvriers, mais il est évident aussi qu'une politique de lutte contre l'inflation qui ferait reposer sur les travailleurs seuls l'assainissement financier aboutirait à des désastres comparables à l'inflation généralisée. C'est encore entre ces deux récifs qu'il faut passer.
Or, quelle conclusion devons-nous apporter à notre Conseil national de février ? Nous devons dire et poser d'une manière très claire que la question du pouvoir d'achat ne peut pas rester dans la période intérimaire où elle se trouve actuellement, car à la fin de février ou dans les jours qui suivront, il est nécessaire que le salaire minimum réel soit égal au salaire minimum vital.
On parle beaucoup de la notion minimum vital. Il est établi des chiffres différents qui sont cités suivant les organisations ou suivant les ministères, mais si vous prenez le plus bas de ces chiffres, il est le plus bas du salaire minimum d'un manœuvre travaillant 45 heures par semaine. Si cela peut être établi par un abaissement des prix qui forment le minimum vital, tant mieux, c'est la meilleure solution, la plus durable, mais si cette politique s'avère impossible ou si elle s'avère insuffisante ou trop lente encore, il faudra bien mener le salaire le plus bas au taux du minimum vital réel, et je crois que c'est cela que nous devons exprimer clairement au nom du Parti Socialiste, au Conseil national de février.
J'aurai aussi à trancher la question de savoir quelle est notre position précise sur le point de décider si les autres salaires supérieurs au minimum vital doivent être fixés par autorité gouvernementale appliquant au salaire de base des coefficients hiérarchiques, ou s'il faut les laisser déterminer par la voie de conventions collectives conclues entre organisations ouvrières et patronales. Sans trancher ce débat important et difficile, je veux simplement donner des éléments ; dans l'état actuel des formes ouvrières et patronales, je crains fort que la liberté des conventions, c'est-à-dire le jeu du rapport de forces, ne joue pas en faveur des travailleurs, tout au moins dans une grande partie des professions.

Fondation Jean Jaurès

Mais si cela est vrai, il est non moins évident que la classe ouvrière dans sa majorité ne s'en rende pas compte et qu'elle veut la liberté de discuter ses salaires. Devons-nous lui donner cette satisfaction ou devons-nous l'avertir des dangers que cette liberté là aussi peut entraîner ? C'est une question que nous ne pouvons pas longtemps laisser sans solution de notre part.

Ensuite et en même temps je pose la question que Pineau a eu raison de traiter, celle des zones de salaires.

On a accusé les ministres socialistes d'être responsables du maintien du système actuel qui ne se justifie plus dans les circonstances présentes et dans l'état actuel des prix. Je ne suis pour ma part tenu par aucune solidarité gouvernementale et je peux bien dire que c'est contre son opinion propre que Daniel Mayer a courageusement soutenu l'opposition du gouvernement qui était celle du ministre des Finances. Je le vois encore devant la Commission du Travail par loyauté, de solidarité ministérielle, soutenir une thèse dont il n'était pas convaincu et qu'il combattait d'ailleurs à l'intérieur du gouvernement dont il faisait partie.

Quelle solution apporter ? Je crois que si le ministre des Finances avait admis plutôt une révision du système actuel des zones, il eut été possible de se borner à des modifications moins importantes que celles qui maintenant sont absolument nécessaires ; par une modification du classement des communes, par la suppression de la zone à 25%, je crois que bien des mécontentements auraient été apaisés.

Je pense aussi que maintenant, pour avoir trop attendu, il faudra faire davantage et on peut se demander si l'existence d'une sone à 20% au lieu de 25 suffit actuellement à justifier l'écart, car il est vrai qu'il y a un bouleversement complet dans la structure des prix, un bouleversement tel que les zones de salaire, vous le savez, ne sont pas une création moderne, elles ont toujours existé, non pas par la loi mais dans les faits. Les salaires réels, avant cette guerre, étaient de 40 et quelquefois 50% inférieurs aux salaires. Au lendemain de la Libération, c'est à 40% qu'on a fixé l'abattement de la zone la plus basse et la structure des prix se modifiant, il a fallu aller à 33, puis à 25, et ce mouvement n'est pas arrêté parce que les prix tendent à s'égaliser et parce que les politiques d'intervention - et cela se comprend - ont eu souvent pour résultat de diminuer certains prix dans les grands centres et de les augmenter dans d'autres centres.

Il est vrai que le prix de la viande est plus cher dans certains centres moyens que dans les grandes villes, c'est aussi vrai que le gaz est plus cher dans certaines localités secondaires que dans de très grands centres, et on voit se multiplier ces exemples. Il y en a d'autres en sens contraire.

La position qui consiste à dire : "Il faut d'un trait de plume supprimer toutes les zones de salaires et mettre un taux national applicable à tout le monde dans toutes les conditions", je vous dis que cela n'est pas juste et cela ne tiendra pas parce que les mêmes gens appartenant aux mêmes organisations, qui vous demandent la suppression totale des zones, je sais que si par hasard ils

l'obtenaient, le lendemain ils demanderaient la création d'une sur-zone pour les villes les plus importantes et ils auraient des justifications pour le demander.
Il faut donc trouver un système de classement plus près de la réalité que le classement actuel et diminuer considérablement l'écart qui existe entre les zones et fixer un chiffre inférieur à 20% pour l'écart maximum qui est actuellement de 25.
Des camarades se sont étonnés de ce que les commissaires socialistes à la Commission du Travail aient repoussé la proposition communiste, suppression totale des zones. Ce qu'il faut dire car l'information doit être complète, c'est que les commissaires socialistes, ayant repoussé la proposition communiste, voulaient voter ensuite tout de suite après une proposition qui limitait à 15% l'écart maximum entre les zones au lieu de 25. Seulement, à la suite de l'abstention des membres de la droite, dictée par un souci de manœuvre politique, à la veille des élections cantonales, la proposition communiste a eu la majorité relative à la Commission du Travail et l'autre n'a pas pu être mise aux voix.
Je crois d'abord que dans le problème des salaires, que doit trancher le Conseil national, il faut fournir les éléments pour servir de base à une décision. Le problème des zones ne peut pas être omis et il doit faire l'objet de notre part d'une prise de position extrêmement ferme et sans hésitation.
Nous devons en même temps faire entrer dans le domaine des réalisations économiques et sociales les meilleurs défenseurs des réformes de structure qui ont été accomplies depuis la Libération. Les difficultés de la vie courante cachent trop l'ampleur de certaines réformes acquises à un rythme rapide dans les semaines qui ont suivi la libération de notre pays, et comme les nationalisations sont forcément beaucoup plus belles lorsqu'on les revendique contre le capitalisme libéral que lorsqu'on les applique, il y a évidemment des déceptions, des désillusions, et on a tendance à ne plus en vouloir.
Quittons la controverse de savoir si les nationalisations sont ou non dues aux Socialistes. Les nationalisations ne sont évidemment pas socialistes mais elles ne sont pas dues aux capitalistes puisqu'elles ont retiré à la fois le profit et la gestion aux propriétaires d'un instrument de production.
Dans notre programme de suppression de capitalisme et de ses deux formes d'expression, du patronat et du salariat, dans la nationalisation le patronat est supprimé, mais le salariat existe toujours. C'est un progrès incomplet mais considérable par rapport à la situation antérieure. Ramenons donc à leur juste proportion dans ce domaine-là comme dans les autres les critiques que l'on exploite dans une opinion qui multiplie par mille les dénigrements et qui divise par mille les résultats.
Il faut remercier notre camarade qui a fait des articles dans le Populaire-Dimanche qui éclairent par des faits précis sur les nationalisations, parce que le poste de haut fonctionnaire qu'il occupe ne lui permet pas de mettre son nom au bas de ses papiers, mais ce sont des instruments énormes de propagande qu'il ne faut pas garder pour soi, qu'il faut diffuser.

Il y a des abus, il y a eu des incompétences, c'est vrai, et les meilleurs défenseurs d'une réforme sont évidemment les premiers à vouloir les sanctionner, mais en les ramenant toujours à leur proportion réelle. Un statut a été déposé par le gouvernement.
Je crois que dans le fond, une bonne gestion des nationalisations est davantage une question de méthode, question d'autorité et question d'hommes, que question de statut. Pour les banques nationalisées, par exemple, il est bien certain que ceux qui ont le pouvoir réel de direction sont à peu près les mêmes hommes que ceux qui, sous le régime de la direction par les actionnaires, possédaient aussi le pouvoir réel, mais il est possible que des réformes au statut même puissent être apportées.
Le gouvernement a déposé un projet, nous nous prononcerons sur chacune de ses dispositions, et je dois dire que nous ne sommes pas très pressés de régler hâtivement cette question au mieux des propagandes ou des démagogies souvent coalisées.
Nous voulons l'examiner en lui-même, selon ses principes, en le confrontant à l'expérience et à la doctrine socialiste.
Il ne faut pas improviser dans ce domaine, il faut bien aussi se garder de copier d'une manière trop stricte des expériences qui ont parfaitement réussi, mais dans des pays où les mœurs politiques et syndicales sont différentes des nôtres, si les Anglais par exemple réussissent magnifiquement leur effort progressif de nationalisation. Mais, est-ce que nous devons les suivre quant à leurs modalités ? Il y a des différences considérables. On a cité le cas d'un parlementaire, qui posait un jour une question sur la gestion d'une société nationale à un ministre ; le ministre britannique a répondu : "Cela ne regarde pas les parlementaires, ce n'est pas du ressort du Parlement." Croyez-vous que ce soit conforme à nos habitudes ? Elles sont bonnes ou mauvaises, mais nous ne pouvons pas les bouleverser à ce point. Les Anglais ne veulent pas que siègent au conseil d'administration des sociétés nationales des représentants des syndicats ouvriers. C'est contraire à toute à toute conception professionnelle. Ils disent : "Le syndicat est là pour revendiquer, il doit revendiquer contre la direction de la société nationale, s'il le faut, il ne peut pas revendiquer contre lui-même, il ne peut pas être à la fois demandeur et administrateur." C'est une conception, mais ce n'est pas la nôtre.
Pourquoi ? Parce que le mouvement syndical anglais a été toujours organiquement lié au parti politique expression de la classe ouvrière, parce qu'il est adhérent au parti politique et que la perte de pouvoir qu'il s'impose à lui-même en ne voulant pas que ses administrateurs soient des syndicalistes, il le retrouve par le biais d'un gouvernement qui est sous son contrôle direct, parce qu'ainsi il agit à la fois sur le clavier syndical et sur le clavier politique.
Nos conceptions syndicales, et celles des syndicalistes qui sont le plus près de nous, elles sont, vous le savez, extrêmement différentes, et ils ne veulent pas abdiquer leur pouvoir de gestion au profit d'un parti politique avec lequel ils veulent élever des frontières définitives et avec lequel ils ne veulent pas de collaboration économique et permanente. Si j'ai cité cet exemple, c'est pour

Fondation Jean-Jaurès

vous montrer toute la différence qui peut séparer et qui doit inévitablement séparer les expériences réalisées par des pays qui sont pourtant aussi voisins et aussi proches de nous.
Nous ne sommes donc pas pressés. Je dois dire que la question de savoir si le directeur général doit être ou non nommé ou agréé par le gouvernement n'est peut-être pas la question la plus importante, et que beaucoup plus important apparaît le problème du contrôle des sociétés nationales, de la volonté du ministère des Finances d'avoir tout seul le contrôle des entreprises publiques, son contrôle tatillon qui superpose, qui fait dominer les problèmes financiers sur les problèmes véritablement économiques. C'est peut-être là le point sur lequel nous aurons à noua battre avec le plus d'énergie.
(Applaudissements)
Et cela suppose en même temps que nous ne continuions pas à laisser disloquer les administrations économiques au profit des administrations financières. Dans ce domaine, comme dans celui de l'organisation économique, le mot "liberté économique" - nous l'employons tous - n'a pas de sens. Lorsque l'on rend la liberté à un secteur économique, il ne retrouve pas sa liberté. Il passe d'un régime de l'intervention de l'Etat à un régime de l'intervention de la corporation organisée. Le problème du cuir que je vous ai cité tout à l'heure, ce n'est pas même la liberté qui est la cause de cette hausse. C'est le fait, au stade du chevillard, quelquefois au stade du boucher, et au stade du grossiste ou du tanneur, que l'on a stocké pour provoquer la hausse artificielle et qu'on l'a maintenue ensuite artificiellement avec toute une profession organisée, au niveau que je vous ai indiqué tout à l'heure.
Supprimer les administrations économiques, cela ne veut pas dire souvent supprimer les administrations. Cela veut dire : remplacer l'administration économique par l'administration financière, remplacer les économistes par le corps de l'inspection des finances, qui n'a pas perdu son espoir de mettre son emprise sur l'économie du pays.
Voilà, camarades, un certain nombre de points sur lesquels il était indispensable que le Parti se penche et auxquels il doit apporter une solution précise. Nous devons aussi, et je le ferai très rapidement, être le meilleur défenseur de la sécurité sociale. Cela consiste avant tout en une besogne d'information. Le pays ne sait pas ce que c'est que la sécurité sociale. Il ne sait pas vraiment ce qu'elle coûte, comment on a pu répandre dans des journaux et dans des milieux qui ont la prétention d'être sérieux, cette idée que l'on pouvait économiser soixante milliards sur la sécurité sociale. Il suffit de dix minutes de réflexion sur des faits précis, sur des textes, pour s'apercevoir de la stupidité d'une pareille affirmation.
Par quoi les supprimer ? Le poste le plus important de la sécurité sociale, ce sont les allocations familiales. Il faut las réduire ? Un des postes les plus importants : la retraite des vieux travailleurs salariés ; il faut la réduire ? Alors qu'actuellement c'est le tiers et même moins du minimum vital, et dans les cas où l'allocation temporaire a été trop libéralement accordée - il y a de nombreux cas de ce genre, c'est vrai, mais l'allocation étant au taux de 1 600 francs par

mois -, il est évident que c'est sur les bénéficiaires qui ont des droits réels que l'on doit reporter l'économie que l'on pourrait faire dans ce domaine.
Est-ce sur la maladie ? La maladie coûte soixante milliards. Si l'on veut économiser soixante milliards sur l'assurance-maladie, il faut supprimer 1'assurance-maladie, elle-même. Il y a là une confusion très soigneusement entretenue.
Il a été créé récemment l'assurance longue maladie, c'est-à-dire la possibilité, pour l'assuré, d'être soigné jusqu'à expiration de ses six mois et pendant une période de trois ans. Cette assurance longue maladie est une petite assurance ; elle coûte sept milliards, à peu près six ou sept milliards.
Mais alors on a dit : "Tout ce qui n'est pas longue maladie, c'est une petite maladie, et tout ce qui n'est pas petite maladie, c'est un rhume de cerveau." Or, quand la maladie qui n'est pas la longue maladie coûte soixante milliards, les rhumes de cerveau coûtent soixante milliards. Voilà la démonstration.
Mais ce qu'on appelle la longue maladie, c'est la maladie de six mois, ce n'est pas le rhume de cerveau ; heureusement, les rhumes de cerveau qui durent six mois sont assez exceptionnels, mais lorsqu'on décompose ce chiffre et lorsque l'on essaie de voir ce que coûtent les toutes petites maladies, ce qu'on appelle le petit risque, les maladies de quinze jours ou de moins de quinze jours, on s'aperçoit que, sur ces soixante milliards, elles coûtent sept milliards et que la plus grande partie de ces sept milliards est dépensée en remboursement de soins pour les enfants, parce que la plus grande partie des maladies d'enfants sont des maladies de moins de quinze jours, de sorte que si l'on veut supprimer ce que l'on appelle le petit risque, cela donnera au maximum sept milliards et en même temps, cela fera reporter une charge énorme sur les familles nombreuses sur lesquelles on s'apitoie en d'autres domaines.
Est-ce sur la gestion ? La gestion coûtant dix-sept milliards, il est assez difficile d'économiser sur elle les soixante milliards que l'on veut réaliser.
Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'abus ; on a cité l'abus des cures thermales. Il y en a eu notamment en 1947. Mais les cures thermales ayant coûte 500 millions en tout, il n'est pas facile d'économiser sur elles les soixante milliards.
Les petits abus qui existent, ils sont très graves, non pas parce qu'ils coûtent cher, mais parce qu'ils servent à une généralisation ridicule qui trompe l'opinion et qui la détourne contre l'institution elle-même.
Alors, les vrais défenseurs de la sécurité sociale disent d'abord la vérité et puis, quand il y a des abus, ils sont les premiers à demander qu'on les sanctionne. Ils ne disent pas que tout est parfait ; ils disent que, dans l'ensemble, c'est une institution excellente et que ses vices doivent être corrigés. Ils doivent donner l'exemple de la répression de tout ce que l'on peut signaler d'abusif dans sa gestion.
Voici, camarades, un certain nombre de points que je crois utile de répéter, mais, d'une façon plus générale, je crois que nous avons trop souvent la pudeur de trop associer notre politique à celle d'une majorité de coalition dont nous faisons nécessairement partie. C'est vrai que nous sommes dans une coalition qui, si elle disparaissait, entraînerait très probablement la venue d'une dictature dans notre

pays. Et c’est vrai aussi que, dans cette coalition, il y à d’immenses points de désaccord. Alors, pourquoi ne pas le dire ?
Beaucoup de camarades nous disent : "Mais enfin, vous étiez au gouvernement, vous êtes responsables de cela." Ce n’est pas vrai, c’est la coalition qui est responsable, et la preuve que vous devez fournir partout, c’est que le Parti, constatant que la politique économique suivie depuis des mois et des mois s’écartait toujours davantage de la nôtre, a fait un effort considérable pour l’arrêter. Il a été jusqu’à exiger que ce soit l’un des siens qui occupe le poste le plus difficile, celui de ministre des Affaires économiques et des finances et non seulement il l’a exigé, mais dans une crise gouvernementale, après une certaine crise gouvernementale, il l’a obtenu ! Cela a duré trois jours et trois jours après, le gouvernement était renversé, non pas parce que Monsieur Robert Schuman était président du Conseil, mais parce que Christian Pineau était ministre des Affaires économiques et des finances, et ceux qui auraient quelques doutes sur les raisons du vote d’un certain nombre de députés n’ont qu’à lire la presse financière qui a précédé le vote de l’Assemblée.
Alors, je crois que nous pouvons tout de même répondre par des faits et non par des considérations. Les Communistes nous disent : "C’est la même chose." Pineau voulait appliquer la politique de Paul Reynaud. Pourquoi est-ce que la droite soutenait Paul Reynaud et qu’elle a renversé immédiatement Pineau ? C’est probablement parce qu’il y avait une différence. Et pourquoi n’avoir pas voulu laisser marquer cette différence ? C’est probablement parce qu’elle n’était pas conforme aux intérêts démagogiques que l’on défend.
Ainsi donc, camarades, il est profondément injuste de dire : "Du moment que vous êtes là, dans cette coalition et dans ce gouvernement, vous supportez toutes les conséquences de tous les actes laissés par cette majorité et par ce gouvernement." Il y a des compromis nombreux, souvent très durs à subir, mais la plupart du temps, lorsque nous faisons cela et que nous votons - et cela nous arrivera encore - pour des mesures que nous désapprouvons en nous-mêmes, ce n’est pas tellement pour le gouvernement en place que nous votons, c'est contre le gouvernement suivant.
Eh bien, pourquoi non plus ne pas le dire dans notre propagande? C’est une vérité tellement évidente qu’elle doit finir par pénétrer les esprits. Il y a une question de régime, il y a une question de politique de tous les jours.
Si vous en avez le loisir, relisez ce qui se passait dans le Parti Socialiste au temps où, bien avant la première guerre mondiale, les Socialistes se trouvaient dans une situation moins grave, certes, que la situation présente, mais beaucoup plus comparable qu’on ne le croit au premier abord. C’est au moment où les Socialistes, avec Jaurès, soutenait le ministère Combes. Bien des camarades du Parti disaient alors - et l’Humanité de cette époque en exprime l’opinion - : "Mais vous trahissez votre devoir socialiste." "Comment ! Vous soutenez un gouvernement de bourgeois, de conservateurs et de réactionnaires. Ce ministère Combes, il vous amuse avec des questions anti-cléricales, mais en réalité il ne fait que reculer la réforme sociale, il combat l’embryon de mouvement ouvrier

qui existait à cette époque, il fait une politique de classe et vous trahissez, en vous associant à sa politique de classe."
Et Jaurès et les autres répondaient que la première réalisation, avant les réformes sociales, était enracinée, que les adversaires du moment, de la République étaient le militarisme et le cléricalisme, et qu'il fallait débarrasser le champ politique de ces deux adversaires, et qu'ensuite les réformes sociales viendraient parce qu'elles pousseraient sur un terrain sain.
Et maintenant, je ne crois pas que ce soit Jean Jaurès et ses amis qui avaient tort. Aujourd'hui, bien sûr, cela se présente sous une forme différente. Le soutien s'accompagne inévitablement de la participation ministérielle. Il existe en même temps une classe ouvrière dont une partie est orientée malgré elle, sans trop souvent qu'elle s'en rende compte, vers une stratégie internationale et pas vers la défense de ses intérêts ouvriers.
Tout cela marque des différences profondes, mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a impératif immédiat, urgent, de défendre un régime dans lequel le Socialisme peut s'épanouir et, pour le défendre, il faut essayer d'associer ces contradictions difficiles à résoudre. Mais c'est notre besogne qui consiste, d'une part, à ne pas sacrifier le régime dans un mouvement de colère qui pourrait être cent fois justifié, mais que l'on regretterait cent fois amèrement dans la suite, et, dans cette défense, de savoir où sont les problèmes concrets qui intéressent directement la classe ouvrière, et montrer quand même que nous sommes son meilleur défenseur.
(Applaudissements)

Le président – Camarades, il est maintenant 7 heures 40 et je suppose que vous serez d'accord pour suspendre les travaux du Conseil national. La prochaine séance s'ouvrira demain matin à 9 heures 30 précises. Elle sera présidée par Lamine Gueye, avec comme assesseurs : Roger Lascaux (Cambodge), Roger Marzauk (de la fédération des élus), Micheline Roos (Seine), Ségalas-Talous Bernard (Tarn-et-Garonne).
Le restaurant fonctionne ce soir comme à midi.
La séance est levée à 19 heures 40.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conférence nationale d'information des 29 et 30 mars 1949

Séance du 30 janvier 1949 (matinée)

La séance est ouverte à 10h20.

Pierre Commin - Je rappelle que la séance de ce matin sera présidée par notre camarade Lamine Gueye, assisté de Lascaux Roger (Cambodge), Marzauk, Roger (fédération des élus municipaux et cantonaux), Micheline Roos (Seine), Ségalas-Talous Bernard (Tarn-et-Garonne).

Fondation Jean Jaurès

Le président (Lamine Gueye)
La séance est ouverte. La parole est à notre camarade Martet.

Martet
Mes chers camarades, la fédération de la Dordogne ayant demandé à Robert Lacoste de présider aujourd'hui une manifestation, notre camarade a été dans l'impossibilité de venir devant vous pour faire le compte-rendu de son activité dans le département ministériel dont il assume la charge.
Me substituant à lui, je vais très rapidement brosser un tableau de cette activité, en obéissant à un double objectif : vous informer et, en même temps, vous armer.
Vous informer des résultats obtenus, des progrès réalisés, et vous armer contre les critiques et les attaques qui, à travers ce département ministériel, visent le Parti.
Si l'on veut mesurer l'activité industrielle de notre pays, il suffit de savoir que l'indice général de production s'établissait, dans le premier semestre 1948, à peu près à mi-distance entre l'indice de 1938 - qui était une mauvaise année - et l'indice de 1929 - qui était une année de prospérité. Mais, après les grèves des houillères, on assistait à un fléchissement très net. Néanmoins, à la fin de l'année 1948, l'indice général de la production s'établissait autour de 108, si l'on prend comme base 100 pour l'année 1938, alors qu'il était de 79 en 1946 et de 95 en 1947.
Toutes les branches de l'activité industrielle de notre pays sont en progrès, à l'exception, toutefois, de l'extraction charbonnière, puisqu'en un an on a connu près de 3 mois de grève, et la production nationale pour 1948 n'atteint que 45 millions de tonnes contre 47 en 1945. Néanmoins, la ressource totale est supérieure parce que les livraisons de la Sarre et nos importations se sont accrues dans de notables proportions. A ce sujet, il arrive parfois que les Communistes, une fois de plus, nous disent que nous sacrifions à l'impérialisme américain en important surtout du charbon américain. Il faut que vous sachiez, camarades, que dans nos importations de 1947, 75% venaient des Etats-Unis et 25% de la Ruhr. En 1948, les proportions sont complètement renversées : 75% de la Ruhr et 25% des Etats-Unis.
Quelle est la situation dans les mines à la suite du douloureux conflit du mois d'octobre et du mois de novembre ? Vous avez déjà eu certainement des indications en ce qui concerne ce qu'ont coûté à la nation ces grèves. Je vous signale que pour 1947 et 1948, les deux grèves générales plus les grèves partielles, les grèves tournantes, ont entraîné environ cent jours de non-production, plus de trois mois, ce qui, pour 1947, a occasionné près de trois millions de tonnes de non-production et, pour 1948, près de six millions, soit au total : neuf millions de tonnes perdues en un an, ce qui a coûté à la nation environ douze milliards.

Et, comme les mines sont nationalisées, ce sont les contribuables qui assumeront la charge des douze milliards.
Après les grèves, il y a un fait symptomatique : l'augmentation du rendement individuel. A la suite de toutes les grèves, en principe, on assiste à une augmentation du rendement, mais cette fois elle paraît se maintenir, et c'est peut-être un des problèmes qui paraissait le plus difficile à résoudre mais qui, peut-être, va se résoudre de lui-même.
Alors qu'en 1938, le rendement individuel, par poste, était de 1 229 kilos, il n'arrivait guère à dépasser, avant la grève, une moyenne de 950. Depuis la grève, il a dépassé 1 000 kilos ; ce progrès s'affirme et il était de 1 040 kilos le 4 janvier, de 1 070 le 10 janvier, de 1 098 le 15 janvier. Il y avait d'ailleurs des chiffres record de 1 387 kilos pour la Lorraine, de 1 271 pour Blanzy, de 1 118 dans la Loire. Mais au moment où l'on voit ce rendement s'accroître, on assiste à une campagne qui se développe dans la presse communiste et où l'on dit : "Non seulement vous avez chassé les délégués à la sécurité, mais en exigeant des ouvriers un effort supplémentaire, on assiste à une recrudescence des accidents", et vous savez quel est le leitmotiv développé chaque jour dans la presse communiste.
Il est bon que vous sachiez qu'en ce qui concerne le bassin du Nord et du Pas-de-Calais - le plus important - le nombre des accidents mortels est inférieur depuis les grèves à ce qu'il était avant les grèves. D'ailleurs, ces chiffres et cette proportion sont à peu près identiques dans toutes les corporations. Il est certain qu'il y a encore trop d'accidents, et qu'il faut faire un effort, mais ce n'est pas le fait d'avoir licencié ou mis à pied des délégués, qui étaient surtout et uniquement des agents de propagande du Parti Communiste qui a fait augmenter la proportion des accidents et, contrairement à ce que la presse communiste affirme chaque jour, ce nombre d'accidents n'est pas en augmentation, il reste même inférieur à ce qu'il était avant les grèves.
Au même moment, un effort a été poursuivi pour opérer des compressions parmi le personnel de surface, et je vous signale que du 1er janvier 1948 au 1er janvier 1949, on est passé de 104 000 ouvriers de surface à 91 000, ce qui représentait environ une compression de 12%. C'est dans la mesure où le rendement individuel augmente et où les éléments improductifs diminuent que l'on peut réduire le prix de revient et il est dans les intentions du ministre de l'Industrie et du Commerce.
Notre camarade Robert Lacoste a décidé, en accord avec le conseil d'administration des charbonnages, de faire profiter les ouvriers des bénéfices qui découleront de l'augmentation du rendement et de la diminution du prix de revient.
A ce titre, une prime de rendement est à l'étude, non pas pour l'ensemble, mais dans chacun des bassins et pour des unités de travail aussi petites que possible, de telle sorte que chacun soit intéressé pat cette augmentation de rendement.
Voilà, mes chers camarades, en ce qui concerne l'activité dans les houillères nationales.

En ce qui concerne le problème de l'électricité, vous savez que nous connaissons cette année des difficultés au moins aussi graves et même plus graves que l'an passé, malgré un effort de production incontestable, la consommation ayant atteint ou dépassé de 40% celle de 1938, les circonstances atmosphériques étant particulièrement défavorables.
Pour un même jour de 1949 comparé au même jour de 1948, la production d'énergie électrique par hydraulique, donne des résultats nettement inférieurs. Vous savez les difficultés et les conséquences que cela entraîne sur le plan social et sur la diminution même de la production de notre pays. Ce fait n'est d'ailleurs pas particulier à notre pays. Tous les pays qui avaient une production électrique basée surtout sur l'énergie hydraulique - que ce soit la Suisse, la Suède, le Canada - connaissent des difficultés au même titre que la France.
Un effort d'équipement a été commencé, qu'il faut poursuivre, et qui pourra permettre environ vers 1950 de supprimer ces coupures qui sont une perturbation à la fois pour les foyers domestiques et pour l'activité industrielle de notre pays.
En ce qui concerne les carburants liquides, c'est-à-dire une autre ressource d'énergie indispensable à l'activité de notre pays, la remise en état des usines de raffinage a permis une production supérieure à celle de 1938. Si, en 1938, la moyenne mensuelle était de 581 000 tonnes traitées, nous sommes aujourd'hui à 660 000 tonnes traitées. Toutefois, il convient de signaler que l'on a surtout traité le brut pour le fioul et non pas pour l'essence ; c'est ce qui explique encore les difficultés en matière d'essence, qui restent encore et qui resteront tant que nous n'aurons pas les ressources nécessaires pour pouvoir distraire du traitement des bruts les quantités nécessaires à nos voitures de tourisme.
En ce qui concerne la sidérurgie, nous avons dépassé de 15% la production de 1938. A l'heure actuelle, la moyenne est d'environ 600 000 tonnes par mois, ce qui permet d'espérer une liberté des produits sidérurgiques à l'exception des tôles minces et des fers blancs, mais liberté dans laquelle tout de même on prendra les précautions nécessaires pour que les comptoirs des produits sidérurgiques soient appelés à servir en priorité les industries nationalisées et celles qui travaillent pour l'équipement.
En ce qui concerne la production des véhicules automobiles - et je sais combien cette question préoccupe nos camarades et le pays - la production est nettement supérieure à ce qu'elle était avant guerre.
Mais, là encore, l'effort a porté uniquement sur les véhicules utilitaires, beaucoup plus que sur les voitures de tourisme. Alors que la production était d'environ 180 000 véhicules de tourisme par an avant guerre, elle n'est plus que de 100 000. Mais, par contre, en véhicules utilitaires, elle était de 29 000 contre 92 000 à l'heure actuelle.
En conclusion, l'industrie française semble avoir atteint et dépassé la production de 1938.
C'est encore notoirement insuffisant car elle ne permet pas d'arriver à un équilibre de la balance des comptes, les exportations étant encore insuffisantes.

Néanmoins, par l'équipement qui se poursuit, nous devons pouvoir arriver, l'année prochaine, à augmenter l'exportation et la production.
Sur le plan interne, le ministère de l'Industrie et du Commerce a été appelé à faire des compressions, comme tous les autres départements ministériels, et je voudrais vous indiquer les chiffres à la Libération et les chiffres actuels.
A la Libération, il y avait environ 29 000 fonctionnaires, les uns payés par le budget de l'Etat, les autres payés par le budget de l'OCRPI. A l'heure actuelle, il n'y a plus que 6 000 fonctionnaires, dont 3 500 payés par le budget de l'Etat et 2 500 par le budget de l'OCRPI. C'est dire qu'un effort a été fait, effort identique à celui qui a été réalisé par nos camarades dans les autres départements ministériels.
Je voudrais, en manière de conclusion et débordant le cadre que je m'étais tracé, vous dire que c'est dans la mesure où nous saurons resserrer les liens d'amitié et de camaraderie qui doivent nous unir que nous pourrons faire face à toutes les attaques qui, à travers chacun des départements ministériels, visent le Parti, et ce n'est que dans cette mesure que nous parviendrons à vaincre les difficultés présentes.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre camarade Rosenfeld.

Oreste Rosenfeld

Mes chers camarades, je ne vous cacherai pas mon trouble. Depuis déjà trente ans, j'assiste à presque toutes les assises nationales, mais c'est la première fois que je monte à la tribune du Conseil national. Je vous demande donc toute votre indulgence, d'autant plus que je dois traiter devant vous d'un problème extrêmement délicat et douloureux.
Le Comité directeur m'a chargé de vous présenter le problème de l'Indochine et, plus spécialement, de vous rendre compte de l'action du Comité directeur en cette matière.
Je ne vous ferai pas l'historique de tous les événements d'Indochine, vous les connaissez, et d'ailleurs dans le dernier numéro du bulletin intérieur que vous avez sous les yeux, figure un rapport que je présentais au Comité directeur au mois d'août dernier et qui résume la situation jusqu'à cette époque.
En août dernier, le gouvernement se trouvait devant un dilemme extrêmement délicat : le commissaire Bollaert est rentré après avoir signé les célèbres accords d'Along et le gouvernement devait se prononcer sur la ratification ou la non-ratification de ces accords.
Cet accord conclu avec le général Xuang comme président du gouvernement provisoire central du Viet-Nam, sous les auspices de l'ex-Empereur Bao Daï, contenait pour la première fois la déclaration officielle reconnaissant l'indépendance du Viet-Nam dans le cadre de l'Union française. Mais, en même temps, cet accord était conclu avec des personnalités qui, aux yeux de la grande majorité du peuple vietnamien, ne représentaient rien ou pas grand'chose. Le gouvernement s'est donc trouvé devant ce dilemme : ratifier l'accord d'Along, et

reconnaître ainsi l'indépendance du Viet-Nam, et, d'autre part, en ratifiant cet accord, fermer la porte à toute possibilité de négociations avec ceux qui, les armes à la main, combattaient nos troupes et, au nom de cette même indépendance du Viet-Nam, nous faisaient la guerre. Ce dilemme était extrêmement délicat étant donné aussi, et surtout, la situation parlementaire car vous n'ignorez pas que dans l'Assemblée Nationale actuelle, il n'existe pas de majorité pour renoncer complètement aux visées colonialistes en Indochine et que l'Assemblée, dans sa grande majorité, était hostile - à tort ou à raison, nous le verrons tout à l'heure - à toute négociation avec Ho Chi Minh, pour des raisons d'ailleurs diverses.

Grâce à l'action de nos ministres socialistes et, en particulier, sous l'impulsion de Léon Blum qui était, à l'époque, vice-président du Conseil, le gouvernement a pris une attitude que j'oserais qualifier de sage et qui consistait à faire une déclaration à l'Assemblée nationale dans laquelle, tout en confirmant les principes qui étaient inclus dans l'accord de la baie d'Along, ne fermait pas la porte à des négociations futures, même avec Ho Chi Minh.

La déclaration, qui a été lue par le gouvernement à la Chambre le 19 août 1948, et qui a été rédigée presque intégralement et acceptée ainsi par Léon Blum, et qui a été approuvée par le Comité directeur dans sa séance du 17 août, comprend trois principes extrêmement importants.

Tout d'abord, pour la première fois, le gouvernement français, et non plus un haut commissaire, proclamait l'indépendance du Viet-Nam en tant qu'Etat libre et démocratique.

Ainsi, prenait fin les discussions byzantines qui avaient commencé en 1946 et auxquelles ont participé surtout les services du Quai d'Orsay, et quelques professeurs de droit qui voulaient à tout prix interpréter les accords du 3 mars 1946, avec Ho Chi Minh, où il était question du Viet-Nam comme d'un Etat libre ayant son gouvernement, son armée, son administration financière, interprétaient cette déclaration comme n'impliquant pas l'indépendance de cet Etat.

Ces discussions étaient assez compliquées, en particulier parce que les mots "indépendance" et "Etat libre", traduits en Vietnamien, n'avaient pas exactement le même sens, paraît-il, qu'en Français. Ces discussions byzantines ont duré, je vous dis, depuis 1946, et ont été enfin tranchées par la déclaration gouvernementale du 19 août 1948.

La France reconnaissait l'indépendance de cet Etat dans le cadre de l'Union française, c'est-à-dire conformément aux articles 30 et 61 de la Constitution qui prévoyait expressément la constitution des Etats associés.

Le deuxième principe important qui se trouvait dans la déclaration ministérielle était la confirmation du fait que la France renonçait au régime colonial en Cochinchine. Vous n'ignorez pas que si le Sud-Annam et le Tonkin sont protectorats, la Cochinchine est une colonie. Et là-dessus, vous vous rappelez certainement la discussion qu'il y a eu à l'Assemblée nationale, après la conclusion des accords de la baie d'Along.

Le ministre de la France d'outre-mer, Coste-Floret, a fait des réserves qui réduisaient considérablement la portée des accords d'Along. Par sa déclaration du 19 août, le gouvernement proclamait ouvertement que le régime colonial en Cochinchine prenait fin et qu'il reconnaissait à la Cochinchine et à la population cochinchinoise, le droit de s'intéresser à l'Etat indépendant du Viet-Nam, sous la forme que le peuple cochinchinois pouvait exprimer lui-même, sous une forme démocratique.

Le troisième point important de cette déclaration était que le gouvernement renonçait à toute immixtion dans les affaires intérieures du Viet-Nam, et reconnaissait au peuple vietnamien le droit de déterminer lui-même de se donner un régime démocratique, sous la forme qu'il désirait. C'était implicitement renoncer à cette politique qui avait été pratiquée par M. Bollaert et qui tendait à restaurer l'ex-Empereur Bao-Daï.

Enfin, le quatrième point important de la déclaration, c'était que le gouvernement renonçait à des négociations avec Ho Chi Minh. Certes, le nom d' Ho Chi Minh ne figurait pas dans cette déclaration, mais la formule : "Le gouvernement déclarait qu'il était prêt à négocier la paix, les accords, les traités avec toutes les familles spirituelles politiques du Viet-Nam", cela voulait dire - aucune réserve n'étant faite, aucune exclusive n'étant jetée - que le gouvernement acceptait officiellement la négociation possible avec Ho Chi Minh.

Il est certain qu'à l'Assemblée nationale, à ce moment, tous n'ont pas compris la déclaration de la même façon. Et vous vous rappelez que M. Pleven, intervenant dans le débat, a sommé le gouvernement de dire si oui ou non il comprenait aussi les négociations avec Ho-Chi-Minh.

Le gouvernement, en la personne de M. André Marie, n'a pas répondu à cette question, et pour cause. La situation parlementaire était telle que s'il avait mis les points sur les "i", le gouvernement aurait dû être remplacé. Néanmoins, c'était bien l'intention du gouvernement, et je peux vous donner comme preuve que le lendemain même, mandaté par le Comité directeur, j'ai accompagné Léon Blum auprès du président du Conseil qui avait convoqué en même temps le commissaire, et nous avons eu un entretien important au cours duquel j'ai transmis au gouvernement des renseignements très importants que nous avions reçu de notre fédération de la Cochinchine de nos camarades socialistes de là-bas. Et nous avons fait même des suggestions pratiques qui pouvaient permettre des négociations telles qu'elles avaient été envisagées par la déclaration ministérielle.

Et en ma présence, le Président du Conseil a donné au commissaire des instructions dans ce sens. Qu'est-ce qui est arrivé après ? Je n'en sais rien. Est-ce que le commissaire qui rentrait en Indochine et, se trouvant à ce moment-là en présence de plusieurs crises ministérielles en France - vous vous en souvenez, au mois de septembre -, est-ce que le haut commissaire, désireux déjà de rentrer faire sa campagne électorale au Conseil de la République, n'a pas voulu appliquer les instructions qui lui étaient données, ou bien est-ce le Président du Conseil lui-même, M. André Marie qui, après cette entrevue, changeait d'avis et

donnait au haut commissaire d'autres instructions ? Toujours est-il que ni la déclaration du 19 août, ni la conversation du 20 août - au cours de laquelle des mesures pratiques ont été envisagées - n'ont eu de suite, et la situation est restée sans changement jusqu'à la nomination du nouveau haut commissaire.
Cette nomination elle-même était une surprise, aussi bien pour le Parti que, je crois, pour les ministres socialistes. La désignation de M. Pignon était une surprise pour deux raisons : tout d'abord, on désignait, après un homme politique comme Bollaert pour l'envoyer en Indochine, un fonctionnaire, ce qui réduisait considérablement la portée politique de sa mission ; d'autre part, on avait choisi un fonctionnaire - je ne parle même pas de ses antécédents vichyssois - un fonctionnaire qui était le directeur de cabinet de l'amiral Thierry d'Argenlieu, c'est-à-dire le haut commissaire qui, lui, est certainement le responsable de la situation actuelle en Indochine, celui même qui a été opposé au gouvernement pendant qu'il était haut commissaire et que le gouvernement qui a succédé au gouvernement de de Gaulle n'a pu, ni rappeler à l'ordre, ni lui imposer sa politique, l'homme qui était avec d'Argenlieu, qui a saboté les accords du 6 mars 1946 et du *modus vivendi* du 14 septembre, notre ami Marius Moutet a conclu avec Ho Chi Minh pour rattraper l'échec de la conférence de Fontainebleau, l'homme qui était le collaborateur de ce haut commissaire en Indochine.
Inutile de vous dire que cela a produit la plus vive émotion, aussi bien au Viet-Nam que dans les milieux socialistes en France. Cependant, on a déclaré que Pignon n'allait en Indochine que pour une mission d'information, dès que les décisions seraient prises.
A ce moment-là, le Comité directeur a fait pression, démarche sur démarche, auprès du gouvernement, par l'entremise de nos camarades socialistes, afin d'amener le commandement à voir la situation d'une façon plus réaliste et conforme, aussi bien à la déclaration gouvernementale du 19 août qu'à la position constante de notre Parti.
Finalement, étant donné le déroulement des événements, le Comité directeur a chargé le Secrétaire général du Parti d'adresser au Président du Conseil la lettre dont je vais vous donner lecture. Excusez-moi de la longueur de cette lecture, mais je crois que c'est un document capital qui précise bien l'attitude et l'action du Comité directeur et du Parti et qui est la base même, je crois, de la position que nous devons prendre dans l'avenir.
Voilà ce que le Secrétaire général du Parti mandaté par le Comité directeur a écrit à la date du 17 janvier au Président du Conseil.
(M. Rosenfeld donne lecture de la lettre.)
(Applaudissements)
Voilà, camarades, le texte de la lettre que le Comité directeur a adressée au Président du Conseil. On en sommes-nous maintenant ? Malgré nos avertissements, malgré nos démarches, le gouvernement persiste dans la politique commencée depuis longtemps surtout depuis l'été dernier, et qui consiste à négocier avec un homme qu'on est allé chercher à Hong-Kong, où il s'était réfugié, et qui a été déchu de son rôle, et avec un général qui est d'origine

vietnamienne, et qui est général dans les cadres français, en service commandé, on peut bien le dire.
Quel est le but de ces négociations? Je suis certain que pour la grande majorité des ministres composant le gouvernement, le but est sincèrement la recherche de la paix et que le gouvernement, dans sa grande majorité, veut sincèrement accorder aux Vietnamiens cette indépendance et cette liberté qui sont inscrites dans la Constitution et qui sont conformes à l'attitude et à la position du Parti Socialiste.
Ils ont, je crois, choisi une mauvaise voie, ils oublient, je crois, qu'en négociant actuellement encore avec des personnalités qui ne représentent pas grand' chose du pays et qui reconnaissent eux-mêmes qu'ils ne s'appuient actuellement que sur une toute petite minorité dans le pays, ils n'arriveront à rien. Mais le gouvernement espère que lorsque ces personnalités pourront s'adresser au peuple vietnamien en déclarant : "Voilà ce que nous avons obtenu de la France, voilà l'aspiration nationale du peuple qui est satisfaite, cessez la lutte et venez vers nous", tout s'arrangera. C'est un espoir qui n'est pas très solide car aux yeux des Vietnamiens, le général Suan, malgré toutes ses qualités et son courage, je le reconnais - j'ai eu l'occasion de le rencontrer à Paris et il m'a produit l'impression d'un homme courageux - est un homme placé par la France, il n'est donc pas une création du peuple vietnamien, c'est une création, pour ne pas dire une créature, de la France.
Quant à l'ex-Empereur, n'avons-nous pas, ou plutôt les Vietnamiens n'ont-ils pas l'impression que nous voulons ramener sur le trône un homme qui a été déchu ? N'est-ce pas en contradiction même avec le gouvernement qui veut que le peuple vietnamien soit libre et indépendant?
Mais je crois qu'en dehors des gens qui sont sincèrement pour la paix et espèrent obtenir la paix par ce moyen, il y a peut-être au gouvernement - mais surtout en dehors du gouvernement - un autre dessein, surtout impulsé par l'Indochine, les milieux coloniaux. C'est un dessein très net ; il s'agit de transformer en Indochine la guerre actuelle, entre la France et le Viet-Nam, en une guerre interne entre deux fractions du Viet-Nam pour pouvoir soutenir une de ces fractions contre l'autre, et ainsi maintenir sous une forme ou une autre, la même situation, le même régime colonial qui a existé jusqu'à présent.
Voilà, je crois, la situation telle quelle se présente. D'une part un désir sincère, mais je crois illusoire, de trouver la paix par ces négociations, et d'autre part une politique très nette des colonialistes qui désirent revenir sur le passé et rétablir le régime colonial en Indochine.
Je ne veux pas prolonger cette intervention, je vous ai donné tous les éléments du débat, le Parti dans son Conseil national du 27 février aura à se prononcer et dire comment il envisage l'avenir.
Pour terminer, je voudrais simplement attirer votre attention sur le fait suivant : on dit souvent tout d'abord qu'il est difficile de négocier avec les peuples asiatiques, qu'ils ne tiennent pas, jamais, leur parole, que les accords signés ne sont pas exécutés, etc., etc. Je ne veux pas être féroce, mais est-ce que – disons-le franchement - les Vietnamiens ne peuvent pas nous retourner ce reproche ?

Collection Jean Bruas

Notre gouvernement a-t-il eu toujours une politique très nette ? Est-ce que nous n'avons pas assisté à ce spectacle - et cela se rapporte à 1946 – d'un haut commissaire faisant une politique contraire à celle que faisait en France le gouvernement ?
(Applaudissements)
En particulier, notre camarade voulait introduire en Indochine toute cette politique qui est la nôtre, mais elle a été brisée, sabotée par un représentant de la France. Nous le savons, mais pour les Vietnamiens, c'est la France, toujours, que ce soit le gouvernement, que ce soit le haut commissaire. Ils ont aussi le droit de dire que nous ne tenons pas notre parole et que nous interprétons mal les traités. Alors ne soyons pas trop difficile à l'égard de ceux avec qui nous voulons négocier, ne disons pas toujours qu'il est difficile de traiter avec les peuples orientaux. Hélas ! les peuples occidentaux, en ce qui concerne le problème colonial, ont montré souvent qu'ils ne tiennent pas leur parole, et si vous permettez, je vais dire un mot très bref sur un autre problème.
Nous assistons actuellement à une politique qui est celle de rendre caduque la partie de la Constitution qui concerne l'Union française, et en particulier même cette pauvre assemblée de l'Union française, une assemblée dont la plupart de vous ont entendu très peu parler, l'opinion publique ne s'y intéresse pas beaucoup. On ne sait pas pourquoi une assemblée consultative existe. Eh bien vous vous trompez, dans la France d'outre-mer, cette assemblée est très écoutée, on suit de près tout ce qui se passe, on voit dans cette assemblée la première accusation de cette promesse faite par la constitution que les peuples colonisés deviendront des peuples libres, et s'associe avec la France pour un travail commun, et quand elle voit que le gouvernement méprise cette assemblée, qu'il la néglige, qu'il a réduit sa compétence en interprétant d'une façon extrêmement limitée et de plus en plus limitée sa compétence, je vous assure que cela produit en outre-mer un état d'esprit extrêmement difficile et qui se résume toujours à cela : "La France ne tient pas sa parole."
Et là-dessus, viennent les affaires du Viet-Nam. Ne croyez pas que l'affaire du Viet-Nam est une affaire dont on ne s'occupe pas dans la France d'outre-mer. J'ai eu l'occasion, dernièrement, de passer quelques jours en Tunisie. J'ai été frappé par l'intérêt que portent les Tunisiens aux affaires vietnamiennes, de l'attention avec laquelle ils suivent toutes les péripéties de cette affaire. Leur presse rend compte de tout, et chaque fois que j'ai eu l'occasion de parler avec les représentants qualifiés de l'opinion tunisienne et que j'ai essayé de las convaincre des intentions libérales et des intentions progressistes de la France, ils me répondaient : "Oui, nous connaissons la Constitution, mais nous voyons dans les faits ce que vous faites pour le Viet-Nam."
Voilà le problème sur lequel vous devez vous pencher, camarades. Je vous supplie de prêter un peu plus d'attention à ces questions, c'est beaucoup plus grave que vous ne le pensez.
Nous sommes à un moment où le régime colonial ne peut plus continuer. Il ne peut plus subsister et d'ailleurs nous ne le voulons pas, nous Socialistes. Nous

ne le voulons pas, nous voulons que ce régime colonial soit transformé en régime d'association des peuples libres.
(Applaudissements)
Eh bien, actuellement, il n'y a plus beaucoup de temps à perdre. Le mouvement de libération nationale se développe partout. Remarquez la Chine... Et la Chine n'est pas le seul pays, il y a la Birmanie, il y a la Malaisie, il y a l'Indonésie, tout un monde en marche. Allons-nous rester dans le camp colonialiste, ou bien allons-nous prendre nous-mêmes la tête de ce mouvement et donner à toutes les populations qui sont dans l'Union française, la possibilité de se développer et non pas de chercher la liberté dans une indépendance éphémère, dans une indépendance d'un petit pays qui ne peut plus exister actuellement, au moment où nous sommes, nous, en train de sentir que la France ne peut plus subsister seule en Europe, et qu'il faut créer une Union européenne ? A ce moment-là, allons-nous, par l'incompréhension, pousser vers une indépendance les peuples coloniaux, indépendance vers laquelle ils iront s'ils ne sentent pas la possibilité de s'entendre avec la France ?
C'est très grave, camarades, et c'est grave non seulement pour nous Socialistes, mais pour tous les Français en général, parce que la question - et je vais vous la poser brutalement - est maintenant de savoir si la France va rester ce qu'elle est, ou bien si elle va tomber au niveau d'un pays comme le Portugal ?
Le Portugal, certes, peut vivre sans colonies, seulement voulez-vous que la France, qui a encore un grand rôle culturel à jouer, qui a un rayonnement dépassant de beaucoup non seulement nos frontières, mais les frontières de l'Union française, pour atteindre presque tous les pays du monde, rayonnement que nous devons maintenir, voulez-vous que cette France tombe au niveau d'un Portugal par la faute d'une politique qui est en retard non seulement d'une guerre, ou d'une paix, mais de presque un siècle ? Eh bien, nous pouvons nous réveiller bientôt devant cette situation d'une métropole toute seule, et ce ne sera plus qu'une toute petite France dans le monde.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Paul Ramadier, et ensuit a à Jules Moch.

Paul Ramadier

Mes chers camarades, c'est sur les problèmes de défense nationale que je voudrais attirer l'attention du Congrès.
Il faut que le Parti Socialiste ait une politique de défense nationale. Le temps où nous pouvions pensé que les simples et ardentes paroles de paix pourraient avoir un retentissement universel est malheureusement passé. Un rideau de fer s'est abattu, à travers lequel ne passe aucune parole.
Sans doute il est probable, il est humainement sûr, que de l'autre côté du rideau de fer, il y a des cœurs et des âmes qui vibreraient des mêmes vibrations que les nôtres, si ces vibrations pouvaient se propager. Mais rien de ce que nous disons, rien de ce que nous pensons, rien de ce que nous sommes, ne va au-delà des limites qui traversent l'Europe.

Et de l'autre côté, une opinion publique fort dispersée, qui ne s'interprète pas mais qui reçoit l'interprétation d'une doctrine officielle et d'une propagande habilement menée par cent manières, entretient par toutes sortes de méthodes plus ingénieuses les unes que les autres le sentiment que le monde est irrémédiablement coupé, qu'il y a l'Union soviétique animée des désirs de paix et de l'autre coté, les méchantes démocraties, qui ne songent qu'à la guerre.
Et, exploitant le sentiment si naturel d'une volonté de défense, on peut entraîner vers une politique d'expansion un peuple qui sans aucun doute fatigué, non point certes épuisé mais éprouvé par la dernière guerre, accepte avec un réflexe d'autant plus fort les perspectives qu'on lui offre. De telle sorte, il faut bien le dire, que la paix du monde est tout entière suspendue à la volonté de paix ou de guerre des dirigeants de l'Union soviétique.
Je n'ai sur leurs sentiments et sur leurs desseins cachés aucune lumière particulière, je crois cependant qu'ils ne considèrent pas la guerre classique, la guerre des grandes armées, comme un moyen de politique d'expansion. Ils s'y préparent, certes, pour être prêts à toute éventualité, mais que leurs méthodes de pénétration, d'intervention, de conquête même, sont d'une nature différente ! Et si je le pense, c'est parce que c'est ainsi qu'ils agissent.
Dans le monde, leur politique ne cesse d'être active, sur tous les points qui avoisinent leur territoire, et partout ce sont les mêmes procédés, ce sont les mêmes méthodes qui sont employés, il n'y a pas un point du monde où il n'y ait une action inspirée par eux, soutenue par eux, dirigée par eux. Mais il n'est pas non plus un point du monde où l'on ait vu apparaître le soldat soviétique ; ni en Grèce, ni en Tchécoslovaquie, ni en Chine. Ni le soldat soviétique, ni même souvent les vraies soviétiques, les fournitures d'armes soviétiques, n'apparaissant.
L'action semble ainsi, de l'extérieur, absolument indépendante de la politique soviétique.
Et sans même recourir à des renseignements plus ou moins sûrs, mais cependant si nombreux, si concordants qu'ils finissant par créer sinon des preuves, du moins une conviction, il suffit de voir ensemble les résultats auxquels on aboutit pour se rendre compte d'une ample politique de pénétration, d'organisation, de rassemblement de puissance et de force autour de l'Union soviétique.
Jules Moch, à cette tribune, montrait que la France n'était pas exempte de ces manœuvres dirigées, préparées, organisées.
Le déroulement de ces manœuvres dans les différents pays montre la variété des procédés employés, et l'évolution vers laquelle conduisent ces procédés. Il commence au stade de l'agitation intérieure, par l'exploitation adroite, parfois machiavélique, des circonstances, avec la modération et la retenue que les circonstances commandent. C'est le cas de pays comme la France. Il continue par l'exploitation des mille moyens parlementaires pour la pénétration gouvernementale. C'est le gouvernement véritablement démocratique...
Ce déroulement s'achève, ou plus exactement la première phase s'achève par la formation de ces gouvernements de démocratie populaire, que domine

entièrement un Parti Communiste lui-même mis en harmonie et mis au pas avec les directions de l'Union soviétique.
Quand parfois, comme c'est le cas de la Grèce ou de la Chine, le cadre ne se prête pas à cette évolution qui semble propre aux pays de démocratie, alors interviennent des révoltes armées, elles aussi organisées, armées et dirigées comme le sont les mouvements plus pacifiques de nos vieux pays.
Et partout, on aboutit à la création, autour de l'Union soviétique, d'un glacis de pays soumis à l'influence communiste dans ses profondeurs, et soumis à l'influence politique de l'Union soviétique dans le domaine international.
Il est bien évident que nous sommes là en présence d'un fait, d'un fait universel, et qui nous instruit sur ce que peut comporter d'illusions redoutables, certes navrantes mais redoutables si nous ne nous mettons pas en garde contre nos tendances les plus profondes d'une propagande pacifique.
Dans l'Europe du début du XXème siècle, avec une force dynamique, lorsque Jaurès prêchait, à la veille de la guerre de 1914, ses paroles tombaient sur un sol fécond, et s'il n'a pas pu éviter la guerre, il n'est pas douteux que sa propagande de paix a préparé la défaite du pangermanisme et l'union des démocraties pour une paix qui, à travers toutes ses tares, portait néanmoins la marque, l'empreinte, de ses idées d'organisation internationale, qui avaient été le fond de la pensée jaurésienne.
Aujourd'hui, cela ne peut aboutir qu'unilatéralement. Il n'y a pas de l'autre côté d'écho possible. Et nous voilà donc en présence inéluctablement d'un problème de défense. Et ce qui est caractéristique de notre temps et du problème en présence duquel nous nous trouvons, c'est que cette idée, ce problème de défense n'est plus enfermé, et ne peut plus être enfermé dans les cadres nationaux.
La guerre a perdu, depuis 1914, le caractère de guerre nationale. La défense et son organisation aujourd'hui perdent le caractère d'une défense proprement nationale. Aussi bien, l'organisation de la défense ne peut peut-être plus se concevoir ni dans les limites étroites d'un petit pays, ni même dans les limites d'un grand pays, fût-ce les Etats-Unis.
Pour un petit pays, la chose est trop évidente, l'extension même de ces monstrueuses éventualités dépasse nos possibilités et nos forces. Mais même pour un grand pays comme les Etats-Unis, il n'est pas possible d'isoler les buts nationaux de guerre, la défense proprement nationale de l'évolution générale de la conjoncture mondiale.
Et dès lors, nous nous trouvons en présence d'un internationalisme obligatoire qui n'est pas, hélas ! le seul produit de nos idées et de notre volonté, mais parce que ces idées étaient juste, qui se trouve imposé de la manière la plus rigoureuse, par les faits.
Il y a plus. Les problèmes de défense, aujourd'hui conservent, certes, un aspect militaire, mais cet aspect militaire qui restait prépondérant jusqu'à la dernière guerre, aujourd'hui n'est plus que d'importance moyenne.
Mettons-nous en présence des méthodes soviétiques. Voyons cette pénétration dans les pays, cette organisation en profondeur, ces mille formes sur lesquelles

Fondation Jean Jaurès

elle s’exerce. Ce n’est pas par les moyens militaires, que nous les combattons, que nous les combattrons. Et si même à un certain moment les moyens militaires doivent être employés, ce n’est pas, ce ne sont pas les considérations proprement militaires qui détermineront avant tout leur emploi.
Nous avons eu, aux mois de novembre et de décembre, une sorte de répétition générale d’une manœuvre de grand style. Il n’est pas douteux que dans cette bataille on a utilisé des troupes, mais il n'est pas moins douteux, il n’est pas moins sûr que l’emploi de ces troupes n’a jamais été commandé par des raisons militaires, et que ce sont les considérations politiques qui l’ont emporté, que c’est une manœuvre de stratégie politique, une influence de caractère social qui partout a marqué l’action du gouvernement.
Et si la démonstration de la force a dû être faite, je puis dire que l’emploi des moyens militaires s’est en réalité porté, ou en tous cas a servi principalement non pas à emporter des positions, non pas à faire une espèce de conquête géographique, non pas à faire de la stratégie militaire, mais à montrer que le gouvernement ayant l'autorité avait la force. Et chaque fois que la force a été imposante, que la démonstration a été concluante, le combat a été évité.
Il s’agit de montrer que la justice est forte pour que la justice l’emporte. Et il n’est pas nécessaire que la force soit appliquée à des objets déterminés, qu’elle s’épuise, car même alors si elle s’épuisait, elle révélerait un point de faiblesse, et l’extrémité qu’est la limite de l’effort.
Eh bien, ce sont ces considérations qui doivent déterminer notre politique de défense nationale, et je dirais plus spécialement notre politique militaire. Aurons-nous jamais une guerre mondiale ? Je voudrais m'en porter fort. Peut-être serais-je imprudent, en le faisant. Mais je pense que si le monde qui n’est pas soviétique démontre d’une manière permanente et constante qu’il s’appuie sur une force puissante, tant que les dirigeants soviétiques poursuivront la politique qu'ils font actuellement, il reculera l’action d’une guerre.
Jamais plus qu’en cette heure il n’est vrai, sur le plan international, que la démonstration de la puissance vaut plus que son emploi. Cette démonstration de la puissance doit être faite sur le plan national, elle doit être faite sur le plan international.
Sur le plan national, elle doit être faite cette démonstration, non pas en accumulant les illusions et les apparences, mais en prenant les réalités telles qu’elles sont. On m’a reproché, non point dans le Parti, mais en dehors du Parti, d’avoir accepté trop facilement l’impératif financier que m’a apporté le Président du Conseil et qu’a confirmé le ministre des Finances.
Eh bien, je crois l’avoir fait dans l’intérêt même de la défense nationale. D'abord, pour une raison de circonstances, mais qui a sa valeur : c’est que nous n'avons pas achevé notre démobilisation, celle des services, celle des états-majors, et que nous possédons une infrastructure de guerre qui dépasse les mesures et les limites d’une armée démobilisée, et que non seulement il en résulte des dépenses, mais il en résulte un affaiblissement.
Une armée où les services, l’administration, les études théoriques dans tous les domaines, que ce soit dans le domaine de l’ingénieur ou que ce soit dans le

domaine de l'officier d'état-major, qui perd le contact avec les réalités, finit par devenir incapable d'agir.
Je crois que cette reconstruction nécessaire de notre armée nous conduit à une efficacité plus grande, à un effort plus méthodique, à un contact plus profond avec les réalités.
Mais ce n'est pas tout, et ce n'est peut-être pas la raison principale pour laquelle la limitation des crédits est saine, salubre pour l'armée. C'est qu'il faut que l'armée soit à la mesure de la richesse et des forces de l'Etat, et à la mesure de la richesse et des forces de la Nation.
Qu'on le veuille ou non, il y a une limite qu'on ne peut pas dépasser. Il n'est pas possible que l'Etat dépense plus de 25 ou de 30% de son budget en temps de paix à la préparation de la défense nationale. Et même dans les périodes qui précèdent immédiatement la guerre et qui représentent un effort intense dans les pays les plus riches, on n'atteint pas un pourcentage supérieur à 35%.
Vouloir dans un pays appauvri, éprouvé, affaibli, chercher un effort plus intense, c'est sans doute l'obtenir pour un temps court comme celui qu'on obtient à la veille d'une guerre, mais c'est aussi s'assurer qu'on ne peut pas le maintenir d'une manière permanente et que fonder des programmes à longue échéance pour une construction qui ne s'achèvera pas en un jour, sur des ressources aussi importantes, c'est se vouer à une illusion, et fatalement quelque jour à un échec,
Il faut que nous fassions l'armée de nos moyens, et il faut que nous la concevions à la mesure de ces moyens. Nous l'avons fait, nous avons parcouru le premier stade. Nous sommes maintenant devant le second, il faut que nous dressions des programmes à longue échéance, non pas sur des crédits que l'on n'aura jamais, ou que l'on n'aura qu'exceptionnellement, mais sur des ressources qui peuvent être palpables.
Certes, si la France devenait plus riche, si les impôts avaient un rendement supérieur, certaines variations seraient possibles, mais d'une amplitude limitée. Et lorsqu'on veut mesurer l'effort militaire, c'est partir dans le domaine du rêve que de ne pas mesurer d'abord la prospérité économique du pays qui est, qui reste sur le plan national aussi importante que sur n'importe quel autre plan, que sur le plan social ou que sur le plan proprement défensif.
Et puis, il y a un autre aspect du problème militaire, car je veux être bref et ne vous indiquer que quelques idées centrales : c'est que la défense n'étant plus nationale, il faut que nous en tirions les conséquences, et que ce soit sur le plan international qu'elle soit réalisée. Cela n'est pas facile.
Il y a toute une vieille tradition accumulée par les siècles et nous touchons là en réalité au bastion, à la citadelle de la souveraineté externe des Etats qui consentent assez facilement sur le plan des conventions internationales des coups de chapeau à des organisations supérieures, mais qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas consenti à cette coordination de la défense qui est maintenant la nécessité pratique la plus directe.
Nous y venons. Nous y sommes. Oh, mon Dieu ! ce n'est point aisé. Bruxelles a marqué le premier pas dans le cadre d'une fédération qui n'a pas seulement un caractère militaire mais qui a un caractère politique, culturel, économique,

social, qui repose sur de fortes traditions de civilisation commune, et qui peut créer ainsi une unité assez fortement charpentée.
Cette charpente, malgré tout, reste assez difficile à construire, sur le plan militaire. Nous avons créé un organisme commun, c'est toujours la partie la plus facile de l'œuvre. On nomme des comités, on charge des personnalités importantes d'accomplir telle ou telle tâche, et pour ces missions pleines de prestige, on trouve à la fois des hommes de talent et des hommes ayant une influence et du crédit.
Mais lorsque les organismes sont en place, et qu'il faut passer aux plans, alors, voyez-vous, il faut se garder aussi de l'illusion que je signalais tout à l'heure et qui est celle de la théorie pure. Nous trouverions assez facilement des ingénieurs qui nous ferons de vastes projets d'armement, et des généraux qui dresseront des plana stratégiques remarquables. Il n'est pas nécessaire, il n'est pas fatal que ces hommes travaillent en contact avec la réalité, et pour que de ces études sorte quelque chose de profond, il faut alors se poser des problèmes plus graves.
D'abord, il faut se dire que la préparation en commun de la défense exige, pour chacun, la renonciation à une partie des tâches qu'il avait à assumer.
Spécialisation, division du travail, alors chacun, dans un compartiment déterminé peut avoir une efficacité plus grande, mais si on ne pénètre pas ainsi dans la profondeur, si on se borne à une juxtaposition d'éléments divers que l'on recouvre ensuite d'un vernis ou d'une peinture pour leur donner la même couleur, eh bien, on n'a pas fait quelque chose qui soit véritablement efficace.
Evidemment, c'est là que git la difficulté. Et, il faut bien le dire, une telle organisation en profondeur, sur le plan militaire, elle ne peut pas aller toute seule car si elle implique un renforcement, elle implique aussi une renonciation.
Si nous avons un instrument collectif, il va sans dire que cet instrument ne pourra servir qu'une politique commune. Il faut donc que l'accord militaire soit précédé ou tout au moins accompagné d'un accord politique et que cet accord politique ne soit pas de surface ou d'apparence, qu'il ne soit pas non plus dans la même peinture passé sur les bâtiments communs, qu'il aille dans une synchronisation des sentiments des peuples et dans une synchronisation des actions gouvernementales, je dirai même par delà les fluctuations de la vie politique, pour qu'il y ait assez de stabilité dans l'œuvre, pour qu'on ne soit pas exposé à voir se disloquer par les remous, les batailles politiques, ce qui constitue un organe permanent essentiel de la vie sociale, l'existence de la collectivité, et c'est pourquoi c'est aussi une oeuvre de défense nationale que cette série de pactes qui commencent à recouvrir l'Europe.
Nous avons eu le pacte des seize ; nous avons depuis avant-hier le pacte du Conseil Européen qui a son point de départ et sa base dans l'accord de Bruxelles mais qui semble bien, dès le départ, avoir un cadre plus large, qui sera indépendant et qui créer une unité morale, une unité politique dans l'Europe, qui dépassera le cadre qui avait été fixé le 17 mars 1948. Je veux, en passant, souligner que cet accord réalisé hier, nous devons en remercier les ministres des Affaires étrangères, et le nôtre en particulier, mais nous devons en féliciter aussi l'action socialiste internationale, notre ami Guy Mollet et nos amis anglais qui,

par leurs contacts et leur rapprochement, on fait tomber des préventions et des incertitudes qui ont rendu possible, il y a deux jours, ce qui apparaissait, il y a quinze jours, comme définitivement disloqué et disparu.
(Applaudissements)
Et puis, il y a aussi le pacte atlantique qui se négocie, qui ne verra pas le jour, paraît-il, avant un mois, un mois et demi, dont on ne sait pas encore très bien ce qu'il sera ni dans son étendue ni dans sa cohésion, dans sa consistance, dans sa masse, qui probablement ne sera, lui aussi, qu'une amorce et un départ.
En vérité, le sentiment d'une cohésion internationale solide est à la base de tous les efforts qui sont faits dans tous les pays. Nous, Socialistes, nous l'avons dit il y a longtemps. C'est la base de la force, mais c'est aussi la base de la paix.
Sans doute, l'observation que l'on peut faire au point où nous sommes, c'est que la dispersion des pactes n'est pas en soi une cause de force.
Nous en aurons quatre dont trois au moins auront un caractère économique, dont deux auront un caractère militaire, qui tous, qu'on le veuille ou non, auront un caractère politique.
Evidemment, on ne peut pas considérer que l'œuvre soit achevée, et il sera nécessaire d'établir entre ces pactes une cohésion car, voyez-vous, plus nous nous engageons dans l'action internationale et plus il devient indispensable que l'action politique des différents pays soit coordonnée.
Lorsque nous nous engageons dans un pacte d'assistance mutuelle, il faut que nous ayons le droit de jeter un coup d'œil sur la politique étrangère du voisin et d'obtenir qu'il ne s'engage pas imprudemment dans une action internationale qui pourrait apporter la guerre et, éventuellement, faire jouer le pacte d'assistance mutuelle. La cohésion militaire suppose une cohésion politique et cette cohésion politique ne doit jamais être faite autrement que sous la forme d'une association, une association où chacun vient avec des pouvoirs et des droits égaux, où il n'y a pas de grands et de petits, où le plus sage n'est pas nécessairement le plus fort et où, en définitive, il arrive que l'arbitrage peut être fait uniquement par le plus faible, à partir du jour où l'on pèse les raisons dans une association, au lieu de mesurer la force des armes sur un champ de bataille.
Nous n'en sommes pas là. Nous avons fait un grand pas, un énorme pas, consacré la notion non pas seulement d'un pacte établissant des liens juridiques, mais d'un pacte établissant des liens organiques. Nous avons encore devant nous une immense oeuvre de cohésion, mais ce que je veux dire, pour revenir à mon sujet, c'est que, d'ores et déjà, nous devons organiser la défense nationale en tenant compte de la division du travail qui résulte des accords internationaux.
Ainsi, notre tâche se trouvera allégée, elle sera davantage à la mesure des forces de notre pays et de ses ressources. Nous pouvons exceller sur certains points si d'autres excellent sur d'autres points, et il faudra qu'il y ait entre nous la camaraderie nécessaire au moment des crises, au moment où sont en jeu les intérêts de l'humanité et les intérêts de nos nations.
Pour ma part, je m'efforce de faire passer dans l'organisation et dans les faits cette pensée de division du travail et d'association internationale, non seulement par le soin apporté aux négociations et aux contacts, mais encore par le

renforcement des points où nous pouvons apporter une force, et par là abandonner les points où des économies peuvent être réalisées, afin que les ressources de l'Etat soient utilisées pour d'autres raisons essentielles de la défense nationale.
Je m'excuse, mes chers camarades, de vous avoir apporté quelques unes des préoccupations du moment, j'ai tenu seulement à vous dire dans quel esprit je pensais qu'un ministre socialiste de la défense nationale pouvait accomplir son devoir de Français, son devoir humain, dans l'esprit qui a toujours été celui du Socialisme, et pour répondre à des nécessités qui apparaîtront plus claires et plus fortes, à mesure que marcheront les pactes.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, Jules Moch, dont c'est le tour de prendre la parole, m'indique qu'il en a pour environ une heure. Je consulte 1'assemblée pour savoir si elle entend prolonger sa séance de ce matin ?
Nous sommes d'accord.
Avant de lui donner la parole, je tiens à vous présenter les excuses de notre ami Guy Mollet qui, souffrant, n'a pu assister à notre séance de ce matin. Il sera présent cet après-midi.
La séance de cet après-midi sera présidée par notre camarade Gazier, assisté de Suzanne Bidet (Tunisie), Paul Symphom (conseiller de la République de la Martinique), André Méric (Haute-Garonne), et Jean Leymarie (Eure-et-Loir).
La parole est à Jules Moch.

Jules Moch

Camarades, j'ai pris la parole à l'avant-dernière session du Conseil national, le 9 ou 10 octobre, dans des conditions pénibles, pour un ministre socialiste de l'Intérieur, alors que se développait la grève des mineurs, grève politique par excellence, et j'ai donné à cette occasion aux délégués au Conseil national, la primeur d'instructions assez sensationnelles, celles qu'avait adressées, avant de mourir, Stanov (?), aux Communistes français, au nom du Kominform.
Le fait d'avoir divulgué ces documents ici et non devant l'Assemblée nationale m'a d'ailleurs valu quelques interpellations, mais j'avais mes raisons d'agir de la sorte. Je voulais que vous fussiez complètement renseignés, car j'avais besoin de votre accord total.
L'effort de cette époque a porté ses fruits.
Le Kominform a été tenu an échec, une large fraction de la classe ouvrière a accueilli comme des libérateurs les hommes du service d'ordre entrés dans les bassins. Dans le Nord et le Pas-de-Calais notamment, 36 000 hommes sont venus protéger ceux qui voulaient travailler et il n'y a pas eu d'autres blessés que ceux, hélas nombreux, qui furent victimes des sabotages et des attentats des Staliniens, et auxquels le Parlement vient d'accorder une équitable réparation.
Pour la deuxième fois en un an, une grève politique a ainsi avorté et la France a échappé au risque d'être élevée à la dignité de satellite.

Fondation Jean-Jaurès

Je comptais donc demeurer silencieux aujourd'hui, quand avant-hier exactement, Guy Mollet m'a demandé de rapporter deux questions devant vous. J'ai hésité, à la fois en raison du manque de temps, du travail que j'avais par ailleurs et de la difficulté des sujets. Je me suis exécuté tout de même et j'ai mission de vous parler aujourd'hui d'une part, du problème des prix, d'autre part du renforcement de l'autorité de l'Etat.

Je passe tout de suite au problème des prix.

Il a été largement traité, ce qui me permettra d'abréger mes explications dans l'intérêt de nos estomacs.

La grande remarque générale qu'il faut faire au début, est celle que notre camarade Martet a soulignée tout à l'heure, c'est l'augmentation, l'amélioration de la production, qui a comme conséquence une disparition progressive de la crainte de la disette qui animait tous les Français il y a encore un an.

En ce qui concerne les matières premières, Martet vous a donné des chiffres, j'en rappellerai brièvement les principaux, pour montrer les progrès réalisés :

Production et importations : nous avons reçu cette année 52 millions de tonnes de charbon, contre 54 dans les ambitions du plan Monnet, et 51 dans les besoins à satisfaire, et encore, le deuxième semestre a-t-il été marqué par cette longue grève qui a réduit à environ 4 millions de tonnes la production.

En matière d'électricité, nous sommes plus loin des résultats du plan qui prévoyait 40 millions de KW de puissance, mais nous sommes à 26 millions contre 25 l'année précédente et 18 avant-guerre.

Pour les carburants, notre capacité de raffinage cette année a augmenté de cinq millions de tonnes. Nous avons produit cinq millions de tonnes d'acier contre quatre l'année dernière.

Cinq millions et demi de tonnes de ciment, contre 380 000 l'année précédente, ce qui permettra enfin de voir des chantiers de reconstruction se dresser.

La production d'engrais phosphatés est supérieure à celle de 1958, celle d'engrais azotés est supérieure de 30 000 tonnes à celle de l'année dernière, celle d'engrais potassiques de 100 000 tonnes.

En matière de transports, la SNCF, avec un parc encore réduit d'un tiers, assure un trafic de 40% supérieur à celui d'avant-guerre.

Des chiffres vous ont été donnés pour la production automobile, j'indique en sus de ceux-là, sur lesquels je ne reviens pas, que l'on a produit en 1948 11 700 tracteurs pour l'agriculture, contre 1 700 seulement 1'année précédente, et 200 000 tonnes de machines diverses, contre 150 000 l'année précédente.

Voilà pour l'industrie, dans ses grandes lignes.

Pour l'agriculture, où la chance intervient plus, nous avons cette année été favorisés : 60 millions de quintaux de blé contre 36 en 1941 et 90, moyenne d'avant-guerre.

Pour les céréales secondaires, dont l'abondance influe immédiatement sur le prix du porc, 50 millions de tonnes en 1946, 40 en 1947, 52 en 1948.

Betteraves : production d'un million de tonnes supérieure à l'avant-guerre.

Pommes de terre : niveau d'avant-guerre.

Nous sommes un peu en retard pour le vin, France et Algérie réunies. On a cependant bu cette année 59 millions d'hectolitres, contre 40 et 50 millions les deux années précédentes.
Pour le lait, nous nous rapprochons au moins théoriquement de l'équilibre, avec 115 millions d'hectolitres, c'est presque la production d'avant guerre.
Pour le sucre, l'équilibre est proche.
Pour la viande, le cheptel est pratiquement reconstitué.
Voilà les éléments favorables de la balance, j'en ajouterai un ou deux tout à l'heure, mais il faut immédiatement signaler un autre point qui lui, est largement défavorable, c'est que nous avons importé en 1948, pour 222 milliards de plus que nous n'avons exporté, autrement dit, le déficit de la balance atteint 48% et il était de 35% avant la guerre. Mais, à ce moment, nous avions des revenus de capitaux placés à l'étranger qui ont maintenant disparu et qui nous permettaient d'équilibrer notre balance des comptes.
De sorte que, non seulement notre balance commerciale est plus mauvaise qu'avant-guerre, mais il n'y a pas la contrepartie des rentrées invisibles, qui permettaient équilibre de jadis.
Or, nous avons besoin à l'étranger, de cuivre, de pétrole de coton. Je ne parle pas des machines et du rééquipement qui sont fournis par le plan Marshall. Je parle des matières courantes que nous ne pouvons avoir que si nous avons des dollars, et nous allons trouver, chemin faisant, que ce manque de devises étrangères est encore une des causes de cherté de la vie.
Pointe favorable : l'équilibre approximativement réalisé du budget, l'emprunt qui, malgré des spéculations des deux côtés - car les Communistes cherchent à faire monter le prix de l'or en ce moment, en accord en cela avec le RPF - doit réussir. Mais j'attire votre attention sur le fait que, lorsqu'on parle de 100 milliards d'argent frais, que l'on veut trouver, c'est à dire près de 200 milliards, si l'on compte les rentes que l'on y ajoute et qui sont un simple changement de titre, d'ailleurs coûteux pour l'Etat. Cela est peu de chose par rapport aux 160 milliards qu'a rapporté l'emprunt de M. Pleven, et moins encore par rapport au 5 pauvres milliards de l'emprunt de libération de 1872, couvert en trois jours je crois, et qui correspond à peu près à mille milliards de nos francs d'aujourd'hui, et l'on mesure l'avarie de l'épargne.
Je crois que l'on trouvera cette fois-ci un peu plus de francs, d'argent frais, que n'en a trouvé M. Pleven, mais ce seront des francs dévalués.
En tous cas, le succès de l'emprunt est une nécessité pour la politique des prix car, si l'emprunt réussit - comme nous en avons l'espérance - il rétablira un minimum de confiance dans la monnaie, et ce minimum de confiance dans la monnaie tendra à diminuer la rétention des stocks, c'est à dire à pousser les agriculteurs à vendre des pommes de terre ou des bêtes qu'ils gardent actuellement parce qu'ils les assimilent à une valeur or, par conséquent, cela favorisera une tendance à la baisse.
Enfin, le troisième point important c'est que, dans une large mesure mais encore insuffisante, la ménagère est délivrée de cette angoisse, de cette hantise, de la disette qui faisait qu'il y a un an encore elle se précipitait toujours vers les

Fondation Jean Jaurès

produits les plus proches de chez elle même quand ils étaient les plus chers parce qu'elle craignait d'en manquer. On fait cependant encore des constatations curieuses et l'on me signalait pas plus tard qu'hier qu'au marché de Levallois, marché ouvrier à côté d'ici, il y avait des pommes de terre en masse à 10 francs le kilo et peu d'acheteuses, mais que l'on faisait la queue, des ouvrières, devant les pommes de terre nouvelles d'Algérie, à 50 francs le kilo. C'est une question d'éducation très importante en matière de baisse des prix, car à partir du moment où nous sommes arrivés à ce stade où la pénurie disparaît, où l'on peut avoir de tout en suffisance, il faut que le client se défende.

J'ajoute, dans les éléments favorables, l'effort d'économie réalisée en matière de fonctionnaires. Je cite trois chiffres rapidement, pour votre propagande : 90 000 emplois ont été supprimés et, pour répondre à ce rapport de la Cour des Comptes dont on a fait un singulier usage politique, il n'est pas mauvais de savoir que le parc automobile des différents ministères, qui était de 7 096 voitures à la fin de 1947, avait été réduit, à la fin de 1948, à 4 383 voitures, soit moitié moins. Il n'est pas mauvais de savoir que si les services de l'Etat occupaient dans le département de la Seine en 1946, 1 247 immeubles réquisitionnés, au 31 décembre de l'année dernière, ils n'en occupaient plus que 24, les autres ayant été remis dans le circuit normal.

Il n'est pas mauvais de signaler que la reconstruction démarre. Il est bon de noter que le volume des billets de banque en circulation n'a augmenté que de 20 milliards en 1948, c'est-à-dire de moins de 2%, pendant que les prix de gros ont monté de décembre 1947 à décembre 1946, de 63% et que les moyens de paiement de toute nature - chèques, effets de commerce, etc. - ont augmenté en volume, de 30%.

Ce n'est donc pas l'accroissement de la monnaie, ni même celui des moyens de paiement qui a entraîné a hausse des prix, celle-ci est supérieure à celle-là, il faut défendre la monnaie, l'inflation serait évidemment le pire des maux et entraînerait de nouvelles hausses des prix. Mais ce n'est pas l'inflation qui a entraîné la hausse des prix de cette année, celle-ci a des raisons plus profondes, parmi lesquelles je note un outillage démodé et des méthodes périmées, créant un prix de revient trop élevé. D'où la nécessité des efforts de modernisation, qui sont du dirigisme, un marché beaucoup trop étroit, pour permettre d'aboutir à des prix de revient analogues à ceux des concurrents étrangers, et ceci prouve la nécessité des unions douanières et la nécessité de bâtir l'Europe dont Ramadier parlait il y a un instant, sur un autre plan. Le déficit de la balance des comptes, qui est une des causes de chute de la monnaie sur le marché international, et qui nous fait acheter trop cher les produits que nous devons importer, sont quelques-unes des raisons de la hausse des prix.

On a beaucoup parlé des indices, je ne veux pas y revenir. Je n'y attache qu'une importance secondaire, je rappelle simplement que le budget du minimum vital, chiffre officiel du ministère de l'Economie nationale, était de 5 340 francs pour la partie alimentaire en février 1948, de 5 100 francs au point bas de fin août, de 5 400 francs à la fin décembre, alors que la partie non alimentaire passait de 5 900 à 8 100 - j'arrondis les chiffres - au cours de la même période.

Ces chiffres sont contestés par le cartel interconfédéral qui en a d'autres. La différence porte surtout sur le nombre de calories.
Quoi qu'il en soit, les prix alimentaires, d'après les statistiques officielles, formaient 47% du total au début de l'année, et seulement 40% à la fin, les prix industriels ayant monté plus que les prix agricoles cette année. Une des raisons de cette hausse provient des méfaits de ce que l'on est convenu d'appeler le libéralisme. Je veux y insister un instant.
La tendance générale, en ce moment, est au libéralisme. Même les Communistes, aujourd'hui, sont libéraux.
Au point de vue produits industriels, 20% du chiffre d'affaires de l'industrie porte sur des produits taxés, 80% sur des produits en liberté contrôlée ou en liberté totale, 45% en liberté contrôlée, 36% en liberté totale. Je rappelle que tous les parlementaires sans exception ont voté la suppression des chefs de district du ravitaillement, que tous ont voté la suppression d'un grand nombre d'organismes répartiteurs d'Etat, abandonnant la répartition à la profession organisée, c'est-à-dire des charges accrues par la multiplication des intermédiaires.
Mais je veux noter ici, à l'actif de ce l'on appelle le dirigisme, le plan betteravier qui a été suivi méthodiquement et qui a permis de porter à 900 000 tonnes le supplément de production, la politique du blé qui a augmenté les emblavements, la politique des contrats d'engraissement des porcs mise au point par Ramadier, qui a permis la baisse du porc et qui va être utile pour la stabilisation du prix de la viande, la politique de reconstruction de la flotte par l'Etat qui donne à la France un outil important pour son ravitaillement, la politique de priorité des engrais ou des tracteurs, celle de priorité de reconstruction de l'énergie ou de reconstruction des transports qui prouvent la nécessité du dirigisme.
Et je veux souligner pour le Parti qu'une telle discipline imposera, toujours, plus ou moins fortement, même quand les conjonctures politiques nous obligeront à des replis stratégiques qui ressemblent, en plus petits, à celui de Lénine quand il a fait place nette en Russie. En effet, il faudra toujours régenter l'économie. Nous en aurons la preuve dans un instant en voyant ce que font les libéraux au pouvoir. Il faudra toujours la diriger tant que la production sera insuffisante pour créer assez d'épargne permettant à toutes les branches d'avoir les investissements en suffisance.
Nous voulons reconstruire l'Europe, c'est le plus difficile des dirigismes, le dirigisme sur le plan international, bien plus difficile à réaliser qu'une organisation méthodique de l'industrie, à l'intérieur d'un pays.
Répartition de l'aide Marshall, c'est encore nécessairement du dirigisme, et nous voyons les Etats-Unis, capitalistes et prospères, revenir, si nous en croyons le dernier discours du président Truman, à des méthodes de contrôle et d'organisation.
Ainsi, la discipline économique s'impose et elle s'impose autant et plus, en période de crise de surproduction, qu'en période de pénurie.
Or, nous voyons les premiers symptômes d'une crise de surproduction, par manque d'organisation. En matière agricole on a, dans certaines régions, refusé

de sortir de terre pommes de terre et carottes, et ailleurs on a laissé pourrir des légumes. Donc, nécessité de ce dirigisme, et d'ailleurs, si nous voulions faire machine arrière, ou si la majorité voulait faire machine arrière, elle ne trouverait pas la situation d'antan. Le Comité national du patronat français n'aura jamais la puissance du Comité des forges, même s'il voulait l'obtenir. Il ne l'aura pas parce que les grandes réserves destinées à la corruption et à la propagande que dispensaient jadis les grandes compagnies d'électricité, les charbonnages ou dans un temps plus lointain encore, les chemins de fer, ont disparu, grâce à la nationalisation de ces industries.

Si donc des concessions tactiques ont été nécessaires pour maintenir notre participation et éviter la destruction de la République, celles-ci doivent être limitées, dans l'esprit que j'indiquais tout à l'heure, par la volonté de sauvegarder nos moyens d'intervention déjà si réduits et sabotés.

Je note en passant, sans y insister parce que cela déborde des limites de mon sujet, qui est vaste, le danger de la suppression excessive des contrôles de l'Etat, le danger plus grand encore de l'absorption actuellement en cours des services de l'Economie nationale par le ministère des Finances et par l'inspection des Finances, contre lesquels le Parti a le devoir de lutter.

Il le doit d'autant plus que le réveil du libéralisme, réveil offensif cet été, a été particulièrement néfaste.

Je voudrais citer quelques chiffres, rapidement, Gaaier en a donné pour le cuir hier, les croupons - c'est ainsi qu'on appelle les cuirs extraits de la croupe, qui sont les plus solides - en janvier 1948, valaient 25 francs, on les a libérés. On a libéré le cuir. Le cinquième quartier, qui était alors un sous-produit de la viande, grâce à la liberté rendue en juin, est monté dès juillet à 485 francs, et à 800 en décembre.

Pour le cuir plus fin, la hausse a été en un an de sept fois la valeur initiale, arrivant ainsi à 40 ou 43 fois le prix d'avant-guerre.

Ainsi, la viande, qui a fait monter sous prétexte que son sous-produit, le cuir, se vendait mal, ou l'empêchait, est, une fois qu'elle est arrivée à des tarifs exorbitants, devenue elle-même un sous-produit de l'industrie du cuir à qui la liberté a permis une hausse de l'ordre de 4 000%, par rapport à l'avant-guerre.

Pour la charcuterie, les prix de détail au kilogramme à Paris sont passés pour le jambon de 650 francs à 920 francs dès que la liberté a été rendue. Pour l'échine, de 370 à 470 francs entre janvier et octobre, résultats analogues pour les conserves de légumes. Quant aux légumes secs, au détail, à Paris, la liberté les a fait passer de 154 francs le kilo en janvier à 218 francs en octobre.

Pour la viande, la mise en liberté, qui fut une erreur, la seule peut-être qu'a commise M. Coudé du Forestot, a entraîné une hausse considérable du bifteck qui est passé cet été de 400 francs à 550. Je dois dire d'ailleurs que les produits taxés ont eux aussi subi des hausses, le pain de 45%, le sucre, les pâtes, le lait, les produits laitiers, les matières grasses. Ces hausses pour certains de ces produits, du fait notamment de la dévaluation en ce qui concerne les matières grasses, ont atteint 100%. Telle était la situation vraiment angoissante lors du dernier Conseil national. Tout menaçait alors d'être emporté. Le blocage des

salaires d'une part, donc la défense du franc dont la chute eut condamné le régime républicain sur le plan économique, comme aussi la fin de la participation socialiste en l'absence d'autres majorités eut condamné le régime républicain sur le plan politique, d'où, aussi, la volonté manifestée par le Conseil national d'octobre aux ministres socialistes et leur action pour améliorer la situation, d'où également, sur l'initiative de Guy Mollet et après un vote unanime du Comité directeur, l'organisation à l'intérieur d'une réunion hebdomadaire le mardi entre les bureaux du Parti et ceux des groupes parlementaires d'une part et les ministres socialistes de l'autre, pour rendre cohérentes nos actions respectives et faire chaque semaine le point de la situation. D'où enfin notre effort accru dont Pineau a parlé hier, qui nécessite avant d'en analyser les résultats deux constatations : la première, c'est que nul mieux qu'un libéral intelligent ne se rallie devant la nécessité à des solutions qu'il a antérieurement combattues. Après Pineau, je voudrais rendre hommage à trois hommes, au Président Queuille qui vraiment est un président non seulement habile mais loyal, avec lequel il est agréable de travailler. Il était adversaire jadis de toutes les commissions d'achat en matière de viande, il les a rétablies. A M. Pinet que nous jugeons très modéré et qui a tenu à faire un *mea culpa* public en déclarant que lui qui avait tellement combattu la double étiquette avait décidé de la remettre en vigueur et d'en faire respecter les règles. A M. Brasart enfin, qui a quitté les fonctions calmes pour devenir le vingtième ou le vingt-deuxième ministre ou haut commissaire depuis le début de la guerre, et qui lui aussi n'a pas de doctrine préétablie mais s'efforce de lutter contre la hausse des prix par tous les moyens trop faibles dont il dispose.

Des mesures ont été prises qu'il me reste à analyser dans cette première partie de mon exposé, mais au préalable je voudrais reprendre les deux questions que posait hier notre ami Gazier. "Veut-on réellement agir sur le niveau des prix ?" demandait-il. Je réponds nettement : oui, et m'efforcerai de démontrer que la volonté des Socialistes ne diffère pas de celle des autre membres du gouvernement. "Le voulant, le peut-on ?" a-t-il demandé ensuite. La réponse ici est plus mal aisée. Nous rencontrons, du fait le la désorganisation des administrations économiques, des difficultés redoutables que nous eussions ignorées il y a deux ans. Les mesures prises se groupent chronologiquement et intellectuellement en deux catégories.

A la fin de l'an passé, on a pris des mesures éparses, empiriques, parfois contradictoires, marquant simplement le reflux du libéralisme outrancier de juillet 1948. Au début de 1949, on a décidé des mesures plus cohérentes, plus énergiques, en cours d'application.

Je prends d'abord très rapidement les mesures de 1948.

On a tout essayé à la fin de l'année dernière, les subventions qui sont une mauvaise méthode du point de vue financier, les taxations, les accords avec la profession organisée, l'importation, et même une action en se disant que le temps arrangerait les choses.

Pour le beurre, on a voté des subventions ; pour la viande, on a décidé le retour à la taxation le 14 octobre 1948, une surveillance stricte, la création de

commissions d'achats dans six départements pilotes - c'est ce que réclamait le Conseil national - et ayant pouvoir de réquisition si les achats amiables s'avéraient insuffisants, et les achats prioritaires massifs dans un grand nombre des départements ainsi qu'à Paris, aux Halles, dans le périmètre des Halles et à la Villette.
Le résultat a été une baisse de la viande dont les statistiques officielles prétendent que la ration mensuelle du budget minimum vital qui était de 1 929 francs en septembre serait en baisse de 217 francs et atteindrait 1 712 francs au mois de décembre.
Pour le vin, on arrive aussi à un accord avec la profession sur la base d'une baisse de 10% sur les prix cotés le 28 octobre 1948, ce qui avait baissé le vin à production jusqu'à 40 francs le litre à 10° et à la consommation à 71 francs au lieu de 74 francs.
Pour les œufs, on a eu recours à des importations assez massives d'œufs étrangers qui ont permis de faire passer le prix de l'œuf au détail de 31, 60 francs à fin novembre, à 24,25 francs à fin décembre.
Pour les porcs, la baisse a résulté à la fois de la politique d'engraissement mise au point par Ramadier et de l'abondance. Les pommes de terre, elles, ont baissé toutes seules, par la production dans des conditions qui ont été parfois désastreuses pour 1'agriculture, et les légumes ont baissé d'une année à l'autre - là ce sont les variations saisonnières -, ont baissé de façon relativement sensible.
Quant aux mesures de 1949, elles posaient deux problèmes nouveaux, d'une part il fallait incorporer dans les prix la queue de la dévaluation du franc du 17 octobre 1948, se répercutant spécialement sur les matières grasses, les produits coloniaux, le chocolat, la café, le sucre, puisque le franc CFA a été décroché par rapport au franc métropolitain en même temps que celui-ci était dévalué.
Enfin, par ailleurs, de nouvelles mesures fiscales votées en décembre pour équilibrer le budget et défendre la monnaie ont pesé sur les prix. Je pense à l'augmentation de 25% de la taxe à la production depuis le 1er janvier, à la modification de la taxe locale sur les ventes au profit des communes généralisées dans toutes les communes à 1,5% et étendue à tous les stades alors qu'elle n'en frappait qu'un seul. Tout cela aurait dû avoir comme conséquence une augmentation générale du prix de la vie de 5 à 8% suivant les produits.
Nous avons fait un petit complot dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 janvier, nous nous étions réunis la veille, le mardi comme je vous l'ai dit tout à l'heure, entre Socialistes, chacun – Gazier, en particulier - avait constaté la gravité de la situation et nous devions à un Conseil restreint du lendemain soir demander des mesures énergiques. A notre surprise, M. Pinet, ministre responsable de la question, prenant le premier la parole, fait un exposé tel qu'il n'y avait plus pour nous qu'à dire quelques mots pour le féliciter de son zèle de néophyte dans le dirigisme et comme le Président du Conseil se ralliait aux thèses développées par M. Pinet, nous avons pu tout de suite nous mettre avec les fonctionnaires compétents à ce travail nocturne qui évoquait pour moi la nuit où Léon Blum et André Philip mettaient au point la baisse autoritaire de 5%, désormais classique.
Nous avons décidé cette nuit-là trois séries de mesures :

1°) Blocage de tous les prix à leur valeur du 31 décembre 1948, de manière à obliger les producteurs ou les intermédiaires à absorber les impôts indirects votés à partir du 1er janvier sans pouvoir les répercuter sur le consommateur.
2°) Baisse par voie d'autorité sur quelques produits de consommation courante.
3°) Action sur les légumes et le poisson.
En ce qui concerne le blocage des prix au 31 décembre 1948, l'arrêté s'applique à tout, sauf à l'acier à la production, mais les produits finis en acier ne doivent pas monter.
Les prix qui étaient en liberté totale ont été ainsi théoriquement, cristallisés à leur valeur du 31 décembre, et les marges commerciales ont été aménagées de manière à absorber les nouveaux impôts.
Bien entendu, pour que ceci soit intégralement appliqué, je le dis car il faut voir les points faibles de la méthode, il faudrait qu'il y eut des organismes de contrôle dont nous ne disposons plus, et il faut là, dans une large mesure, procéder par sondages locaux, restreints, faute d'avoir les moyens d'appliquer un contrôle uniforme appliqué.
La deuxième série de mesures a été la baisse autoritaire de certains produits courants, car éponger la hausse résultant des nouvelles taxes ne suffisait pas en raison des hausses scandaleuses de l'été dernier. Nous voulions effacer ainsi une partie des méfaits du libéralisme outrancier de cette époque, le régime de liberté totale rendus à certaine industries ayant fait ses preuves, comme je vous l'indiquais tout à l'heure, nous avons obtenu cette nuit-là une action dans le sens des désirs du Conseil national d'octobre dans les secteurs suivants :
Le cuir : Gazier a eu raison de souligner hier que nous n'avions imposé qu'une baisse de 18% sur le cuir, alors qu'il avait monté beaucoup plus, mais il faut tenir compte de tous les cordonniers, de tous les commerçants qui ont acheté du cuir au prix fort. Je suis persuadé que nous ne pouvions pas imposer du premier coup des pertes acculant à la faillite une série de petits commerçants honnêtes qui n'étaient pour rien dans la hausse.
Les conserves de légume et de poisson ont vu leur prix baisser de 5%. En ce qui concerne les légumes secs, pour lesquels il y a une baisse très importante à la production, délégation a été donnée aux préfets de fixer dans chaque département des prix de vente en baisse.
Pour le textile, interdiction de hausse d'abord. Le textile a des difficultés particulières du fait que, faute de dollars, nous ne pouvons pas fournir assez de matières premières, de coton notamment, aux usines, pour leur permettre de tourner économiquement. Mais hier matin, dans le bulletin des prix, de nouveaux arrêts imposaient à la plupart des produits textiles des baisses variant entre 2 et 8%, et 5% pour les costumes.
De même, hier, de nouvelles baisses ont paru sur certaines marges intermédiaires sur les conserves de légumes, et encore une fois sur les cuirs et peaux.
Enfin, troisième point, action sur les prix au détail des légumes et poissons. On a remis en vigueur la double étiquette des fruits et légumes à Paris et dans un certain nombre de grands centres. Vous savez que, dans les cinq ou six semaines

que j'ai passées aux Affaires économiques, il y a une quinzaine de mois, j'avais introduit - la méthode est bonne je crois, à condition qu'il y ait un contrôle permanent - la double étiquette, et simplement la méthode qui permet a des agents du contrôle, et même à la rigueur à des inspecteurs de police, sur les marchés, de constater si l'on ne fait pas des bénéfices abusifs à la vente.

Mais, si l'on impose simplement la double étiquette, sans faire le contrôle quotidien des marchés et boutiques, cela ne sert pratiquement à rien. Notre effort a tendu à avoir la police en renfort, car le contrôle économique était insuffisant pour arriver à tout contrôler.

Enfin, on a également octroyé au ministre intéressé des pouvoirs pour harmoniser les prix de la consommation et de la production, dans l'espoir qu'ils pourront permettre que des effondrements à la production se répercuteront jusqu'à la consommation.

Quels sont les résultats de cet effort ?

Une remarque préalable : j'ai dit tout à l'heure que les résultats étaient limités par la désorganisation des services économiques. Il faut utiliser ce que l'on a. Il faut vivre dans le réel. La seule façon de faire, c'est de concentrer les effectifs dans un jour, sur un arrondissement de Paris, un autre jour sur une profession, un autre jour, ailleurs. C'est ensuite de limiter les opérations de contrôle à certains produits essentiels, pour ne pas éparpiller des hommes en nombre insuffisant. C'est, en troisième lieu, de réduire les effectifs occupés à des tâches contentieuses, pour mettre "sur le tas" des hommes du contrôle qui, actuellement, s'occupent de faire les états de transactions de toute sorte avec les délinquants.

C'est enfin d'utiliser la police, bien qu'elle soit mal préparée à des tâches de contrôle économique, et j'ai déjà mis des inspecteurs et des agents à la disposition du contrôle économique, toutes les fois qu'il me l'a demandé, en nombre aussi considérable qu'il me l'a demandé.

Quant aux prix, depuis un mois ils marquent, à la suite des diverses mesures, une certaine baisse. Les cuirs tannés, les croupons, sont passés en un mois de 800 francs à 693 francs le kilo. Le boxe de 500 à 400 francs le pied carré. La chaussure de travail a baissé d'un millier de francs, et les ressemelages pour lesquels la hausse avait été à la fois la plus scandaleuse et la plus rudement ressentie, sont passés en un mois de 910 à 780 francs.

En matière de charcuterie, légère baisse. Là, il y a un décalage parce qu'il faut deux mois pour préparer une charcuterie salée. Néanmoins, l'échine est passée de 436 à 430 francs en 15 jours, et le jambon de 850 à 800 francs en chiffres ronds.

Je vous indique maintenant le cas des légumes secs. Il est intéressant, car il touche de petits commerçants qui sont durement touchés. Le kilo au détail se vendait en décembre 192 francs à Paris. Il se vend, le 22 janvier, 154 francs, c'est-à-dire 40 francs de moins.

Or, le plus petit épicier a au moins deux sacs de légumes secs, l'un de lentilles et l'autre de haricots, qu'il a achetés, qu'il a payés au prix fort. Il fait donc, avec la baisse actuelle, sur ces deux sacs, deux fois 5 000 francs de perte. Il faut que les

ménagères exigent la baisse et il faut, si on a de la compassion pour notre petit épicier, qui est parfois un de nos camarades, se rappeler qu'au moment où les légumes secs montaient de prix, son travail consistait à changer l'étiquette. Mais il n'a jamais dit à cette époque : "Je les ai achetés bon marché, je les vends moins cher que mon voisin." Aujourd'hui, c'est la baisse et il faut imposer cette baisse.
Quant au vin, la baisse a été de trois francs. Voilà, camarades, les premiers résultats.
Quelles sont les perspectives un peu plus lointaines ? Je vais demander au président une petite modification. Je suis presque à la fin du premier des deux sujets que Guy Mollet m'a demandé de traiter. Je pourrais traiter le second cet après-midi, si vous êtes d'accord. Pour le premier, je demande seulement cinq ou six minutes de patience au Conseil national.
Passons maintenant, après avoir noté la flambée de libéralisme intégral du mois de juillet, sous l'impulsion d'un sous-secrétaire d'Etat qui était - Gazier l'a noté - inspecteur des Finances -, après notre contre-offensive de ces dernières semaines, après les premiers résultats assez modestes atteints, passons, dis-je, à quelques perspectives pour les mois prochains.
D'abord, deux indications sur la politique générale du gouvernement en manière de ravitaillement.
Première remarque, qui est importante pour votre propagande dans les départements, c'est la volonté ferme du gouvernement - il en a maintenant les moyens - d'améliorer la situation des petites villes et des campagnes en rapprochant leurs rations de celles des agglomérations de plus de 100 000 habitants.
Vous savez que c'est une très vieille revendication. Exemple, les vieillards de toutes les localités de France viennent de recevoir la ration triple, qui jusqu'à ce jour était réservée aux vieillards et aux enfants des villes.
Les campagnes viennent de toucher une attribution de pâtes alimentaires de 250 grammes, une attribution augmentée de beurre, les matières grasses ont été augmentées pour las grandes villes, dans les grands centres, et vont l'être dans les villes de moyenne importance.
Dans les départements de monoculture, comme les départements viticoles du Midi, on augmente les rations de pâtes alimentaires et d'huile, la cuisine dans ces pays se faisant à l'huile.
Il y a donc, en perspective et en début de réalisation, une homogénéité des rations qui est dans l'intérêt des campagnes et des villes.
Deuxième point de cette politique générale, quelques rationnements sont supprimés. C'est fait pour le pain. C'est à l'étude, mais seulement pour dans quelques mois, en matière de lait et peut-être même de chocolat.
Un secteur libre a été créé pour la confiture, mais il reste un secteur contingenté, je vous dirai dans un instant pourquoi.
Voilà la ligne générale, et j'oubliais la carte de rationnement prochaine qui sera donnée pour six mois, de manière à réduire les dépenses des communes et le temps perdu.

Fondation Jean Jaurès

Quant à l'évolution des prix prévisibles, voici ce que l'on peut dire aujourd'hui en matière alimentaire.
Pour la viande, nous entrons dans la crise annuelle des mois de mars et avril, dans la période qui suit la fin de la sortie des bœufs d'auge et qui précède l'arrivée des bœufs d'herbages sur le marché. La situation est difficile. Le manque total a interdit de faire des réserves de viande congelée, d'origine étrangère, comme on l'avait fait les années précédentes.
Voici les quelques mesures décidées pour doubler sans dégât le cap de mars et d'avril.
1°) Le porc, qui a baissé et dont nous possédons de grandes quantités, sera distribué en quantité jusqu'en juillet.
2°) Il sera distribué au cours des mois à venir 2 à 300 grammes par mois de fromage dur, cantal ou gruyère, qui ont été mis en réserve.
3°) A coté de la confiture en secteur libre, il sera mis en distribution de la confiture contingentée, 30 francs au-dessous des cours.
4°) Nous disposons de conserves de poisson du Maroc, qui seront distribuées, ainsi que du poisson congelé, durant cette période.
5°) Enfin, on distribuera des suppléments de pâtes alimentaires faites avec du blé tendre.
6°) Dernière mesure, comme le gouvernement disposait de quelques couronnes danoises, mais non point de livres sterling, parce que tous les échanges sont stérilisés et bilatéraux, seulement actuellement, comme on ne peut pas faire de compensations multilatérales, comme le gouvernement, dis-je, disposait de quelques réserves en couronnes danoises, nous allons importer des chevaux de boucherie pour peser sur le prix des bœufs pendant la période critique.
Grâce à ces mesures, le haut commissaire au ravitaillement espère bien tenir le prix de la viande pendant la période de hausse annuelle. Il notait d'ailleurs, hier matin, une légère tendance à la détente sur les viandes de deuxième qualité.
J'ajoute que les préfets ont reçu des instructions formelles d'être énergiques pour multiplier la surveillance de la cheville et du détail, que les procès engagés contre les mercantis de la viande, et notamment contre un certain Jacob, ont porté leurs fruits, et que nous les tenons par là, au moins tant que la condamnation n'est pas définitive, car les autres veulent savoir à quoi seront condamnés les premiers, avant de se risquer à recommencer leurs spéculations.
Tout cela nous donne l'espoir de doubler un cap particulièrement difficile et si nous le doublons, nous devons, à partir du mois d'avril ou mai, avoir une nouvelle baisse de la viande.
Pour le pain, contrairement aux bruits qu'on fait courir, aucun changement de prix en hausse pendant ces six mois.
Pour les légumes frais, les variations sont saisonnières, mais encore faudrait-il que l'on décidât d'acheter, même quand c'est moins cher qu'ailleurs. L'exemple de Levallois, que je citais tout à l'heure, montre qu'il y a des progrès à faire.
Pour le vin, la tendance est à la baisse, s'il n'y a pas de gelées d'ici avril, car là, nous sommes esclaves du temps. Si des gelées se produisent dans le Midi, la

Fondation Jean-Jaurès

spéculation jouera à la hausse ; s'il n'y a pas de gelées, on craindra un effondrement des cours et on voudra vendre, les prix baisseront.
Pour la charcuterie, la baisse doit s'accentuer, bien qu'elle soit actuellement freinée du fait que nous sommes dans les deux mois de préparation de la charcuterie.
Pour les pâtes alimentaires, maintien des prix.
Les fromages, nous devrions sentir la baisse en avril, lors de l'introduction des prix d'été, sauf sur le beurre, maintenu artificiellement en ce moment, grâce à une subvention qui atteint 120 à 140 francs le kilo de beurre acheté à la production et qui coûte d'ailleurs un milliard et demi par mois au Trésor.
Les oranges et les bananes, à prévoir la stabilité, ainsi que les figues. Il n'y a guère que le café sur lequel une hausse légère est prévue.
Voilà, camarades, le total des mesures prises et des perspectives prochaines. Celles-ci me paraissent favorables. Je ne suis pas très compétent en ces matières, et Guy Mollet m'a donné un travail rude en me demandant en 48 heures de réunir la documentation que je viens de vous donner, mais je crois qu'il faut en retenir que les premiers signes de la baisse, l'inversion de la tendance à la hausse qui était constante avant, coïncide avec le retour à des méthodes d'autorité en matière économique, coïncide avec ce qu'a toujours été la revendication des Socialistes et avec ce que nous avons partiellement obtenu.
Ce n'est pas encore très sensible, la vie reste difficile, le problème du nouvel équilibre des prix et des salaires doit se poser, comme le disait hier Pierre Gazier, cela est sûr, mais il est équitable aujourd'hui à la fois de noter le renversement de la tendance et aussi d'admettre ici et de proclamer à l'extérieur que les efforts des Socialistes y sont peut-être pour quelque chose (Applaudissements)

Le président - La séance est levée. Elle sera reprise à 15 heures.

(La séance est levée 13 heures.)

PARTI SOCIALISTE – SFIO
Conférence nationale d'information des 19 et 30 janvier 1949

Séance du 30 janvier 1949 (après-midi)

La séance est reprise à 15h15, sous la présidence de Monsieur Pierre Gazier.

Le président (Pierre Gazier)
Camarades, la séance est reprise. Je donne la parole à notre camarade Commin, pour une communication.

Cof Fondation Jean Jaurès

Pierre Commin

Camarades, une brève communication qui s'adresse surtout aux secrétaires fédéraux. Je vous ai indiqué hier que le compte rendu de cette conférence d'information serait donné dans le prochain bulletin intérieur. Nous avons pris des dispositions pour qu'il paraisse très rapidement, et la plupart des discours ou interventions de caractère d'information seront intégralement reproduits.

Vous savez que le bulletin intérieur est envoyé gratuitement aux secrétaires de sections et aux responsables des organismes fédéraux. Cependant, étant donné son caractère d'information assez large du point de vue politique, nous sommes tout disposés à envisager un tirage supplémentaire pour les sections et fédérations qui nous en feraient la demande, au prix de vingt francs l'exemplaire.

Si nous avons un nombre suffisant de demandes, nous ferons ce tirage supplémentaire. Veuillez donc nous communiquer sur une note le nombre d'exemplaires que vous souhaitez recevoir en plus, et naturellement moyennant un paiement que vous enverrez par la suite. Les commandes devront être données au bureau d'organisation, à l'entrée. Ce bulletin sera vraisemblablement en place vers le 15 février, au plus tard.

Le président - Je donne la parole maintenant au camarade Max Lejeune, et après lui Jules Moch terminera son exposé.

Max Lejeune

Camarades, je voudrais aujourd'hui vous apporter quelques éléments d'information qui viendront compléter ceux que j'ai donnés au Conseil national précédent, en ce qui concerne la politique suivie par les camarades socialistes dans les départements ministériels de la Défense nationale.

Comme l'indiquait ce matin notre camarade Ramadier, nous avons poursuivi au cours de ces derniers mois ce que l'on peut appeler la démobilisation de nos services et de nos états-majors. Cela a pris un aspect budgétaire et je veux indiquer tout de suite que sur le budget de 1948, l'action des ministres socialistes s'est traduite pour le département de la guerre par des abattements considérables. Le total des crédits qui avaient été votés en 1948 par le Parlement pour le département de la guerre atteignait le chiffre de 95 milliards. Au cours de la deuxième partie de 1948, ont été réalisés sur ce montant un total de 6 milliards d'abattements lors du vote budgétaire, c'est-à-dire au mois de juillet 1948 et ce, sur la pression du ministre socialiste.

Depuis, le décret du 16 septembre 1948 a réduit encore de 3 milliards 241 millions ces crédits. Le décret - abattement de 0,5 de l'ensemble des crédits ouverts - pris en décembre de l'année dernière, a imposé un nouvel abattement de 588 millions. Et cet abattement a d'ailleurs, dans l'exécution, été largement dépassé, puisque le Secrétaire d'Etat à la guerre a un total le dépassant de 376 millions.

Fondation Jean Jaurès

C’est donc, au titre d’économies sur le budget en 1948, au titre de l’exécution de ce budget - car l’exécution est tout de même pour un Secrétaire d’Etat la tâche essentielle dans ses fonctions multiples - un total de 4 milliards 205 millions, s’ajoutant aux 6 milliards du mois de juillet dernier qui constitue le bilan, c’est-à-dire plus de 10 milliards.
En plus de cela, il a été procédé à un certain nombre d’aliénations. L’aliénation des 16 000 chevaux et mulets sur les 26 000 rapportera 848 millions de francs. 587 millions ont déjà été encaissés par l’administration des domaines.
En ce qui concerne les matériels divers, 282 millions dont 110 millions sont tombés actuellement dans les caisses de l’Etat. Pour les aliénations d'immeubles, 750 millions. Et d’autres sont actuellement décidées. En fait, l’action des ministres militaires socialistes aura été, au cours de l’exercice et se rattachant étroitement à l’exercice 1948, concrétisée par un effort de 12 milliards de francs.
Ce sont des chiffres qui sont peut-être arides mais il est nécessaire de les donner aux camarades, pour illustrer l’action qui a été menée, et pour la chiffrer d’une façon précise.
Pour atteindre ce montant d’économies, il a fallu que soit révisée toute notre politique d’effectifs. On a comprimé les effectifs militaires, qui avaient atteint des pointes de 410 000 hommes, pour le département de la guerre, c’est-à-dire troupes de la métropole, de l’Allemagne et de l’Afrique du Nord. On les a ramenés à un niveau moyen de 367 000 hommes. Et au 1er janvier de cette année à 336 000 hommes.
De plus, dans les personnels civils, ont été supprimés 7 500 emplois, ce qui fait, en année pleine, une économie budgétaire de 1 800 milliards.
Et maintenant, si vous voulez bien, passons à l’examen des intentions en ce qui concerne le budget de 1949.
Pour prendre d’abord le problème des effectifs ramenés, comme je viens de l’indiquer, à 336 000 hommes au 1er janvier pour le département de la guerre, il est absolument nécessaire de descendre à un effectif moyen de 300 000 hommes.
Cela a amené notre camarade Ramadier et moi-même à prendre nos responsabilités, par des libérations qui ont affecté les contingents de la 48/1 et de la 48/2, c’est-à-dire les soldats accomplissant leur temps légal de service militaire sous les drapeaux à la 48/1. Des mesures ont été prises au cours du mois de décembre pour la 48/2, d’autres viennent d’être décidées, et en plus, il est envisagé de n’incorporer sur la classe 1949 que huit mois au lieu de douze mois du contingent.
Cela nous est rendu possible par le fait que légalement, l'incorporation doit avoir lieu à 21 ans, que depuis la Libération elle a toujours été pratiquée à 20 ans et qu'il est nécessaire d’envisager le retour à l’application de la loi, qui permettrait, en n’incorporant que huit mois de la classe cette année, de réaliser une économie budgétaire tout en préparant le retour dans trois ans à l’incorporation totale à 21 ans.
Ces mesures sont d'autant plus nécessaires que la réduction des effectifs militaires décidée par le gouvernement, par le Comité de la Défense nationale,

se heurtent au fait que les effectifs de carrière sont très nombreux, et qu'on ne peut pas, budgétairement parlant, financièrement parlant, les réduire brutalement, car alors on est obligé de faire appel aux dispositions de dégagement des cadres, c'est-à-dire qu'on est amené à payer des indemnités qui coûtent presqu'aussi cher que la solde que l'on verserait en situation d'activité.

Il faut donc trouver un moyen, et le retour progressif à l'incorporation à 21 ans par l'incorporation de huit mois seulement de la classe 1949 sous les drapeaux pendant l'année 1949 toute entière permettrait ainsi de concilier toutes les données du problème.

Par contre, en ce qui concerne les militaires au-dessus de la durée légale, des décisions ont été prises de supprimer actuellement les engagements de Nord-Africains, de ne pas renouveler les engagements pour ceux qui ont quinze ans de service, et d'annuler l'envoi de renforts de Sénégalais dans l'Afrique française du Nord. De plus, ont été portés à trois ans les engagements, de façon que, l'engagement à court terme étant supprimé, on ralentisse sans l'annihiler complètement un recrutement métropolitain de soldats de carrière.

C'est là une politique qui vise à donner satisfaction aux camarades - et au gouvernement - dans la mesure où une politique d'économie doit être faite dans l'armée, tout en ménageant les possibilités ultérieures de recrutement, afin de ne pas désorganiser nos forces armées.

Je voudrais indiquer également que, à la date du 1er janvier ont été décidés d'une façon définitive les regroupements des unités, et que l'on a rompu avec la pratique des bataillons multiples qui, disséminés à travers tout le territoire, imposaient pour l'administration de ces unités réduites et squelettiques de forts contingents de sous-officiers, et ne permettaient d'ailleurs pas l'instruction rationnelle de la troupe.

Aujourd'hui, le regroupement de tous les bataillons en régiments concentrés dans un nombre plus réduit de villes ou de garnisons permet d'utiliser rationnellement les sous-officiers et les officiers, sous-officiers qui sont en nombre suffisant, puisque nous avons actuellement 45 500 sous-officiers de carrière dans l'armée de terre, c'est-à-dire plus qu'en 1939.

Il s'agit de revoir leur répartition, de les employer plus rationnellement, plus logiquement, besogne qui a été poursuivie depuis plusieurs mois, plus particulièrement depuis qu'en accord avec notre camarade Ramadier à la Défense nationale, il m'est permis d'agir en ce sens avec davantage de liberté. Et je dois dire que les résultats se font actuellement sentir.

Nous avons une organisation en régiments qui, beaucoup plus rationnelle, va permettra l'instruction de la troupe dans des conditions normales, tout en économisant au maximum les effectifs de carrière.

En ce qui concerne les fabrications d'armement, les programmes ont été revus, et tout dernièrement, sur seize milliards d'engagements de programmes antérieurs, nous avons pratiqué des abattements de cinq milliards, abattements de programmes de cinq milliards portant essentiellement sur des armes et munitions anciens, de types vieillis, qui sont remplacés par un programme nouveau : tanks et munitions, qui ont été expérimentés au cours des dernières semaines.

Il s’agit essentiellement d’engins blindés, de matériel et de mines anti-char, de pistolets mitrailleurs dont les munitions, d’ailleurs, ont été adaptées sur le type courant employé communément par toutes les nations de l’Europe occidentale.
On arrive ainsi, par une révision judicieuse des programmes antérieurs, dans un même volume de crédit, à permettre l’activité de nos établissements d’armement, pour des productions qui seront beaucoup plus efficaces.
J’indiquerai également que la question que j’avais un peu effleurée, l’acquisition de 400 chars en Belgique, a été menée à bonne fin, malgré un grand nombre de difficultés, que des puissances comme le Comité des Forges ayant encore à l’heure actuelle beaucoup de moyens, arrivent à susciter. Elle arrivent à paralyser quelquefois, ou tout au moins à retarder l'action de ministres qui sont pourtant nantis de toutes les autorisations gouvernementales nécessaires, à force de persévérance, on arrive à les vaincre, et nous pouvons demain partir, quitter le gouvernement : quand on fera le bilan de l'armée, et de son armement, le bilan que nous aurons laissé, comparé à ce que nous aurons trouvé, on pourra reconnaître que les Socialistes ont fait œuvre d’économie, mais qu’en même temps ils ont su, ils ont pu augmenter le potentiel de défense nationale de nos forces armées.
Je voudrais, de plus, rapidement indiquer que des dispositions de réorganisation ont été prises à l’intérieur du ministère même. La Direction du recrutement et de la statistique a été supprimée. Elle a été rattachée à la Direction unique des personnels militaires. La suppression des services de l'intendance coloniale est chose faite. Et un service unique de la mécanographie réunit toutes les activités mécanographiques qui fleurissaient dans l’armée ou les états-majors, l’intendance, et les fabrications d'armement voulaient chacune avoir leur atelier mécanographique.
Tout cela, c’est œuvre de coordination, œuvre de rationalisation, qui se traduit tout de même par des économies immédiates, qui se traduira certainement dans l'avenir par des économies encore plus importantes.
Je n’insisterai pas sur la question des officiers généraux. Vous avez pu lire dans la presse les échos de cette bataille que notre camarade Ramadier a eu à mener au milieu de l’incompréhension générale, et quelquefois au milieu d’une hostilité parlementaire avivée par les querelles de groupes. Mais notre camarade Ramadier est arrivé, au Comité de la Défense nationale, à faire approuver déjà la majeure partie de ses désirs, et je crois que ces projets seront, dans un laps de temps d’une dizaine de jours, consacrés par le Comité de la Défense nationale et par le Conseil des ministres.
Je voudrais tout de même indiquer, étant donné que l’on a aujourd’hui dans le pays une énorme campagne menée à la suite du rapport de la Cour des Comptes, l’effort qui a été fait par les ministres socialistes dans les départements militaires. Le public vit souvent dans le souvenir des exagérations d’emploi d’automobiles, d’immeubles réquisitionnés par les militaires au lendemain de la Libération.

Il faut reconnaître que tout de même les temps sont changés, et que les militaires ont fait un gros effort qui leur a été certes imposé, mais auquel ils ont également souscrit pour la plupart de bonne grâce.
Nous avons tout de même, au cours de ces derniers temps, marqué des points très sérieux. Je voudrais donner quelques chiffres qui seront importants pour les camarades dans la mesure où le public s'attache quelquefois à de petits problèmes qui revêtent pour lui une énorme importance, parce que les exagérations ont été par trop illustrées sous ses yeux.
Le rapport de la Cour des Comptes a indiqué d'une façon très sèche que le département de la guerre avait observé les prescriptions du décret du 9 octobre 1947, en ce qui concerne la diminution du parc de voitures automobiles.
En effet, ce décret prévoyait la remise aux domaines de 2 741 véhicules : 1 611 voitures de tourisme et 1 130 voitures utilitaires détenues pour l'administration militaire.
Or, cette constatation très sèche m'amène tout de suite à un complément d'information. Si nous devions rendre 2 741 véhicules, en réalité, nous en avons rendu 7 646. J'ai fait rendre 7 646 véhicules de tourisme, 4 214 utilitaires, qui ont été restitués à leurs détenteurs, à leurs propriétaires qui avaient vu leurs véhicules réquisitionnés. Mais c'est en même temps 900 motos qui ont été restituées dans les mêmes conditions.
Cela se traduit par une diminution du volume de l'essence consommée par tous les départements de la guerre et, actuellement, la dotation de l'armée a été restreinte de 12 000 mètres cubes, 12 000 mètres cubes d'essence enlevés au département de la guerre, c'est-à-dire restitués à une utilisation et à une activité civile, cela se traduit par une économie de 330 000 dollars par an et, en ce qui concerne les frais d'entretien des voitures qui ont été ainsi rendues, à une économie de un milliard de francs par an.
Je voudrais souligner également que dans le domaine des réquisitions immobilières, l'effort a été poursuivi brutalement et qu'en fait le département de la guerre n'a plus d'immeuble réquisitionné. Ceux qui sont encore détenus ne sont plus réquisitionnés, ils sont loués dans des conditions parfaitement régulières et il est bien spécifié que les locations ne doivent pas être renouvelées.
Ainsi, vous avez une action continue qui a pu porter ses fruits et qui est, malgré tout, constatée aujourd'hui par le public.
Les aliénations de casernes, les aliénations de champs de tir inutilisables ont été poursuivies et, au cours des mois de janvier et février, un nouvel effort a été mené qui s'est traduit, rien que pour ces deux mois, à la restitution de 110 immeubles loués à leur propriétaire et à la remise aux domaines de 161 immeubles nouveaux, rien que pour l'activité des mois de décembre et de janvier.
Je voulais apporter ces indications peut-être un peu sèches, mais qui peuvent être utilisées avec davantage d'effet oratoire par nos camarades dans les réunions publiques.

Je les apporte au Conseil national en complément de celles que j'avais apportées aux dernières assises du Parti, pour bien montrer que notre action ne s'est pas ralentie depuis ce jour-là.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Jules Moch, pour la seconde partie de son exposé, et ensuite à Biondi.

Jules Moch

Camarades, j'ai dit ce matin, en son absence, et je le répète alors à mon voisin, que Guy Mollet est un terrible tyran et qu'il m'a prié de rapporter deux questions ce matin : le problème des prix et, maintenant, la question de la restauration de l'autorité de l'Etat.
C'est un sujet très vaste car il comprend non pas seulement la défense de l'ordre public, qui est du ressort du ministère de l'Intérieur, mais tout une série d'actions relevant des divers ministères touchant à tous les sujets et se traduisant, en fin de compte, par des améliorations du fonctionnement de la machine gouvernementale.
Parmi ces mesures, on peut noter celles consistant à rendre plus vivantes, plus rapides, les administrations centrales et départementales, celles aussi permettant un meilleur rendement des entreprises nationales. On touche ainsi un peu à tous les domaines de la vie politique, mais je voudrais faire une remarque préalable sur la notion même d'autorité de l'Etat.
Dans un monde parfait, dans le monde de nos rêves, l'Etat n'existera plus et se diluera en une foule d'associations ou d'entreprises administratives ou techniques, gérées en commun par les producteurs et les utilisateurs. Vanderveld disait, plaisamment, "quand tout le monde sera fonctionnaires, il n'y aura plus de fonctionnaires" et, vers la même époque, un homme un peu trop oublié aujourd'hui, Délignières, calculait le nombre d'heures de production récupérées par la suppression des fonctionnaires, devenus superflus dans ce monde supposé parfait, magistrats inutiles, policiers superfétatoires, soldats, prêtres, domestiques...

Edouard Depreux - C'est une anticipation !

Jules Moch - Ce n'est qu'une anticipation ; je veux aller du rêve à la réalité, mon cher Depreux !
Prêtres, domestiques, employés de bourse, etc., et il en déduisait qu'en versant tous ces parasites qui ont, actuellement, hélas ! un rôle à jouer, à la production, celle-ci serait suffisante pour assurer le bien-être de tous, moyennant trois ou quatre heures de travail quotidien par chacun.
Mais, nous n'en sommes pas là ! Et Depreux a eu raison de me le faire remarquer.
Si nous voulons avancer vers notre idée qui aboutira en effet à l'effacement, à la dissolution de la notion de l'Etat moderne, il faut d'abord sauver le régime

démocratique menacé sur ses deux ailes, donc aussi restaurer l'autorité de l'Etat, surtout, ajouterais-je, quand elle est entre les mains de Républicains.
Il faut, ensuite, créer un monde d'hommes approchant de la perfection, ce qui nécessite des années ou des siècles d'instruction et d'éducation.
Nul n'a jamais soutenu que trente ans de régime soviétique, à supposer qu'on y bâtisse le paradis socialiste, aient permis un affaiblissement de l'appareil policier, judiciaire ou administratif de l'Etat !
Et même les démocraties les plus évoluées sur la voie du Socialisme n'y sont pas parvenues.
Je pense, en prononçant cette phrase, à la démocratie anglaise, où le gouvernement socialiste homogène a réussi ce tour de force de n'être point affaibli, au contraire, après trois ans de pouvoir et des réalisations socialistes importantes. Je pense aux démocraties scandinaves, où le Socialisme règne à peu près sans interruption depuis la première guerre mondiale, je pense aussi à la jeune démocratie israélienne où, au cours d'une guerre victorieuse, rappelant celle de l'An II, en pleine naissance de l'Etat, nos camarades du MAPAI viennent de remporter un si beau succès électoral et de se stabiliser au pouvoir. (Applaudissements)
Même dans ces types de démocraties socialistes, hélas ! plus évoluées que la nôtre, on ressent encore le besoin d'un Etat puissant.
Etudions donc, sans être heurtés par la terminologie que m'a imposée Guy Mollet, cette notion de restauration de l'Etat en France.
Cette notion, je l'ai dit tout à l'heure, touche à de nombreux sujets. Le premier, c'est le maintien de l'ordre qui, lui-même, se subdivise en deux : les mesures prises lorsque l'ordre était menacé, et les réformes qui ont été ou seront réalisées et qui doivent permettre de faire face à des difficultés analogues dans des conditions meilleures.
Je prends les premières de ces mesures : les mesures de défense immédiate pour rétablir l'ordre, pour assurer la liberté du travail, pour protéger contre les entreprises de certains chefs politico-syndicalistes les richesses du pays, pour défendre en même temps le syndicalisme indépendant contre les tentatives d'asservissement de l'étranger, le gouvernement s'est vu contraint de prendre, cette année, dans les douze derniers mois, un certain nombre de mesures, d'une part contre les auteurs de sabotages, d'autre part, contre des étrangers qui abusaient de l'hospitalité française, enfin, contre les auteurs de diffamation.
Contre les auteurs de sabotages, le gouvernement a mis à l'étude plusieurs projets de loi, dont un seul a des chances d'être voté et dont un seul d'ailleurs doit être voté, c'est celui qui réprime le sabotage actif ou passif, y compris le sabotage par omission.
On nous a reproché notre faiblesse ! Je dirais presque que, par moment, la répression, en ce moment, est trop forte.
On nous a reproché notre faiblesse ! Nous ne pouvons pas, avec le régime légal actuel, atteindre les hommes qui ont décidé que les équipes de sécurité des mines ne se rendraient plus à leur poste et qui, de ce fait, ont coûté des milliards à l'économie nationale. Il n'y a pas de texte de loi qui permette de les toucher et

il est clair que l'expérience des mois d'octobre et de novembre oblige à considérer qu'à côté du délit de sabotage actif, qui est réprimé, celui-là, qui consiste à briser une machine, il y a lieu de créer un délit de sabotage passif, celui qui consiste à faire cesser un travail de sécurité.
En ce qui concerne les étrangers, je voudrais répéter une fois de plus ce que j'ai dit si souvent ici ou à la tribune de la Chambre, c'est que la France reste fidèle à sa tradition d'hospitalité généreuse, c'est qu'elle est prête à accueillir les étrangers sans distinction de pays, à condition qu'ils veuillent bien respecter la loi française, à condition qu'ils ne se transforment pas en agents de service de renseignements soviétique ou orientaux, ou en agents d'excitation et de destruction du pays, en France.
Et je voudrais alors donner les résultats, à la date du 10 janvier, des expulsions auxquelles nous avons été contraints du fait des incidents d'octobre et de novembre.
Au total, nous avons, à ce jour, expulsé 135 étrangers. Je dis "à ce jour" car nous expulserons, à leur sortie de prison, ceux qui ont été préalablement condamnés à des peines pour actes importants.
Sur ces 135 étrangers, le plus grand nombre est polonais ; il y a eu 58 Polonais, 22 Italiens, 18 Espagnols, 9 Allemands, 8 Yougoslaves, et ainsi de suite. J'indique tout de suite que les Espagnols ne sont pas expulsés. Nous ne renvoyons à Franco personne ; nous leur assignons simplement une résidence, en un point où ils ne peuvent pas nuire.
Par bassin minier, c'est dans le Pas-de-Calais que les sanctions ont été plus nombreuses : 32 dans le Pas-de-Calais, 24 dans le Gard, 21 dans le Nord, 14 en Moselle, 13 en Aveyron et 1 à 8 dans l'ensemble des autres bassins.
Il est certes regrettable d'en être réduit à ces mesures. Je dis que c'est aujourd'hui une nécessité. Je dis qu'il est aujourd'hui impossible de faire la différence entre l'espionnage au profit de l'étranger et l'agitation au profit d'un parti qui se dit français. Nous avons, encore hier, arrêté un étranger dont je ne dirai pas la nationalité, oriental, un homme qui était possesseur de tous les renseignements possibles sur la défense nationale française, mais qui était aussi possesseur de documents importants sur le mouvement syndicaliste de la CGT, qui correspondait par micro-photographies avec un service de renseignements étranger et qui était en même temps un agent du Parti Communiste français.
Cet homme sera traduit devant un tribunal militaire et, après condamnation, sera, lui aussi, expulsé quand il aura exécuté sa condamnation.
Je voudrais indiquer, en troisième lieu, que contre la diffamation, contre les insultés, le gouvernement a été obligé de multiplier les plaintes. Il y a actuellement une centaine de plaintes contre des journaux, en majorité communistes, pour diffamation, injures et fausses nouvelles.
Je me laisse traiter, personnellement, de tous les noms que vous savez sans protester. Cependant, quand on affiche que je suis pire que Stüpnagel... Vous avouerez que la coupe déborde et que j'ai peut-être le droit de déposer une plainte… (applaudissements)… et de demander au Garde des Sceaux des poursuites.

Fondation Jean Jaurès

Nous avons signé treize arrêtés prononçant l'interdiction de journaux étrangers, nuisibles aux intérêts français.
J'ai, il y a quelques jours, déposé une plainte contre le Mouvement socialiste d'unité française, qui est un groupement à tendance raciste et nationale-socialiste, animé par un homme qui s'appelle M. Dalbin et dont nous savons que les fonds dont il a disposé proviennent de l'Amérique du Sud, et l'on me permettra de m'étonner qu'hier matin, au moment où je disais bonjour à Guy Mollet, dans l'entrée, j'ai été appelé par un homme qui m'a dit : "Permettez-moi de me présenter, je suis M. X - je n'ai pas retenu le nom - du Mouvement socialiste d'unité française ! J'ai refusé de l'entendre et même de lui répondre mais il était venu jusqu'à la porte de cette réunion.
Nous avons interdit l'exposition et la vente sur la voie publique des ouvrages et journaux faisant l'apologie du régime et des hommes de Vichy. Mais j'attire votre attention, camarades, déjà nous sommes à la limite de nos droits. La liberté de la presse est prévue par la Constitution et la seule façon que nous ayons de lutter contre ce retour du pétainisme, c'est d'une part d'arrêter les crieurs de journaux quand ils ne se bornent pas à prononcer le nom du journal, quand ils y ajoutent des qualificatifs, car cela on peut l'interdire, et d'autre part non pas d'interdire la vente de ces livres ou des ces journaux, mais d'en interdire l'exposition à la vitrine des librairies ou des boutiques où des kiosques, sous le prétexte un peu fallacieux que cela peut porter atteinte à l'ordre public.
Pour le surplus, les règles même de la démocratie nous laissent désarmés.
Nous avons interdit l'exposition et la vente sur la voie publique des publications contraires aux bonnes mœurs et notamment de tous ces journaux policiers, qui donnent à nos jeunes l'idée de tous ces actes dont on voit trop l'exemple dans les journaux.
J'ai personnellement donné l'ordre de fermer vingt cercles de jeux, dont neuf à Paris, et j'indique ici que je ne me départirai pas de cette politique consistant à n'autoriser aucune ouverture de tripot nouvelle et de fermer les tripots en fonctionnement toutes les fois que la police y trouvera une infraction quelconque aux lois en vigueur.
Nous avons fermé, dans le seul département de la Seine, 24 débits de boisson pour prostitution clandestine et fait de nombreuses poursuites en la matière.
Tout cela contribue certes, je le crois, à restaurer l'autorité de l'Etat, mais en dehors de ces mesures immédiates, et j'ose dire un peu terre-à-terre, comme celles dont je viens de parler, il y en a d'autres, à plus longue échéance. Elles sont de deux ordres :
D'abord, organisation d'un système administratif nouveau.
Ensuite, réorganisation de la police.
Le nouveau système dont je veux parler, c'est ce que la presse a appelé les "super-préfets", c'est à dire ces hauts fonctionnaires dont le titre officiel, un peu long est "inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire", ce qui s'abrège en un mot nouveau, "les IGAME".
Les IGAME ont été créés - mais on les appelle déjà couramment comme cela, je crois qu'on pourra s'habituer à ce nom - à la suite de la grève de 1947, parce que

nous nous sommes aperçu à ce moment que la situation était pleine d'inconvénients : d'une part il était impossible d'être au courant de la situation dans 90 départements à la fois, quand celle-ci variait en sens d'ailleurs divers, presque d'heure en heure ; d'autre part il y avait des difficultés d'utilisation des réserves ministérielles en raison des demandes multipliées des préfets, adressées tantôt à leur chef direct, le ministre de l'Intérieur, tantôt au général commandant la région, parfois même au ministre de la Guerre.

Il y avait en troisième lieu un embouteillage extraordinaire de la station de transmission du ministère de l'Intérieur.

J'indique simplement ces deux chiffres, qui montreront d'une part les progrès réalisés dans la voie de la reconstitution de l'autorité de l'Etat dans les grandes grèves de 1947 ; le jour le plus chargé, nous avons reçu 2 300 télégrammes chiffrés en 24 heures, c'est à dire qu'avec le petit nombre de déchiffreurs que l'on a, nous aboutissions à un embouteillage complet.

Dans les grèves de 1948, grâce à l'existence des IGAME et à la décentralisation du commandement, le maximum de télégrammes chiffrés reçus a Paris a été de 400 au lieu de 2 300.

Ensuite, les IGAME sont destinés à lutter contre la dispersion des forces due au désir légitime de chaque préfet de conserver tout ce qui est stationné dans son département.

Enfin, ils luttent contre l'anarchie résultant de la division de l'autorité et surtout ils évitent à tous jamais que l'on établisse l'état de siège en France, puisqu'il est reconnu maintenant que dans chaque région militaire, le fonctionnaire le plus élevé en grade est, non pas le général commandant la région militaire, mais l'inspecteur général civil de l'administration.

Le rôle des IGAME est double. En période de trouble, il a sur lui une lettre de service signée du Président du Conseil, du ministre de la Défense nationale et du ministre de l'Intérieur, qui lui donne l'autorité sur tous les pouvoirs civils et militaires de la région militaire. Il est donc le chef, le représentant supérieur de l'ensemble du gouvernement,

En temps normal, il est un organisme de liaison et d'étude, il a d'abord, en liaison étroite avec le général commandant la région et ses subdivisionnaires, à préparer les plans de sécurité qui sont maintenant si poussés que la grève de 1948 ne nous a nullement surpris et que, partout les dispositions nécessaires avaient été efficaces.

Mais, depuis qu'il a été créé, l'IGAME a vu ses attributions s'étendre, et c'est là où nous touchons à la liaison avec les autres ministères. Dès à présent, il a été chargé des questions de ravitaillement, des problèmes de la viande et du lait, de l'étude des réactions provoquées par la fixation des prix, d'enquêtes rapides ; car il suffit de réunir un jour à Paris les huit inspecteurs généraux pour que, le lendemain, les 90 préfets de France aient, par eux, les instructions des ministres et que, le surlendemain, l'IGAME revenant à Paris puisse dire les objections ou les réactions des préfets.

Il a été amené sur demande de Daniel Mayer, à étudier les questions des zones de salaires et les réactions provoquées par certaines décisions du gouvernement.

Les inspecteurs généraux ont fait une étude d'ensemble du problème de la réforme administrative et ils sont arrivés à des résultats singulièrement intéressants puisque, alors qu'une commission travaillant dans l'abstrait à Paris proposait de maintenir la plupart des directions départementales et de réduire les divisions des préfectures, et obtenait ainsi une économie de 2 000 fonctionnaires, les IGAME, en quelques jours, ont rapporté l'avis de tous les préfets qui, à l'unanimité, ont proposé la suppression entière d'un certain nombre de directions créées depuis la guerre et leur entrée dans les divisions normales de la Préfecture, réalisant ainsi une économie de 15 000 fonctionnaires au lieu de 2 000.

Enfin, les IGAME ont été employés pour les questions de politique économique du gouvernement et, tout récemment encore, je réunissais à mon cabinet M. Pflimlin, ministre de l'Agriculture, M. Pinet, Secrétaire d'Etat à l'Economie, M. Brasart, haut commissaire au ravitaillement, avec tous les inspecteurs généraux, pour donner aux préfets des consignes précises et cohérentes.

Il y a donc là quelque chose de nouveau en matière d'autorité de l'Etat.

Les IGAME ne sont pas, comme les anciens commissaires de la République ou comme les anciens préfets régionaux de Vichy, un degré supplémentaire dans la hiérarchie, j'ai horreur des pyramides trop développées. Ils n'ont pas de services, les préfets continuent à correspondre directement avec les ministres, mais les ministres ont maintenant huit hauts fonctionnaires qui permettent de porter les instructions tout de suite à une région et qui, en cas de trouble, permettent à cette région de vivre sans avoir à demander d'autorisation pour les plus petits déplacements de troupes, au ministre, comme auparavant.

En ce qui concerne la deuxième partie de ces mesures de la police, j'indique que, pour qu'elle puisse jouer son double rôle, réprimer les atteintes à 1'ordre public et collaborer avec la justice dans la répression des infractions, elle doit être solidement organisée, posséder des éléments de haute valeur morale et professionnelle, et bien rémunérés.

L'organisation des services de police a posé des problèmes nombreux. L'un d'eux est résolu. Par une loi votée le 27 décembre 1947, j'ai obtenu l'autorisation de réorganiser les compagnies républicaines de sécurité avec la permission d'en dissoudre onze, à mon choix, et de ne reprendre de ces onze compagnies que les éléments sains.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les onze compagnies dissoutes ont été celles où les Communistes détenaient 80% des postes, celles qui avaient été créées par un commissaire de la République communiste dans le Midi et par un préfet communiste dans la Loire, et que nous n'avons repris dans ces onze compagnies dissoutes que ceux qui n'étaient pas communistes.

Mais ici se pose un problème important, le suivant : toutes les opinions sont libres dans une démocratie, mais cependant, quand un parti vise officiellement, constamment et méthodiquement à détruire l'ordre de choses existant, les hommes qui ont mission de défendre cet ordre n'ont-ils pas aussi le devoir de se protéger contre de telles infiltrations ?

Fondation Jean-Moulin

J’ai cru que oui et je vous assure que, s’il y a encore des Communistes dans d’autres compagnies républicaines de sécurité, le fait que j’en ai dissout onze sur soixante-cinq a été pour les cinquante-quatre autres une leçon suffisante et que personne ne fait plus de propagande communiste dans les compagnies républicaines de sécurité qui ont été un élément particulièrement efficace, particulièrement maltraité et qui a su garder son sang-froid. En effet, je l’indique en passant, à l’expiration des troubles derniers, les compagnies républicaines de sécurité ont présenté aux inspections que j’ai ordonnées, leurs cartouches en totalité, à l’exception de deux cartouches pour 11 000 hommes, et l’on sait dans quelles conditions ces deux cartouches ont été tirées an l’air, par un homme que l’on connaît.

Ils ont eu un sang-froid admirable, alors que la moitié des blessés, 250 sur 500, sont de ces hommes des compagnies républicaines de sécurité, qui ne formaient pas le dixième de l’effectif engagé, et qui, grâce à l’entraînement qu’ils ont, qu’ils avaient eu, n’ont jamais perdu leur sang-froid.

Sur le plan de la police répressive, nous sommes entrain de réorganiser la police judiciaire. Je n’y insiste pas.

Sur le plan de l’administration de la police, nous sommes entrain de réduire de vingt-cinq à neuf tous les centres d’administration, à la fois pour diminuer le nombre de fonctionnaires et mouler l’organisation de la police dans l’organisation des neuf régions militaires françaises.

Dans de cadre qui se crée ainsi petit à petit, il faut évidemment placer des fonctionnaires solidement instruits, dotés d’un statut, tenant compte des caractères particuliers de la fonction. Il y a des moments, camarades, où je me demande si je suis dans la bonne voie. Mais, quand j’ai été amené à remplacer notre ami Depreux au ministère de l’Intérieur et que je me suis posé pour la première fois ce problème auquel, comme ministre des Travaux publics, je n’avais pas eu à réfléchir, ce problème de savoir si une République pouvait tolérer des grèves de policiers, je vous avoue que j’ai conclu par la négative.

Je considère que la grève des hommes de la police est quelque chose d’inconcevable pour l’existence même de la démocratie, et que par conséquent il fallait profiter de la première circonstance favorable pour faire voter la première loi restreignant le droit de grève ou pour être plus exact, le supprimant dans la police.

Car, après tout, on n’est pas obligé d’entrer dans la police, mais si on y entre, on y entre avec certaines sujétions de discipline, et je ne conçois pas plus une grève de la police en période de trouble, que l’on ne saurait concevoir une grève le l’armée en période de tension internationale.

La loi du 29 septembre 1948 a proclamé pour la première lois dans l’histoire française ce que l’on pourrait appeler la séparation du droit syndical et du droit de grève ; elle reconnaît à la police le plein droit syndical, il y a dans la police des commissions paritaires, des délégués syndicaux, la liberté syndicale, ainsi de suite, mais cette loi interdit la grève dans la police et permet de révoquer tout agent se rendant coupable volontairement d’un acte d’indiscipline individuel ou concerté.

Fondation Jean-Jaurès

Et je dois dire que les syndicats de police, à l'exception bien entendu du tout petit syndicat CGT, avec qui je m'étais mis préalablement d'accord, ont parfaitement compris cette sujétion nécessaire de la police, l'ont acceptée, et que la loi a été votée, sans entraîner aucune espèce de réaction de la police.
Exposés à un métier actif, souvent dangereux, les policiers ne peuvent pas être maintenus au-delà de limites d'âge assez strictes. Vous ne vous étonnerez donc pas que, dans la mesure récente votée par le Parlement, prolongeant de deux ou trois ans, je ne sais pas, je crois que c'est trois ans, la limite d'âge pour tous les fonctionnaires, j'ai obtenu que les fonctionnaires de police soient exclus de cette mesure car ce n'est pas parmi les vieux que l'on peut recruter les hommes des corps urbains ou des compagnies républicaines de sécurité.
Sur le plan financier, ils ont bénéficié d'un reclassement tout spécial, d'indemnités particulières, dans le détail desquelles je ne peux pas entrer aujourd'hui, mais qui ont contribué à faire de la police un organisme aujourd'hui apte à défendre l'autorité de l'Etat.
J'ajouterai qu'elle a été complètement modernisée, que maintenant la police est sans doute en France l'organisme qui possède le maximum de postes de radiodiffusion, de téléphonie ou de télégraphie sans fil, beaucoup plus certainement que l'administration des PTT et que cela permet des résultats intéressants.
Nous en avons fait l'expérience à Marseille lorsque de Gaulle a fait sa grande manifestation. Nous allons, mon cher Augustin Laurent, faire la même expérience à Lille et à Valenciennes où de Gaulle va aller, je crois les 12 et 13 février, et où des contre-manifestations sont possibles.
On ne verra pas de policiers dans les rues, encore que j'en concentrerai un nombre amplement suffisant dans les deux villes en question, mais il y aura dans les villes des petites voitures.
Mon cher ami, vous me dites qu'il n'y aura rien, mon devoir à moi est de toujours supposer qu'il peut y avoir quelque chose. S'il n'y a rien, tant mieux. Il n'y aura rien à Lille, mais il peu y avoir quelque chose à Valenciennes.
En tous cas, dans l'une et l'autre ville, on ne verra rien, on verra des voitures Citroën, semblables à toutes les autres, se promenant dans les rues, seulement, ces voitures auront les postes de radio, et seront constamment en liaison avec un poste de commandement central. On verra un petit avion, un Morane 500, se promenant au-dessus de la ville, et cet avion aura un poste de radio, et sera en liaison avec le poste de commandement. Et puis, dans un certain nombre de cours de casernes, et d'écoles, il y aura des centaines ou même des milliers d'hommes, dans leurs camions, prêts à se porter instantanément où il y aurait un trouble.
C'est là une méthode nouvelle, relativement en tous cas, et très différente de celles qui consistait à réunir des grandes masses d'hommes, des grandes expositions de troupes dans les rues.
Camarades, j'ai terminé avec ce qui concerne le service d'ordre proprement dit. Je voudrais maintenant passer à la deuxième partie.

Fondation Jean-Jaurès

Un des moyens essentiels de renforcer l'autorité de l'Etat consiste à améliorer l'administration. Je vais vous citer un certain nombre de mesures prises par les différents ministères dans ce sens.
D'abord, réorganisation et simplification des administrations centrales.
Un décret du 24 décembre dernier a fixé le nombre de directions pour chaque ministère. Ce décret résulte des travaux compliqués et savants de notre ami Biondi, dont le nom restera associé au reclassement des fonctionnaires et à toutes les difficultés qu'il en a subies de ce fait, ainsi qu'à toutes les mesures communes à plusieurs ministères.
Ce décret a été pris en vue d'assurer la maximum d'efficacité dans le fonctionnement des administrations centrales, c'est-à-dire de renforcer l'autorité de l'Etat par une plus grande cohésion des services et en même temps de réaliser des économies dans cet ordre d'idée ; outre la création des mesures dont je parlais tout à l'heure, on peut citer pour le seul ministère de l'Intérieur, la réorganisation des statuts, l'inspection générale ordinaire ; le projet de loi de déconcentration, sur lequel je reviendrai dans un instant ; le nouveau statut en préparation du corps préfectoral, la réforme des conseils de préfecture, qui en fait les juges de droit commun en première instance, sans que les plaignants aient à s'adresser au Conseil d'Etat lointain, lent et embouteillé ; la réforme du statut des cadres d'administration préfectorale, la réorganisation générale du ministère.
De tous ces sujets, je ne dirai qu'un mot de la déconcentration. Il peut paraître singulier, au moment où j'ai mission de parler de renforcement de l'autorité de l'Etat, de citer comme moyen d'y contribuer, les textes visant à une déconcentration des pouvoirs. C'est pourtant la réalité. Il n'y a là aucun paradoxe. Chaque fois que l'Etat, administration centrale, se dessaisit au profit des autorités préfectorales ou sous-préfectorales, de pouvoirs qu'elles peuvent exercer à sa place aussi bien et plus rapidement que lui avec moins de complication administrative, tout le monde y gagne et l'autorité de l'Etat n'en souffre pas, bien au contraire.
Dans ce domaine, un certain nombre de textes ont été établis, je cite, outre la loi de déconcentration, quatre décrets qui ont été pris à l'Intérieur et qui augmentent considérablement les limites en dessous desquels les préfets ont le droit de signer seuls sans consulter le ministre. J'ai multiplié par 10 et 15 les sommes que peuvent engager les préfets sans consulter les ministères, et 51 autres textes de déconcentration sont actuellement soumis par le ministère de l'Intérieur à l'examen d'autres ministères qui y sont intéressés accessoirement, principalement, ou uniquement.
Je voudrais indiquer qu'en ces domaines, des liaisons directes et modernisées entre les administrations ont un rendement considérable. Je voudrais citer un détail, si vous le permettez, pour étayer sans trop l'allonger cet exposé. Il y a quelques mois, quelqu'un - pourquoi ne dirais-je pas que c'est mon fils - m'a dit : "Il y a vraiment terriblement d'automobiles américaines modernes qui circulent dans Paris, les unes avec un numéro DT, les autres avec un des derniers numéros

parisiens, RP8 ou RQ1, etc. Ne pourrait-on pas savoir ce que sont les gens qui ont ces voitures?"
L'idée m'a paru intéressante et après quelques hésitations, j'ai prié les préfets de la police et les services de la police parisienne de faire une étude d'ensemble pour la ville de Paris de toutes les voitures américaines de 1947 ou 1948 reconnaissables à ces numéros. Le résultat a été sensationnel.
J'ai transmis les noms et adresses à un ami, Pierre Tissier, qui est un camarade, qui fut mon directeur de cabinet et qui est aujourd'hui directeur général des impôts. Rien que la comparaison de la liste des hommes possédant ces voitures qui correspondent à un capital de 2 et 3 millions et à des frais annuels d'entretien de l'ordre d'un million, rien que la comparaison, dis-je, de ces dépenses-là avec leurs déclarations à l'impôt a permis de récupérer une dizaine de milliards.
(Applaudissements)
Je le signale, camarades, parce que nous touchons là le vice d'une administration sclérosée qui ne sait pas s'adapter automatiquement aux problèmes du jour. Nous étendons actuellement cette enquête à toute la France, et nous aurons probablement des résultats analogues. Il y a là par conséquent, dans toutes ces méthodes consistant à supprimer la paperasse inutile, et Dieu sait s'il y en a, pour faire du travail utile, des sources de recettes considérables pour l'Etat.
Dans un autre ordre d'idée, la réforme de l'administration départementale est devenue nécessaire pour deux raisons. La première c'est la constitution qui considère - c'est discutable, selon moi - le département comme une collectivité territoriale comparable à la commune. La deuxième, c'est que la guerre, l'occupation, Vichy, ont amené une prolifération sur le plan départemental de services variés qui dépendent de ministères différents, qui exercent leur activité d'une façon presque autonome, sans reconnaître l'autorité des préfets, qui font bien souvent double emploi, et je suis sûr que vous-mêmes, dans chacun de vos départements, vous pourriez citer des directions entières que l'on peut supprimer, la France a vécu sans qu'il y ait une Direction de la santé, et une Direction de la population, et on pourrait réduire cela à des experts-conseils de la préfecture, tandis que toute la besogne administrative serait faite par les divisions. Ce que je dis pour la santé, la population, je pourrais le répéter pour la Direction du ravitaillement, je pourrais le répéter pour la Direction des sports et pour bien d'autres encore.
Il faut donc coordonner, simplifier, diriger cet ensemble, supprimer des services locaux surabondants. Le grand problème, là, c'est le rapport entre le pouvoir exécutif local que représente le préfet, seul représentant du gouvernement, et le pouvoir législatif local représenté par le Conseil général. Il faut donner de l'autorité au préfet, il faut mettre sous ses ordres directement sans arrière-pensée tous les services départementaux quels qu'ils soient, les regrouper, mettre toutes les parties administratives à l'intérieur des divisions classiques des préfectures, et parallèlement laisser le département gérer ce qui est strictement départemental, préparer son budget et l'exécuter.
C'est le sens général d'un projet de loi déposé du temps de Ramadier et de Depreux, profondément modifié sous l'emprise communiste par un député de

l'Union républicaine résistante sur le rapport duquel je fais les plus expresses réserves car il ne faut pas qu'à la suite des Communistes, nous nous laissions entraîner dans la voie qui créerait deux pouvoirs au sein du département, le pouvoir élu, et le pouvoir nommé. Ce que les Communistes ont cherché, c'est à détruire la représentation du pouvoir central. Nous devons, maintenant que nous sommes libérés de l'emprise communiste, éviter de tomber dans ce travers et laisser solide ce qui sert encore d'autorité de l'Etat dans le cadre départemental.
Ajoutez à cela qu'il faut faire un statut moderne du cadre des préfectures et qu'il faut aussi que le gouvernement ait de l'autorité sur les maires. Je m'explique ; je ne veux pas porter atteinte à l'autonomie communale, mais je ne veux pas non plus être, si j'ose dire, croulé par elle. Voici un exemple. Nous avons été appelés à révoquer un certain nombre de maire qui s'étaient insurgés contre l'autorité gouvernementale. Les uns avaient pavoisé leur mairie pour le trentième anniversaire des Soviets et avaient mis sur la mairie la formule "La France ne fera jamais la guerre à l'Union des Républiques soviétiques." Les autres avaient utilisé des affiches blanches, officielles, non timbrées, à l'époque où il y avait encore un timbre, - il est supprimé maintenant - pour protester contre la politique du gouvernement.
Ils ont été révoqués, mais ils ont fait appel devant le Conseil d'Etat et cet appel est suspensif. Par conséquent, ils restent en fonction et nous sommes désarmés. Croyez-vous qu'il soit nécessaire qu'en ce domaine l'appel soit suspensif ? Nous ne le pensons pas et nous avons déposé un projet de loi laissant aux maires le droit d'en appeler pour excès de pouvoir contre une décision du ministre, mais faisant exécuter cette décision du ministre au moins jusqu'à prononcé de l'arrêt.
Camarades, il y aurait deux autres parties à traiter mais dont je ne parlerai pas ce soir parce que d'autres camarades en ont parlé à d'autres occasions, mais que je me borne à noter pour faire un tout dans cet ensemble de mesures destinées à renforcer l'autorité de l'Etat, c'est d'abord le problème des nationalisations.
Ce problème a été abordé par Pineau. Il y a eu une discussion entre lui et Marceau Pivert, je n'y reviens pas. Je veux simplement dire ceci, c'est que l'autorité de l'Etat administratif est désormais solidaire du bon fonctionnement des nationalisations techniques, restaurer celui-ci, gâché par la politisation, c'est encore instaurer l'autorité de l'Etat. Cela ne veut pas dire - loin de moi cette pensée que j'ai toujours combattue - qu'il faille étatiser les nationalisations. Mais il faut que s'exerce sur les sociétés nationales un contrôle qui ne soit pas le contrôle financier *a priori* et abrutissant de l'inspection des Finances, mais qui soit un contrôle technique, compétent, et il est de 1'intérêt de la République que les nationalisations fonctionnent convenablement.
Par conséquent les lois réorganisant ce qui a pu être caché par la politisation sont des lois nécessaires. Bien entendu, ce n'est pas à moi qu'on pourrait faire ce reproche, moi qui ai fait passer toute ma vie dans le Parti pour lutter pour les nationalisations depuis celle des chemins de fer où j'ai consacré presque sans interruption une dizaine d'années de ma vie, jusqu'à celle de l'aviation civile et de la marine marchande. Bien entendu nous ne permettrons pas qu'on touche aux nationalisations, mais nous voulons qu'elles soient bien gérées, et je dois

dire qu’elles ne le seront vraiment que lorsqu'il y aura une classe ouvrière digne de sa mission.
(Applaudissements)
J’ai réfléchi beaucoup à ces questions depuis 48 heures qu’on m’a infligé un pensum. Je dois dire que plus j’y réfléchis, plus je suis désespéré à la pensée que Lénine a pu traverser l’Allemagne dans son wagon plombé en 1917, car s’il n’y avait pas eu la scission bolchevique de 1917, toute l'Europe en serait où en est l’Angleterre, avec un immense Parti Socialiste tout puissant.
(Applaudissements)
Elle est en train de créer le socialiste démocratique avec une classe ouvrière dont des mensonges quotidiens savamment distillés n'auraient pas détruit le sens critique et la faculté de raisonnement, car c’est peut-être encore la plus grave critique que j’adresse au Bolchevisme, c’est de voir comment la lecture permanente de je ne sais quel travailleur local de l’Humanité ou de la Liberté du Nord, peut arriver à empêcher l’homme de penser par lui-même en lui faisant accepter comme vérité du dogme.
(Applaudissements)
Je voudrais cependant ajouter en ces domaines, que l’autorité de l’Etat sur le plan technique est une nécessité. Je veux prendre un exemple. Notre ami Lacoste, qui a été brillamment présenté par Martet ce matin, a fait voter une loi du 10 mars 1948 sur l’utilisation de l’énergie. C’est une loi essentielle. Elle arrive à dire ceci : nous manquons de charbon et d’électricité. Nous sommes obligés d’importer du charbon en le payant avec des dollars que nous n’avons pas. Allons-nous laisser un homme brûler librement son charbon comme il l’entend dans des chaudières à mauvais rendement ? Ou bien la collectivité n’a-t-elle pas le droit de lui imposer tel type de brûleur, tel type de chaudière, tel type d’installation qui l’oblige à avoir le meilleur rendement ? Cela encore, c’est défendre la collectivité en assurant l’autorité de l’Etat, et c’est le sens de cette loi du 10 mars 1948 qui, pour l’installation d’usine thermique, exige une consultation préalable de l’administration sur le choix des sources d’énergie et sur leur mode d’utilisation.
En matière de houillère, Martet en a parlé ce matin, je n’y reviens pas, je voudrais que vous lisiez tout simplement la petite feuille des comités d’entreprise qui se trouve sur toutes les tables. Vous y verrez à la page 3 un exemple qu’on pourrait multiplier par le nombre des fausses, celui de la fausse 15, à... dans le Pas de Calais, qui comptait au jour 15 ingénieurs surveillants employés ou comptables en 1939 et qui en compte 31 en 1948.
Je veux bien qu’il y en ait au mieux 15, 16, 17 ou 18, parce que le matériel est plus usé, qu’il faut plus de réparations, qu’on n’a pas de stock comme avant. Je fais la part de toutes ces difficultés temporaires, mais croyez-vous que cela peut fonctionner quand on passe de 15 improductifs à 31 dont probablement les 16 nouveaux ont été nommés en raison de leur opinion politique beaucoup plus que pour toute autre raison ?

Et là encore, la lutte de Lacoste pour la modification du régime des sanctions pour la compression de 10% du personnel du jour et contre l'absentéisme est une lutte qui est dans l'intérêt de l'autorité de l'Etat représentant la collectivité.
De la sécurité sociale, on a parlé. Il faudrait dire à Gazier tout l'intérêt que j'ai pris personnellement à écouter son analyse des divers postes de dépenses de la sécurité sociale. Je suis d'accord avec lui dans les grandes lignes. Je crois cependant que dans les frais de gestion, on peut faire des économies qui n'atteignent certes pas les 60 milliards dont il a parlé. Je veux dire aussi que je pense que le développement de la sécurité sociale doit avoir comme contrepartie une réduction de l'assistance et que nous assistons actuellement à l'accroissement des dépenses d'assistance parallèlement à celles de la sécurité. Mais si donc je n'entre pas dans le détail, je voudrais cependant souligner un point, c'est que la sécurité sociale est un organisme autonome, mais qui verse un pourcentage des salaires tel qu'il est devenu une machine essentielle de la partie technique de l'Etat. Je dirais presque que l'on peut mesurer le degré de progrès social d'un Etat au rapport entre le salaire collectif, le salaire social que touchent les travailleurs sous la forme de sécurité sociale et le salaire individuel.
Au début, dans un Etat non évolué, il n'y a que le salaire individuel. Tant pis pour ceux qui sont malades, qui sont en chômage, qui ont un accident ou des enfants. Tant pis, ils n'ont qu'à mourir, et au fur et à mesure que se développe un régime en marche vers le Socialisme, le salaire social l'emporte sur le salaire individuel. Je voudrais citer un chiffre qui est intéressant, c'est que la part du salaire social en 1939 par rapport au salaire individuel était de 15%. Elle est aujourd'hui de 35%. Elle a plus que doublé et dans ce total, les allocations familiales ont plus que quadruplé.
Alors j'en tire la conclusion suivante, c'est qu'une rectification est à faire aux statistiques. Quand vous lisez dans une statistique que le salaire individuel passe de 100 en 1938 à 1 350 aujourd'hui, il a été multiplié par 13, alors que les prix sont à l'indice 20. Cela est vrai et cela n'est pas complet, il faut faire le raisonnement suivant : le salaire de 100 en 1938 doit être augmenté de 15% de sur-salaire social qui existait à cette époque. Il était donc de 115, et le salaire de 1 350 aujourd'hui doit être augmenté de 35% de sur-salaire social. Il est donc de 1 822. Par conséquent, l'augmentation des salaires est en rapport de 115 à 1 822, c'est-à-dire de 15,8 et l'on retrouve ici les conclusions de Gazier qui les a extraites de la comparaison entre il y a un an et aujourd'hui en disant : "Il faudra apporter une solution au terrible problème des prix et des salaires." On voit aussi que par rapport à l'avant-guerre, le salaire total, salaire individuel et salaire social additionné, a été multiplié par 15,8 quand les prix ont été multipliés par 19 ou par 20.
Camarades, je voudrais conclure au terme de deux exposés longs l'un et l'autre et suffisamment fastidieux. La conclusion d'ailleurs m'apparaît assez simple. Pour les prix dont je parlais ce matin, des fautes sérieuses succédant à beaucoup d'autres ont été commises cet été, il y a six mois, par les ultra libéraux qui régentaient alors notre économie.

Les hausses résultant d'un retour à la liberté intégrale ne sont certes pas près d'être absorbées, mais les hommes avec qui nous sommes aujourd'hui associés ont compris la nécessité d'un changement de politique économique. Ils veulent sincèrement agir sur les prix et nous les y poussons.
Ils manquent, et nous manquons avec eux, de moyens suffisants de contrôle et de coercition ; néanmoins, ce qui pour nous reste un recul par rapport à il y a deux ans, et aussi pour eux un recul par rapport à il y a six mois, est par conséquent une avance pour nous, un succès pour nous, une contre-attaque réussie après un repli stratégique.
Déjà, quelques objectifs ont été atteints, les premiers. Ils sont trop voisins encore certes des bases de départ, mais ils marquent à tout le moins un retournement de la tendance.
Puisque des raisons politiques, que personnellement je crois impérieuses, nous obligent à demeurer au pouvoir, nous devons y poursuivre notre effort, tandis que le Parti, qui doit vivre sa vie propre - et sur ce point encore, je suis pleinement d'accord avec vous, mon cher Gazier -, le Parti, dis-je, qui doit vivre sa vie propre, doit souligner dans sa propagande que non seulement ses ministres ne font pas tout ce qu'ils souhaitent au gouvernement, parce qu'ils n'y sont pas seuls, mais encore que, chaque fois qu'ils imposent ou que les plus puissants imposent une de leurs vues, il y a une amélioration sur le front des prix et inversement.
Si faible que soit notre avance, j'ai indiqué ce matin nos espoirs de l'améliorer encore quelque peu dans les mois prochains, surtout si la saison nous aide en étant clémente et en évitant des spéculations à la hausse.
Sur le front de la défense de la République, au contraire, nos offensives de novembre et décembre 1947 et d'octobre-novembre 1948 nous ont permis de marquer des succès que je crois sérieux.
En défendant la République contre l'emprise stalinienne, nous avons en même temps protégé contre le RPF cette République, RPF qui sent en ce moment le pouvoir s'écarter de lui. Les foules s'étaient ralliées à de Gaulle comme au meilleur défenseur contre le Communisme ; elles commencent à s'apercevoir pour partie qu'elles se sont trompées. Ceux parmi les hommes du - et ils sont nombreux - qui sont demeurés républicains et laïcs, constatent aujourd'hui qu'ils ont commis une double erreur, d'abord parce qu'il n'est pas vrai, nous en avons fourni la preuve, qu'il faille recourir aux méthodes autoritaires pour se défendre contre les totalitaires, ensuite parce qu'il n'est pas vrai - des discours nombreux le prouvent - que le RPF soit un rassemblement ouvert à tout le monde.
Le RPF, c'est la renaissance du bloc national de 1919. Le RPF, c'est la droite classique qui s'affuble tous les quatre ans d'un nom nouveau, et cela, des Républicains qui ont été entraînés, dans le sillage, hier glorieux, commencent à s'en apercevoir de jour en jour avec plus de précision.
Ainsi, en nous efforçant de restaurer l'autorité de l'Etat républicain, nous avons marqué des points sur les deux fronts politiques, à la fois sur celui des Communistes et sur celui du RPF.

Il reste à consolider cette avance par une nouvelle avance sur le troisième front, celui des prix. Nous nous y sommes employés et nous nous y emploierons.
Mais là, la victoire ne sera vraiment complète que si tous les militants comprennent cet effort lent, méthodique, peu glorieux mais pourtant nécessaire, s'ils reprennent courageusement leur tâche, s'ils savent tirer argument partout de ces efforts, insuffisants peut-être, mais cependant tangibles, si enfin ils ne se laissent pas émouvoir par les résultats passagers des élections locales et partielles de mars prochain, notamment, car nous avons pris les sièges que nous avons actuellement dans une proportion telle que nous ne pouvons espérer les maintenir tous ; si, en un mot, ils sont fortement persuadés que le Socialisme est la raison, et que celle-ci finit toujours par triompher, même quand il faut aux masses beaucoup de temps pour comprendre que la voie de l'effort raisonnable n'est pas celle d'une trop facile et souvent criminelle démagogie ! (Applaudissements)

Le président - La parole est à Biondi, et après lui à Beck, de la Cote d'Or.

Jean Biondi

Camarades, lorsque Guy Mollet m'a demandé l'autre jour de rapporter devant le Conseil national, il m'a spécifié que son désir était de fournir aux militants un exposé leur permettant de comprendre d'abord les efforts accomplis par les ministres socialistes pour assurer des conditions toujours plus favorables à la situation des fonctionnaires, et d'autre part de leur donner un aperçu des efforts poursuivis pour la réalisation d'une réforme administrative profonde.
Aujourd'hui, malheureusement, le temps nous fait défaut et je serai obligé de borner mon exposé à la première partie des problèmes que Guy Mollet m'avait demandé de traiter.
C'est, par conséquent, du reclassement de la fonction publique que je parlerai essentiellement, et plus particulièrement des difficultés qui ont surgi et qui ont créé un certain mécontentement dans les milieux de fonctionnaires, à l'occasion de l'octroi de la deuxième tranche de reclassement.
Je rappelle rapidement ce qui a été fait depuis un an en faveur des fonctionnaires :
Quand le Parti m'a délégué au Secrétariat d'Etat à la fonction publique, il y avait deux ans que dans les syndicats et dans des commissions spécialisées, on se préoccupait de mettre sur pied un plan de reclassement susceptible d'assurer aux diverses catégories la place qui leur revenait dans l'échelle administrative, et d'autre part d'assurer entre elles un équilibre convenable.
Au moment où j'ai pris possession de mes fonctions, rien n'était fait et j'ai dû constater que si on persistait dans des négociations comme celles auxquelles on s'était livré jusqu'alors, le travail ne se terminerait jamais. Et c'est après les prises de contact indispensables que j'ai décidé de brusquer les choses, que j'ai saisi le Conseil des ministres d'un plan qui n'a pas la prétention d'être parfait mais qui, aujourd'hui, existe, qui se rapproche autant que possible de la justice

et de 1’équité, et qui définit exactement quelle est, pour chaque catégorie professionnelle, sa place dans l’échelle de la fonction publique.
Certes, je vous l'indiquais, ce plan n’est pas parfait et, au surplus, nous sentons tellement qu’il n’est pas parfait que dans le décret qui a arrêté ce plan, nous avons prévu un article spécial qui admet la possibilité de révisions nécessaires, permettant de réparer les erreurs ou les injustices qui ont pu être commises.
Quoi qu’il en soit, à l’heure actuelle, les fonctionnaires ont bénéficié depuis un an d’une part des premières mesures de revalorisation qui ont accru de 20% le montant global de leur rémunération au mois de janvier 1948, d’antre part, des sommes afférentes à la première tranche de reclassement. Enfin, de l’indemnité forfaitaire de 12 000 francs accordée à partir du 1er octobre et, en outre, de la suppression de l’impôt cédulaire qui frappait leurs traitements.
Il n’était plus que de poursuivre la tâche commencée, pour aboutir aussi rapidement que possible à la réalisation intégrale du reclassement. Ce reclassement, il avait été entendu qu’il serait poursuivi par tranches successives et les déclarations des représentants les plus qualifiés des fonctionnaires sont là, qui précisent que ce qui compte essentiellement, c’est le reclassement théorique, que pour ce qui est de sa réalisation pratique, il faudrait tenir compte des possibilités budgétaires, de la situation économique du moment et du développement de la production.
Je tiens à préciser cela, car nous nous trouvons aujourd’hui devant une campagne qui demande et qui essaie d’imposer au gouvernement des mesures destinées à assurer dès 1949 la totalité du reclassement.
Dès le mois d’octobre, lorsque furent prises les mesures de revalorisation qui venaient s’ajouter à la première tranche de reclassement, lorsque fut décidée la suppression de l’impôt cédulaire, j’ai indiqué moi-même aux organisations de fonctionnaires, mon désir et ma volonté au sein du gouvernement d’obtenir du ministre des Finances les crédits nécessaires à assurer, à compter du 1er janvier 1949, le paiement de la deuxième tranche de reclassement, deuxième tranche qui devait être l’équivalant de ce qu’avait été la première.
A l’époque, j’ai le sentiment qu’en faisant cette proposition, je répondais au vœu de l’ensemble des diverses catégories de fonctionnaires. Peut-être aurais-je été plus habile si j’avais indiqué dès ce moment aux représentants des syndicats qu’il réapparaissait impossible de poursuivre l’effort en 1949, car ils se seraient battus pour obtenir en 1949 les mêmes sommes que celles qu’ils avaient eues en l948. Mais, à partir du moment où j’ai proclamé, dès le mois d’octobre, que les mêmes efforts seraient faits en 1949, les syndicats ont pensé qu’il convenait de pousser plus loin la revendication, et c’est ainsi que des arguments qui n’avaient jamais été avancés jusque là ont été produits, qui ont tendu à démontrer la nécessité de faire au cours de l’année nouvelle un effort permettant d'achever complètement le reclassement de la fonction publique.
Mes chers camarades, les arguments qui ont été invoqués jouaient surtout en faveur des petites personnes. En effet, il faut bien reconnaître que la situation des petits fonctionnaires est particulièrement défavorable. Elle est défavorable,

du reste, au même titre que peut l'être la situation de l'ensemble des petits personnels, qu'ils appartiennent à la fonction publique ou à la fonction privée.
Comment ont été calculées les bases qui ont servi à la fixation des traitements des fonctionnaires ? Elles ont été calculées en fonction des dispositions du statut de la fonction publique qui prévoit que le traitement de base des fonctionnaires doit être égal à 120% du minimum vital. Le minimum vital n'étant pas défini, nous aurons pris pour base le salaire minimum légal, pratiqué dans l'industrie privée, nous l'avons majoré de 20% et nous sommes arrivés ainsi à fixer à 114 500 francs le traitement de base du petit fonctionnaire.
Mais, il se trouve que les petites catégories ayant bénéficié dans des proportions beaucoup plus fortes que les grandes des diverses mesures de revalorisation intervenues entre 1945 et l948, leur reclassement était pratiquement terminé lorsque nous avons attribué à l'ensemble de toutes les catégories la première tranche de reclassement.
Par conséquent, quand nous abordons la réalisation de la deuxième tranche, nous nous trouvons devant une situation qui, pour les catégories inférieures, celles qui sont classées à l'indice 100, se traduit par un reclassement qui est pratiquement nul, et ce sont précisément les catégories qui, en raison de la hausse constante au coût de la vie, sont obligées de subir les conditions les plus dures, qui risquent de se voir privées de l'augmentation qui leur permettra de faire face aux difficultés nouvelles que la hausse des prix entraînait pour elles.
Les organisations de fonctionnaires m'ont demandé d'étudier, au cas où il serait impossible de réaliser en 1949, la totalité du reclassement, et même si la totalité de ce reclassement devait être réalisée, une amélioration substantielle de la situation des personnels subalternes.
Mais quand nous voulons faire un effort dans ce sens, quand nous voulons répondre à ces revendications légitimes, nous nous trouvons aux prises avec des difficultés qui pratiquement nous rendent la tâche impossible.
Je vous ai dit tout à l'heure, et on peut penser que cela constituait un bien ou que cela constituait un mal. Je vous ai dit que le statut de la fonction publique a fixé le traitement des fonctionnaires par référence aux salaires du secteur privé.
Et vous sentez bien, dans ces conditions, que toute variation du salaire du secteur privé entraînera une modification des traitements de la fonction publique. Mais vous vous rendez compte également que toute modification intervenant dans le traitement des fonctionnaires aura à sa répercussion sur le plan du secteur privé.
A l'époque où le gouvernement a décidé de pratiquer la politique de blocage des salaires, c'est là une question particulièrement importante, et qui doit retenir toute notre attention.
Quand je me suis préoccupé d'améliorer la condition du petit personnel, j'ai examiné les diverses méthodes qui auraient permis d'arriver à ce résultat. Parmi celles-ci, il y avait celle qui aurait pu consister à attribuer aux petits fonctionnaires jusqu'à un certain niveau, et selon un barème dégressif, une indemnité forfaitaire.

Il y avait celle qui consistait dans le relèvement des indices des plus petits, à partir de 100, en majorant par exemple de 10 points ou de 15 points les traitements les plus bas, et en montant jusqu'au niveau 220, qui n'aurait été majoré que de 15 points.
Il y avait enfin une autre hypothèse, qui m'avait été suggérée, et qui aurait pu consister à accorder aux petits fonctionnaires une sorte de prime, quelque chose qui eut ressemblé au treizième mois qui est servi au personnel du secteur privé, et qui aurait pu être aménagé, lui aussi, d'une façon dégressive.
Mais en examinant ces diverses solutions, je me suis rendu compte qu'on aboutissait dans tous les cas au même résultat, c'est-à-dire qu'on modifiait le traitement de base, qu'on rompait la proportion établie entre les émoluments au secteur privé et les émoluments du secteur public, et que par cela même, ayant modifié la base de départ dans le secteur public, on était conduit à provoquer les revendications du secteur privé, et à remettre en jeu l'ensemble du problème des salaires sur lequel le gouvernement s'était prononcé d'une façon définitive.
Ainsi donc, camarades, il faut avoir le courage de voir les choses telles qu'elles sont. Ou bien il faut renoncer à faire un effort supplémentaire en faveur du petit personnel, ou bien si le Parti devait demain nous donner la mission de faire malgré tout cet effort, ce n'est pas dans ce sens qu'il devrait se prononcer, mais bien dans le sens d'une revalorisation générale des salaires, valable pour l'ensemble de tous les travailleurs.
Alors, qu'est-ce qu'il restait ? Il restait à réaliser la tranche de reclassement dans la limite des crédits apportés par le ministre des Finances, et acceptés par le Parlement, j'y insiste. Avec ces crédits, qui étaient de l'ordre de 28 milliards, je me trouvais disposer d'une somme exactement identique à celle qui m'avait été donnée l'année dernière. Je ne pouvais donc faire que ce que j'avais fait l'année dernière.
Au surplus, il convenait de prendre des mesures immédiatement applicables, car les organisations de fonctionnaires insistaient sur la nécessité de donner à tous immédiatement une nouvelle tranche de reclassement. Même si j'avais pu retenir les propositions qui m'étaient faites, tendant à la revalorisation des petits traitements, cette mesure n'aurait pu recevoir d'application avant plusieurs mois, car elle aurait nécessité la révision générale de tous les arrêtés d'échelonnement. Et je sais par expérience, pour y avoir travaillé depuis le mois de juillet, combien son longs, délicats et difficiles ces calculs, et combien il est à peu près impossible de les réaliser en l'espace de quelques jours ou en l'espace de quelques semaines.
Il y avait néanmoins une mesure qui était possible. C'est en regardant et en comparant le secteur privé et le secteur public, on s'aperçoit alors qu'il y a malgré tout un décalage entre l'un et l'autre. En effet, le secteur privé est rémunéré sur la base du salaire régional. On part de Paris, ou on part d'un grand centre, et autour de ce grand centre on établit des zones d'abattement qui font varier le salaire selon la région ou la localité dans laquelle on se trouve, et le salaire qui est de 100 francs à Paris est réduit à 75 francs quand on atteint la zone la plus défavorisée qui est celle à 25% d'abattement.

Fondation Jean Jaurès

Par contre, dans le domaine de la fonction publique, nous assistons au phénomène inverse. Nous partons d'un salaire national, d'un salaire qui est calculé pour la plus petite localité comme pour la plus grande, et nous rétablissons l'équilibre avec le secteur privé par le jeu de l'indemnité de résidence qui est, elle, soumise aux variations des zones. De telle sorte que, en partant du salaire de 75 francs, et en montant suivant les zones pour arriver à Paris, nous n'aboutissons pas à une rémunération de 100 francs, mais à une rémunération de 75 francs plus 25%, soit environ 93 francs.

Il y a là un décalage qui nous offrait quelques possibilités, sans avoir à mettre en cause la parité des salaires du secteur privé et des traitements du secteur public. Au contraire, il y avait là un moyen de rétablir la justice là où elle n'existait pas encore. Et c'est pourquoi j'ai été amené à proposer au Conseil des ministres une révision des taux de l'indemnité de résidence.

Je me suis efforcé de faire en sorte que la hiérarchisation qui joue dans l'indemnité de résidence comme elle joue dans le traitement lui-même ne soit pas appliquée d'une façon absolue. Je l'ai réduite autant que possible, et je suis parvenu à obtenir que le taux de l'indemnité de résidence dans les localités les plus importantes, et notamment à Paris, ne soit pas inférieur pour les petits personnels à 9 000 francs, qui viendront s'ajouter à la tranche de reclassement à laquelle ils pourront avoir droit.

Je dois jouter au surplus que les petits personnels à l'indice 100 n'existent pas en réalité. Aucun fonctionnaire, à l'heure actuelle, ne bénéficie de l'indice 100, et par conséquent aucun fonctionnaire ne peut prétendre aujourd'hui qu'il n'aura pas quelque chose, si peu que ce soit, au titre de la deuxième tranche de reclassement.

En réalité, quand on parle de petit personnel, il faut aller au moins à l'indice 120, et plus souvent encore le petit personnel est constitué par cette masse énorme que sont les facteurs, les douaniers, les fonctionnaires de grade équivalent, et qui débutent tous à l'indice 130. Il faut également considérer que dans une même catégorie, les fonctionnaires de début ne sont qu'une faible minorité, et que dans l'ensemble du corps, la grosse majorité est constituée par ceux qui sont aux échelons moyens, de telle sorte que pour une catégorie comme les facteurs, qui va de l'indice 130 à l'indice 185, la grosse masse des facteurs se trouve en réalité stationner aux alentours du point 150.

J'ai là quelques chiffres qui peuvent vous permettre d'apprécier les résultats qu'apportera à ces fonctionnaires modestes l'application de la deuxième tranche de reclassement. Je prends les plus petits, c'est-à-dire les gardiens de bureau et les employés de bureaux qui sont la plupart du temps des personnels auxiliaires, pour lesquels du reste des mesures nouvelles seront prévues, qui aboutiront assez rapidement, je pense - et Albert Gazier est au courant, j'ai eu l'occasion d'en parler souvent avec lui - à des mesures de titularisation assez massives, à la condition naturellement que ces auxiliaires soient occupés à des tâches permanentes.

Pour la grosse masse de cette catégorie qui sont les plus petits et les moins favorisés, je dois dire qu'à l'échelon moyen, leur augmentation à provenir de la

deuxième tranche de reclassement sera de l'ordre de 6 à 8 000 francs, auxquels dans les localités comme Paris et dans les grandes agglomérations viendra s'ajouter l'indemnité de résidence qui est, comme je vous l'ai indiqué, de 9 000 francs, soit au total environ 15 à 16 000 francs d'augmentation.
Si je vais plus loin, et si je prends le facteur au bas de l'échelle, il aura au titre de la deuxième tranche une augmentation de 10 000 francs. A l'échelon moyen, elle sera de 14 000 francs, et à l'échelon supérieur elle sera de 19 000 francs.
Si je prends l'agent d'exploitation des PTT, je ferai la même constatation. Et si je prends l'adjoint technique des Ponts et Chaussées, je constaterai que l'augmentation va de 17 000 francs à la base à 56 000 francs au sommet.
Il y a des différences assez considérables suivant le classement qui était celui de la catégorie considérée au moment où a été appliqué le plan de reclassement, car vous savez que la vertu du plan de reclassement a été précisément de remettre chacun à sa place.
Et c'est parce qu'il a voulu remettre chacun à sa place que personne n'est aujourd'hui satisfait. Car vous entendez bien que dans la mesure où une catégorie qui s'est trouvée défavorisée pendant 20 ou 30 ans a été amenée à reprendre une place qui était sa place normale, la catégorie voisine qui s'était facilement habituée à être plus favorisée que celle-là et qui ne l'est plus, déclare qu'elle est lésée et revendique naturellement une place qui lui est difficile de se voir enlevée.
Mais dans la mesure où certaines catégories bénéficient d'un reclassement plus important, il est bien évident que la part qui leur est faite dans chacune des tranches se trouve, elle aussi, d'autant plus importante. En réalité, camarades, quand on fera le bilan des augmentations résultant de la deuxième tranche de reclassement et de l'aménagement, nouveau, de l'indemnité de résidence, on s'apercevra que dans la plupart des cas, il n'y aura pas d'augmentation inférieure à 15 000 francs.
J'ajoute qu'en outre, pour de nombreuses catégories, le reclassement entraîne en même temps certaines réformes statutaires, et que ces réformes statutaires qui se traduisent par des transformations d'emploi sont, elles aussi, de nature à améliorer sensiblement la condition des fonctionnaires. Et quand vous entendez par exemple les protestations des commis, je cois vous indiquer que dans la plupart des administrations les commis voient leurs emplois transformés en emplois de contrôleurs. Quand vous entendez les protestations moins nombreuses des membres de l'enseignement, je dois vous indiquer qu'à l'heure actuelle, dans l'enseignement du second degré par exemple, nous sommes en train de réaliser une des revendications essentielles du syndicat des professeurs de l'enseignement du second degré, c'est-à-dire le cadre B 8.
Je peux vous dire que dans presque toutes les catégories, il y a ainsi des transformations d'emplois qui viennent encore améliorer le classement de ce personnel. En définitive, mes chers camarades, une critique peut être faite, qui a incontestablement de la valeur : c'est celle qui porte sur l'indemnité de résidence.

Il est effectif que dans la mesure où l'indemnité de résidence est liée aux zones des salaires, il y a des catégories de personnel exerçant leur fonction dans les zones d'abattement à 25% qui seront privées du bénéfice de la revalorisation de cette indemnité. Mais là, vous le comprenez, c'est un problème qui dépasse le cadre de la fonction publique.
C'est un problème qui est directement lié au problème des zones de salaires et c'est quand on aura résolu le problème des zones de salaires qu'on pourra alors résoudre également celui de l'indemnité de résidence.
Tels sont, mes chers camarades, les renseignements essentiels que je vous devais aujourd'hui, et qui vous permettront peut-être de discuter avec les représentants des fonctionnaires que vous rencontrez à peu près journellement.
J'aurais voulu, pour faire un exposé complet, pouvoir vous parler longuement de la réforme administrative, qui constitue dans l'Etat moderne un des problèmes essentiels que nous devons nous efforcer de résoudre. Je pense qu'après l'exposé de Jules Moch, il aurait été intéressant que je puisse vous dire ce que de mon coté je m'efforce de faire pour réaliser un meilleur rendement de notre administration et pour le réaliser à un prix aussi modeste que possible.
Car le problème de la réorganisation administrative tient surtout dans l'organisation rationnelle des diverses tâches de l'Etat, et dans la recherche des économies les plus importantes. Mais il ne faudrait pas confondre la réforme administrative avec les économies telles qu'elles nous apparaissent depuis quelques mois ou depuis quelques années.
En effet, les campagnes de presse dirigées contre les fonctionnaires qui n'ont pour but que de porter atteinte au corps des fonctionnaires ont fait naître dans l'opinion publique cette idée que la réforme administrative serait faite lorsqu'on aurait supprimé 500 000 ou 600 000 ou 800 000 ou 1 million de fonctionnaires.
En réalité, il n'en est rien, et si on peut reprocher aux gouvernements qui se sont succédés de n'avoir pas vu clair dans ce domaine, et d'avoir trop facilement cédé aux injonctions de cette presse, c'est précisément quand ils ont pris des mesures, que ce soit par le truchement de la Commission de la hache, ou de la Commission de la guillotine, que ce soit sur l'injonction du Parlement lui-même, lorsqu'il a voté la loi faisant obligation au gouvernement de réduire de 10% l'effectif, qui ont frappé à tort et à travers, avec le seul souci d'apporter des suppressions d'effectif sans se préoccuper des réorganisations nécessaires qui devaient motiver la structure et l'organisation et le rendement de nos administrations.
Mes chers camarades, ce que je veux vous dire, c'est que cette réforme administrative ne réside pas dans une mesure. On ne la réalisera pas en venant devant le Parlement avec un projet en quelques articles, et en lui demandant de le voter. Cette réforme administrative est une œuvre continue qui se poursuit jour près jour, et qui se réalise mois après mois.
Cette réforme administrative est certainement le tâche la plus délicate que nous ayons à mener à l'heure actuelle, car elle se heurte à des difficultés de toute nature et je peux vous indiquer notamment que les premières difficultés qu'elle rencontre se trouvent sur le plan politique.

Il n’est pas aussi simple de faire la réforme administrative quand on est un gouvernement de coalition que lorsqu’on est un gouvernement homogène.
Quand on est un gouvernement de coalition - et malheureusement, dans le moment présent, il n’y a pas d’autre gouvernement possible que des gouvernements de coalition - il faut tenir compte de 1'existence de cette coalition. Et, là, la réforme administrative, qui devrait s’attaquer d’abord à la structure gouvernementale, ne donne absolument aucun résultat et est vouée à l’impuissance quand il faut tenir compte des dosages politiques indispensables pour la constitution du gouvernement. Celui qui voudrait essayer aujourd’hui de supprimer des ministères risquerait, non pas de supprimer les ministères qui peuvent être supprimés, mais le gouvernement tout entier et, par conséquent, de faire venir une crise ministérielle. Ce qui ne veut pas dire qu'il n’y ait pas beaucoup à faire. Nous avons déjà fait beaucoup de choses, nous avons réalisé beaucoup de points du programme que nous nous étions tracé ; nous avons notamment mis en place tous les organismes qui vont concourir à la réalisation des réformes de structure au sein de nos administrations. Nous sommes actuellement en train de mettre en place les organismes qui permettront de procéder à l’organisation des méthodes de travail au sein des administrations. Nous nous préoccupons également de réduire les services administratifs comme nous nous préoccupons de simplifier les formalités de toutes sortes imposées aux usagers, formalités qui, aujourd’hui, aboutissent à énerver l’usager et le rende plus facilement perméable à ces campagnes d’une certaine presse contre le corps des fonctionnaires.
Cette œuvre se poursuit, camarades. Essayons de la réaliser, non pas en nous enfermant dans une tour, sans aucune vue extérieure, mais en maintenant un contact étroit avec les organisations de fonctionnaires eux-mêmes, car cette réforme doit être réalisée avec le concours des intéressés, et c’est par le truchement des comités techniques paritaires créés par le statut de la fonction publique, aujourd’hui mis en place grâce à notre action, que nous parviendront, demain, à des résultats extrêmement sérieux et extrêmement efficaces.
Tels sont les quelques renseignements que je voulais vous donner. Je pense que s’ils ne sont pas complets, ils vous permettront de vous rendre compte tout de même que, dans ce domaine, comme dans les autres, les ministres socialistes s’efforcent d’accomplir leur devoir.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Becq de la Côte d’Or et, après, à Marceau Pivert.

Becq (Côte d’Or)

Mes chers camarades, je m’excuse, succédant aux orateurs chargés par le Comité directeur de vous présenter des rapports, d’ouvrir en quelque sorte ce débat sur la politique générale par des propos sur un sujet extrêmement limité. J’userai et peut-être même trouverez-vous que j’abuse, moi, secrétaire d'une de nos fédérations, de ma qualité de technicien de la sécurité sociale pour vous entretenir des problèmes relatifs à cette importante institution.

Collection Jean Jaurès

On parle, à l'heure actuelle, dans l'opinion, beaucoup d'elle et pas toujours pour en dire du bien. Le récent rapport de la Cour des Comptes, certaines campagnes de presse et d'opinion, relatives à la gestion des entreprises nationalisées que l'on a étendue à la gestion de la sécurité sociale, font un devoir, je le pense, aux militants du Parti d'être bien informés des conditions dans lesquelles ce service fonctionne.

Or, trop souvent, on a l'impression que les Socialistes qui n'ont guère d'excuses à cela, parce qu'ils sont parmi les promoteurs, parmi les initiateurs de cette réforme extrêmement importante, la connaissent mal et lorsqu'on en parle, ou que l'on vient à la critiquer devant eux, se sentent assez mauvaise conscience et semblent plaider coupables ou tout au moins plaider les circonstances atténuantes là, où, en somme, il y a plutôt à se prévaloir de résultats et à imputer à d'autres les faiblesses que l'on tend à reprocher au système.

L'action des organismes de sécurité sociale elle est, pour un Socialiste, extrêmement facile à défendre et je voudrais, en passant, rendre un hommage bien mérité à quelqu'un d'entre nous qui s'est fait particulièrement le champion de cette action défensive, j'ai nommé notre camarade Gazier.

L'action des caisses, elle n'est fonction que de prescriptions incluses dans une loi dont les techniciens de la sécurité sociale ne sont pas responsables et qu'ils ne font qu'appliquer. Les dépendes des organismes de sécurité sociale sont fonction de la ventilation des cotisations, ventilation fixée chaque année par des arrêtés ministériels et nous sommes les premiers, je vous l'assure, à déplorer que sur certains chapitres, les plus importants sans doute, puisque ce sont ceux qui ont trait directement à la gestion des risques qui touchent les assurés, risques de maladie, risques de maternité, de longue maladie, d'invalidité, les pourcentages de ventilation sont, hélas, insuffisants, mais que, par contre, d'autres pourcentages de ventilation apparaissent comme extrêmement trop considérables et qu'on fasse, avec les cotisations des assurés sociaux des tâches qui devraient ressortir à l'Etat à lui-même, notamment en ce qui concerne les constructions d'hôpitaux de centres de soins, de dispensaires ou de sanatorium, toute chose qui ne relève pas spécialement des cotisants des assurances spéciales qui, lorsqu'ils construisent à leurs frais ces sortes d'établissements, les paient deux fois, comme assurés sociaux d'abord et puis comme contribuables, ensuite.

Les frais de gestion, eh bien, là encore, mes chers camarades, je pense que les explications sont faciles à donner et je regrette que, parmi nos militants les plus qualifiés, certains ne se sentent pas assez informés pour pouvoir se défendre sur un tel terrain.

Le pourcentage des frais de gestion des organismes de sécurité sociale relatif à l'ensemble des cotisations n'est guère que d'environ 6% et je ne connais guère d'entreprise privée capable de se gérer avec un pourcentage aussi faible.

On parle du contrôle de l'administration, on exprime le vœu que ce contrôle s'exerce, comme s'il n'existait point déjà et je voudrais reprendre un propos que, tout à l'heure, à cette tribune, émettait Jules Moch : le contrôle, oui, mais à la condition qu'il ne devienne pas quelque chose d'abrutissant et qu'il ne finisse

pas par sa fréquence, par son degré de massivité, par nuire à l'action productive de ceux qui travaillent.
Le contrôle, il s'exerce sous deux formes, par deux fois, vis-à-vis des organismes de sécurité sociale. Tout d'abord, par l'organe des agents du ministère du Travail et puis, ensuite, par celui des agents du ministère des Finances. Il s'agit certainement d'un contrôle *a posteriori*, qui vise à l'application des décisions prises, mais l'administration exerce une autre forme de contrôle, puisqu'aucune décision des conseils d'administration responsables des organismes de sécurité sociale n'est exécutoire qu'après l'approbation de la direction régionale représentant le ministère du Travail, si bien que laisser croire à l'opinion que certaines des décisions des conseils d'administration ont un effet néfaste sur l'économie du pays, c'est laisser entendre que le contrôle de l'administration qui a tous les moyens de droit et de fait de s'exercer, ne s'exerce pas et qu'en fait l'administration est coupable !
Certes, je n'irai point jusqu'à vous dire que rien, dans le système, n'est critiquable, et je vous assure que nous qui sommes tous les jours sur le chantier, nous ne nous faisons point faute d'émettre et d'apporter des critiques, mais nous n'en détenons point la solution entre nos mains. Cette solution, elle est bien plus haute que nous, dans les mains du législateur et dans celles de l'administration supérieure.
Depuis la publication du décret de 1945, nous pensons en effet que la législation nouvelle présente des aspects dangereux et qu'elle favorise dans une large mesure certains abus, abus d'une part venant des assurés eux-mêmes, qui font trop souvent la preuve de cette inconscience de la classe dont on parlait tout à l'heure, relativement au comportement de certains ouvriers des établissements nationalisés. Des assurés qui sont tentés d'abuser des prestations, abusent aussi de la part d'une fraction importante du corps médical qui ne nous apporte pas toujours la collaboration que nous serions en droit d'attendre de lui et qui abuse, je n'hésite pas à le dire, d'une situation privilégiée, soit en réclamant des honoraires élevés, soit en accordant trop libéralement des prescriptions d'arrêt de travail inutile, soit en prescrivant aussi des ordonnances pharmaceutiques comportant un usage bien trop large de certaines spécialités particulièrement coûteuses, et puis aussi abus créés par les dispositions législatives elles-mêmes qui ont transformé l'ancienne législation sur les assurances sociales en une véritable législation d'assistance.
Jadis, au temps des assurances sociales, pour pouvoir prétendre au paiement de prestations, il fallait pouvoir, à tout moment, apporter la preuve que l'on était un cotisant réel, que l'on s'était acquitté, par voie de retenues sur son salaire, de certaines cotisations alors que, maintenant, il suffit d'apporter n'importe quelle attestation, fut-elle de complaisance, d'un employeur plus ou moins véritable, pour pouvoir prétendre, et cela pendant même, en matière de longue maladie, une durée de trois années, à des prestations extrêmement importantes.
Ajoutons ici, si vous le voulez bien, la charge extraordinaire que fait peser sur les finances des caisses primaires de sécurité sociale la hausse inexplicable des prix de journée des établissements hospitaliers et de cures.

Je constatais, ces jours derniers - et je pense qu'il en est dans tous les départements ce qu'il en est à Dijon - que les prix de journée d'hospitalisation avaient, par rapport à 1939, augmenté de 30 fois ! Ils avaient augmenté de trois fois de 1940 à 1945 et de dix fois de 1945 à aujourd'hui.

Peut-être, y a-t-il là des remèdes à chercher dans la réforme d'une législation archaïque, sur la gestion des hôpitaux, mais, là encore, les organismes d'assurances sociales, leurs techniciens, leurs conseils d'administration, ne sauraient être tenus pour responsables.

Marquons aussi en passant certaines facilités qui relèvent de la démagogie qui ont été consenties, soit par un législateur mal informé, soit par une administration supérieure complaisante à l'égard de certaines catégories sociales, par le biais de lois de finances ; on a donné en effet la faculté aux commerçants ou aux gérants majoritaires de sociétés anonymes de déduire de leurs revenus commerciaux une somme annuelle de 150 000 francs représentant le salaire de leur femme ou représentant leur salaire propre, lorsqu'il s'agit des gérants, moyennant quoi ils étaient obligés de les faire affilier à la sécurité sociale en les inscrivant comme salariées sur leurs livres de paye. Il tombera certainement sous le sens de tous ceux qui m'entendront que seuls usent de cette faculté ceux qui, après examen approfondi de leur situation, envisageront qu'ils ont plus de bénéfices à tirer de cette immatriculation à la sécurité sociale que de charge à lui consentir en payant des cotisations. On nous a mis là sur le dos un risque effroyable : ne se font immatriculer chez nous que ceux qui sont certains d'avance qu'ils verseront moins de cotisations qu'ils ne nous demanderont de prestations.

Une autre charge effroyable apportée aux organismes de sécurité sociale par le législateur réside dans le système de sécurité sociale que l'Etat a consenti à ses propres fonctionnaires, et vous m'excuserez d'appuyer, là, sur un point particulièrement délicat et sensible, mais il faut le dire, parce qu'il est véritablement trop facile de mener, dans ce pays, campagne contre la gestion des organismes de sécurité sociale alors que l'on fait tout pour rendre celle-ci déficitaire.

Tout d'abord, l'Etat a fixé un taux trop bas à la cotisation de sécurité sociale de ses fonctionnaires. En outre, ceux-ci, habitués sans doute à recourir à des formes de soins, à des périodicité de traitement, de consultations médicales plus fréquentes que l'ensemble des travailleurs de l'industrie, constituent pour nous un risque extrêmement mauvais, extrêmement onéreux, et un seul chiffre vous fixera sur ce point : en ce qui concerne une prestation que l'on peut considérer, toutes proportions gardées, comme une prestation de luxe - il s'agit des cures thermales -, la caisse que j'ai l'honneur de diriger, la caisse primaire de la Côte d'Or, a payé cette année les frais relatifs à 500 cures thermales pour l'ensemble de ses assurés ; sur l'ensemble de ces assurés, les fonctionnaires représentent à peu près 8 à 10% ; or, sur ces 500 cures thermales, les fonctionnaires ont bénéficié de 400 et les seuls instituteurs - je m'en excuse - environ 350. Il y a là, sans aucun doute, un abus manifeste.

Un autre abus consiste en un récent arrêté ministériel qui obligé les caisses de sécurité sociale à consentir aux sociétés mutualistes de fonctionnaires une ristourne pour leurs frais de gestion de 10% de l'ensemble des cotisations versées pour leurs ressortissants. Or, ce pourcentage est supérieur à celui que les caisses de sécurité sociale sont autorisées à prélever sur l'ensemble des cotisations qu'elles encaissent pour leur propre gestion, ce qui, soit dit en passant, tendrait à prouver - et certains ne manqueront pas d'en être surpris - que la gestion mutualiste est plus onéreuse que la gestion des caisses elles-mêmes.
En outre, nous sommes obligés, parce que l'administration des finances n'a pas voulu, paraît-il, par voie de précompte, la cotisation sur les recettes des fonctionnaires ayant exercé leur activité, faire un appel individuel d'une cotisation infime de 0,75% du montant de la retraite pour chacun des fonctionnaires retraités.
Si bien que le montant ces frais de recouvrement dépasse le montant des cotisations encaissées.
C'est là un ensemble d'incohérences qu'il importe de situer vis-à-vis de l'opinion parce que la justification est facile, elle est simple, il appartient au législateur de la faire.
D'autres responsabilités incombent encore à l'Etat dans la situation critique où se débattent les caisses de sécurité sociale.
Les cotisations qui doivent nous être payées par les employeurs ne nous sont souvent pas payées ou ne sont payées qu'avec des retards considérables parce que, trop souvent, les employeurs, surtout lorsqu'il s'agit de nos employeurs, d'entrepreneurs de travaux publics, viennent nous dire - l'excuse est valable : "Nous sommes créditeurs vis-à-vis de l'Etat de sommes importantes, nous travaillons pour les établissements publics et on ne nous paie pas, on nous paie avec un an ou deux an de retard. Comment voulez-vous que notre trésorerie nous permette de vous payer les cotisations que nous vous devons ?"
Et, je vous citerai tel entrepreneur de cette catégorie qui, à lui seul, nous doit pour un département d'importance modeste comme le Rhin, 10 millions de cotisations. Multipliez cela dans toute la France par le nombre d'employeurs qui se trouvent dans ce cas et vous verrez que les collectivités publiques et que l'Etat ont de très lourdes responsabilités dans le non-paiement des cotisations.
Certes, des améliorations rationnelles nous apparaissent à nous qui, tous les jours, discutons de ces questions, comme faciles, peut-être vues sous l'angle du législateur apparaissent-elles comme plus difficiles à réaliser. Mais je pense quand même que c'est là, et là seulement, qu'il faut les chercher.
Critiquer la gestion des organismes de sécurité sociale est évidemment à la portée du premier journaliste venu, même s'il ignore tout de la question, mais les remèdes véritables, s'ils sont plus difficiles à trouver, n'en sont pas moins, je l'imagine, faciles à appliquer lorsqu'on les a découverts.
Vous m'excuserez de vous avoir très rapidement, quoique peut-être trop longuement à votre gré, importunés avec des considérations d'un ordre à vrai dire un peu technique. Mais je pense qu'elles sont utiles à connaître, que peut-être même nos parlementaires ne les connaissent pas suffisamment, et je les en

Fondation Jean-Jaurès

excuse bien volontiers, ils sont sollicités par tellement d'objets différents qu'ils ne peuvent pas prétendre pénétrer les détails de toutes les questions.
Je regrette une chose, c'est que peut-être, dans le Parti, on n'utilise pas suffisamment la compétence et la bonne volonté de tous ceux qui mettraient volontiers cette compétence et cette bonne volonté à la disposition des organismes législatifs ou des organismes directeurs du Parti.
Voilà déjà plusieurs années que pour ma part, et avec d'autres camarades de valeur, nous avons fait connaître que nous serions désireux d'apporter de temps à autres des renseignements, des éclaircissements sur des questions de cet ordre, aux commissions techniques du Parti.
Mais nous n'avons pas été jusqu'à présent sollicités.
Je sais bien que les ministres socialistes doivent être entourés d'un certain nombre de techniciens, que j'imagine être pour la plupart des membres du Parti et que, dans leur, cabinet de travail, autour d'eux, se trouvent des gens informés de toutes ces questions.
Je ne suis pas néanmoins très sûr que ce soit suffisant, et je pense qu'il y aurait possibilité, pour les ministres socialistes, pour les parlementaires du Parti, de trouver facilement, pour peu qu'ils veuillent les chercher, les renseignements qui parfois leur font défaut.
Mais, chers camarades, excusez-moi encore de vous avoir parlé, dans un débat de politique générale, de quelque chose qui ne ressemble que d'assez loin à des considérations politiques.
Mais je pense que, précisément, la pratique de la politique générale est faite de la connaissance de tous ces détails techniques dont la connaissance s'impose maintenant à ceux qui sont chargés de la gestion de la collectivité que constitue l'Etat.
C'est pourquoi je pense que vous ne me tiendrez pas rigueur de cet aparté, mais que peut-être certains d'entre vous méditeront et que peut-être même ils chercheront à lui donner des suites utiles.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre camarade Marceau Pivert.

Marceau Pivert

Camarades, nous avons écouté avec beaucoup d'attention les rapports qui ont été apportés ici par les camarades délégués au gouvernement et nous avons un peu l'impression que la part réservée à l'écho des militants pouvait être réduite par l'ampleur même de ces exposés. Nous ne regrettons pas cependant qu'ils aient été très amples car ils ont posé des problèmes du point de vue de notre stratégie socialiste, qui sont peut-être les plus importants, les plus neufs que des assemblées socialistes aient eu à résoudre.
Dans le discours de Ramadier et dans le discours de Jules Moch, il y a au fond un substratum des positions théoriques fondamentales.

Fondation Jean-Jaurès

C’est sur ces points que je voudrais apporter l’opinion des militants de la fédération, qui ont d’abord été préoccupés par le sens même de la consultation du Parti.
Nous sommes en effet dans une succession de consultations, et je veux rappeler qu’en ce qui nous concerne, tout au moins, le dernier Conseil national avait presque le caractère d’un ultimatum. Nous avons consenti à rédiger le plus modestement possible, un minimum de revendications et nous avons loyalement, patiemment, attendu des résultats.
Nous sommes aujourd’hui encore disposés à patienter dans des limites raisonnables, mais nous sommes très proches, camarades, de l’échéance.
Il faut tout de même faire un bilan et, dès maintenant, je puis bien vous dire que beaucoup de militants ont leur opinion faite et qu’elle n’est pas favorable à la poursuite de ce genre de politique.
Nous avons eu le sentiment, en écoutant nos camarades ministres, qu’il y avait peut-être un danger, que notre devoir d’amitié était de leur signaler. Il nous semble qu’ils prennent peut-être un peu trop l’habitude de considérer qu’ils sont installés dans une période de l’histoire et qu’ils règlent les problèmes vraiment comme si tout était stable autour d’eux et que les grands bouleversements n’étaient pas encore possibles.
Il y a un danger d’adaptation à la fonction que l’on remplit. Ici, je veux éviter un malentendu.
Dans une première catégorie de problèmes, nous sommes d’accord sur la nécessité tactique de faire des sacrifices, nous l’avons dit, nous avons expliqué pourquoi. Mais nous voulons immédiatement préciser que nous ne confondons pas ces nécessités tactiques temporaires, circonstancielles, avec une position fondamentale et permanente.
Trop souvent, dans certains aspects des interventions, nous avons cru qu’il s’agissait d’une position permanente. Et, pour éviter demain des désaccords, je dis dès maintenant qu’une partie considérable de la politique dont nous analysons le bilan n’est pas la nôtre, que nous ne sommes pas d’accord avec un grand nombre des caractéristiques de la politique actuelle, nous consentons des sacrifices, mais nous allons préciser dès maintenant dans quelles limites.
Le principal danger, camarades, est que nous ne sommes pas compris quelquefois par nos militants, mais très souvent encore, par des militants qui ne sont pas sous l'influence stalinienne, qui sont dans la classe ouvrière. C’est pourquoi, si nous sommes actuellement dans une zone, que je dirai zone limite, parce que nous sentons très bien qu’il y a une expérience loyalement conduite, pour essayer de s'accrocher à un pallier de stabilisation, pour essayer de bloquer l’inflation, il ne faut pas imaginer que nous puissions longtemps encore continuer des sacrifices qui nous éloigneraient de la base fondamentale sur laquelle nous pouvons établir notre puissance politique.
Comme on s’en doute, je veux signaler ce danger.
Le Parti Socialiste a rendu dès maintenant des services inestimables à la défense des libertés démocratiques. Nous considérons même qu’on ne les a pas fait monnayer suffisamment, que le Parti Socialiste n’a pas tiré suffisamment pour la

Collection Jean Bruhat

classe qu'il représente, de résultats positifs du fait qu'il a sauvé littéralement les institutions démocratiques.
C'est sur ce point précis que je veux donner un son de cloche peut-être un peu différent de ce qui a été tout à l'heure l'expression d'un optimisme un peu trop officiel.
J'ai là sous les yeux le protocole d'accord qui a été remis au Président du Conseil :
- Sur les prix : on demandait une baisse de certains produits essentiels, comme la viande. Je ne nie pas qu'il y a eu un effort, comme le vin, l'effort n'est pas satisfaisant, et nous ne savons pas encore si on obtiendra vraiment, quelque chose de notable, au mois d'avril.
- Pour les textiles et les chaussures : baisse autoritaire camarades, je vous en prie, résultant : néant.
Et je dirais presque, étant donné que l'exemple a été particulièrement mis en évidence, qu'il y a des leçons à tirer de ce fait, que le cuir brut est passé de l'indice 6 en mai 1948, quand on l'a libéré, à l'indice de 45 en janvier 1949.
Il y a là une hausse de 300% de mai à juin et par conséquent, il faut savoir si vraiment les gens que l'on connaît, qui ne sont pas très nombreux, qui ont empoché les fortunes par cette spéculation scandaleuse, ont été traités aussi durement que certains destructeurs de notre patrimoine national. Vous savez, camarades, la prison, les tribunaux, c'est une méthode qui ne doit pas être très familière dans nos habitudes socialistes, nous préférons de beaucoup d'autres méthodes, mais on nous oblige, étant donné les circonstances à employer. On ne peut que difficilement faire avaler à la classe ouvrière ces méthodes et que si on rend vraiment d'une façon égale les mêmes répressions sur les grands profiteurs de la société actuelle.
(Applaudissements)
Malheureusement, nous n'avons pas satisfaction sur ce point.
Autre aspect de ce problème du cuir, qui retentit lourdement dans les budgets des familles ouvrières qui doivent acheter des chaussures ou faire faire des ressemelages. On constate qu'en 1939, il n'y avait que 1 500 fabriques de chaussures, en 1948 il y en a 3 200.
L'état de guerre a donc donné à cette corporation comme à d'autres, l'occasion de revenir en arrière, à une sorte de petit artisanat, de multiplication des moyens de fabrication, alors que la société moderne veut la planification, la concentration et l'abaissement du prix de revient par la production de masse.
Il faut tirer des conclusions de tout cela dans le domaine de l'organisation.
Je veux tout de suite préciser le sens du bilan que je fais.
Il faut reconnaître que sauf tel ou tel petit détail, entre le Comité directeur et le groupe parlementaire, les relations ont été excellentes, l'accord se fait d'une manière très facile. Entre le Comité directeur et les ministres, même, il y a, là aussi, eu quelques petits désaccords peut-être, mais je ne veux pas les grossir, et il faut reconnaître que l'on cherche à travailler ensemble.
Le Parti a fait sur ce point des progrès. Il nous appartient de le souligner.

Fondation Jean Jaurès

Mais, camarades, cela fait ressortir en même temps que les résultats que nous sommes heureux de constater ont été obtenus pour la vie intérieure et l'efficacité du Parti. Tout le Parti a fait ce qu'il a pu. Et je continue :
- Détermination des industries et des entreprises essentielles pour la reconstruction et l'exportation, aide à ces industries dans la répartition des matières premières et du crédit, restriction du crédit pour toutes les autres activités.
Oui, mais la partie constructive : zéro, il n'y a rien. Il y a restriction du crédit, c'est un phénomène qui pèse sur les prix, c'est à reconnaître.
- Législation contre les abus des cartels et des ententes professionnelles.
Je rappelle le cuir.
- Généralisation de la marge en valeur absolue et d'une marge globale.
Ensuite, il y a :
- Aide aux coopératives : je n'ai pas entendu parler d'une aide vraiment massive et consistante.
En ce qui concerne la législation nouvelle de la hausse illicite, je ne trouve pas le résultat de la baisse des prix.
- Lutte accrue contre les trafiquants : il y a eu quelques procès, fermetures administratives et confiscations administratives des fonds de commerce. Je ne crois pas que cela vaille la peine d'en parler. Je trouve, en face de cette rubrique, peu d'initiatives et peu de résultats.
- Association des organisations syndicales et des représentants de consommateurs au contrôle des prix : ce n'est pas fait.
- Répression des grèves de l'impôt : je n'en ai pas entendu parler ! D'ailleurs il est possible qu'il n'y ait pas eu de provocations à ce sujet.
- Application de la loi sur les entreprises de presse collaboratrices : de nouveaux exemples de déceptions sont à signaler.
- Lutte contre 1'inflation, limitation des dépenses militaires : eh bien, il y a eu un effort.
- Réorganisation administrative tendant à simplifier le fonctionnement des organismes d'Etat, y compris des industries nationalisées.
Ici, il faut dire quelques mots, car ce n'est pas du tout ce que nous attendions.
Le projet de loi gouvernemental qui est maintenant déposé, sur lequel j'ai demandé hier des précisions à Pineau, soulève au contraire des critiques extrêmement vives.
Il s'agit de savoir si oui ou non on va démolir la loi sur les nationalisations.
Je vous en prie, camarades, c'est au contenu de ce projet de loi, qui sort comme cela, que 1'on peut mesurer la tendance générale, et nous n'avons pas là, dans ce dépôt du projet de loi du gouvernement, la preuve d'une influence montante du Socialisme, mais au contraire la preuve au retour cynique des tentatives plus ou moins masquées pour réintroduire les représentants des grands trusts et du capitalisme à l'intérieur même des secteurs nationalisés.
(Applaudissements)
Voilà le danger,

Collection Jean-Jaurès

- Réforme fiscale en vue d'assurer non seulement l'équilibre du budget, mais un transfert de pouvoir d'achat au profit des classes les plus déshéritées : transfert de pouvoir d'achat, inutile d'analyser la réforme fiscale.
- Simplification des impôts et modification de l'assiette fiscale, unification des administrations fiscales, accroissement du pouvoir de contrôle.
Tout cela, camarades, est une caricature de la réforme fiscale par rapport à ce que nous demandions avant le 15 décembre.
Il y a par conséquent échec. Il faut avoir le courage de le reconnaître et on ne reparlera de la réforme fiscale qu'un peu plus tard et la fraude fiscale est encore florissante.
- Accroissement de l'aide aux économiquement faibles.
Est-ce que, sur ce paragraphe, vous avez quelque chose de positif à nous apporter ? Rien.
- Paix en Indochine.
Alors ici... Extension de la sécurité sociale en Algérie, etc. Suivent les problèmes qui terminaient notre protocole.
Il y a évidemment encore une fois, dans une deuxième catégorie de questions, la manifestation de la bonne volonté, de l'activité, de l'initiative même du Parti. La critique que nous apportons en ce moment, c'est une critique qui porte sur la nature des choses, en vue de déterminer une stratégie meilleure du Socialisme et ce n'est pas du tout une critique de telle ou telle tendance, de telle ou telle personnalité, contre tel ou tel nom. Nous cherchons à nous comprendre entre nous. Je crois que nous y réussissons mieux depuis quelques mois, mais nous cherchons surtout à comprendre mieux la nature des problèmes qui sont posés autour de nous.
C'est en cela que nous avons raison de faire des sacrifices aux libertés démocratiques, car il est bien évident que, si depuis six mois, il y avait de Gaulle ou les Staliniens au pouvoir, toute notre activité intellectuelle et physique même, serait consacrée à une lutte clandestine, à une résistance d'une autre forme qui ne nous permettrait pas d'affronter les problèmes de notre époque avec la liberté d'esprit que nous avons maintenant.
(Applaudissements)
Donc, nous sommes d'accord pour faire encore dans des limites très restreintes, des sacrifices aux libertés démocratiques, mais à condition de les utiliser pour nous et pas de les utiliser pour le retour du capitalisme. Je signale un tout petit exemple. Il y a une grande crise dans les houillères, mais en dépit de cela, la puissance même et la vitalité des forces productives dans ce pays est telle, que sur le secteur décisif de l'industrie, la production de l'acier, alors qu'on produit sait 518 000 tonnes d'acier par mois, en 1936, puis 479 000 tonnes par mois en 1947 a atteint ces mois derniers, en décembre, 712 000 tonnes.
Eh bien, camarades, voilà la preuve que nous avons le moyen de faire, sur les prix un certain nombre de pressions. Car, comment pouvez-vous expliquer que le prix de l'acier ayant été fixé, déterminé par voie autoritaire, quand la production était de 400 000 tonnes, lorsqu'elle passe à 712 000 tonnes, comment pouvez-vous oublier que les frais généraux étant répartis sur une somme de

Collection Jean Jaurès

production presque deux fois plus grande, le bénéfice formidable qui est fait soit tout entier confisqué par le grand capitalisme de la sidérurgie et que le prix de la tonne d'acier ne soit pas diminué, en fonction même de l'augmentation de la production, et il y a même des subventions ?
En tous cas, dans le prix de l'acier de cette époque, il y avait un coefficient qui consistait à faire financer par le consommateur la récupération et la modernisation des usines de sidérurgie.
C'est-à-dire, lorsqu'il faut faire appel à l'extérieur, cette industrie de base fait appel aux consommateurs ou à l'Etat mais, quand il s'agit d'augmenter sa production, elle empoche tous les bénéfices.
Eh bien, camarades, est-ce qu'on s'engage dans la voie du contrôle de ce secteur décisif pour revendiquer la nationalisation de la sidérurgie ? Est-ce qu'on maintient le blocage du prix de la tonne d'acier et même est-ce qu'on oblige à descendre le prix de la tonne d'acier ? Non. On vient de libérer le prix de la tonne d'acier.
Par conséquent, là aussi, tendance générale extrêmement grave qui tourne le dos à nos perspectives d'organisation de l'économie et surtout dans les secteurs décisifs.
Sans doute, nous avons en France des problèmes particuliers à la distribution. Sans doute, nous pouvons constater qu'un effort, même s'il était beaucoup plus intense, pourrait donner le moyen de faire baser sur la consommation la chute des prix, quand on observe la production dans le domaine alimentaire agricole.
Cependant, même là - et c'est un problème dont je veux faire allusion -, ne nous leurrons pas. Les camarades des commissions économiques ont étudié ce problème et signalent que certes, un appareil de constitution en France absorbe 22% de la population active productrice dans notre pays. Aux Etats-Unis, 13%, en Suisse, 10%, en Allemagne 9%. Il y a donc une véritable réforme de structure en ce qui concerne la distribution, mais quand on examine le problème global, la compression des marges dans ce système de distribution, on se rend compté que même si on obtenait ce qu'on doit tendre à obtenir, la réforme de structure par la liaison directe entre les coopératives de production et les coopératives de distribution, on ne toucherait guère qu'à 2 et 3% des prix, en somme un résultat qui compterait mais qui ne touche pas au fond. Le fond des choses, c'est que la société capitaliste est en train de se remettre sur pied et qu'elle ne se remet sur pied que parce qu'elle a actuellement une double source de moyens pour reconstituer son fonctionnement normal : d'abord un travail non payé qui est infiniment plus volumineux que dans le régime capitaliste normal, car n'oubliez pas, je n'ai pas parlé du prélèvement supplémentaire que constitue la loi sur les loyers pour les budgets pauvres, mais je veux simplement citer ce chiffre : dans un budget ouvrier moyen, il manque en réalité, par rapport au minimum vital, de 2 000 à 3 000 francs chaque mois, et c'est parce que ces 2 000 à 3 000 francs chaque mois manquent dans la bourse du salarié qu'il y a actuellement possibilité pendant des mois et des mois - ce sont les salariés qui permettent les réinvestissements - que le capitalisme fonctionne maintenant parce que d'une

part la classe ouvrière est écrasée, et d'autre part le capitalisme extérieur apporte des sources dont il a besoin.
(Applaudissements)
Cela pose le problème fondamental de la transformation de structure, car si vous vous imaginez - et je parle très sérieusement des problèmes extrêmement importants que notre camarade Jules Moch évoquait il y a quelques instants à la tribune - de rétablir l'autorité de l'Etat sans tenir compte du contenu social et politique de cet Etat, si vous vous imaginez que la classe capitaliste en France a le sentiment d'être dépossédée et veut vraiment montrer son pouvoir, alors vous vous trompez lourdement car il y a dès maintenant une volonté d'agression, une volonté systématique dans les classes qui sont du côté de de Gaulle et qui elles trouveront le moyen de financer même s'ils sabotent l'emprunt actuellement.
Il faut justement suivre de très près le résultat de ce qui va se passer pour l'emprunt. Ce seront peut-être les petites classes moyennes qui vont faire un effort. Le grand capitalisme va-t-il le faire ? Il se réserve la spéculation sur l'or. Mais en tout cas il est bien certain que nous aurons quelque chose à constater le 27 février quand nous verrons le résultat de cette bonne volonté des classes dominantes pour faire marcher leur propre système. Je dis qu'elles veulent à tout prix se débarrasser du Parti Socialiste, qu'elles feront tout pour cela, mais quelles ne le feront qu'au moment où il aura lui-même détruit ses bases populaires et préparé, peut-être transformant de l'autorité de l'Etat, les moyens de dictature que la bourgeoisie préfère évidemment à la démocratie.
(Applaudissements)
C'est grave, cela, camarades ! Parce que naturellement, nous nous réjouissons quand nous voyons notre camarade Jules Moch avoir fait l'effort d'organisation qu'il a fait. S'il était président du Conseil socialiste il dirait : "Bravo, continuez", mais nous savons que derrière cela peuvent venir d'autres, lorsqu'ils justifient la nécessité de ne pas permettre à nos policiers de faire la grève. Si nous sommes au pouvoir, si c'est le Parti Socialiste qui n'a pas d'autres éléments de donner satisfaction aux ouvriers quelle que soit leur classe, autres que de les lancer dans un mouvement de grève, mais si c'est autre chose, est-ce que les policiers qui ont fait la grève au moment de la libération à la cité sont-ils à condamner ?
Y a-t-il un coup d'Etat gaulliste qui ne permettrait pas justement de faire mobiliser toutes les forcée de résistance ? Même par la grève et même pour des policiers ? Qu'est-ce que c'est que cette loi ? Elle montre que nous avons un optimisme particulièrement dangereux sur la perspective politique et que nous avons peut-être mal calculé les dangers qui nous environnent de toutes parts.
En tout cas, la conclusion de ce premier aspect de l'examen, est celle-ci : nous sommes d'accord sur la tactique, nous avons fait tout ce que nous pouvons, nous constatons que notre propre classe n'est pas satisfaite. Va-t-on pouvoir continuer longtemps comme cela ? On ne pourra pas continuer sans des dangers très graves car les Socialistes n'apportent pas des solutions dans les problèmes fondamentaux, alors les ouvriers désespérés se jetteront dans les formes totalitaires et c'est nous-mêmes qui serons balayés, même par des ouvriers pour

avoir raté l'occasion de faire des transformations démocratiques de la structure sociale.
Il faut dire cela à nos alliés parce qu'ils sont intéressés, eux, qui sont vraiment pour la défense des libertés. Il faut qu'ils fassent eux aussi des sacrifices. Il faut qu'ils prouvent qu'ils iront plus loin dans les solutions socialistes et il faut que notre Parti soit à la tête des grandes perspectives, et ici je rends hommage aux camarades qui ont travaillé, des grandes perspectives de structure à transformer.
Ce n'est plus seulement dans le cadre de la bourgeoisie libérale et nationale, c'est dans le cadre de l'Europe elle-même qu'il faut le faire, et par conséquent, le Parti Socialiste peut lancer ses perspectives. Mais est-ce qu'il sait ce qu'il veut ? Il n'est pas seulement en Europe et il peut alors attendre même au point de vue de la politique intérieure qu'une modification du rapport de forces lui permette de s'engager dans une véritable trace de transformation économique et politique de la structure européenne.
En fait, c'est le libéralisme qui cherche à revenir, et nous avons à bien faire attention aux deux phases qui sont actuellement, dans chaque problème, constamment mêlées.
Il y a une phase artisanale, féodaliste, nationale, étriquée du vieux capitalisme qui est dépassé et qui essaie de revivre. Et, au contraire, il y a une phase d'adaptation du grand capitalisme qui est prêt lui aussi à faire l'Europe - je vais en parler dans un instant - mais qui balaye toutes les frontières pour s'affronter aux problèmes de grandes compétitions internationales du partage du monde.
Quand nous voyons le grand capitalisme se lancer dans cette direction, nous pouvons nous trouver côte-à-côte, de même que dans la résistance on s'est trouvé à côté des adversaires politiques parce qu'on luttait contre l'ennemi. Nous luttons contre l'ennemi qui est le phénomène de nationalisme étroit qui s'oppose au grand développement des perspectives économiques, mais nous ne devons jamais oublier que lui lutte pour ses objectifs et nous pour les nôtres.
Par conséquent, nos actions mêmes doivent être constamment contrôlées et nous sommes côte-à-côte contre des ennemis qui veulent empêcher de casser la transformation de structure, mais nous voulons un véritable renversement de la domination du capitalisme, et pas seulement une adaptation du capitalisme à une ère économique ou géographique plus grande.
Le régime se rétablit donc lentement mais n'oubliez pas qu'il ne se rétablira sur les sacrifices de la classe ouvrière que pour jeter la classe ouvrière dans un autre péril qui sera, après une période plus ou moins longue de défaillance des prix, d'effondrement des prix, le chômage et les cortèges que nous avons vus autrefois, et par conséquent, nous raterons la possibilité d'intervention si, au moment même où ce redressement dans la courbe économique se présente à nous, nous ne sommes pas là avec toutes nos forces pour dire : "Maintenant, organisons" et nous adressons aux producteurs qui ne nous entendaient pas dans les périodes de pénurie, nous devons leur apporter des solutions socialistes pour qu'ils nous aident à protéger eux-mêmes leur prix normal de leurs produits, comme nous l'avons fait pour le lait, pour la viande, pour le blé, de façon à ce

que le régime nous serve de point d'appui pour faire avancer les solutions socialistes.
Camarades, sur les autres problèmes, ce sera dans une deuxième partie très rapide que je les traiterai, car je me rallie entièrement à ce qu'a dit Rosenfeld au nom de l'unanimité du Comité directeur.
Nous sommes particulièrement irrités de voir à quel point on a mené en bateau le Parti Socialiste, on s'est moqué des engagements pris à son égard en ce qui concerne la guerre d'Indochine, il y a des mois et des mois, on avait des promesses et on nous a trahis. J'étais moi-même tellement irrité l'autre jour que j'ai demandé au Comité directeur une interpellation immédiate pour que le gouvernement donne son avis sur ce qu'il veut faire en Indochine. Je me suis rallié à la proposition de la lettre. Elle est un document qui comptera car les éléments vont vite en Asie.
Par conséquent, camarades, là aussi je ne vois pas beaucoup l'intérêt que nous pourrions avoir à sacrifier le drapeau du Socialisme international, le drapeau de la liberté des peuples, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à des combinaisons gouvernementales qui actuellement nous empêchent d'apparaître à nos camarades de tous les autres pays qui regardent vers le Socialisme occidental et qui ne trouvent que des gouvernements de coalition qui envoient des parachutistes dans une république indonésienne, ou ceux qui laissent assassiner le militant et le peuple vietnamien au service d'une cause qui est perdue d'avance puisque c'est celle du rétablissement d'un ancien empereur et surtout des intérêts colonialistes des marchands de caoutchouc ou de riz qui ont évidemment là-bas des intérêts à défendre, mais ces intérêts ne correspondent pas aux intérêts du peuple français.
(Applaudissements)
C'est une simple observation que je livre à mes camarades du Comité directeur, je souhaiterais que le Parti mette plus d'orgueil à publier ses positions politiques même si cela gêne le gouvernement. Jules Moch disait tout à l'heure : "Le Parti doit vivre sa vie", il ne doit pas subordonner son activité ou laisser croire qu'il est d'accord avec des crimes comme ceux-là et je regrette particulièrement cette absence de spontanéité qui rendrait au Socialisme français le prestige et l'efficacité de beaucoup d'autres partis socialistes qui seraient heureux de lui voir acquérir.
Il y a par exemple une accusation contre le Président du Conseil de Hollande devant un tribunal criminel de guerre, condamnée à l'ONU. Quand il y a une agression comme celle-là, il faudrait que le Parti Socialiste envoie des télégrammes disant : "Nous nous dressons contre cela" ; il faudrait que notre gouvernement à l'ONU ne combine pas dans les couloirs pour laisser faire cela et se rallier à une politique d'encouragement parce que lui-même a les mains liées en Indochine.
Il faut être aux coté des peuples qui se battent pour les libertés, donc socialistes, et il faut traduire la volonté de nos camarades de la fédération socialiste d'Indochine, où un Congrès récent a eu lieu où Vietnamiens et Français ont demandé avec insistance l'armistice et le commencement des négociations.

Le Parti a fait ce qu'il a pu. Dans le premier cas il y avait une tactique qui sacrifie, non pas à cœur joie, mais qui sacrifie des intérêts ouvriers. Nous l'avons acceptée et nous disons : "Cette tactique ne nous a pas assez rapporté pour qu'on continue." Je dis que le Parti a fait tout pour l'Indochine et il n'a rien obtenu et c'est une raison supplémentaire pour qu'on ne continue pas à sacrifier le véritable intérêt du Socialisme international, car il n'y a pas de Socialisme dans un seul pays et c'est ici que je voudrais aborder les derniers problèmes qui sont en effet ceux, peut-être, qui dominent tous nos débats.

Au moment même où nous parlons se créé dans la pratique la véritable troisième force internationale. J'ai là la lettre de mon ami qui est président du Congrès du Parti Socialiste hindou. Une élection vient d'avoir lieu à Bombay. Il y a des meetings qui réunissent 100 000 personnes et le Parti Socialiste vient d'avoir un triomphe aux élections partielles. Ces camarades avec Néron (?) comme président du Congrès n'ont pas attendu pour prendre position. Ils sont solidaires de tous les peuples opprimés, ils ont tout d'abord interdit leurs aérodromes à tous les avions hollandais qui étaient en guerre avec leurs frères d'Indonésie et les dockers ont bloqué leurs navires dans les ports. Voilà l'avenir du Socialisme.

Où sommes-nous ? Nous sommes aux côtés de ces camarades. Qui le sait ? Personne n'en sait rien. Je souhaiterais que des manifestations de solidarité partent constamment, que nous soyons constamment prêts au combat pour marquer notre volonté entière, même si cela doit causer quelques désagréments à M. Coste-Floret. Il y a tout de même des limites qu'il ne faut pas dépasser.

Je demande au Parti qu'il fasse connaître quand il est d'accord dans l'intérêt même du développement de l'œuvre socialiste.

J'en viens à la politique internationale du Parti proprement dite. On pourrait dire : "Nous sommes tous d'accord aussi." Je me permets de demander quelques précisions. Il y a quelques confusions, je suis persuadé que c'est en tout cas un sujet que les camarades devront piocher, sur lequel ils devront réfléchir, et peut-être le prochain Congrès national devra prendre aussi à cœur de clarifier cela, car ce que je veux dire ici à mes yeux est très clair.

Je dis qu'il n'est pas possible de poursuivre à la fois deux tâches historiques, celle de l'alliance militaire dans le pacte atlantique, et celle de la création d'une Europe indépendante, c'est une autre voie. Ne dîtes pas que c'est possible de faire les deux. Vous aurez demain le peuple allemand, et surtout l'Italie, qui ne sont pas du tout disposés à entrer, et ne pourraient même pas le faire, dans une alliance militaire car l'alliance militaire veut dire avant toute chose que nous faisons confiance à des armées pour nous protéger contre la menace d'invasion venant de l'Est. Eh bien, camarades, cela c'est une défection, cela c'est une sorte de défaitisme par rapport aux fonctions du Socialisme lui-même. S'il est prouvé que le Socialisme démocratique et international n'est pas capable, dans les années qui viennent, à travers l'Europe, où pour la première fois dans l'histoire se trouvent les bases matérielles d'une planification industrielle de première grandeur, en même temps que le respect de la justice sociale et de la démocratie, s'il est avéré qu'il ne peut pas réaliser cette œuvre indépendante de l'impérialisme qui cherche à se départager l'Europe, il n'y aura pas de

Socialisme, il n'y aura plus de Socialisme. Pendant toute une période de l'histoire il y aura un champ de bataille en Europe, la destruction de l'Europe est derrière cela, des matériaux dont... disait : "S'ils sont si pourris, comment voulez-vous qu'on puisse faire une société avec cela ?" ; des matériaux qui sortiraient d'une terre atomique. Comment voulez-vous imaginer que cela donne une société socialiste ? La perspective de la démocratie sociale européenne, article 1 défense militaire, soit, mais en fonction de l'intégration de l'Europe.
Dans le discours de notre ami Ramadier il y a des choses extrêmement intéressantes. Il a posé ce problème, mais il l'a résolu à sa manière. Il est persuadé quant à lui que la chose qui compte d'abord, c'est l'organisation militaire.
Cependant, certains passages de son discours ont marqué une certaine hésitation doctrinale. C'est là-dessus que je veux appeler votre attention car il a dit : "On se rend bien compte que les généraux, cela ne résout pas le problème de l'infiltration stalinienne." On ne peut pas lutter militairement contre une infiltration stalinienne.
Eh bien oui, camarades, il s'agit donc de savoir ce qu'on fait, c'est le problème fondamental de nos rapports avec les Socialistes allemands d'une part, avec les Socialistes anglais d'autre part, qui sont encore sur des positions, je dirais presque nationales, presque obligatoirement nationales, comme nous-mêmes nous sommes sur des positions nationales ; le problème de nos rapports avec ces deux grandes collectivités est de déterminer les moyens de faire converger les idéologies socialistes encore nationales, vers une vision commune, vers un système international où tous les Socialistes britanniques, français, allemands, parleront le même langage.
Cela n'est pas indigne de nos efforts et de nos possibilités.
Je veux simplement indiquer, c'est un écrivain remarquable, Emile Servan Schreiber, qui le montrait hier, qu'entre la révolution d'octobre et ce qui en est advenu en Russie, et entre cette véritable révolution sociale que depuis 1945 nos camarades britanniques sont en train de développer, il reste un no man's land européen, il reste un chaos européen qui ne peut être modifié sous la forme de mouvements de structure, de transformations à la manière des Travaillistes. L'histoire du mouvement ouvrier travailliste est évidemment très différente de ce qui se passe en Russie ou dans tous les Etats satellites, du point de vue Socialisme.
Le problème d'une révolution est donc posé entre ces deux formes, et nous sommes obligés de le poser en nous appuyant sur nos camarades britanniques, en élargissant leur expérience, mais pour élargir leur expérience, il faut leur parler un langage qui coïncide avec leurs préoccupations. Car leurs préoccupations sont évidemment différentes de celles du capitalisme européen qui veut saisir l'Europe pour prendre sa revanche.
Dans un journal d'hier, la question était posée. Ce Conseil européen, est-ce qu'il permettra à l'assemblée de renverser M. Bevin ? C'est surtout cela qui intéresse les bourgeois, c'est ce qui intéresse les amis de Churchill et nous sommes d'accord avec Guy Mollet, avec nos camarades qui ont étudié ces problèmes :

autant nous voulons élargir l'expérience, autant nous voulons empêcher la grande bourgeoisie européenne de se saisir de la nécessité de la planification européenne pour réduire, isoler et battre le Travaillisme dans son expérience sociale.
Alors, les données de notre stratégie socialiste sont assez claires vis-à-vis de nos amis anglais, comme aussi vis-à-vis de nos camarades allemands.
Ici, je veux dire quelle est l'origine d'une petite discordance, ou, si vous le voulez, d'une petite inquiétude. Car je suis tellement persuadé que c'est du succès de cette synthèse dans la marché même où nous devons forger notre théorie en marchant, sans attendre qu'on nous l'apporte de l'extérieur, sans pouvoir assimiler notre propre expérience européenne à celle de nos camarades britanniques, c'est par le succès de cette stratégie que nous ferons la preuve que nous sommes supérieurs à nos adversaires capitalistes et totalitaires.
Si nous réussissons à construire mieux qu'eux, nous aurons sauvé les libertés contre le totalitarisme, et nous aurons permis au Socialisme de s'organiser d'une manière définitive sur une région importante du globe. Par conséquent, si nous ne réussissions pas - c'est ici que je reviens au début de notre discours - les germes de totalitarisme réapparaîtraient dans tous les pays et même nos camarades anglais risqueraient d'être en mauvaise posture, si l'Europe tout entière redevenait totalitaire, vous le sentez bien.
Alors, l'objectif, c'est la transformation de fond en comble de la structure économique de l'Europe, pour la planifier et pour cela, c'est la mobilisation de tous les travailleurs et de tous les techniciens qui doivent être appelés à contrôler eux-mêmes les industries clefs.
C'est sous cet angle que j'ai fait des observations en ce qui concerne nos nationalisations, car c'est du même point de vue que syndicalistes et Socialistes - et je dirais presque Socialistes démocratiques car évidemment, les Staliniens ne se posent pas ce problème, ils ne font pas du Socialisme, ils font de la planification totalitaire, ils envoient leurs ingénieurs, leurs plans aux usines de Prague ou d'ailleurs et ils font exécuter sans demander l'avis de personne, ils font exécuter - se placent.
Est-ce cela que l'on veut faire chez nous ? Est-ce cet Etat-là que l'on veut, ou bien un Etat totalitaire qui aurait une nature différente, capitaliste, qui ferait ces transformations ? Non, camarades.
On n'économisera pas l'expérience même de la classe ouvrière. Il faut qu'elle fasse cette expérience, et voilà justement pourquoi, en ce qui concerne les progrès accomplis en ce qui concerne la Ruhr, je fais des réserves. Je considère comme étant une seule étape ce progrès énorme qui consiste à créer une autorité internationale pour la Ruhr. Et quelle autorité internationale ? Est-ce qu'elle est socialiste ou bien est-ce qu'elle est dominée par l'impérialiste américain ?
Camarades, vous ne pouvez pas passer à côté de cette question, car la classe ouvrière allemande la posera. Le million d'ouvriers syndiqués de la région de la Ruhr attend justement cette réponse du gouvernement socialiste international. Nous constatons, en effet, qu'il y a là des arguments qui, quelquefois, sont exposés dans notre journal sous un angle qui ne nous plaît pas beaucoup, mais

qui a un caractère purement nationaliste d'un peuple qui fait des reproches à un autre, alors que ce qui nous intéresse, c'est de trouver un langage que des ouvriers, allemands, français ou anglais accepteront comme leur.
Les quatre objectifs des décisions qui seront prises sur la Ruhr, des décisions les plus importantes, sont stratégiques, camarades. Ce sera l'autorité militaire américaine qui décidera, et par conséquent je vois que la représentation de l'Allemagne même, c'est-à-dire article 9 C des accords de l'Europe, sera soumise préalablement à l'accord avec l'Amérique. C'est-à-dire que même pour défendre les intérêts légitimes des ouvriers allemands socialistes et syndicalistes, il faudra soumettre au veto américain, qui a sur la Ruhr des intérêts de caractère stratégique et militaire.
Or, autant nous sommes disposés à demander le contrôle des constructions militaires par les Américains, et même par les Russes - cela nous est égal s'ils nous accordent en contrepartie de contrôler aussi ce qui se passe de l'autre côté, en Silésie… (applaudissements)… -, autant nous n'acceptons pas que sur la production même, ce soit les autorités militaires capitalistes et impérialistes qui viennent empêcher nos camarades allemands de se socialiser, pour introduire leur secteur socialisé dans le grand service public de l'Europe.
Et voilà la solution à laquelle j'arrive en conclusion : c'est qu'en effet, la solution que je propose dans les négociations avec nos camarades anglais comme avec nos camarades allemands est la suivante : il y a actuellement un danger terrible de voir la classe ouvrière allemande isolée du Socialisme et en lutte contre le capitalisme international. Si on la laisse dans cette situation, face à face avec une autorité internationale impérialiste et militaire, alors, les Staliniens ont gagné, car ils viendront construire le National Communisme. Ils l'ont déjà tinté de l'autre côté et ils viendront comme des sauveurs pour réintégrer l'Allemagne dans une communauté qui ne sera pas la nôtre.
Au contraire, si nous demandons à nos camarades Anglais de considérer que c'est eux qui sont les mieux placés, du point de vue prestige politique, du point de vue stabilité même de leur expérience, de considérer que leur succès même les oblige à lier le secteur des houillères, pour commencer, qui sont nationalisées ou qui demeurent dans la Ruhr, nous pouvons gagner. Car nos camarades allemands ont pris l'engagement de déposer une loi de socialisation dès qu'ils seront - et nous espérons qu'ils le seront - la majorité au gouvernement, de déposer une loi de nationalisation des industries de la Ruhr, et à ce moment-là, nous aurons une bataille de classe.
Il faut que nos camarades anglais soient prêts à dire : "Nous voulons créer le service des houillères européennes, la société européenne des charbons, avec les secteurs socialisés anglais, français et allemands." A partir de là, nous étendrons aux industries clef, pas à pas, suivant les progrès de nos efforts dans chaque pays, cette socialisation, qui sera la base même de départ d'une Europe socialisée.
Camarades, voilà comment, après avoir eu quelques inquiétudes sur ce que nous avons vu comme des vacillements, des tâtonnements, nous sommes tous comme dans un tunnel ; on voit la lueur de très loin et on essaie de s'y diriger, de s'aider

mutuellement. Telle est la solution aux propositions qui actuellement sont faites. Des Socialistes sincères se dressent en Allemagne et en France, en France et en Angleterre, et cette solution, vous ne pourrez la trouver qu'en direction du Socialisme international, et pour commencer, du Socialisme européen.
Voilà, par conséquent, les conclusions auxquelles je me permets d'aboutir, et que je me permets de livrer aux camarades afin que nous ayons tous maintenant des idées aussi logiques que possible et que nous puissions les faire passer, à travers ce magnifique mouvement socialiste pour les Etats unis d'Europe, qui commence à ce développer et qui a partout, maintenant, des représentants à travers l'Europe.
Ces idées socialistes doivent d'abord ne pas être utilisées par les bourgeois capitalistes contre le Socialisme britannique.
Nous devons demander aux Socialistes britanniques de considérer la nécessité de l'expansion de leur expérience, de faire le service public européen des charbonnages, et ensuite de la sidérurgie de toute l'Europe.
L'assemblée politique, élue au suffrage universel, nous devons également la réclamer, mais en tenant compte du rapport de forces et pour y arriver, au nom de tous les Partis Socialistes européens, et non pour être utilisée par les capitalistes contre les Anglais.
Enfin, contrôle tripartite, avec des secteurs nationalisés, c'est-à-dire que les ouvriers, les techniciens eux-mêmes mettent la main à la pâte, forts de leur expérience de l'administration directe. Et c'est pourquoi, en même temps que nous défendrons les nationalisations ici, nous aiderons les camarades allemands à socialiser et nous revendiquerons la libre détermination de la classe ouvrière, non seulement sur les problèmes de l'économie, mais - c'est mon dernier mot - sur les problèmes militaires.
Car c'est un des problèmes sur lesquels il faudra revenir, il faudra choisir entre le pacte atlantique, qui postule le primat du militaire sur l'économique et social, alors que nous voulons, avant de parler de pacte atlantique, faire un effort héroïque et désespéré pour le primat de l'économique et du social sur le militaire.
Voilà notre conclusion et c'est la seule qui nous permette de répondre à la lutte pour la paix, pour l'abondance et pour la liberté !
(Applaudissements)

Le président - Je passe la parole au camarade Titeux (Ardennes), et après lui, nous examinerons l. motion pour les élections cantonales.

Camille Titeux

Camarades, avant d'entrer dans le vif du sujet de ma petite intervention, je voudrais que vous preniez note de deux faits : c'est que premièrement, je suis un petit ouvrier métallurgiste et un petit militant de province, et deuxièmement, ce n'est pas avec un esprit défaitiste que je viens aborder cette tribune, avec un esprit au contraire ardent de défense du Socialisme.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Ce n'est pas, je le dis, avec un esprit de défaitisme, puisque en réalité, je suis le représentant d'une petite cité de 8 000 habitants où j'ai réussi à battre les Communistes et la réaction d'une façon totale, par une représentation de 23 Socialistes.

Si je viens donc apporter ici un avertissement à nos camarades du Conseil national, c'est après l'expérience de plusieurs réunions de section, avec des camarades de la base, avec des camarades ouvriers métallurgistes en particulier.

Je voudrais rappeler rapidement que depuis le ministère Léon Blum, le pouvoir d'achat de la classe ouvrière a sans cesse diminué, malgré une sensible augmentation da la production due à l'effort principal de la main d'œuvre française. Des promesses ont été faites par les divers gouvernements, assurant qu'un effort serait réalisé en vue de la revalorisation du pouvoir d'achat de la classe ouvrière, mais à ce jour, aucun résultat tangible n'a été obtenu. C'est une constatation nécessaire.

Est-ce la faute de notre Parti, de nos parlementaires ou de nos ministres ? Non. Les uns et les autres ont fait tous les efforts nécessaires pour aboutir, mais ils ne pouvaient réussir dans la conjoncture politique actuelle. Deixonne le rappelait hier, la représentation au Parti Socialiste à l'Assemblée est minoritaire et à toutes les propositions faites par le Parti pour aboutir à un résultat recherché, c'est-à-dire l'amélioration du sort de la masse, nous nous sommes heurtés à une majorité des actionnaires d'une part, par esprit de classe, qui s'est dressée contre nous, et d'autre part à un Parti Communiste qui, par nécessité de propagande, tient à voir continuer et se perpétuer un état de misère à la base, c'est-à-dire dans la classe ouvrière.

C'est de ce fait que résulte, je crois, ce que nos camarades appellent le marché de dupes dont nous sommes victimes.

Cela veut-il dire que le Parti se trouve affaibli dans ses éléments inscrits ? En toute logique, je ne le pense pas. Nous sommes, les uns et les autres, trop attachés au Socialisme pour abandonner dans cette période difficile notre Parti. Il n'en va pas de même, malheureusement, pour les éléments qui ne sont pas animés du même idéal que nous, c'est-à-dire pour la grosse masse de nos camarades sympathisants qui refusent d'analyser notre position politique.

On ne peut donc parler de divorce entre la Parti et la classe ouvrière, mais plutôt d'une espèce de séparation de corps temporaire, séparation qui d'ailleurs pourrait se transformer rapidement en un nouvel élan vers le Socialisme si notre Parti cessait d'être le cobaye de la coalition réactionnaire et communiste. La conjoncture deviendrait vite favorable, une grosse partie de la classe ouvrière, trompée et abusée par le Parti Communiste, attend que notre Parti dont elle reconnaît maintenant la loyauté, prenne des dispositions qui lui permettent de revenir à nous, sans qu'il leur paraisse opérer une renonciation.

Les camarades de la base estiment que malgré le travail acharné de nos parlementaires et de nos ministres, il n'y a pas de résultat enregistré au bénéfice des ouvriers. Le pouvoir d'achat reste très insuffisant et je voudrais citer des chiffres démontrant la situation tragique des classes laborieuses.

Prenons l'exemple de la main-d'œuvre non qualifiée. Les manœuvres qui, dans nos industries métallurgiques, représentent plus de 30% de l'effectif, gagnent une moyenne, dans nos provinces, de 60 francs l'heure ; par suite des restrictions d'électricité, ils effectuent actuellement une moyenne de 36 heures de travail par semaine, ce qui représente un salaire mensuel d'à peine 9 000 francs.

Il existe bien les indemnités de chômage partiel mais quand vous saurez, camarades, qu'elles sont limitées à un taux horaire de 21 francs, dans la limite de 40 heures par semaine, avec un plafond de 4 350 francs pour des célibataires, et de 5 180 francs pour des chefs de famille, par mois, vous rendez-vous compte, camarades, de ce que peuvent faire ces malheureux avec des salaires de 9 000 francs par mois ?

Est-ce que, si vous étiez à leur place actuellement, vous discuteriez des grands problèmes qui vous intéressent avec un esprit engagé totalement de ces difficultés matérielles ? Eh bien non, vous seriez malgré vous influencés par ce matérialisme qui n'arrive pas évidemment à s'effacer, parce que les difficultés sont réellement trop grandes.

Vous rendez-vous compte, également, qu'une quantité d'ouvriers actuellement sont obligés de se limiter dans leur nourriture à des pommes de terre et du pain ? Notre camarade Jules Moch citait ce matin l'exemple de ménagères qui, sur le marché de Levallois, allaient chercher des pommes de terre à 50 francs le kilo, alors qu'il en existe autre part à 10 francs le kilo. Mais oui, camarades, et c'est justement là un des aspects sur lequel je voudrais attirer votre attention, à la suite du corporatisme outrancier, poussé par le Parti Communiste et la CGT, il existe actuellement une différence tellement grande entre les salaires de 1a base, du, petit ouvrier manœuvre, et ceux des professionnels, que ceux-là mêmes de nos camarades ouvriers percevant un salaire élevé sont un facteur de hausse du coût de la vie, dont les petits sont continuellement les victimes.

C'est un des problèmes encore sur lesquels je veux attirer l'attention du Congrès. Allez donc expliquer à ces crève-la-faim que la France trouve actuellement plus de cent milliards pour la guerre d'Indochine, alors qu'elle ne trouve pas de crédits pour assurer leur subsistance ? Allez donc leur expliquer cela ! Eh bien, camarades, ils ne vous comprendront pas. J'ai dit et je répète qu'il n'y a pas de divorce entre le Parti et les ouvriers, mais il est temps de prendre garde. Le dernier Conseil national a eu à discuter de la participation au gouvernement. Elle a été décidée, mais il était bien entendu que des résultats devaient être acquis pour le Conseil suivant. Quels sont ces résultats ? Nos camarades nous les ont communiqués hier et ce matin. Et je les résume de la façon suivante :

Grâce à l'action du Parti, il y a une diminution dans la hausse des prix. Mais ce n'est pas cela que nos camarades ouvriers attendaient. Ce n'est pas cela qu'ils demandaient. Que leur importe, en effet, de crever tout doucement, si c'est pour crever en définitive ! Ce n'est pas cela qu'ils demandent ! Ce qu'ils veulent, tout de suite, c'est pouvoir s'alimenter, se vêtir, donner à leurs enfants tout de même une petite partie de ce qu'ils aperçoivent aux vitrines, une orange, si nécessaire actuellement à nos gosses !

Fondation Jean Jaurès

Eh bien, c'est cela qu'ils voudraient pouvoir faire, et quand vous aurez fait cela, quand vous aurez apporté à toute cette quantité de petits camarades ouvriers, quand vous leur aurez donné ces possibilités, dégagé de ces soucis matériels, vous pourrez à ce moment-là les aborder pour de vastes problèmes.
Car ne croyez pas que même cette masse de la base est complètement fermée à toutes les grandes idées du Socialisme. Nous arriverons à faire pénétrer ces idées à l'intérieur de la classe ouvrière. Mais pour cela, il faut, je le répète, évidemment dégager le souci matériel. Camarades, en effet, le problème n'est pas résolu. Au contraire, il devient de plus en plus crucial, et cela malgré la nette augmentation de la production.
Cet état de fait laisse à nos camarades la nette impression que le gouvernement est ou incapable ou volontairement complice de cette hausse constante. Et malgré vos luttes, il n'en reste pas moins vrai que le Parti se trouve associé à cette vaste duperie.
En décembre, de nouvelles promesses avaient été faites. L'indice du coût de la vie devait être ramené au niveau de celui de février 1948. L'exposé de nos camarades Pineau et Gazier m'oblige à dire que c'est une nouvelle duperie, qui n'a eu à notre avis pour but unique que de préparer le lancement de l'emprunt actuel dans un climat favorable.
Les syndicats ont accordé un délai au gouvernement, mais ce délai ne peut être que très bref, car la masse va imposer sa force, et je crains que très rapidement le Parti Socialiste, partie prenante au gouvernement, ne se trouve devant ce triste dilemme d'avoir à se dresser contre la classe ouvrière en lutte pour le droit à la vie.
Quelle serait alors notre position ? Position du gouvernement, politique gouvernementale, qui n'est pas la politique du Parti Socialiste ? Et alors, nous nous trouverons devant ce dilemme douloureux d'avoir peut-être une nouvelle fois à lancer la force armée, la force publique sous les ordres d'un ministre socialiste contre nos camarades en lutte pour leur droit à la vie.
Camarades, cela s'est passé ces derniers temps déjà. Je sais très bien que les événements de l'année dernière, la grève des houillères, n'étaient autres évidemment qu'une épreuve de force du Parti Communiste, sous les ordres de Moscou. Il n'en est pas moins vrai que des camarades ouvriers trompés et abusés par la propagande du Parti Communiste ont dû subir le choc de la force policière, sous les ordres d'un ministre socialiste.
Et vous n'empêcherez pas, camarades, que cela se répercute douloureusement dans le cœur du travailleur de toute la France. Et alors, camarades, n'allez-vous pas, tout à l'heure, aboutir à ce putsch communo-gaulliste que l'on agite à nos yeux depuis un certain temps pour justifier la politique actuelle ? Croyez-vous que ce n'est pas cette politique, la politique du pire ?
Croyez bien, camarades, que je n'apporte pas, je le répète, des critiques. J'ai la conviction que les uns et les autres ont fait ce qu'ils croyaient être le mieux. Mais je crie casse-cou, et je demande au Conseil national à préparer pour le Conseil du 27 février prochain des décisions susceptibles d'éviter ces graves dangers.

Je pense que des solutions sont possibles, il y a évidemment deux problèmes qui sont posés : notre camarade Gazier en parlait hier, et j'ai retenu avec beaucoup d'attention ce qu'il disait.
D'une part, l'augmentation généralisée des salaires. Eh bien, camarades, la position socialiste doit continuer à être contre cette solution qui, infailliblement, serait répercutée sur les prix de vente et serait un nouveau facteur de hausse des prix.
D'autre part, il y a un deuxième problème qui à mon avis apporterait immédiatement des solutions plus favorables : c'est de rendre la possibilité de discussion des salaires par la remise en ordre des conventions collectives.
Il faut évidemment peut-être concilier les deux thèses, de telle façon qu'il y ait tout de même un minimum vital qui actuellement devrait être fixé aux environs de 15 000 à 16 000 francs. Et ensuite donner ainsi la possibilité de la discussion de hiérarchisation de ces salaires, à l'intérieur des conventions collectives.
Cela est possible, et alors la position gouvernementale n'en serait peut-être pas touchée, car tout de même, il y a un fait indéniable. Il est facile à contrôler tout de même. Notre camarade Gazier disait hier qu'il y avait actuellement certaines petites industries qui pourraient se trouver en difficulté.
Eh bien non, camarades ! Car il suffit de parcourir toutes les régions industrielles pour s'apercevoir qu'actuellement, tous les bénéfices, les superbénéfices réalisés sur le dos de la classe ouvrière par le non paiement de salaires se trouvent investis dans des créations nouvelles des extensions d'entreprises.
Alors que l'on laisse à l'Etat soin de subventionner totalement la modernisation de l'outillage, tous les capitaux sont investis - et c'est une façon encore évidemment de subtiliser des capitaux au fisc - dans des constructions nouvelles. Cela prouve, d'une façon indéniable, qu'il y a des profits. Et je le sais d'une façon pertinente, pour connaître dans un cercle socialiste un petit industriel qui lui, évidemment, m'a donné des renseignements certains sur les possibilités qu'a à l'heure actuelle le patronat pour accorder, dans les discussions collectives, des augmentations de salaires prélevées sur les marges bénéficiaires uniquement.
Que l'on homologue les prix, qu'ils restent homologués, et que l'on fixe un salaire minimum vital, que l'on donne la possibilité à nos camarades de discuter dans les conventions collectives de leurs salaires. A ce moment-là, vous aurez déjà évidement réalisé un grand pas vers l'amélioration de l'existence de la grosse masse de nos camarades.
Voyez-vous, camarades, je répète encore une fois qu'il y a actuellement comme une sorte de trouble dans les consciences de la classe ouvrière. Je sais très bien que ce n'est pas dans vos esprits à vous, de militants déjà très informés, déjà supérieurs, que nous trouvons ce trouble de conscience, mais c'est à la base. Et alors si nous n'y prenons garde, nous deviendrons ce que les uns et les autres nous ont déjà répété : un parti bourgeois.
Ce n'est pas cela que nous voulons ! Nous demandons au contraire que le Parti Socialiste reste le parti des travailleurs, c'est cela que nous voulons, et pour cela, il ne faut pas évidemment toujours méconnaître les problèmes de la base comme

nous les méconnaissons actuellement. Apportons d'abord des solutions à ces questions matérielles, et ensuite, abordons des questions beaucoup plus graves avec eux.
A ce moment-là, nous rêverons de notre Parti Socialiste un vrai parti révolutionnaire, et comme le disait notre camarade Marceau Pivert tout à l'heure, nous pourrons, les uns et les autres, nous orienter vers ce que nous appellerons les Etats d'Europe socialistes, mais du vrai Socialisme.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, interrompant le débat sur la politique générale, nous allons écouter notre camarade Depreux, rapporteur de la Commission du Programme et de la tactique d'exécution. Ensuite nous voterons sur la résolution ou sur les amendements qui seront présentés.
La parole est à Depreux.

Edouard Depreux

Camarades, l'interruption sera très brève. Vous avez chargé de ce travail hier une Commission des résolutions qui s'est réunie à deux reprises, d'abord à 18 heures hier soir, et ensuite ce matin, et après des réflexions nocturnes qui ont été extrêmement profitables, car elle s'est mise d'accord pour vous présenter un texte unanime. D'abord en ce qui concerne le programme, nous avons pensé qu'il n'était pas nécessaire de rédiger un texte, étant donné que le rapport de notre camarade Cordonnier avait été applaudi hier par le Conseil national unanime, et si vous le voulez bien, le rapport de Cordonnier deviendra le programme du Parti pour les élections cantonales - du moins la partie du rapport sur le programme, bien entendu.
En ce qui concerne la tactique, voici le texte qui vous est proposé par la Commission, je le répète, unanime :
"Le Conseil national rappelle aux fédérations le devoir impérieux qui s'impose à elles d'utiliser au maximum la campagne électorale prochaine pour faire connaître et propager la doctrine socialiste, le programme du Parti et ses solutions.
Pour le premier comme pour le deuxième tour de scrutin, elles auront pour objectif de barrer la route à la réaction, aux ennemis des institutions républicaines et des libertés démocratiques.
A cet effet, le Conseil national décide que le Parti Socialiste présentera des candidats dans tous les cantons soumis au renouvellement. Le Comité directeur statuera sur les demandes de dérogation exceptionnelles qui pourraient lui être soumises."
Je m'en voudrais d'affaiblir ce texte par un long commentaire. Ce que vous propose la Commission est ceci : le principe des candidats partout. Lorsque les circonstances locales imposeront des dérogations, la fédération les proposera au Comité directeur qui statuera, très rapidement.
Mais nous vous demandons de bien comprendre que l'objectif des élections aux Conseils Généraux est certes de garder et, le cas échéant, de conquérir des

Contribution Jean-Jaurès

sièges, mais c’est aussi - et je dirais presque c’est surtout - de penser au Parti, à sa santé morale et matérielle, à l’enthousiasme nécessaire que nous devons insuffler à nouveau à nos militants et à nos sympathisants, et j’ajouterai, camarades, que lorsque nous dresserons le bilan matériel et moral de cette campagne électorale, nous y inscrirons peut-être deux chiffres : le chiffre des voix obtenus, 1e chiffre des sièges gagnés et des sièges perdus, mais nous inscrirons aussi, n’et-ce pas, la grande victoire que nous devons remporter sur nous-mêmes. Car nous devons profiter de cette campagne électorale pour que cesse cette effroyable humiliation que constitue pour nous, symboliquement, la réduction de moitié du format du "Populaire" qui démontre que nos sacrifices et notre activité devraient redevenir doubles.
Camarades, vous penserez à la presse socialiste, au recrutement ; vous penserez aux jeunesses, sans lesquelles notre Parti n’aurait aucune perspective d'avenir ; vous penserez aux groupes socialistes d’entreprises. C’est avec cet esprit que vous irez à la bataille, camarades, je sais que les fédérations feront leur devoir.
Le Comité directeur, de son côté, fera le sien avec l’esprit, avec l’idée bien arrêtée d'aider au maximum les fédérations dans cette grande et nécessaire bataille.
(Applaudissements)

Le président

Camarades, quelques uns d’entre vous ont-ils un amendement à présenter à cette résolution ?
Pas d’amendement ? Je la mets donc aux voix. Que ceux qui sont partisans de l’adopter veuillent bien lever la main, avec leur bulletin rose à la main.
La résolution est adoptée à l’unanimité moins quatre voix.
Nous reprenons maintenant le débat de politique générale, et je voudrais auparavant consulter l’assemblée sur l’ordre et l’organisation de la suite de ce débat.
Je voudrais vous donner d’abord lecture de la liste des orateurs actuellement inscrits, dans l’ordre de leur inscription : Boutbien, Valentino...
(Lecture de la liste.)
Notre camarade Guy Mollet aura évidemment à répondre au nom du Bureau. Alors, je vous pose la première question, celle de savoir si vous voulez tenir une séance de nuit de façon à écouter tout le monde. Si vous ne la tenez pas, il est évident que ou bien les camarades devront renoncer, ou bien leur temps de parole devra être limité à une durée très courte. C’est à vous de décider.
Je vous consulte pour savoir si vous souhaitez une séance de nuit.
Annoncent qu’ils renoncent à la parole : Mme Germaine Degrond, MM. Lefebvre, Minjoz, et Dy Vinh Khuon.
Il reste donc six orateurs inscrits, plus Guy Mollet. Alors, nous pouvons continuer à les entendre, et lever la séance, c’est-à-dire que nous devrons siéger tout de même jusqu’à 9 heures 30 ou 10 heures. Ou bien alors, nous tiendrons une séance de nuit, sans limitation.

Fondation Jean Jaurès

J’entends dire dans la salle : "Limitez le temps de parole." Est-ce que vous êtes d'accord ? Mais à combien ? Six minutes ?

Gut Mollet - Non, il faut plutôt faire confiance aux camarades pour qu’ils ne soient pas longtemps. Mais il est inacceptable de limiter le temps de parole, à partir d’un certain moment, quand cela n’a pas été fait pour les autres.
Ce n’est pas pour moi que je parle !

Le président - Si vous voulez bien, voilà ce que nous allons faire : on ne va pas limiter le temps de parole, tout en insistant auprès des camarades pour qu’ils le limitent eux-mêmes. Mais malgré ce que vient de dire Guy Mollet, si, après avoir entendu deux ou trois camarades, on s’aperçoit que la séance doit durer outre mesure, il faudra bien tout de même le limiter pour les derniers. Ce n’est pas très juste, mais ce sera nécessaire.
Je donne la parole à Boutbien.

Léon Boutbien

Camarades, je vais essayer de m’exprimer en style télégraphique, de telle manière que je puisse à la fois attirer votre attention sur les problèmes qui me paraissent les plus importants, et en même temps être complet.
La première observation que je soumets à vos réflexions et qui mérite, je crois, qu’on s’y arrête longtemps et que l’on réfléchisse, est l’échec d’une initiative qu’avait prise le dernier Conseil national. Nous avons en effet lancé au dernier Conseil national l’idée d’un cartel offensif de la démocratie. Car nous estimions qu’il était possible de grouper les masses démocratiques et ouvrières non staliniennes dans un vaste rassemblement dont le Parti eut l’initiative.
Il est apparu très rapidement, et non pas du fait de l’insuffisance du secrétariat actuel du Parti, mais du fait de la situation politique elle-même, qu’un tel cartel ne pouvait aboutir. Et les réticences ne venaient pas seulement d’un certain nombre de partis ou d'organisations, qui se situent nécessairement à l'extrême droite de l'échiquier d’un tel cartel, elles venaient aussi d’organisations avec lesquelles nous pouvions espérer trouver un accord parfait.
Les réticences de Force Ouvrière en la matière sont significatives. Et qu’est-ce que cela veut dire ? Mais méditez un peu là dessus, camarades. Dans les circonstances présentes, le Parti Socialiste n’es plus considéré comme un centre de regroupement valable, et accepté inconditionnellement par tous, y compris même par les éléments come ceux de Force Ouvrière.
Cela situe exactement la position du Parti dans les difficultés de l’heure, et je voudrais que vous en teniez compte dans tous les problèmes généraux qui sont abordés à cette tribune. Si nous voulons véritablement retrouver une efficacité dans ce pays, il faut changer de méthode, de tactique, et peut-être aussi de politique.
Ceci est la première observation que je n’ai pas le temps de développer complètement.
Mais je vous demande d’y réfléchir et d’en tirer vous-mêmes les conclusions

Le deuxième point - je serai très bref - est la question de la politique des prix. Je voudrais poser la question à notre camarade Jules Moch, comme du reste notre camarade Gazier, qui a fait un excellent exposé de cette question hier, tous les efforts qui ont été accomplis dans le domaine de la production depuis un an, croyez-vous qu'ils aient ou qu'ils bénéficieront au Parti Socialiste dans les circonstances présentes, autrement dit, l'accroissement et l'augmentation de la production, qui sont incontestables et incontestés, seront-ils attribués à l'action du Parti Socialiste au sein du gouvernement ? Tirerez-vous le bénéfice moral de l'effort que vous avez entrepris ? Avez-vous su organiser la propagande de vos efforts et avez-vous su faire comprendre à l'opinion publique tout entière quel était le résultat de vos efforts ? Si j'en juge d'après lès élections de Grenoble - dont on peut dire beaucoup et sur lesquelles le Comité directeur a fait une analyse extrêmement détaillée, nous avons pu voir - je ne veux pas généraliser, je vous prie de ne pas croire que je généralise l'expérience de Grenoble à toute la France, je la prends seulement comme un élément d'étude et d'analyse -, nous avons pu voir que la coalition qui se présentait sous un thème qui, actuellement, est abandonné dans les discours de troisième force, a réussi essentiellement et uniquement aux Radicaux et j'ai bien l'impression que ce déplacement de la majorité politique vers le centre profitera essentiellement aux Radicaux et non pas au Parti Socialiste et qu'en définitive, après avoir sacrifié devant l'opinion publique pour une cause qui peut être discutée mais qui est en soi légitime, pour avoir sacrifié les intérêts fondamentaux et essentiels du Parti, nous n'en tirerons pas le bénéfice moral et que ce bénéfice des efforts accomplis servira à renforcer la puissance et à faire renaître même la puissance du Radicalisme en France.
Ceci est la première observation.
La deuxième observation sur cette politique des prix, c'est de faire remarquer que la production augmentant - et c'est heureux pour l'économie française - le pouvoir de consommation n'est pas parallèle à cette augmentation de la production, si bien que nous pouvons arriver très rapidement à connaître en France ce que d'autres pays étrangers ont déjà connu, c'est-à-dire une sous-consommation relative avec toutes les conséquences, tous les inconvénients que cela comporte quant au développement ultérieur de l'économie française.
Je m'associe aux observations qui ont été faites par Marceau Pivert sur la thèse de l'autorité de l'Etat ; l'essentiel en effet est de définir le contenu de cet Etat, et je considère la position de notre camarade Jules Moch comme d'une logique extrêmement dangereuse car il ne suffit pas d'être ministre de l'Intérieur d'un gouvernement pour croire que l'Etat que l'on exprime en tant que ministre de l'Intérieur est nécessairement un Etat socialiste et un Etat de classes à contenu social. Si bien que, dans ce rapport des forces qui se définit et qui se dessine de plus en plus, nous risquons de préparer le travail des autres avec toutes les conséquences que cela peut avoir, aussi bien sur le plan administratif et politique que même sur le plan économique. Je n'ai pas le temps, actuellement, de développer les incidences de caractère économique, mais vous sentez bien, comme le fait remarquer notre ami Marceau tout à l'heure, que l'on pousse de plus en plus dans le sens de l'étatisme économique, que l'on remet entre les

mains d'un Etat-patron une gestion de plus en plus large, et ceci est particulièrement grave pour l'avenir de la démocratie française car nous ne savons pas qui, demain, tiendra les rennes de cet Etat. Nous n'avons pas organisé parallèlement une propagande dans le pays et nous n'avons pas un écho dans le pays, dans les circonstances présentes, qui nous permettent de dire et d'affirmer au Parti que les efforts qui sont faits serviront effectivement à la défense et au rayonnement du Parti.
Encore un sujet de méditation pour les camarades à l'issue d'une séance d'information.
Un autre problème - celui-là j'ai eu l'occasion, le 19 mars 1947, de parler près de deux heures et demie à cette tribune sur la question -, il s'agit de l'Indochine.
Je n'ai pas envie, du tout, de vous refaire un historique et une analyse complète de la question. Je veux simplement que le Parti tire les conclusions de la position politique qui a été définie par notre camarade Rosenfeld, ce matin car, en définitive, il ne suffit plus, actuellement, de dire que le Parti Socialiste est décidé à reprendre des négociations avec la résistance nationale vietnamienne dont Ho Chi Min est le président et le symbole le plus représentatif ; il ne s'agit plus de dire, aujourd'hui, que la thèse socialiste, celle que nous avons toujours exprimée, est la thèse qui s'impose par la réalité même des faits, il s'agit d'en tirer les conclusions.
Or, sur le plan parlementaire, en dehors des Socialistes et des Communistes et de l'aile gauche du MRP, il n'y a pas les possibilités d'une majorité parlementaire actuelle pour obtenir une telle politique, si bien que, ou bien le Parti Socialiste se contentera d'émettre un vœu très pieux, demandant que l'on reprenne les négociations avec Ho Chi Min, quitte, ensuite, à suivre le gouvernement, dans sa politique de perte de l'Indochine, ou bien alors, le Parti Socialiste est décidé, comme l'indiquent les termes de la lettre adressée au Président Queuille, à prendre dès maintenant ses responsabilités et à les conduire à leur terme. Or, le terme, vous devez savoir ce que cela peut signifier, dans les circonstances présentes, le Parti doit répondre clairement et nettement qu'il entend s'associer à cette politique de l'Union française telle qu'elle est posée par le gouvernement actuel.
Et puis, sur la même question, j'en arrive à cette conclusion : les dernières informations qui nous parviennent sont assez significatives - on prétend, à Washington, que le gouvernement aurait reçu l'assurance d'une aide américaine en vue du rétablissement de la paix en Indochine. Cette décision aurait été prise pour contrebalancer l'influence communiste que représente Ho Chi Min ; elle se manifesterait par une aide à l'Indochine rendue plus facile par le retrait de l'aide donnée au gouvernement de Nankin. Ceci pose un autre problème...

Un délégué - Quelle est la source ?

Léon Boutbien - Elle est officielle, elle est même confirmée, la source !

Si vous voulez bien vous rappeler, on a posé à peu près trois genres de solutions à ce problème de l'Union française, concernant le Viet-Nam : le problème de la reconquête militaire, le problème des négociations et le problème de l'abandon.
Le problème de la reconquête militaire, à moins que l'aide américaine qui nous est offerte nous permette d'apporter les quelques centaines de mille de soldats qui sont nécessaires pour obtenir une solution soit effective... Mais dans la mesure où les Socialistes français accepteraient de s'associer à une politique de reconquête militaire, avec l'aide américaine, de l'Indochine, cela pourrait peut-être apparaître comme une solution, mais quelle solution !
La deuxième hypothèse des négociations, j'en arrive actuellement à cette conviction, c'est que lorsque nous discutons Ho Chi Min ou Bao Daï, il est utile da le faire, il est utile de préciser notre position socialiste sur cette question, mais c'est un peu dépassé par rapport aux intentions réelles du gouvernement français actuellement.
Ce qu'envisage ou ce que peut cacher actuellement les intentions réelles du gouvernement français en matière de Viet-Nam, ce n'est pas tellement la politique de négociations de Bao Daï pour maintenir une présence française en Indochine, c'est la politique de d'abandon pur et simple de l'Indochine, et l'on cherche actuellement les modalités qui permettront cet abandon dans les conditions les plus favorables.
Je ne peux pas croire qu'avec l'amoncellement de documents de toutes sortes, de toutes provenances, de toutes origines politiques sur la signification et le contenu de la République démocratique du Viet-Nam, de l'importance du président Ho Chi Min, qu'il y ait encore des hommes qui puissent contester cette influence, de même je ne peux pas croire les services de la France d'outre-mer, aussi mal renseignés pour se douter des intentions réelles de Bao Daï, sur lesquelles notre ami Rosenfeld insistait tout à l'heure. Si l'on veut aujourd'hui, coûte que coûte, traiter avec Bao Daï, malgré tous les inconvénients que cela représente, c'est qu'en définitive on espère gagner le temps suffisant pour pratiquer la politique d'abandon de l'Indochine. On veut sauver la face, retirer les troupes avec un accord dont nous savons d'avance qu'il n'a aucun contenu et substituer à la guerre actuelle une autre guerre particulièrement redoutable et criminelle pour les éléments démocratiques de la République démocratique du Viet-Nam, une politique de guerre civile. Eh bien, cela, il faut que le gouvernement réponde avec précision à cette question, il ne peut plus éluder le problème. Si l'on écarte les négociations avec Ho Chi Min, si l'on recherche une solution Bao Daï, c'est moins une solution définitive d'intégration du Viet-Nam autonome dans le cadre de l'Union française, c'est la préparation à un repli stratégique dont Jules Moch disait qu'il fallait compter, en fonction même du tonnage de notre marine de commerce et de notre marine militaire, il fallait compter environ deux ans pour qu'elle puisse être réalisée techniquement. Ce sont ces deux ans que l'on veut gagner et on veut les gagner en perdant l'Indochine, en perdant le Viet-Nam et en substituant une guerre à une autre et encore plus redoutable.

Cette politique d'abandon de l'Indochine est une faute particulièrement lourde et elle est lourde de conséquences pour la défense même de l'Union française et pour la signification même de l'Union française. L'Union française qui n'a pas de contenu réel et là, vous allez faire acte de jurisprudence en matière d'Indochine et vous verrez ensuite ce que cette jurisprudence donnera dans les autres territoires d'outre-mer.

Ce qui est plus grave, c'est que cette politique d'abandon de l'Indochine est le résultat d'une méconnaissance fondamentale du problème franco-vietnamien tel qu'il se pose depuis le début et parce que, aussi, en fonction de la croyance qu'Ho Chi Min était exclusivement l'instrument de la politique stalinienne, il fallait à tout prix éviter les négociations avec lui.

Il est possible qu'Ho Chi Min soit le représentant de la politique stalinienne au Viet Ham ! Mais il est non moins certain qu'aussi longtemps que les aspirations nationales de ce peuple ne sont pas satisfaites, il peut y avoir là-bas, comme dans d'autres pays que nous avons connus en Europe, des fonds nationaux, des unions sacrées, et que le libre jeu des libertés démocratiques se trouve entravé de ce fait et que nos camarades socialistes démocratiques qui appartiennent actuellement au gouvernement non reconnu, qui sont dans le maquis, dans la résistance, n'aient pas la possibilité de faire prévaloir leur point de vue démocratique en face des milieux totalitaires et staliniens.

Nous faisons un joli travail, camarades, en condamnant définitivement le Viet-Nam à être cette fois-ci, oui, vraiment, l'instrument de la politique stalinienne en Asie, et nous le faisons délibérément et prenons-là les responsabilités les plus lourdes.

Le gouvernement français qui acceptera cette politique d'abandon et qui la prépare comme il la prépare est en train, actuellement, d'être le fossoyeur réel de l'Union française, et je puis vous affirmer que devant l'opinion publique de ce pays on peut bien dire que le problème vietnamien ne l'intéresse pas, mais un jour où un gouvernement de la IVème République, un gouvernement de troisième force, aura été à l'origine de la perte de l'Indochine, vous verrez ce que diront, le lendemain, dans toutes les réunions publiques, les gaullistes et les Communistes sur l'action du gouvernement, et vous verrez l'écho que cela aura !

Je tenais à le dire pour que le Parti dégage ses responsabilités d'une telle aventure. Il n'y a plus qu'une seule solution, et cette solution, malheureusement, j'insiste sur ce point, camarades, nous avons un Conseil national dans un mois, pour faire les enterrements, on peut prendre toujours des délais, mais il y a des événements qui évoluent, là-bas ; il y a actuellement, dans les semaines, dans les quinze jours, trois semaines encore une période d'incertitude et d'hésitations, parce qu'en définitive, il y a encore hésitation entre le nationalisme vietnamien et la mainmise stalinienne, nous pouvons encore jouer cette carte, peut-être, mais dans un mois il sera trop tard ; nous envoyons là-bas des hommes qui sont, avant tout, des fonctionnaires, des fonctionnaires honnêtes, mais qui ne voient pas l'ampleur du problème. Si nous n'avons pas su faire le renversement de la politique à temps, nous risquons demain d'en payer les conséquences, mais il

faut que le Parti en soit averti et il faut aussi qu'il sache dégager à temps les responsabilités particulièrement lourdes qui pèseraient sur lui dans la perspective même de la lutte des classes là-bas.
En ce qui concerne le problème de la défense nationale, nous pouvons remercier Ramadier d'avoir exprimé en une demi-heure la phrase qu'un général français nommé Lyautey avait, je crois, exprimé bien avant lui : il s'agissait de montrer la force pour n'avoir pas à s'en servir. Cela pouvait être dit en une phrase.
La deuxième opinion, c'est que dans le cadre actuel, le problème de la défense nationale se trouvait largement dépassé et qu'il fallait envisager une défense qui déborde le cadre national, devenu trop étroit.
Oui, mais si notre ami Ramadier nous a dit que l'élément militaire de la défense nationale actuelle ne représentait qu'un petit élément de cette défense nationale, il a oublié de nous dire en quoi consistait aujourd'hui la véritable défense nationale de la France, comme la défense nationale de l'Europe occidentale. Défense nationale, l'élément militaire n'y joue qu'un rôle très accessoire. J'ai posé la question à un général : "Que feriez-vous dans le cas d'un bombardement aérien ?" Le général m'a répondu : "Cela ne me regarde pas, ce n'est pas de mon ressort, un militaire est fait pour se battre contre un autre militaire et c'est la définition même du rôle des militaires !"
Mais la défense nationale actuellement, n'est pas seulement dans une armée de couverture, peut-être nécessaire, même dans une défense territoriale, peut-être nécessaire, elle est bien ailleurs, bien au-delà.
De plus en plus la défense nationale se confond avec la défense des revendications sociales du pays où l'on vit, quand il n'est pas possible d'envisager une défense nationale quelconque d'un pays quelconque, sans qu'il y ait une soudure étroite entre l'ensemble du peuple avec son gouvernement dans l'éventualité d'un conflit, et cette soudure étroite ne peut être obtenue que dans la mesure où ce gouvernement est capable de satisfaire les aspirations sociales légitimes et normales et régulières qui peuvent s'exprimer en son sein.
C'est en accentuant cette lutte pour la revendication sociale que l'on renforce toutes les cohésions possibles d'une défense nationale d'avenir. Mais, aussi longtemps qu'une propagande étrangère peut s'infiltrer dans les divisions intérieures pour les utiliser les unes contre les autres, il est bien évident que c'est par avance un facteur d'affaiblissement fondamental.
Il y a dans ce domaine, de la défense nationale, beaucoup à dire. Je voudrais insister sur un point qui me paraît essentiel. On a peut-être tendance à se faire des illusions, mais il faut reconnaître au moins ce mérite à notre camarade Ramadier, d'avoir posé le problème d'une façon claire, en tous cas sans illusions. Nous n'avons pas entendu, dans sa bouche, la nécessité d'une troisième force internationale, d'une Europe unie et indépendante.
Je pense en effet que si nous ne voulons pas nous gargariser nous-mêmes d'illusions, nous devons tenir compte de la place réelle de la France dans les circonstances présentes.
Nous sommes devenus une nation mineure en pleine crise civique, sans véritable volonté de redressement de la part d'une population qui se laisse trop entraîner

et que la France, dans les circonstances actuelles, même associée au Luxembourg, même associée à la Belgique, même associée à l'Italie, il faut voir les choses en face, ce ne serait pas grand chose.
On nous parle d'une spécialisation de cette défense nationale ; on nous dit : il faut que les pays se spécialisent dans la défense nationale. Cela veut dire en clair que la France doit fournir des fantassins et que l'Amérique fournira la bombe atomique par exemple, ou que les Anglais fourniront la chasse.
Je crois que cette spécialisation de la défense nationale sur le plan international risque d'être singulièrement accueillie par l'opinion publique française dans les circonstances présentes.
On nous parle des effectifs, on dit : "Montrons la force pour ne pas avoir à s'en servir."
Quand on songe qu'il nous faut 400 milliards de crédits militaires par an pour être capables, dans l'éventualité d'un conflit international, de mettre en ligne un nombre de divisions qui tiendrait sur les doigts des deux mains et qui ne sont pas absolument entraînées, car je crois que nous avons sept ou huit divisions prêtes.
Quand on pense que le pacte de Bruxelles en amènera peut-être 70 en 1952, quand on pense à tout cela, on peut se demander si la conception actuelle de la défense nationale, telle qu'elle est érigée par le gouvernement, est conforme aux intérêts réels du peuple français. Non seulement elle coûte extrêmement cher à notre budget, mais encore ce qui est plus grave, elle est inefficace par avance.
D'ailleurs, il n'y a pas de ministre de la défense nationale, car s'il y avait un ministre de la défense nationale, il y aurait au moins des services qui s'attableraient aux problèmes spécifiques de la défense nationale.
Pour l'instant, nous avons un ministère des armées, qui se charge des différentes armes, de les coordonner, de les simplifier, il n'y a même pas, il n'y a jamais eu, un véritable ministère de la défense nationale dans ce pays.
Si bien que nous sommes en train d'entretenir en France une armée extrêmement lourde, inefficace, qu'il faut complètement et totalement transformer.
Le déficit qui peut en résulter est considérable. Si nous voulons continuer à appliquer l'action de M. Ramadier, montrer la force pour ne pas avoir à s'en servir, cela obère dans le futur nos finances, et cela limite nos possibilités de réforme sociale, cela rend particulièrement difficiles tous les efforts que nous voulons entreprendre.
Il faut donc chercher une solution un peu plus large, tout en concevant que dans le présent elle s'impose à nos esprits. Cette solution plus large, c'est dans une recherche que l'on peut la trouver et je crois que c'est l'action même de notre politique internationale car, seuls, nous ne pouvons rien. Nous devons la chercher dans un point d'appui extérieur. La France actuellement n'a pas d'autre point d'appui extérieur possible et valable que la Grande-Bretagne, bien qu'historiquement ce rapprochement franco-britannique soulève quelques controverses. Il faudra y intégrer ensuite 1'Allemagne et ensuite, progressivement, les autres petites nations.
C'est dans la recherche d'un fédéralisme européen constructif qu'il faut trouver la solution au problème qui a été posé par notre camarade Ramadier, à la

condition que ce fédéralisme ne se limite pas à un certain nombre d'Etats, mais qu'il soit largement ouvert des deux côtés.
Car, en définitive, nous n'avons pas le droit d'admettre comme définitives les structures intérieures des Etats qui sont des menaces de guerre dans les circonstances présentes, et le régime russe lui-même n'est pas à l'abri des variations internes qui pourront lui permettre précisément de se transformer, de se modifier, et par là-même d'être à son tour un facteur de paix dans l'avenir.
J'aurais encore beaucoup à dire sur cette question, mais mon ami Gazier me fait remarquer que je ne dois pas abuser de ce micro, et je m'arrêterai volontiers sur une observation qui mériterait encore un large développement, et qui me servira de conclusion.
Je suis convaincu qu'aujourd'hui nous assistons, non pas seulement à une crise du Parti Socialiste, mais que nous assistons à une crise idéologique profonde du Socialisme tout entier.
Cette crise se manifeste d'une manière quasi générale, non seulement par des identifications que nous avons pu voir au cours de ce Conseil national entre des camarades membres du Parti s'identifiant à un gouvernement qui n'est pas le leur, comme nous avons pu le voir dans certaines interventions, et l'on parle d'une façon assez vague, confuse, d'un certain nombre de problèmes, des masses, des troupes, de dynamisme. On se sent tellement obligé, dans cette crise idéologique, de raccrocher à quelque chose, que l'on ajoute toujours des qualificatifs. Quand on parle de Socialisme, on dit "Socialisme démocratique", comme si, par définition, le Socialisme ne l'était pas, et quand on parle de socialisations, on parle de socialisation intégrale, comme s'il pouvait y avoir une socialisation qui ne soit pas intégrale On emploie des mots qui n'ont plus de signification, qui tout au moins ont un entendement très spécifique et très particulier à l'action à laquelle ils s'adressent. En définitive, dans les conférences internationales, on est frappé du fait que les partis socialistes se réclamant du Socialisme ne parlent pas le même langage, lorsqu'ils emploient les mêmes mots.
Dans cette crise profonde de verbalisme, cette crise profonde d'opportunisme aussi - qui n'est pas simplement l'opportunisme personnel, mais qui est souvent l'opportunisme de la politique, de faire la politique au jour le jour - il y a, pour le Parti Socialiste, une crise idéologique dont il risque de souffrir qui risque de le faire périr.
Si l'on ne veut pas tenir compte aujourd'hui que le Parti Socialiste, du fait de cette crise idéologique, risque de disparaître, eh bien, c'est que véritablement on ne se rend pas compte suffisamment du danger.
Pour remédier à cette crise idéologique, je crois qu'il faut reprendre les problèmes les uns après les autres. Nous avons fait une esquisse d'un certain nombre d'entre eux - Union française, politique de la défense nationale -, il faut que nous essayions de faire une synthèse harmonieuse entre nos aspirations socialistes et nos possibilités actuelles. Il faut y travailler, camarades. Et, pour cela, une chose s'impose plus que jamais, un parti ne peut vivre et ne peut être efficace, actif, que dans la mesure où il connaît en son sein une cohésion et une

unité réelle, mais il n'est pas possible d'exiger une unité et une cohésion dans un parti où la crise idéologique n'est pas réglée.
Aussi longtemps que la crise idéologique n'aura pas été réglée dans le parti, il sera faux de prétendre à sa cohésion et à son unité car, lorsqu'on abordé les vrais problèmes, les problèmes fondamentaux de l'heure, on s'aperçoit des divergences fondamentales qui peuvent opposer le s camarade s.
Aussi longtemps qu'on n'aura pas voulu, ou qu'on n'aura pas cru devoir aborder nos divergences en face, nous souffrirons dans notre efficacité, comme nous souffrirons dans notre politique et dans notre cohésion.
Pour ma part, je souhaite que ce conseil d'information, dont la méthode se révèle de plus en plus utile pour le parti, puisse se traduire ensuite dans les fédérations par des réflexions et qu' au prochain Conseil national, bien que certaines questions risquent d'être dépassées par l'actualité, nous puissions repenser tout le problème du Socialisme contemporain en fonction même des exigences qui nous sont imposées et en nous préoccupant essentiellement d'être et de rester dans la ligne des aspirations légitimes des masses ouvrières de ce pays, ou du peuple ouvrier de ce pays vers un avenir et un devenir meilleur.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre camarade Valentino, de la fédération de la Guadeloupe.

Paul Valentino

Je ne me laisserai pas tenter par le désir de combler une lacune. Notre Parti Socialiste, associé au gouvernement, a la responsabilité de peuples divers, et les difficultés dont il a été rendu compte par les divers rapporteurs, concernant plus particulièrement les problèmes qui, au regard de l'opinion métropolitaine, constituent un grave souci pour le Parti, le souci de maintenir la démocratie en France, est partagé par les Socialistes des territoires des départements d'outre-mer comme par ceux de la métropole.
Il est heureux que cette réunion d'aujourd'hui ait permis aux divers rapporteurs de montrer les difficultés au milieu desquelles se développe l'action socialiste, sur le plan parlementaire, comme sur le plan gouvernemental.
Je dirai cependant que si les explications qui ont été fournies sont loyales, honnêtes, complètes même, elles ne suffisent pas pour que nos militants demain, puissent s'engager dans la bataille dont l'objectif est de sauver la démocratie avec toute l'efficacité désirable.
Je dois dire que, si nous pouvons trouver des excuses à nos ministres, il est moins facile d'en trouver en ce qui concerne notre groupe parlementaire, quand il s'agit d'alimenter la propagande socialiste.
Il n'est pas douteux que c'est dans la mesure où nous apparaîtrons comme un parti puissant que nous pourrons agir sur le gouvernement, que nous pourrons le garder de ses erreurs auxquelles Gazier faisait allusion hier, et dont la conséquence serait infailliblement l'accession au pouvoir soit de la dictature fasciste, soit de la dictature stalinienne,

Fondation Jean Jaurès

Or, alimentons-nous en arguments suffisants nos militants dans le pays ?
Le groupe Socialiste a cet égard, fait-il tout ce qu'il doit faire pour que notre parti conserve son dynamisme, et reconquière l'opinion publique ?
Il faut que nous marquions davantage notre empire sur l'opinion publique et, pour cela, je pense qu'il est indispensable qu'avant de céder, qu'avant d'accepter les solutions que la majorité des partis associés avec le gouvernement nous imposent, nous développions d'abord, à la tribune du parlement, notre programme, que nous proposions des solutions et cela, le groupe parlementaire ne le fait pas. Il ne le fait pas, parce que toujours il a la hantise de voir le gouvernement poser la question de confiance, contre les solutions que nous apporterions à la tribune.
Je dis que le jeu est faussé, à partir du moment où c'est nous seuls qui avons la crainte que le gouvernement soit renversé. Nous ne sommes pas seuls dans ce gouvernement, nous y sommes une minorité de Socialistes et, à partir du moment où chaque fois on fait valoir que si nous prenons telle ou telle position, le gouvernement sera démissionnaire, je dis que nous subissons un chantage dans la conséquence sera la disparition du Parti Socialiste, et par conséquent la disparition de la démocratie.
(Applaudissements)
Pour continuer à participer à ce gouvernement de défense républicaine, sans que soient sacrifiés les intérêts du Parti Socialiste avec lesquels, pour ma part j'identifie ceux de la démocratie, il faut que notre parti apparaisse comme essentiellement différent de ses associés au gouvernement
Il ne peut en être ainsi que si nous prenons, chaque fois, des positions constructives, que dans chaque débat important, nous proposons des solutions, et qu'après avoir été battus, nous nous repliions sur des positions transactionnelles.
C'est là le reproche majeur que moi, en tant que député, je peux formuler à l'égard du groupe parlementaire, et il n'est pas extraordinaire que les militants de la base connaissent une certaine désaffection à l'égard du Parti en ce moment, parce qu'ils n'ont pas le sentiment que nous faisons tout ce que nous pourrions faire pour affirmer que notre Parti n'est pas simplement annexé au gouvernement, mais participe à son effort, simplement pour éviter le pire dans les circonstances actuelles.
Je voudrais qu'au moment où des décisions seront prises, le 27 février prochain, nous ayons le souci que des instructions précises soient données à notre groupe parlementaire pour qu'il affirme de plus en plus l'autonomie du Parti Socialiste à l'égard du gouvernement.
Je voudrais que tout de suite, au moment même où nos camarades vont engager à travers la France la bataille des élections cantonales, notre groupe parlementaire comprenne que, du haut de la tribune des assemblées élues, nous pouvons très bien servir la propagande de nos militants, sans pour cela verser dans la démagogie stalinienne.
C'est là ce que je voulais dire, camarades, parce que nous autres, peuples d'outre-mer, nous savons très bien que la société fraternelle ne naîtra vraiment que de la démocratie Socialiste et qu'un état centralisé, dominé par les

Fondation Jean Jaurès

conceptions staliniennes, serait absolument néfaste aux intérêts des peuples que nous représentons,
Nous avons intérêt à ce que le Socialisme s'affirme, à ce qu'il conquière davantage l'opinion de la métropole, et je ne peux pas rester indifférent devant la carence du groupe parlementaire qui ne sert pas assez la propagande du Parti Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre camarade Leenhardt.

Francis Leenhardt

Camarades, au lendemain de notre dernier Conseil national, un député MRP s'est répandu dans les couloirs et, abordant des camarades Socialistes devant des députés d'autres partis, leur a dit : "En somme, si je comprends bien, la minorité qui s'est abstenue dans votre Conseil national a les mêmes positions que la quasi unanimité qui s'est manifestée au sein du Comité national MRP."
Boutade, direz-vous, mais dans quelle mesure est-elle fondée ?
Je donnerai à cet égard trois précisions :
J'ai ici l'Aube du 16 novembre, à laquelle chacun peut se reporter.
Première précision : le MRP s'est posé la question de savoir s'il ne fallait pas retirer ses ministres du gouvernement, et cette question, il l'a exprimée à haute et intelligible voix, il l'a publiée, manifestant ainsi qu'il était mécontent de l'action gouvernementale. On ne trouve pas les mêmes choses, le même accent, dans ce que nous avons publié.
Deuxième question que le MRP s'est officiellement posée : "Est-ce qu'il ne faudrait pas demander la dissolution et faire appel aux électeurs puisqu'on n'arrive pas à réunir une majorité permettant de réaliser les mesures nécessaires ?"
C'est une question qu'également nous n'avons pas pu nous poser, ou que très rares sont ceux qui ont pu la poser, et ils ont été pratiquement étouffés.
Troisième observation : le MRP a posé des conditions au gouvernement, il a manifesté des exigences. Mais nous, nous nous sommes contentés de faire un appel au gouvernement, avec tout ce que cela a de vœux pieux.
Je ne dis pas cela ici pour soutenir que nous sommes devenus la droite au MRP, encore que pour certains cela soit vrai. Je porte sur le MRP le même jugement que vous, mais prenons garde, camarades, à notre timidité excessive vis-à-vis de cette coalition gouvernementale, que les Américains appellent même une coalition de partis modérés. Prenons garde, mais qu'au moins les apparences ne soient pas contre nous et quo l'on-ne puisse pas nous faire le reproche, comme on commence à le faire dans des milieux qui ne sont pas Socialistes, d'avoir des positions souvent plus modérées et plus timides que le MRP.
Je voudrais aussi appeler l'attention du Conseil national sur une tendance, qui se généralise maintenant, à rechercher à tout prix entre nous une unanimité qui ne sert pas véritablement le Parti. Notre camarade a raison lorsqu'il disait il y a un

Fondation Jean Jaurès

instant qu'il y avait des divergences graves et que nous cherchons à ne pas les voir en face.
Cette unanimité qu'on essaye d'instaurer a trois inconvénients. Le premier est d'écarter certains camarades qui n'ont plus d'espoir de faire triompher leur point de vue s'il n'est pas celui du Comité directeur ou celui des ministres, et il y en a qui partent qui ne partaient pas au tant avant parce qu'ils conservaient cet espoir. Second inconvénient, c'est que la pression que le Parti doit faire sur ses ministres n'existe plus à partir du moment où nos conseils nationaux ont tendance à se transformer en jubilés d'action gouvernementale. C'est un danger. Les ministres devraient être les premiers à ne pas souhaiter que nous soyons si passifs parce qu'au moins ils pourraient dire : "Dans mon conseil national, je me suis fait reprocher ceci, cela ; il faut, vous, mes parlementaires au gouvernement, que vous me cédiez davantage."
Troisième observation : c'est lorsqu'il y aura ici une opposition à certaines mesures qui se sera manifestée, que nos organismes centraux seront vraiment armés, se rendant près du Président du Conseil pour lui dire : "Attention, cela ne va plus, dans mon parti on ne marche plus." Voilà les inconvénients que je croyais nécessaire de signaler au passage.
J'évoque le témoignage d'un homme que je ne nomme pas mais qui représente une grande fédération, disant dans un cercle plus restreint il y a quelques jours : "Il est plus difficile de défendre cette collaboration gouvernementale avec ses insuffisances et ses lacunes." Eh bien, voyez-vous, prenons garde, il est très dangereux de nous empêcher de dire que la politique gouvernementale est mauvaise. Il faut que, lorsque nous la justifions, nous ne disions pas : "Elle est bonne", mais que nous disions : "Elle nous est imposée par les circonstances", cela c'est encore une thèse, je crois que nous cédons plus que les circonstances n'en imposent d'ailleurs, mais sachons dire que cette politique est mauvaise, sachons dire que le gouvernement n'est pas Socialiste, que les principaux leviers de commande sont tenus par les adversaires Socialistes, que la politique du gouvernement n'est pas Socialiste, et quand nous le dirons, nous ferons aussi dans le même temps un effort pour que cette politique est mauvaise car elle est infiniment injuste, et vous sentez bien la fatigue par exemple de l'organisation syndicale de Forces ouvrières, qui ne sait plus comment attendre, comment justifier notre action, et que nous devons prendre garde à créer un divorce.
Je ne suis pas autrement surpris, vous le comprendrez, si nous n'avons pas obtenu les résultats qu'on espérait à notre dernier Conseil national. J'avais soutenu la thèse que c'est seulement si nous étions décidés à exercer des menaces sur nos parlementaires gouvernementaux que nous pourrions obtenir d'eux les concessions, menaces de ruptures de la coalition gouvernementale, menace d'un essai de non participation, essai loyal qui n'a jamais été fait - et je le développerai une autre fois parce que ce soir mon temps est trop limité - mais aussi menace de faire éventuellement appel aux électeurs si véritablement on veut nous faire renier notre Socialisme et si on met en péril en particulier les grandes conquêtes socialistes, les nationalisations.

Fondation Jean Jaurès

Le résultat de cette trop grande timidité de notre Parti en face du gouvernement, je le signale avec regret, avec gravité, le résultat c'est que le compromis s'installe au milieu de nous, dans notre Parti, comme une seconde nature. On finit par le défendre en lui-même, par lui trouver une valeur propre au lieu chaque fois d'en rejeter la responsabilité sur la double menace qui pèse sur la République, et opposer franchement des solutions socialistes.

Je voudrais me borner, pour que l'on comprenne bien combien nous sommes loin d'approuver la collaboration gouvernementale, à citer quatre ou cinq faits, d'abord la réforme fiscale.

Il faut lire le Monde pour trouver ce que nous devons penser de la réforme fiscale, qu'elle est un ours mal léché qui n'a de réforme fiscale que le nom, et lire ces dernières lignes de l'article paru dans le Monde de Maurice Duverger : "La nécessité d'une réforme fiscale authentique dépasse le plan proprement financier. Elle commande toute la politique générale du pays. En 1789 aussi, le budget était en déséquilibre par suite de la mauvaise répartition des impôts. Alors, comme aujourd'hui, les privilégiés fiscaux refusaient la loi commune et tâchaient de détourner l'attention du public vers d'autres problèmes. On connaît le résultat : après dix ans de révolution, cela s'est terminé par le général Bonaparte."

Camarades, nous n'avons pas eu dans cette circonstance les jugements qu'il fallait avoir et l'insistance qu'il fallait mettre dans les débats, ou plutôt dans le premier débat sur le budget, lorsque par exemple notre groupe parlementaire - et si je l'évoque, ce n'est pas pour le dénigrer, mais c'est parce que ce sont les assises du Parti où on peut faire appel des décisions du groupe - a refusé un amendement de notre ami Guyon, président de la Commission des Finances, qui tendait à faire obligation au gouvernement de compter dans ses recettes 50 milliards à provenir de la répression de la fraude fiscale. Cela n'a pas été retenu par timidité, par peur que le gouvernement n'accepte pas ou qu'on lui fasse trop de difficultés. Il ne faut pas qu'on soit le soutien le plus docile du gouvernement, et nous savons que certains fonctionnaires demandaient qu'on compte dans les recettes normales le produit de la fraude fiscale car cela aurait été le témoignage de l'intention de réprimer les fraudes. On a répondu en lui parlant de "sadisme fiscal" et c'est cet homme qu'on a vu prendre le portefeuille des mains de Queuille, ce qui est un très net glissement à droite du gouvernement.

Sur la question des loyers, nous savons qu'il faut une hausse, mais cette hausse actuelle est double, dans certains cas, triple, d'après certaines études faites par des organismes officiels et communiqués au Conseil économique,

Nous votons contre cet ajournement que nous aurions pu obtenir à la faveur du fait nouveau que constituaient les décisions du blocage des prix prises par le gouvernement le 12 de ce mois. Nous avions une occasion de dire : "C'est contradictoire, nous ne pouvons pas appliquer cas hausses de loyer", nous avons laissé passer cette occasion.

Pour les impôts indirects, j'ai eu l'occasion de lire le Times, journal conservateur anglais, du 1er janvier. Si vous pouviez voir comment ils parlent de nos impôts indirects, qui sont l'inverse des impôts démocratiques, et sur quels

impôts indirects ? Ce ne sont pas ceux des Britanniques, qui portent sur des produits de luxe, mais tous les impôts indirects ici portent sur des produits de première nécessité. Nous avons accepté le renforcement. Je sais bien que le MRP a le plus de responsabilités dans cette question, mais il ne faut pas que chez nous on vienne, comme nos groupes parlementaires l'ont fait, défendre le principe des impôts indirects, et dans le moment même où nous prétendons stabiliser les prix pour empêcher les bases de revendications de salaire, c'est un défi à la logique !

Et la question de la poursuite des trafiquants? Dans le débat financier, j'ai exprimé l'espoir que cette lutte contre le trafic durerait un peu plus qu'une grève. Il faudra peut-être qu'on attende une nouvelle grève pour qu'on entende parler à nouveau des poursuites contre les trafiquants?

Je vous livre le dernier exploit de la Chancellerie, qui fixera dans quelle idée les ministres radicaux travaillent à cet égard, mais ce n'est pas pour rien dans les difficultés de Bernier. Il était condamné à 200 millions de confiscation, on lui a fait remise de 198 millions, il n'en a plus que deux à payer. Il est condamné à cinq ans de réclusion, il est en liberté. Il est interdit de séjour à Paris et à Lyon, il a autorisation de séjour à Paria pour poursuivre la préparation de ce statut dont nous savons qu'il ne peut donner satisfaction à nos camarades.

Je pourrais citer d'autres cas, y compris le fait vraiment sensationnel qu'un de nos camarades Socialistes élu président du conseil d'administration du Gaz de France reçoive l'ordre du gouvernement de démissionner, ou de renoncer au mandat que ses pairs lui ont confié, et quand le Conseil d'administration refuse d'accepter cette démission, en disant : "Nous vous avons élu, nous ne pouvons pas accepter cela", en lui donnant au contraire tous les pouvoirs. Le gouvernement est saisi de cette question. Nous verrons le 27 février quand nous nous réunirons à nouveau si vraiment nous aurons accepté cette chose inouïes et que ceux qui ne sont pas Socialistes jugent avec la sévérité voulue alors que la loi prévoit la libre élection du président du conseil d'administration, du moins dans la forme actuelle, et non plus dans le statut comme le faisait observer Marceau Pivert ; mais la loi prévoit que le président du conseil d'administration est librement élu, et un camarade Socialiste reçoit la sommation de remettre, sans être défendu par nos camarades ministres, sa démission ! Vraiment, il y a trop d'exemples de ces choses là !

Pour terminer, je dirais aussi que nous ne pouvons pas accepter la démolition du ministère de l'Economie nationale à l'heure où l'Amérique elle-même organise ses instruments d'intervention dans l'économie. Or, sans protestation du Conseil des ministres et même sans discussion, la direction du personnel, qui est la clef de ce ministère de l'Economie nationale, a été supprimé le 27 décembre. J'ai écrit à nos camarades ministres pour qu'ils évoquent l'affaire, car elle aurait dû passer en Conseil des ministres. Je n'ai pas de réponse, mais je sais que Petsche prépare, ainsi que Queille, non seulement de maintenir cette suppression qui est illégale, mais le rattachement de ce service aux finances. Sur un point comme celui-là, notre Parti et nos ministres devaient déclarer qu'on n'acceptait pas, et en contradiction avec les statuts des entreprises publiques.

Fondation Jean Jaurès

J’ai trop peu de temps pour parler des dispositions de blocage des prix du 12 janvier. Il y a un document tout frais qui vous aidera à juger et sur ce point, je ne suis pas d'accord avec Jules Moch, si véritablement les ministres non socialistes avec lesquels nous sommes associés ont fini par comprendre.
On a annoncé un blocage, on a annoncé des baisses autoritaires, elles portent sur cinq points, conserves de poisson, de légumes, puis quelques articles de textiles. Les trente articles de textiles qui rentrent dans le minimum vital ne sont même pas compris dans la liste. J’ai pris la peine d’étudier au bulletin officiel des prix du 29 janvier cette liste et elle ne porte que sur 30% seulement des articles, mais que beaucoup qui sont quand même pris dans le minimum vital ne figurent pas sur la liste. C'est la méthode de la négociation avec les patrons et dans ces négociations, M. Boussac, le roi du coton, joue un rôle déterminant car on sait les liaisons qui existent beaucoup plus étroitement qu'il y a quelque mois entre certains ministres et le monde des affaires. D’ailleurs, ils le déclarent publiquement dans leurs discours»
Voilà le fait que je livre à vos méditations : "L’arrêté 20I75 paru dans le bulletin officiel des prix du 29 janvier, et qui vise tous les produits industriels ou tous les services, qu’ils soient taxés ou libres, décide leur blocage au 31 décembre 1948 toutes taxes comprises." Cela c’est l’alinéa 1.
Voici l’alinéa 2 : "Les dispositions de l’alinéa précédent ne font pas obstacle aux ajustements que pourrait subir le prix de ces produits et services dans la mesure où les éléments des prix de revient viendraient à être modifiés."
Alinéa 1, on est bloqué ; alinéa 2, toutes vos modifications de prix de revient, vous pouvez les ajuster, les incorporer. Est-ce qu’on s'est jamais moqué de nous à ce degré-là ? Surtout après tout le battage qui a été fait dans la presse. C’est humiliant pour nous. Les salariés ne demandent pas davantage que ce que le gouvernement a accordé aux patrons. Que demandent-ils ? Ils demandent à pouvoir ajuster leurs conditions de vie aux modifications qui interviennent dans ces conditions de vie, à commencer par les loyers, ce qu’on accorde aux patrons, on le refuse aux ouvriers !
La grande question qui sera posée devant notre Conseil national du 27 février, c'est celle-là, c'est de savoir si nous pouvons collaborer au gouvernement qui a pris des méthodes différentes avec ses rapports avec les patrons et ouvriers, en réservant à ces derniers seuls la manifestation de son autorité et de ses contraintes.
Je pense aux orateurs qui attendant leur tout. Je ne suis arrivé qu’à la fin de la première partie de mon intervention. Mais j’ai posé la question essentielle, et j’ai fait mesurer à quel point ce bilan était déficitaire et à quel point nous sommes en face non pas seulement d'un danger, celui de la dissolution dont on nous parle si souvent, mais aussi du danger le voir le Parti s'affaiblir, se dissoudre progressivement, et ne plus répondre aux espoirs de ceux qui n'ont regardé jusqu’à présent que lui, dans le moment même où le Socialisme se fait dans des pays sous des formes mal organisées et moins authentiques, mais comment ne pas considérer l'exemple américain, cet effort pour limiter les excès du

capitalisme, comment ne pas le considérer comme une progression de nos idées dans le moment même où ces idées-là reculent ?
L'esprit socialiste est un esprit de lutte contre le capitalisme, A cet égard, je crois que notre camarade Pineau se trompe fort lorsqu'il dit que nous avons eu tort d'identifier le Socialisme avec les interventions impopulaires de l'Etat. Ce ne sont pas les faits, mon cher Pineau qui ont commandé les interventions de l'Etat ou qui les commandent pour les Socialistes, c'est le souci de la justice, de gouverner pour la masse, et c'est précisément parce que nos parlementaires gouvernementaux sont des capitalistes et ne veulent pas gouverner contre la masse qu'ils se laissent coincer dans les faits dans un moment d'un emprunt, où les revendications sociales sont trop fondées pour être refusées.
Voilà l'essentiel de ce que j'avais à dire, et je demande que chacun, au lieu de porter tant de sévérité, des jugements sur le contenu de certaines lettres comme celle de… et je le condamne pour son indiscipline et pour le fait d'avoir conservé son mandat, mais dans cette lettre il y a une résonnance profonde parce qu'elle prouve que nous supportons trop de choses.
Au terme d'une période dans laquelle nous aurons fait trop de concessions, accepté trop de sacrifices aux libertés démocratiques, il y aurait une secousse encore plus grave, et vous savez bien que finalement le Parti ne peut pas accepter d'injustices !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à notre camarade Collin.

Collin

Mon intention, ce soir, camarades, est de faire un exposé assez bref de la situation politique générale et de la politique sociale en Algérie, situation liée à notre Parti lui-même.
Je dois que les conditions de lutte pour nous sont bien plus difficiles là-bas qu'ici, car les questions sont plus complexes et les problèmes sont toujours envisagés avec leur incidence sur la masse musulmane, et c'est justement ce prétexte qui fait que depuis longtemps, toutes les améliorations apportées au prolétariat et aux travailleurs métropolitains ne sent pas apportées ici. C'est ainsi que nous n'avons pas encore, en Algérie, sous le prétexte que je viens d'invoquer, même les assurances sociales, les allocations familiales pour les ouvriers agricoles, mais je vais abréger et j'en arrive immédiatement à la situation politique. Elle se caractérise là-bas par un regroupement total des forces réactionnaires et colonialistes sous l'égide du RPF, et cette coalition comprend tous les Radicaux, les MRP, le PRL, tout cela sous l'égide du Général de Gaulle,
Cette coalition amène évidemment des incidences sur la vie publique, et en particulier pour les coalitions électorales. On l'a vu aux élections municipales, on l'a vu aux élections à l'assemblée algérienne, on l'a vu aux élections au Conseil de la République, on le verra dans deux mois aux secondes élections au Conseil général.

Fondation Jean Jaurès

A ce sujet, nous n'aimons pas trop nous répéter, mais cependant pour vous éclairer davantage, nous voulons souligner certaines responsabilités. Je disais que nous supportons la faute du gouvernement du moment, qui n'a pas appliqué à l'Algérie la loi électorale municipale pour les villes au-dessus de 9 000 habitants, comme en France. Pour nous, nous avons pourtant harcelé le gouvernement du moment et son Président du Conseil, notre camarade Ramadier ; c'était au Congrès de Lyon, nous avions supplié de faire voter cette loi, comme dans la métropole.
On avait prétexté qu'il fallait empêcher le succès du PPA, c'est-à-dire du Parti Nationaliste, et le résultat, dans les grandes villes, a été contraire à celui qui était recherché. C'est ainsi qu'ayant eu des conseils municipaux élus, comme sous la loi de 84, les élections au Conseil de la République n'ont pas permis la représentation proportionnelle des voix et nous avons reçu là un véritable raz-de-marée, de nouveau, de la part des éléments colonialistes coalisés, tous dans le Rassemblement du RPF.
C'est pourquoi maintenant notre Parti, je le dis, est isolé en Algérie ; d'un côté, ce groupement dont je parlais tout à l'heure, et de l'autre le Parti Communiste qui soutient le PPA.
Et là, je dois faire une remarque quand même, c'est que le Parti Communiste n'a presque aucune audience dans le peuple musulman, malgré sa démagogie nationaliste.
Mais nous tirons, pour nous Socialistes, une conclusion cependant pratique, c'est que nous sommes représentés dans un gouvernement auquel participent MRP, Radicaux, et qui prétend lutter à la fois contre le Parti Communiste et le RPF. En Algérie nous sommes seuls, nous Socialistes, à faire front contre ces deux adversaires. Notre action est gênée par suite de cette équivoque. Nous sommes les victimes de notre loyauté, et je dis même que nous sommes les dupes de la coalition gouvernementale et parlementaire.
Nous ne trouvons pas grâce devant la coalition dénoncée, même si elle encense notre camarade Naegelen, gouverneur général, comme homme et non pas comme Socialiste.
Nous essayons de briser cette coalition, nous demandons aux organismes directeurs du Parti de dénoncer cette duperie auprès des partis unis dans la majorité parlementaire et de faire cesser cette confusion et cet abus de confiance.
Et alors, nous nous posons cette question : que diraient, en Algérie, ces mêmes partis si, comme ils nous en donnent l'exemple, nous nous associions au Parti Communiste algérien, tout en le combattant au gouvernement et au parlement dans la métropole ?
Du côté musulman, ce sont les partis purement musulmans c'est-à-dire le PPA, et plus particulièrement le…, qui jouit de la grande faveur des populations, malgré les succès électoraux remportés, on sait comment, par les candidats dits "administratifs".
A ce sujet, il existe toujours du côté de l'IMA (?) et du PPA une rancœur qui s'exprime par les demandes toujours renouvelées d'annulation des élections à

l’assemblée algérienne. Il est vrai, aussi, que le choix des élus ne fut pas heureux, on s’en aperçoit maintenant, mais un peu tard.
De plus, et cela est grave, beaucoup de musulmans, pour ne pas dire la plupart, en identifiant la politique de notre Parti avec celle de l’administration, nous rendent responsables en bloc des erreurs ou des insuffisances. Et ils oublient nos efforts, ils oublient nos réalisations : le statut de l’Algérie, les lois syndicales, etc. Il est vrai aussi - et je ne sais plus quel camarade en parlait aujourd’hui - que le problème cochinchinois a sa résonnance dans les masses musulmanes et que, justement, pour les musulmans, ils ont une impression pénible des négociations engagées avec Bao Daï, que la France semble suspendue aux décisions de ce dernier et en définitive, elle perd la face.
D’autre part, le procès de Madagascar n’est pas encore révisé, malgré nos interventions, malgré les décisions du Conseil national du Parti du 14 novembre. Rien n’est tenté encore pour la suppression effective des communes mixtes des caïds, c'est pourtant inscrit dans le statut et ce sont là autant de raisons de mécontentement qui se retournent contre nous, de la part des musulmans.
Nous avons le droit de partager un peu leur ressentiment, d’autant plus qu’à l’assemblée algérienne, la majorité radicalo-colonialiste prépare l’amnistie des collaborateurs algériens condamnés, il faut que le ministre de l’Intérieur et le gouverneur général interviennent pour empêcher cette injustice et cette prime de civisme accordée aux coupables vichyssois.
Et c’est alors que nous disons d’une façon amicale, d’une façon solennelle cependant, que nous mettons en garde Naegelen contre l’opération tentée par des hommes qui l’encensent à longueur de journée ; nous lui faisons confiance pour ne pas être absorbé par cette atmosphère dont les promoteurs ne tentent rien moins qu’à le séparer de nous et à l’opposer à son parti pour en tirer profit, quitte à demander ensuite son départ, ce qui commence déjà à se dessiner, pour placer un homme à eux, dont le passé garantirait sûrement une réaction franchement colonialiste.
Et j’en arrive rapidement maintenant à la situation économique. Elle est dominée, là-bas comme ici, par le problème des salaires et des prix, et je n’insisterai pas outre mesure. Seulement, je suis obligé de dire, au nom des Socialistes d’Algérie, que lorsqu’on parle du blocage des prix, lorsqu’on parle de tendance à la baisse, le gouvernement lui-même donne l’exemple de la hausse. Il y a à peine huit jours, les chemins de fer algériens ont été augmentés de 12%.
Ce problème est encore aggravé par l’insuffisance du minimum vital qui est inférieur là-bas à celui de la métropole. Les salaires agricoles sont véritablement scandaleux, même pas 300 francs par jour. Par contre, et c’est là que se trouve le drame actuel de l’Algérie, il y a ce que nous appelons la monstruosité du vin.
L’Algérie est un pays surproducteur de vin ; cette année, sa récolte s’élève à plus de 12 millions d’hectolitres et la consommation n’atteint même pas 2 millions de litres.
Eh bien, le prix du vin à l’heure actuelle en Algérie, pour cette consommation réduite, est de plus de 68 francs le litre. C’est pourquoi nous demandons en

Algérie l'application du double secteur, pour le vin de consommation courante, dont la consommation est normale et régulière chaque année, un prix abordable, raisonnable, et nous sommes certains, pour en avoir discuté avec les viticulteurs, que ces prix-là seraient acceptés par les viticulteurs eux-mêmes.
Ainsi, on ne verrait pas ce scandale de certains propriétaires qui ont réalisé des bénéfices énormes pour certains d'entre eux, et pour un en particulier dont le montant total de la récolte a atteint un milliard.
Nous trouvons là une accentuation des injustices sociales plus profonde qu'en France. Là-bas, par suite de cet enrichissement subi pour certains, et même pour la plupart des propriétaires, il y a en même temps un affaiblissement du standing de vie des masses musulmanes, des masses prolétariennes européennes elles-mêmes. Il faut aller là-bas, dans le bled, pour voir les gens déguenillés, pour voir les gens qui ne mangent pas toujours à leur faim, à côté des belles voitures automobiles, a côté des comptes en banque scandaleux, à côté des dépenses somptuaires faites par les familles, les épouses de ceux qui, par suite d'un hasard miraculeux du retour au libéralisme, ont entassé des millions.
C'est pourquoi nous voudrions que cela cesse, et faire cesser ce scandale, ce serait déjà peut-être pas encore le Socialisme, mais la fin d'une véritable injustice.
Si cette situation venait à persister, il y aurait d'autres conséquences. Il pourrait y avoir une tension sociale qui deviendrait véritablement dangereuse pour la paix civile en Algérie. Il y aurait une façon d'y remédier ; je ne parle pas de la confiscation des bénéfices illicites, mais de la création, sur une initiative gouvernementale, d'une super-taxe sur les bénéfices réalisés sur les vins.
Car voyez-vous, s'il y avait aussi une proportionnalité dans le paiement des impôts, nous aurions déjà quelque chose de solide au point de vue justice, équité, à offrir à toute la population, qui souffre. Mais on a parlé de la révision de la fiscalité pour la métropole et non pas pour l'Algérie, on n'en a pas parlé parce que c'est l'assemblée algérienne qui doit en décider.
Il y a trop d'impôts indirects là-bas, qui frappent surtout les consommateurs, et les consommateurs là-bas sont beaucoup plus économiquement faibles que dans la métropole.
Je peux vous donner des chiffres : il y a dans le budget de 48 pour l'Algérie 70% d'impôts et taxes de consommation, à peine 18% d'impôts directs, plus de 40% provenait des salaires et traitements.
Et sur un budget de 32 milliards, en 1948, l'impôt sur les bénéfices agricoles ne représente qu'à peine un milliard. Or, si l'on fait le calcul cette année, à raison de 5 000 francs l'hectolitre et de 22 hectolitres par hectare - ce qui à mon avis est un peu surestimé - il faut compter que les bénéfices réalisés au-dessus de ce que l'on a permis pour essayer d'établir un abattement à la base, c'est plus de 35 milliards de bénéfices que les agriculteurs seuls ont réalisés.
Or, si en France ou a coutume de dire que les paysans ne paient pas beaucoup d'impôts, en Algérie, nous pouvons dire qu'ils n'en paient presque pas du tout. Je vais vous citer l'exemple d'une commune à Sainte-Barbe, où plus de 250 à 300 agriculteurs vivent, sur lesquels il y en a deux seulement qui paient l'impôt

complémentaire sur le revenu, et encore ils le paient parce que ce sont deux retraités de l'Etat.
Il y a bien eu de la part du gouvernement général un essai pour lutter contre la fraude fiscale, c'est la tentative faite pour l'affichage des revenus à la porte des mairies, inutile de vous dire que l'assemblée algérienne composée de potentats que vous connaissez, a balayé cette initiative, et on n'en parle plus.
D'ailleurs, nous assistons à une grosse offensive de la propriété en Algérie et celle-ci se traduit, sur le plan législatif, par une tentative faite pour retirer des services de la main d'œuvre 1a main d'œuvre agricole, pour pouvoir obtenir plus facilement au service de la direction du travail... On veut distinguer comme on tend toujours à le faire, la direction du travail manuel et la direction du travail agricole.
C'est ainsi que pour la situation sociale, le Conseil national du 14 novembre demandait l'application immédiate de la sécurité sociale à l'Algérie. Nous le demandions depuis 45, cela aurait du être fait dès l'application à la métropole. Cela aurait dû être fait en même temps que le statut, par l'adoption de la procédure d'urgence à l'Assemblée nationale.
Nous avons un projet tout prêt, c'est le projet de notre camarade et ami Mora (?) du groupe Socialiste à l'Assemblée. Nous l'avons déposé à l'assemblée algérienne, nous ne nous étions fait aucune illusion, la Commission de la sécurité sociale vient de balayer ce projet et vient de mettre à l'étude un projet à elle, par conséquent pro-colonialiste.
Nous demandons, parce que le statut la permet, que la question revienne devant l'Assemblée nationale et nous demanderons à nos ministres et aux parlementaires de faire l'impossible pour faire triompher un autre projet de sécurité sociale que celui qui sera voté à l'assemblée algérienne.
Voici donc terminé ce bref résumé de la situation en Algérie. La conclusion sera la suivante : mes camarades, nous menons un combat difficile, mais comme toujours, nous ne désespérons pas, nous continuons. Mais nous avons besoin pour cela d'être aidés par le Parti tout entier, d'être aidés par le Comité directeur, d'être aidés par les ministres, d'être aidés par le gouverneur général.
Ils ne doivent pas oublier, ni les uns ni las autres, qu'ils demeurent Socialistes quel que soit le poste qu'ils occupent.
(Applaudissements)

Le président - Mes camarades, il reste à entendre Rabier et Rebeyrol, puis Guy Mollet prendra la parole.

Maurice Rabier

Mes camarades, rassurez-vous, c'est simplement une déclaration que je veux faire.
Dans le Conseil national, j'en ai déjà parlé à notre camarade Guy Mollet qui fait des objections sur ce que j'avance, mais je pense malgré tout avoir raison, un Conseil d'information est bien un Conseil qui prépare l'information des

militants, mais je crois aussi que ce doit être un Conseil qui prépare l'information des ministres.
Dans ce cas, il serait juste et démocratique que l'on partageât le temps en deux, et qu'on laisse aux militants le soin de pouvoir s'exprimer dans de bonnes conditions. Ce que je dis, d'ailleurs, ce soir, est vrai pour notre camarade Guy Mollet, car lui-même est condamné, je le sais, à parler devant un nombre restreint de camarades, et cela à un grave inconvénient.
Notre camarade Guy Mollet me dit que pour le Congrès du 27 février, ce sera le rebours qui se passera et que ce seront les militants de province qui parleront surtout. Je veux bien le croire *a priori*, mais j'ai bien peur d'être déjà en mesure de lui donner tort, car les ministres parleront encore et nos camarades de province parleront insuffisamment.
Pour ce soir, pour notre Conseil d'aujourd'hui et d'hier, je pense qu'il eut été plus sage de prévoir hier une séance de nuit et de ne pas terminer notre Conseil ce soir dans de telles conditions.
Je voudrais aussi protester sur la façon dont on conduit présentement notre Parti. Quand va-t-on se décider à questionner, selon la règle démocratique du Congrès, un Parti qui se meurt à cause de l'entêtement diabolique que l'on met à lui faire pratiquer une politique contraire à celle qui seule sanctionnerait son utilité, qui justifierait sa raison d'être ?
Le Comité directeur sait-il qu'en agissant ainsi, il accentue le découragement dans ce Parti et qu'il fait naître de dangereuses équivoques dans l'opinion républicaine de notre pays ?
Le militant trouve une double justification à son mécontentement. Sur le fond de la décision d'abord, sur le moyen de l'utiliser pour la prendre, son ressentiment est ainsi doublé.
L'opinion publique, elle, se gausse ou se méprend. En vérité, elle ne sait jamais à quel moment on doit prendre au sérieux ce que dit notre Parti.
Je ne veux pas plaisanter, ouvrez vos oreilles et écoutez ce que l'on dit de nous, autour de nous.
Et pendant ce temps, comment vont les choses ? Bien disent certains, pas trop mal disent les autres. La vérité, comme l'a si bien dit Guy Mollet, qui ne doit pas connaître de tendances, est pourtant la suivante : 1e gouvernement de la France pratique une politique contraire à celle préconisée jusqu'ici. Les paroles de Ramadier sur la troisième force internationale, parties comme fumée au vent...
Nous avons pris pied dans un camp, et qui dira le contraire ? Nous avons dit : "Nous ne voulons pas nous intégrer à un bloc ou à l'autre" et il y a maintenant Fontainebleau, et nous avons les doigts dans l'engrenage...
Sur le plan de la politique financière, tout se passe comme nous l'expliquions autrefois : cette dégringolade d'une monnaie sans appui sur un système international démocratique, cette inflation sur laquelle chacun voudra dire un mot savant et pour laquelle je déclare tout simplement qu'elle est fille du régime économique que nous subissons et que nous condamnons.

Fondation Jean-Jaurès

Notre Parti avait ordonné des mesures qui, sans être absolument efficaces - et notre devoir est de le dire - devaient malgré tout corriger la situation : ponctions fiduciaires effectives, fiscalité plus juste et plus efficace, loi sur la spéculation, loi sur les intermédiaires. Et j'en passe ! Personne n'a voulu de ces remèdes. On nous a envoyé au diable. Et nous n'en avons pas moins gouverné avec ceux qui préconisaient des méthodes qui étaient directement opposées aux nôtres.
C'est tout juste si nous n'avons pas avalé l'amnistie fiscale. L'impôt est injuste, et terriblement pesant. L'Etat spécule sur ses propres sujets, en faisant avec eux du marché noir, car c'est la vérité. Le scandale des doubles secteurs en est un exemple. Tout cela nous écœure.
"On est là pour tenir", disait Guy Mollet, car il faut paraît-il "tenir" à tout prix ! En attendant que deux dangers soient écartés, celui du Gaullisme, et celui du Communisme. Si le Gaullisme recule, ce n'est pas notre faute, et pensez bien que ceux qui l'abandonnent ne viennent point se réfugier dans notre maison. Ce sont les anciens pétainistes et vichystes qui s'étaient réfugiés au RPF et vont sous peu vous trouver un petit La Rocque. Les anciens RPF et SS français sont allés plus vite, eux. Ils se réunissent et ils ont pour presse, ils publient, par exemple - Jules Moch en parlait - un hebdomadaire intitulé "L'unité" dans lequel on se bat contre Moch et contre Taganovitch, parce qu'ils sont Juifs. Et on n'a pas peur de l'écrire. Et même de le dire, car on l'a dit à la Mutualité.
On fait mieux sur cette presse : on exhibe un symbole, la croix du soleil, qui ressemble si bien à la croix gammée.
Ne criez donc pas victoire du côté du recul gaulliste. Nous en reparlerons d'ailleurs dans quelques temps. Quant au Communisme qui plafonnait, il fait maintenant bonne recette, grâce à tous les prétextes quotidiens d'agitation que nous lui offrons en pâture.
Par peur du Communisme, nous nous sommes coupés des travailleurs, et dans une certaine mesure même de la fonction publique, en refusant des revendications raisonnables sous prétexte qu'elles étaient présentées par la CGT. Et nous avons vu nos ministres rugir, ou récriminer, avec en face d'eux la cohorte malheureuse des grévistes ! Quelle situation vraiment inattendue !
Ce sont pourtant les grévistes qui avaient raison, et qui ont raison depuis, car ils ont eu raison depuis. Et on a été obligé de faire droit à leurs revendications. Vous avez dit qu'il y avait une grande manœuvre du Kominform. Cela paraît prouvé, mais si vous aviez délié les cordons de la bourse, vous n'auriez pas eu à militariser les centrales électriques de la parisienne en novembre 1947, pour vous entendre dire ensuite, en décembre 1948, comme cela était aussi la vérité, que les salaires sont à l'indice 10 dans le secteur nationalisé du gaz et de l'électricité.
Il faut aussi mal connaître les ménagères de France et aussi en général les pères eux-mêmes, et mépriser les soucis qu'ils ont pour leur nichée pour s'imaginer un instant qu'on continue une grève quand on a obtenu satisfaction !
Vous allez recommencer demain cette politique devant le jeu des Communistes, vous allez tomber tête baissée dans le panneau. Et l'on enverra encore nos

Fondation Jean Jaurès

ministres en avant, contre les grévistes, pendant que leurs collègues Radicaux et RPF, eux, dans les coulisses se frotteront les mains.
Pendant ce temps, on attend je ne sais quelle conjoncture, car il est question quelquefois d'un tournant russe, quelquefois d'un changement de politique américaine, et quelquefois même - je le dis sans rire, car je l'ai entendu - d'une bonne récolte !
Ce sont là des souhaits redoutables. Notre pays s'en portera mieux, et cela nous suffit. Mais que deviendra notre Parti après la politique qu'il a jusqu'ici pratiquée ou qu'il a aidé à pratiquer pendant ces deux dernières années ? Qui le prend au sérieux en France ? Même une bonne récolte, apparemment, donnerait raison aux partisans du libéralisme économique, et c'est nous qui, chaque jour, livrerons notre pays, son économie, à l'anarchie de nouvelles masures libérales, qui livrerons la production et les échanges à cette anarchie radicale, car notre croix, voyez-vous - et je crois bien que vous le pensez au fond de vous tous - c'est pour nous de nous battre constamment contre le mal, et de présider un peu partout à l'installation du mal contre notre gré, parce que les circonstances, dit-on, nous l'ordonnent.
Avant-hier, vous vouliez bloquer les prix et les salaires. Hier, vous étiez pour la reprise des conventions collectives, aujourd'hui, on reparle encore - et vous êtes d'accord avec le gouvernement pour cela - de lutter contre l'ascension des prix, Et à cet effet, on refuse des augmentations de salaires. Mais les prix montent.
On a cité à cette tribune énormément de chiffres. Je ne dis pas que l'on a menti, on a eu raison, mais il est facile de citer des chiffres. On ne cite que ceux qui servent à la thèse. Oui, il y a quelques prix qui ont baissé, mais vous savez très bien que l'indice de vie a augmenté et le communiqué du gouvernement ne trompe plus personne dans le pays. La vie monte chaque jour. C'est d'ailleurs le gouvernement lui-même qui montre le chemin, et les autres, bien entendu, emboîtent le pas.
Autrefois, nous étions près de la classe ouvrière pour la défendre. Elle nous aimait. Nous avons pris des responsabilités au gouvernement et nous y avons réussi des choses excellentes, que ce soit en 1936 ou à la Libération. Mais nous avons un goût tellement exagéré du pouvoir qu'il a fallu une guerre pour nous en chasser en 1939, et que ce sera demain peut-être le soulèvement populaire qui nous en chassera. Le pays aurait compris notre retraite en 1937. Et il l'aurait compris également en 1947, mais le malheur, pour les Socialistes, c'est que, voyez-vous, il y a toujours quelque chose à sauver.
Le fascisme en 1939 devait être évité à tout prix à l'intérieur, mais à ce moment même, on parlait avec le fascisme à 1'extérieur et notre Parti s'est brisé, terriblement brisé contre Munich.
Il y avait encore là ceux qui veulent tout prouver et ceux qui veulent en rester aux vérités éclatantes et permanentes du Socialisme. Et aujourd'hui, aujourd'hui nous voulons sauver le pays de deux mots terribles, et nous les y installons plus vite qu'ils n'y viendraient d'eux-mêmes, en supposant qu'ils y viennent : le fascisme et le racisme. La méthode autoritaire est pratiquée quelquefois même par le gouvernement.

Le Stalinisme, évidemment, profitera de tout cela aussi et fera de bonnes affaires. Nous reprochons en particulier aux foules de flirter avec les Communistes, et nous les inquiétons pour cela au lieu de leur faire la cour, et je dirai une cour sans double jeu. Notre Parti va se briser encore contre un écueil non moins terrible.
Il y a aujourd'hui ceux qui veulent tout prouver à tout prix, et ceux qui veulent en rester aux vérités éclatantes et permanentes du Socialisme. La vie d'un Parti n'est conditionnée que par l'autorité qui l'exerce sur l'opinion publique et sur ses propres militants.
Faites le point, et dites-moi où vous en êtes à ce sujet ? Un Parti discrédité, méprisé, combattu par tous, et se vidant chaque jour un peu plus de sa substance ! Quel est le bilan…

Laurent - Est-ce que tu penses ce que tu dis, réellement, Rabier ?

Maurice Rabier - Bien sûr, je le pense, et je n'ai pas l'habitude de mentir. Tu nous as parlé bien souvent de ton élection dans le Nord. Je remarque que dans la fédération du Nord il y a encore beaucoup de cohésion. Mais fais un tour en France ! Il ne faut pas juger la situation d'un Parti à ce qui se passe dans ta fédération. Je la félicite, mais la situation en général en France et dans l'Union française n'est pas celle-là. C'est ce qu'il y a de lamentable.
Les événements ne devraient pas nous être défavorables. Guy Mollet, je voudrais qu'en ce qui concerne la santé du Parti, nous ayons dans quelques temps de bonnes nouvelles, mais il faut attendre pour nous les annoncer, tu le sais très bien, et il faut attendre au moins fin mars. Si tu nous annonçais ces bonnes nouvelles, tu penses bien que j'en serais le premier réjoui, mais je tremble terriblement de la nouvelle que tu pourras ce jour-là nous annoncer.
Je disais que nous avons voulu nous charger de ce qui ne devait pas être notre fardeau. Nous avons sauté sur toutes les occasions de nous compromettre, même les plus impardonnables.
C'est ainsi que nous avons fait le vide autour de nous, ce vide effrayant qui nous fait envisager les consultations populaires avec une terrible hantise. Mon exposé mes camarades, est rapide et très incomplet. Je n'ai pas voulu énumérer ni analyser toutes les causes de l'antipathie qui nous entoure. Je n'en ai cité que quelques unes. Je ne peux cependant pas quitter cette tribune sans dire ce que je pense de la politique du Parti au regard de l'Union française.
Je dirai qu'elle est timorée et réticente, à l'égard des graves problèmes qui se posent, en particulier en Indochine - notre camarade Boutbien a particulièrement développé cette question - et à Madagascar également, avant, hélas, qu'ils se posent ailleurs, dans de telles conditions et pour la raison bien connue que l'on met toujours les questions de l'Union Française au second plan.
Le raidissement de notre représentation au sein du gouvernement est insuffisant pour pratiquer le redressement qui s'imposait. Et l'histoire écrira, là aussi, que nous n'avons pas fait tout notre devoir, et qu'ensuite, en fait, nous nous sommes

Fondation Jean Jaurès

rendus coupables de complicité avec une politique gouvernementale aussi folle que précaire.
Car il y a la guerre en Indochine, mon camarade Laurent, une guerre qui dure et qui dure chaque jour, qui tue des autochtones, qui tue des Français, qui tue aussi l'amitié entre le peuple vietnamien et les peuples d'Indochine et le peuple français, cette amitié sans laquelle il ne peut y avoir véritablement d'Union française. Une guerre aussi qui dure et qui nous ruine parce qu'elle entraîne des dépenses considérables.
Il y a aussi la situation à Madagascar, ou règne une dictature colonialiste - je souligne le mot dictature – actuellement, que nous ne devrions pas tolérer. Il y a aussi la situation tendue dans les pays d'Afrique du Nord, qui entretient la dangereuse guerre des esprits où s'affrontent les idées, toutes deux excessives, c'est vrai, du colonialisme et du divorce, du séparatisme, de la cessession.
Ce n'est pas la première fois que, dans un Congrès ou au groupe parlementaire, nous avons jeté à ce sujet le cri d'alarme. On ne nous a pas assez cru, cela est en particulier vrai pour l'Algérie. Je le redis encore aujourd'hui : l'Union française est en danger, elle contenait pour les peuples de l'Union d'immenses promesses, d'immenses espoirs qui sont aujourd'hui méprisés, déçus.
Cette situation crée du mécontentement et du ressentiment qui s'accumule. Et le jour arrivera où tout sera compromis, et peut-être définitivement compromis. Nous aurons dans ce domaine, comme dans tous les autres, de terribles responsabilités engagées.
Le Conseil paraît être aujourd'hui à l'optimisme. J'en suis pour ma part effrayé. Je sais que l'on a placé la confiance du Parti entre les griffes d'un terrible dilemme. Je ne doute pas du flottement et des hésitations justifiées qui ont ainsi marqué les décisions du Parti, mais le Parti paraît avoir choisi la politique de la présence au gouvernement. Et il est coupé des masses.
Je persiste à croire que nous avons eu tort de ne pas nous dégager suffisamment à temps de responsabilités gouvernementales, nous en séparer à partir de l'instant où nous ne pouvions plus qu'être condamnés à faire, je le redis encore, la politique des autres.
Je voudrais que l'avenir me confonde, je le souhaite. Je vous le dis, mes camarades, de tout cœur, ardemment, je souhaite d'être confondu un jour. Mais rien ne dit jusqu'ici, hélas ! que dans ce douloureux débat, ce soit nous qui ayons tort. Je crois à cette heure, plus qu'hier encore, que notre Parti n'a pas été créé pour se trouver un jour dans une situation aussi étrange, aussi paradoxale et aussi catastrophique.
(Applaudissements)

Jacques Rebeyrol

Je n'aurai pas de mal à être bref, camarades. Après les dernières interventions qui viennent d'être faites et qui ont exprimé la plus grande partie de ce que j'aurais voulu dire. Je n'aurai pas de mal non plus, après ce qu'a dit hier, et surtout ce qu'a dit hier soir Gazier, car je pense que vous avez apprécié comme

moi avec quelle clarté, avec quelle vigueur il nous a livré non pas des arguments mais quelques vérités qui avaient besoin d'être dites.
J'ai beaucoup admiré ses déclarations, je les approuve dans l'ensemble, et pourtant c'est à lui, c'est à la conclusion qu'il tire de tout cela que je voudrais apporter maintenant une contradiction.
Gazier nous a dit - et je lui demande malgré sa présidence de me reprendre si je trahis sa pensée -, Gazier nous a dit : "Si nous sommes au gouvernement, si nous devons accepter toute une série d'actes qui sont contraires à nos doctrines ou à nos désirs, si nous faisons tout cela, c'est parce que nous ne sommes pas pour le présent en train de construire le Socialisme, mais simplement en train de défendre la République."
Eh bien, sur ce point, je le dis tout net, je suis d'accord avec Gazier, je crois même que la question est parfaitement posée. Il s'agit seulement de savoir si les moyens qui sont actuellement proposés et employés pour cette défense de la République sont vraiment les moyens efficaces.
Je crois qu'il n'y a pas d'autres problèmes qui nous soient actuellement posés.
Gazier nous a dit : "D'une telle attitude, il y a déjà un précédent. Dans les premières années du siècle, Jaurès et le Parti Socialiste ont soutenu le ministère Combes. Et pourtant les Radicaux et les républicains de gauche qui formaient le gouvernement à l'époque n'étaient que des conservateurs sociaux. Ils n'ont rien fait pour améliorer la situation de la classe ouvrière. Ils n'ont entrepris aucune réforme. Mais ils faisaient quelque chose qui méritait qu'on les soutienne : ils luttaient contre les périls de l'époque, c'est-à-dire contre le cléricalisme et le militarisme.
Je crois que cette comparaison n'est pas valable. Et nous ne pouvons pas invoquer ce précédent, parce que depuis cette époque, il s'est passé quelque chose qui a bouleversé entièrement la situation de ce pays, et même la situation mondiale, c'est la révolution russe.
Jules Moch nous a dit qu'il considérait comme une catastrophe historique le fait que Lénine ait pu traverser l'Allemagne dans son wagon plombé. Je crois qu'il a raison de le penser. Il a même raison pour toutes sortes de motifs autres que ceux qu'il a énoncés. Mais enfin, l'Union Soviétique existe. Elle existe, et ses prolongements que sont les partis communistes dans tous les pays du monde.
Et nous sommes actuellement dans cette situation d'avoir un adversaire de gauche, un adversaire ouvrier en ce sens qu'il représente en trahissant leur confiance des masses importantes de la classe ouvrière. Et cet adversaire a en plus le caractère d'être un adversaire totalitaire.
Cela, nous ne pouvons tout de même pas l'oublier. Le pire ennemi de la République, le pire danger pour elle, c'est actuellement cet adversaire-là, en même temps que l'adversaire de droite, et pourtant, que se passe-t-il ? Nous voyons sous nos yeux tous les jours, que malgré les erreurs que commettent les Communistes - je place parmi ces erreurs les grèves qu'ils ont déclenchées et qui ont assurément provoqué un écœurement dans beaucoup de milieux ouvriers - malgré cela, nous voyons à chaque élection et à tout instant - nous avons même

d'autres signes que les élections pour le vérifier - il continue à progresser dans l'opinion publique. Et s'il progresse, ce n'est pas pour une autre raison.
C'est ce qu'un journal comme Le Monde déclarait il n'y a pas longtemps : "L'absence, il faut le dire, de tout autre parti de gauche vraiment vigoureux...", c'est-à-dire c'est notre absence.
Notre absence, nous le savons, n'y revenons pas, tient aux nécessités, aux servitudes que nous impose la coopération gouvernementale. Tout à l'heure, Titeux est venu nous dire d'une façon qui m'a beaucoup frappé, parce qu'il a dit en toute simplicité et en toute clarté ce qu'il voulait dire, il a commencé par nous dire qu'il était ouvrier métallurgiste, et nous a expliqué comment cela se passait, et comment ce manque de confiance à l'égard du Parti Socialiste se réalisait dans les masses populaires.
Eh bien, il faut le constater, le crédit du Parti à l'égard des masses - disons-le parce que nous le savons tous - se dégrade de semaine en semaine.
Cette situation serait acceptable si elle était transitoire, et c'est toujours ainsi qu'on nous l'a présentée. On nous a dit : "Il s'agit de passer les quelques mois qui restent, avant que la situation économique soit rétablie. Et quand elle sera rétablie, les grandes et les profondes causes du mécontentement populaire disparaîtront. A ce moment-là, nous serons dans une zone plus calme. Nous pourrons revenir à notre liberté d'action."
Camarades, ce qui m'inquiète, c'est que je ne crois pas que la situation économique soit en voie de se rétablir. Sans doute les prix marquent des signes de baisse. Et je suis personnellement convaincu qu'il vont baisser, mais je crois qu'ils vont baisser à tel point que nous allons nous trouver dans un délai qui n'est pas éloigné devant une crise encore plus grave qui sera cette fois la crise de déflation et de mévente, c'est-à-dire la crise de chômage. Et ainsi nous aurons réalisé en France - et ce n'est pas spécialement à la politique du Parti que je m'en prends - cet étonnant tour de force de passer directement et sans transition de la pénurie à la surproduction, de la baisse des prix en même temps que des salaires sont trop bas à la crise de chômage et à la baisse des revenus ouvriers, par le raccourcissement de la durée du travail.
Et alors, la classe ouvrière aura le droit de dire qu'elle perd vraiment à tous les coups, d'abord en temps de pénurie, parce que les salaires ne montent pas aussi vite que les prix, et ensuite en temps de surproduction, à cause du chômage et à ce moment-là, est -ce que la République ne sera pas aussi en péril que maintenant ? Est-ce que nous n'aurons pas encore le devoir de rester au gouvernement pour empêcher que ce soit les Gaullistes ou les Communistes qui prennent le pouvoir ?
Mais je dis donc que cette situation n'est pas transitoire, ou tout au moins qu'elle risque de durer très longtemps. A voir le Parti se dégrader peu à peu, il faut le dire, nous risquons de le voir disparaître à peu près complètement, ou tout au moins de voir disparaître toute son influence sur les masses populaires françaises.
Et à ce moment-là, j'entends les camarades qui me disent : "Périsse le Parti, si la République doit être sauvée." C'est une noble formule et je n'y suis pas

indifférent. Et je vais plus loin. Je déclare que je souscrirais à cette formule si je pensais que la République ait une chance quelconque d'être sauvée sans le Parti. Mais je ne le pense pas.

Qu'est-ce que signifierait la disparition pratique du Parti dans ce pays ? Elle signifierait non pas seulement la disparition de la SFIO, de notre camaraderie et de notre appareil. Cela ne serait pas tellement grave. Cela signifierait plus encore la disparition du Socialisme démocratique tout entier dans ce pays. Cela signifierait plus largement encore la disparition du toute expression démocratique de la gauche en France.

Il n'y a absolument que nous pour l'exprimer. Et alors, à ce moment-là, est-ce que vous ne croyez pas qu'on se trouverait décidément devant deux blocs dont l'un est d'ores et déjà totalitaire, c'est 1e bloc communiste, et dont l'autre l'est sous certains aspects, c'est le RPF. Et si ce n'est pas le RPF, si c'était seulement les Radicaux, croyez-moi, lorsqu'il n'y aura plus de Parti Socialiste, lorsqu'il n'y aura plus de gauche à expression démocratique en France, même les Radicaux qui sont l'expression du capitalisme libéral deviendraient vite des totalitaires aussi dans leur lutte contre le Communisme.

Est-ce que vous croyez qu'à ce moment-là la République ne serait pas encore plus en péril que maintenant ? Est-ce que vous croyez qu'en voulant la sauver et en nous sacrifiant à son sauvetage, nous n'aurions pas amené sa perte elle-même par la guerre civile qui n'est elle-même que le prologue de la guerre étrangère ?

Camarades, je crois que j'ai déjà parlé plus de dix minutes. Tout ce que je veux dire, c'est que je demande à tout le monde, d'ici notre Congrès du mois prochain, de réfléchir à cela, de savoir que la question se pose vraiment d'une disparition éventuelle du Parti.

Je sais quels sont tous les risques d'une rupture de la coalition gouvernementale. Je ne demande pas, car je crois que cela ne serait ni opportun ni raisonnable, que nous exigions le départ de nos ministres et la chute du gouvernement. Je demande seulement que nous voulions bien seulement envisager ce que serait cette éventualité. Je crois que si nous devons peser à l'intérieur du gouvernement sur les ministres des autres partis, il faut pour cela que nous ayons le moyen d'exercer une menace. Qui dit exercer une menace, dit avoir accepté d'avance la possibilité de réaliser la menace, de courir le risque. Si nous menaçons les autres ministres de ne pas les suivre, qu'est-ce que cela veut dire ? Que nous sommes prêts à accepter la chute du gouvernement et prêts à en accepter même la conséquence extrême, c'est-à-dire la dissolution de l'Assemblée.

Alors, réfléchissons à cela : est-ce que nous sommes prêts à accepter cette conséquence ? Si oui, nous pouvons agir. Si non, sachons bien à quoi cela nous entraîne et je demande simplement, pour conclure, à tous les camarades de se demander, d'ici un mois, s'ils préfèrent, en mettant les choses à leur extrémité la plus grave, s'ils préfèrent, ou plutôt s'ils considèrent que le péril le plus grave pour nous c'est la dissolution de l'Assemblée ou la dissolution du Parti ? (Applaudissements)

Le président - La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, je voudrais d'abord, c'est de mon devoir, remercier nos camarades de la section de Puteaux et notre ami Dardel de leur hospitalité.

Je voudrais aussi dire mon regret de voir la façon dont se termine le Congrès national, devant des banquettes ! Ce qui est d'autant plus regrettable qu'un certain nombre des orateurs qui protestaient avec le plus de véhémence parce qu'ils parlaient devant des banquettes, eux-mêmes sont partis dès qu'ils ont eu fini de parler !

Ceci dit et ce regret exprimé, je voudrais maintenant me féliciter de l'ensemble des travaux de ces deux jours. C'est avec beaucoup de sérieux et, dans tous les cas, avec beaucoup d'amitié que nos camarades sont venus à cette tribune exposer leurs points de vue divers.

Je crois que le Parti a réalisé un progrès très sensible quant à l'information des militants. Je suis convaincu que la méthode, pour être bonne, demande cependant à être encore améliorée et qu'il est nécessaire que nous organisions les travaux de notre Conférence d'information en précisant dès le début le temps de parole que devront prendre les uns et les autres, si bien qu'il soit possible à tous d'être entendus, et je dirai particulièrement que je souhaiterais que le Secrétaire du Parti, qu'on appelle à certaines responsabilités, puisse en rendre compte, puisse rendre compte de son activité devant un nombre de camarades plus important que celui qui est là ce soir.

Des progrès, il y en a eu aussi, que je tiens à signaler, dans l'organisation des liaisons entre le groupe parlementaire et le Comité directeur - je crois que c'est Marceau Pivert qui le soulignait cet après-midi - incontestablement, les liaisons, les rapports sont maintenant bien meilleurs, pour ne pas dire très bons.

Entre les ministres, le groupe parlementaire et le Comité directeur, nous avons instauré un système de rencontres hebdomadaires, ce qui permet, non seulement des informations, des échanges d'informations réciproques, mais aussi, ce qui est beaucoup plus important, une prise de position commune.

En ce qui concerne l'élaboration des décisions qui interviennent dans l'intervalle de Congrès et de Conseils nationaux, un progrès aussi, pas encore au point, mais déjà sensible. C'est ainsi que chaque fois qu'une décision d'importance doit être prise, alors même que sur le plan ministériel, elle est déjà étudiée par ceux de nos camarades qui sont ministres et par nos camarades de leur entourage, puis défendue à l'intérieur du gouvernement, elle fait ensuite l'objet d'études par les commissions du Parti.

Et je voudrais là corriger l'impression qui a pu être donnée par certaines interventions quand, par exemple, on a parlé du problème du statut des entreprises nationalisées. C'est très vrai qu'un projet de statut a été déposé, mais on a omis de dire deux choses importantes : il ne s'agit, pour l'instant, que d'un projet pour l'élaboration duquel nos camarades Socialistes se sont battus, car nous en avons parlé à plusieurs réunions et les positions que nous leur avions demandé de prendre ont été défendues. C'est un projet qui a été ensuite soumis à

une commission de techniciens du Parti, qui a fourni un rapport très sérieux au Comité directeur, mais présenter l'actuel projet comme étant soutenu par nos amis Socialistes, ce serait une erreur et laisser penser à nos camarades, qui auraient mal interprété les déclarations faites à ce sujet, que nous pourrions soutenir ce projet, ce serait une deuxième erreur,

Marceau Pivert - Je sais bien que nous sommes d'accord et je m'en réjouis, mais le fait qu'il faut souligner c'est que les ministres Socialistes eux-mêmes ont accepté ce texte et qu'ils auraient dû, avant de mettre une signature socialiste sous ce texte, réserver leur décision et la subordonner à l'avis et des techniciens et du Comité directeur. C'est bien clair, cela. C'est de là que viennent les incidents.

Guy Mollet - En réalité, il est très fréquent que des textes soient proposés par un gouvernement, que les ministres intéressés soient appelés à y donner leur signature, mais aussi longtemps que ces textes ne sont que des projets. Et nous avons eu un certain nombre d'expériences l'année dernière où des textes semblables se sont vus entièrement modifiés après délibération, après discussion.
Je suis d'accord que ta méthode serait la meilleure, que la méthode préconisée par Marceau Pivert serait la meilleure, mais il y a déjà un progrès très sensible puisque, maintenant, tous les textes font l'objet, ensuite, de discussions.
Il est un autre problème qui a été évoqué cet après-midi et je regrette d'en parler à cette heure-ci et en l'absence de l'intéressé, c'est au sujet du projet dont nous a parlé Jules Moch cet après-midi, sous la rubrique : "Renforcement des pouvoirs de l'Etat."
C'est un projet qui, pour l'instant, a été présente par Jules Moch seul, sur lequel une Commission du Parti aura à se prononcer. Je dois dire que je fais un certain nombre de réserves sur certains des points qu'il a développés, mais ce qu'il ne faut pas c'est que, dans le Parti, on puisse penser que tel ou tel projet, avant d'être adopté définitivement, ne fait pas l'objet des discussions des organismes responsables du Parti et, avant même, des discussions des techniciens du Parti.
Il reste quelque chose qu'il nous faut améliorer très sérieusement pour l'avenir, c'est la façon dont sont prises les décisions dans le Parti.
Voyez-vous, j'ai l'impression que si nous avons fait des progrès quant à l'information, à la liaison, il reste un immense progrès à accomplir quant à la fixation de la politique du Parti.
Certes, nous avons des débats sur une sorte de ligne générale qui, pour l'instant, par exemple, pourrait se ramener à : "On participe ou on ne participe pas", mais sur les problèmes essentiels, je pense politique extérieure, problème allemand - qui a été évoqué -, problème de la liberté, du retour éventuel à la liberté des salaires, aux conventions collectives, eh bien, il n'est pas, jusqu'à maintenant, pris sur ces problèmes de décisions précises par le Parti. Or, il faut absolument que dans l'intervalle de Congrès ou de Conseils nationaux, les militants que vous envoyez à des postes responsables, ministériels, parlementaires ou ceux

Fondation Jean Jaurès

que vous envoyez au Comité directeur sachent quelle est réellement la position du Parti et que vous désirez suivre. C'est la raison pour laquelle aux prochaines assises nationales, au prochain Congrès, nous vous proposerons, nous vous demanderons d'appliquer des méthodes de travail différentes, permettant d'apporter des réponses précises aux questions essentielles qui sont, à l'heure actuelle, posées au Parti.

Il est impossible qu'on ne sache pas, n'importe quand, quelle est, sur un grand problème, la position générale, la position d'ensemble du Parti, et ceci facilitera ensuite la tâche de tous, l'action de chacun et évitera, dans les commentaires qui sont faits, un certain nombre, je dirai, d'erreurs d'interprétations que, tout à l'heure, je relèverai. Mais, encore une fois, je voudrais, sur ce point, terminer en disant qu'on a le droit de se féliciter de la façon dont cette conférence d'information s'est tenue et j'en viens maintenant aux problèmes posés. D'abord, politique intérieure.

Je ne vais pas faire un tour d'horizon complet mais je veux remercier quand même les camarades qui sont venus apporter des critiques et, surtout ceux-là. Je voudrais les remercier de ce qu'ils ont tous, sans exception, dit qu'en tout état de cause, membres du Comité directeur, ministres ou parlementaires, tous, ont bien travaillé, qu'ils ont rempli le mandat qui leur avait été donné ou, tout au moins, les plus sévères ont toujours concédé qu'ils avaient essayé de le remplir.

C'est déjà un progrès très sensible.

Je n'ai entendu qu'un seul des orateurs qui critiquait employer l'expression : "par opportunisme", ou "par relâchement personnel". C'est le seul reproche que vous avez pu faire et je m'en félicite pour la santé morale du Parti.

Par contre, je crois que nous aurions tort, tous, unanimement si, après nous être félicités de ce qu'a été l'action des militants responsables, nous pouvions laisser penser - et ceci pourrait apparaître dans certains des discours ou des rapports - nous pouvions laisser penser que nous sommes satisfaits en même temps de l'action gouvernementale.

Alors, là, je dis : "Non" et je suis d'accord avec tous ceux qui ont dit que dans la mesure où l'on était condamné à une participation gouvernementale, il faut sans cesse que, dans notre propagande, nous disions que nous y sommes condamnés et que nous fournissions les raisons pour lesquelles nous estimons y être condamnés et que nous disions bien qu'à l'heure actuelle que c'est à notre corps défendant que la politique pratiquée est loin de nous donner satisfaction et, en particulier, en ce qui concerne le pouvoir d'achat.

C'est, nous l'avons dit, depuis des mois, le problème crucial, le problème numéro un de politique intérieure.

Eh bien, nous avons le devoir de dire, non seulement dans notre propagande, dans nos réunions publiques, mais à nos partenaires, que nous ne sommes pas satisfaits de qui est fait et que dans la mesure où nous sentons que les faits ont obligé certains d'entre eux à prendre conscience de la justesse de nos propositions, c'est encore quelque chose de très insuffisant.

Il faut donc, dis-je, que le Parti réaffirme avec plus de force que jamais sa position, qu'il se batte de deux façon, d'une part pour faire triompher ses

positions, soit dans le gouvernement, soit dans 1'opposition, et qu'il se batte pour les faire triompher et, d'autre part, ce qu'il fait peut-être moins bien mais mieux que certains l'ont dit, qu'il se batte pour faire ses positions.
Alors, je voudrais m'arrêter un instant et faire connaître les positions du Parti et faire connaître la tactique du Parti.
Cela suppose que quand on en parle, même entre nous, et surtout si on est en face de militants non informés et qui ne sont pas susceptibles eux-mêmes de corriger, eh bien que, surtout quand on a le souci d'apporter des critiques, on n'apporte que des critiques absolument justes, vraies, indiscutables.
J'ai le regret de dire que, dans certaines critiques, j'ai trouvé des choses peu justes en ce sens qu'elles déforment la vérité.
J'ai entendu dire, par exemple, qu'il fallait lire le journal Le Monde, pour savoir que la réforme fiscale était insuffisante et que ce n'était pas une vraie réforme fiscale, que c'en était une caricature.
Je regrette, camarades, mais enfin il reste encore deux ou trois parlementaires dans la salle, et ils peuvent m'être tous témoin que c'est ce qui a été affirmé inlassablement par tous les parlementaires Socialistes au cours des débats !
Alors, si chaque fois que c'est dit par un Socialiste, si chaque fois que c'est écrit dans un organe socialiste, cela ne compte pas, et si tous les articles écrits à ce sujet passent inaperçus, que dans Le Monde, ça compte, je dis que ce n'est pas objectif !
Je vais prendre un deuxième cas : il paraît qu'il y a eu un débat, au groupe, où - et je vais retrouver la formule qui a été employée cet après-midi -, où les Socialistes ne se sont pas prononcés contre les impôts indirects.
Eh bien, je me souviens de ce débat. Il est très exact qu'au groupe un camarade, "un" camarade - il n'est plus là, il est de ceux qui, pourtant, ont été des plus fidèles, ce soir - "un" camarade, lui, s'est prononcé, effectivement, en faveur des impôts indirects contre les impôts directs. Il a été battu à l'unanimité moins une voix et nous devons dire d'ailleurs que sa loyauté a été telle qu'à la Commission des Finances, il a été le meilleur défenseur de la thèse du Parti.
Mais, cela fait "un", alors que tout le groupe, à l'unanimité mois cette voix, s'est prononcé, au contraire, pour la thèse traditionnelle du Parti, c'est-à-dire contre l'augmentation des impôts indirects et l'augmentation des impôts directs, je dis que cela manque d'objectivité que de laisser dire le contraire.
Battus sur ce point, nos camarades n'ont eu de cesse qu'ils n'arrivent à faire payer de nouvelles taxes indirectes, de nouveaux impôts indirects par le patronat, c'est-à-dire en les transformant, en quelque sorte, dans toute la mesure du possible, en impôts directs.
Alors, il ne faut pas déformer, pour le besoin de son argumentation, les faits !
On a fait allusion à un incident personnel, en ce qui concerne l'élection du président du Gaz de France.
Je dois dire que cet incident a deux aspects, un aspect absolument personnel, et un aspect de politique générale. Un aspect personnel dans la mesure où il s'agit de désigner quelqu'un à une place. Je ne pense pas que le Conseil national ait à en connaître dans la mesure où il ne s'agit que d'un homme.

Cela a un autre aspect, c'est l'aspect politique dans la mesure où à la tête des grandes industries nationalisées, à la place d'un Socialiste, on pouvait tendre à mettre quelqu'un qui n'aurait pas l'esprit nationalisateur.
Eh bien, pourquoi venir nous dire ce soir que telle n'a pas été la position des Socialistes ? Cela a fait l'objet d'un débat au Comité directeur ; à l'unanimité on m'a donné un mandat ; je l'ai rempli ; j'ai vu le président du Conseil, tous les ministres sans exception ont alors appuyé la position que j'avais défendue !
Je dis que ce n'est pas objectif de venir vous présenter ici comme un incident dramatique ce qui est, à l'heure actuelle, une difficulté sur laquelle tout le Parti, sans exception, a eu la même position.
Alors, quand je dis, et j'en reviens à mon propos, qu'il est absolument nécessaire que l'on fasse connaître la vérité sur la position du Parti, même quand on ne peut la faire triompher, je dis bien la vérité et toute la vérité.
Quelles sont les positons du Parti ? Je m'excuse de les rappeler, on est toujours obligé de se répéter. La position du parti, certains camarades sont venus nous le rappeler comme s'ils nous jetaient à la figure un reproche, comme si j'étais susceptible de l'avoir oublié, c'est d'arriver à bâtir une société dans laquelle on aura libéré l'individu de toutes les formes d'oppression.
Cela suppose donc la condamnation du capitalisme, la lutte quotidienne contre le régime capitaliste avec la certitude que le capitalisme profitera de toutes les occasions, et profite déjà actuellement de toutes les occasions, pour essayer de reconquérir les positions perdues ou de rendre plus fermes les positions qu'il a.
Mais en même temps, c'est là qu'est la difficulté essentielle que certains camarades semblent à l'heure actuelle vouloir négliger, il faut assurer le maintien des libertés.
Nous ne croyons pas, parce que nous sommes à la fois révolutionnaires et démocrates, à la possibilité de bâtir cette société dans laquelle on doit se libérer des contraintes économiques, si dans le même temps nous devions accepter n'importe quelles contraintes économiques, et c'est là la difficulté qui pour nous est angoissante.
Nous sommes tous arrivés à une constatation, c'est que les institutions républicaines, telles qu'elles existent à l'heure actuelle en France, si elles ne sont pas toujours une fin car elles ne représentent pas du tout un régime brillamment réalisé de société socialiste, dont je parlais à l'instant, elles représentent pour nous, nous en sommes actuellement convaincus, en l'état actuel des forces de l'Europe, et en France, un moyen que l'on n'a pas le droit de perdre, parce que en dehors d'un régime démocratique républicain, en dehors des institutions actuellement existantes en France, personne ne peut envisager un autre régime permettant de continuer à essayer de marcher vers la conquête dont nous parlions à l'instant,
Nous avons tous accepté cette constatation et c'est je crois Rebeyrol qui, à l'instant, posait bien le problème en disant : "Le tout est de savoir comment on peut empêcher que soit porté atteinte a ces institutions."
Essayons de voir qui les menace.

D’un côté, le néo-fascisme, de l’autre côté, le Bolchevisme. Nous le savons et je n’en ferai pas l’analyse,
Essayons de voir comment ils peuvent y parvenir.
Je crois que, si nous retenons cela à des idées simples, ils ne peuvent y parvenir que de deux façons, par des troubles ou par la conquête de l’opinion publique.
Y parvenir par des troubles, c’est ça que nous voulons éviter dans l’immédiat.
Nous avons dit, et là je réponds encore à un argument de Leenhardt, tout à l’heure, que la dissolution est un moyen certain, pour l’un comme pour l’autre, d’y parvenir, ou l’un après l’autre, et c’est la seule raison pour laquelle nous nous opposons à la dissolution. Mais aussi, l’analyse de la dissolution de l’assemblée à l’heure actuelle en France, nous amène à constater que n’importe quelle Assemblée nationale élue dans les conditions actuelles, serait pire que celle qui existe, serait plus, affreusement divisée et que la situation du Parti Socialiste, en particulier, se trouverait être exactement la même qu’à l’heure actuelle.
Donc, le problème de la dissolution, on le voit bien, a été posé au Parti, contrairement à ce qui a été dit, le Parti s’est prononcé à l’unanimité contre la dissolution.
Nous voulons éviter cette dissolution et ceci nous a entraînés, nous a condamnés au maintien d’une coalition gouvernementale, avec tout ce que cela comportait de risques, de menaces, de sacrifices, d’entraves.
On a dit : "On se maintient au gouvernement par goût du pouvoir", je crois que c’est Rabier...

Maurice Rabier - J’ai voulu envisager cela sur le plan politique, je veux dire que c’est un peu la manie du Parti de vouloir rester au pouvoir, essayant de donner satisfaction aux revendications particulières, aux revendications personnelles et aux revendications générales.

Guy Mollet - Je te remercie de cette précision pour nos camarades, pour moi elle n’était pas utile, et je veux ici très amicalement te rendre un hommage, c’est qu'alors même que tu es en désaccord avec le Parti, c’est toujours à l’intérieur que tu défends ces positions. Ceux qui te connaissent bien savent avec quelle sincérité tu le fais, et je réponds là à une question que posait tout a l’heure notre ami Augustin Laurent, ce qui est grave en ce qui te concerne c’est justement que tu penses tout ce que tu dis en l’occurrence.
Le goût du pouvoir, comme tu dis, n’est pas seulement individuel, mais même collectif, le Parti aspire au pouvoir ?
Non, il est possible d’en fournir quelques preuves. Je voudrais rappeler une fois de plus qu’il y a trois ans, nous avons été un grand nombre dans le Parti à attirer 1’attention des militants en leur disant : "Il est une heure où il faut partir." La majorité du Parti ne nous a pas suivis à cette heure-là, je suis convaincu que l’on a eu tort, mais je ne veux pas m’amuser à faire une rétrospective et à rechercher dans le passé.

Fondation Jean-Jaurès

A ce moment-là, nous disions tous : "Attention, il viendra un moment où on le pourra plus, parce qu'il ne s'agira plus alors de la prise du pouvoir constitutionnellement en France par une majorité réactionnaire, mais de la menace d'un régime totalitaire.
Il est un mot de l'analyse de Jules Moch, avec lequel je suis en parfait désaccord. Il a dit à un moment : "Le RPF, c'est le bloc national, c'est le conservatisme français qui reprend des forces."
Ah ! non, camarades. Si c'était cela, j'irais tout de suite dans l'opposition, je dirais tout de suite au gouvernement si j'avais la certitude que l'on puisse faire un gouvernement constitutionnel respectant les traditions républicaines, alors je dirais : "On n'a plus rien à faire dans un gouvernement qui ne fait pas notre politique." Mais, c'est justement parce que le RPF représente autre chose, que je dis au Parti : "Prenez garde car je suis convaincu que le RPF nous mène tout droit au fascisme, parce que le RPF, c'est la préparation absolument semblable de ce qui s'est fait en Allemagne au moment d'Hitler."
Je dis donc : "Condamnez cela, condamnez le avec une coalition."
Des Radicaux, tout ce qu'on a pu dire est vrai, encore qu'il faille reconnaître qu'il y a eu des progrès certains.
Les MRP, Leenhardt a dit qu'à l'heure actuelle ils ruaient dans les brancards et se retireraient volontiers du gouvernement. Ah ! je comprends, du gouvernement, mais pas de la coalition. Ils sont tous prêts à retirer leurs ministres du gouvernement pour avoir la présidence du Conseil. Alors, il s'agirait de s'entendre, si c'est pour nous demander de faire demain un gouvernement avec Schuman ou Bidault, faisant une politique absolument semblable à celle que vous savez, camarades, à ceux à qui on raconte des histoires sur le durcissement éventuel du MRP, je vous demande de réfléchir.
Pour nous, ce qui compte, ce n'est pas l'actuel gouvernement, c'est le maintien de l'actuelle coalition qui, pour l'instant, est la seule capable d'empêcher le succès des Communistes ou du RPF.
Voilà l'un des deux moyens, mais il en est un autre. Ils peuvent venir au pouvoir en conquérant l'opinion publique. Et, ils ne peuvent conquérir l'opinion publique que dans la mesure où on ne se bat pas contre la misère.
Alors, là, ce n'est plus vers les adversaires qu'il faut de tourner, mais vers la bataille,
Il faudrait vraiment que l'on parvienne, lors de nos assises nationales, à faire la manifestation d'un durcissement de notre Parti.
Il avait raison, le camarade qui disait tout à l'heure qu'il faudrait absolument marquer notre position plus fermement parce que cela aiderait les ministres eux-mêmes dans leur action, les parlementaires dans leur action, les délégués du Comité directeur dans leur action. D'accord, mais à une condition, de loyauté interne dans le Parti, dans la mesure où l'on saurait que ce durcissement affirmé est essentiellement un durcissement tactique, qu'il est fait pour que l'on puisse se battre mieux, et qu'il ne puisse plus être opposé à ceux que vous envoyez aux postes de responsabilité dans les deux ou trois mois qui suivraient, en disant : "Comment, vous avez adopté telle mission, tenez, voici votre papier, vous ne

l’avez pas respecté, qu’est-ce que vous avez fait des conditions que l’on vous avait mises, c’étaient pourtant des conditions minima ?"
C'est un grand souci d’obtenir à la fois ce durcissement et ce renforcement, non pas d’unanimité, mais d’unité dans le Parti nécessaire quand on se bat au nom de tout le Parti.
Comment lutter contre la misère, comment répondre à ce camarade qui, cet après-midi, a fait une intervention vraiment émouvante, comment répondre à ses soucis, et comment faire pour que l’on arrive vraiment à améliorer le standard de vie des travailleurs, comment faire pour que l’écart croissant entre les prix et les salaires aille maintenant en diminuant, camarades, je voudrais maintenant que l'on me fasse des propositions sur le plan économique et pas sur le plan politique.
Je vaudrais que l’on ne vienne pas répondre que la façon de résoudre ce problème est de quitter le gouvernement. Cela pourrait nous dégager de la responsabilité de ce qui est fait, ou qui ne l’est pas, mais je suppose que personne n'a l’illusion que cela augmenterait le niveau de vie des travailleurs.
C’est un argument qui vaut sur le plan politique, mais pas sur le plan économique. Sur le plan économique, il va nous falloir, pendant le mois qui vient, avant le 27 février, avoir réussi à ce que se soit accentuée la pression sur les prix, ou bien envisager sérieusement dans le Parti, au cours de nos prochaines assises, l’application de mesures que nous avons-nous mêmes prises lors de notre dernier Conseil national.
Que disions-nous au dernier Conseil national ? On n'a pas parlé alors des problèmes essentiels dont nous aurions pu parler. On a dit, au dernier Conseil, que si la victoire n’était pas obtenue sur tous les plans, il deviendrait impossible de retarder la fixation des salaires par convention collective, ni la révision périodique du minimum vital en fonction de l’indice des prix. Il va falloir que nous discutions de cela à nos prochaines assises nationales. Je ne dis pas que pour l’instant je prends position, mais je vous avoue que je suis terriblement angoissé, et je vais vous livrer les raisons de ma crainte quant au retour aux conventions collectives. Je me demande dans quelle mesure ce ne serait pas un danger demain.
Rebeyrol, dans une analyse trop rapide, nous disait les menaces qui peuvent peser sur les Français quant au chômage. Je rentrais de Belgique récemment, et nos camarades belges ont, à l’heure actuelle, 250 000 chômeurs. Si nous connaissions la même situation en France, le retour aux conventions collectives, la libération des salaires, pourraient avoir des répercussions autres que celles que l’on attend. Vous verriez deux situations différentes, selon les ordres d’économies. D’un côté un certain nombre d’entreprises, qui ne travaillent pas pour ce qui est nécessaire mais pour ce qui est superflu, entreprises réalisant d’énormes bénéfices, vous auriez la complicité de la CGT communiste et du patronat, pour une véritable inflation, pour une augmentation globale des prix et des salaires.
D’autre part, tout le grand secteur, le secteur qui travaillerait alors pour les besoins nationaux, dans lequel il y aurait une offre de main d’œuvre

gigantesque. Peut-être alors, étant donné l'offre de main d'œuvre, y aurait-il une baisse des prix.
Je ne prends pas position, mais je dis que cela doit faire l'objet d'une sérieuse étude. Ce serait pour le Parti l'objet d'une prise de position à son prochain Congrès national, excessivement importante, je souhaite que dans les fédérations on le fasse.
Je regrette que l'on n'ait pas assez senti le Parti préoccupé, dans ses assises d'hier et d'aujourd'hui, de ce problème, que je continue à considérer comme essentiel.
Je voudrais maintenant vous dire quelques mots sur la politique extérieure.
Bien sûr, une étape importante vient d'être franchie. Mais les décisions prises à Londres, en ce qui concerne les Etats-Unis d'Europe, la création d'un conseil et d'une assemblée, avec dans cette assemblée un droit de vote individuel aux membres des délégations, constitue un véritable succès, sans faire preuve de fausse modestie, je tire gloire pour le Parti français de ce que ce soit grâce a notre action que l'on ait réussi à obtenir cela. Incontestablement, on a fait faire un pas en avant, je dois l'avouer, et les camarades du Comité directeur pourront le dire. Mercredi dernier je n'osais pas y croire, et c'est seulement lorsque j'ai écrit l'article au Populaire Dimanche de cette semaine, dans lequel j'affirmais malgré tout notre certitude, notre espoir, que nos amis britanniques comprendrait, je l'ai fait beaucoup plus avec l'espoir d'être entendu qu'avec la certitude du résultat.
Donc, nous avons fait la preuve, sur le plan politique, que l'année 1949 peut, pour la constitution des Etats-Unis d'Europe, être décisive.
Sur le plan économique, c'est plus difficile, mais enfin, d'ores et déjà, des progrès sont obtenus, et notre ami Philip faisait il y a quelque temps, devant la Commission des affaires internationales du Parti, un compte rendu de la dernière session plein d'optimisme.
Sur le plan militaire, je voudrais dire quelques mots, car j'ai entendu ce soir des thèses qui m'ont un peu effrayé. J'ai entendu d'une part interpréter la pensée de Ramadier, c'est Boutbien qui le faisait, en disant qu'après tout nous allions entrer dans un bloc. Par ailleurs, j'ai entendu combattre la thèse d'unification militaire des Etats-Unis d'Europe. Mes camarades, je crois que le Parti doit avoir une seule position, celle de la troisième force internationale.
Contrairement aux vues pessimistes de certains, j'affirme que c'est viable, j'affirme en même temps que c'est nécessaire, il faut avoir le courage de prendre ses responsabilités.
J'affirme que puisque ces Socialistes ont accepté le principe de la défense militaire dans un régime capitaliste, dans le cadre de l'Etat, à l'heure où l'on se rend compte que dans le cadre de l'Etat c'est devenu parfaitement impossible, qu'il n'y ait plus une seule nation qui soit susceptible d'assurer sa propre défense nationale, en a le devoir d'accepter le même principe dans le cadre international. Première idée.
Deuxième idée, c'est faisable indépendamment des autres. C'est faisable, avec l'Europe. Quand je dis l'Europe, je m'entends, l'Europe et ses prolongements,

c’est-à-dire la France et l’Union française, l’Angleterre et ses dominions. C’est faisable parce qu’alors vous avez une force économique unifiée et correspondante.
C’est faisable et c’est même faisable en acceptant l'aide américaine quant aux armements et tout en gardant son indépendance. Enfin, ceux qui s’y opposeront encore une fois seront les Bolcheviks. Mais je voudrais bien que l’on réponde une bonne fois à ces arguments.
La Russie, pendant deux ou trois ans, a bénéficié de l’arme militaire américaine, quotidiennement, les trois-quarts de son armement étaient américains. A-t-elle pour cela aliéner son indépendance ? Je dis donc que c’est faisable.
Un problème a été soulevé à ce sujet par notre ami Pivert, et c’est le problème allemand. Je veux, sans passion, mais avec gravité, répondre à Marceau Pivert et lui dire que je souhaite que le Parti ne fasse pas sienne la thèse déformée par lui. Cela ne peut pas être tranché ce soir, mais il faudra reprendre cette question très rapidement.
Il y a un certain nombre de postulats à affirmer sur lesquels nous serons tous facilement d'accord. Il y a ensuite des moyens à étudier. Ces postulats sont les suivants : on ne bâtira jamais l’Europe si on ne tient pas compte de l’économie allemande. C’est le premier postulat.
Le second est absolument nécessaire : que l’on tienne compte, Socialistes français, de l’existence en Allemagne du Parti social-démocrate.
Ceci dit, voyons où nos avis peuvent diverger. Premièrement, dans le jugement que l’on a dans l’ensemble des efforts des possibilités de la social-démocratie. Je le dis avec d’autant plus de sérieux que j’ai été longtemps dans le Parti un de ceux qui étaient tellement préoccupés du rapprochement franco-allemand. J’ai pu me tromper. Je dois dire qu’il y a des erreurs que l’on ne doit pas commettre un certain nombre de fois, et il faut faire aux Socialistes allemands le plus grand crédit possible.
Mais on est obligé de tenir compte de ce que les meilleurs d’entre eux, ceux à qui on peut faire une confiance totale, ceux qui sortent des camps de concentration, les Schumacher, Roentaver (?), etc., sont cependant condamnés à tenir compte de l’état d’esprit moyen de la population allemande, c’est-à-dire qu’ils sont obligés de tenir compte de ce que la dénazification allemande n’est pas encore un fait accompli, de ce que, dans leur propagande, dans le résultat de leur propagande, on trouve parfois des échos qui frisent le vieux nationalisme.
Et alors, ce ne serait pas avoir les pieds par terre, ce ne serait pas être objectif, ne pas être vraiment des bâtisseurs socialistes, que de négliger la possibilité pour demain, du retour de l’esprit nationaliste en Allemagne.
On a le devoir d’y penser, et je vais concrétiser cela sur un plan précis où la différence va apparaître clairement. S’agit-il par exemple du problème de la Ruhr, cet après-midi notre ami Marceau Pivert employait les mots qui plaisent à tous.
Cet après-midi, notre ami Marceau Pivert a employé des termes qui le faisaient applaudir. Je le comprends. Quand on parle de la nationalisation des mines de la Ruhr, je comprends qu’on se fasse applaudir, c’est un mot qui vient tellement au

cœur de tout le monde, mais les Socialistes ne doivent pas se prononcer au sens français, mais pour l'internalisation. On ne va pas nationaliser pour un bénéfice d'Etat allemand quel qu'il soit, parce que nous ne savons pas encore ce que sera l'Etat allemand demain, s'il sera dans les mains ou des Bolcheviks ou des néo-fascistes. Il faut être des hommes objectifs, c'est cela la vérité.
A ce moment-là le problème se pose autrement : nous devons dire à nos amis allemands, à ceux qui prétendent défendre les mêmes thèses que nous, qu'il n'est pas dans notre esprit de volonté d'agir de prétendus vainqueurs à prétendus vaincus, non, mais il faut leur dire en même temps qu'on n'a rien oublié à l'égard de certains d'entre eux, encore rien pardonné. On doit dire dans certaines rencontres internationales qu'il est des hommes qu'il ne faut plus nous envoyer. Je ne veux pas mettre de points sur les «i", je serai amené à le faire quelque part.
A ce moment là, quand ils seront sûrs de notre autorité, nous leur dirons où en est le problème, mais il ne faut pas faire quelque chose qui servira à l'économie française, il faut faire quelque chose qui servira à bâtir l'économie européenne, cela ne doit pas être isolé, cela doit être un exemple.
Ce qu'on va nous imposer, nous avons la ferme volonté de l'obtenir en suite pour celles de la Sarre, pour celles de la Lorraine. On commencera par l'internationalisation des mines allemandes, on continuera par celle des autres pays. C'est un point sur lequel le Parti devra se prononcer. Je ne cherche pas à cacher la différence. Il faudra que le Parti dise quelle est sa position, que la majorité s'affirme sur cette question et elle deviendra la règle jusqu'à ce que les autres positions se fassent connaître.
Camarades, j'en aurai presque terminé.
Le souci qu'ont manifesté certains camarades d'affirmer leur position à l'intérieur du Parti est plus justifié que jamais.
S'il m'est un reproche qui m'est allé au cœur parce que vraiment il est à l'encontre de tout ce que nous avons tenté, avec l'unanimité du Comité directeur, c'est celui de dire qu'on veut fabriquer je ne sais quelle unanimité dans le Parti. Ce n'est pas vrai, un parti qui serait unanime sur tous les problèmes ne serait plus un Parti Socialiste, il serait mûr pour être un parti bolchevique, un parti dans lequel on laisserait à quelques-uns le soin de prendre les responsabilités pour les autres, serait un parti bolchevique. Nous n'avons jamais cherché cela, nous cherchons quelque chose d'autre, nous cherchons l'unité, après avoir consulté vos points de vue aussi fraternellement qu'on est en train de le faire, car il y a un gros effort fait dans le Parti depuis quelque temps. Nous devons être unis pour appliquer nos décisions, unanimes bien sûr, non pas dans l'élaboration de la doctrine, et de la pensée, non pas unanimes pour décider, mais unanimes pour agir, pour appliquer l'unité.
Mes camarades, l'appel que je vais lancer pour conclure est un appel qui se révèle presque vain puisque les camarades des fédérations de province ont dû repartir. J'aurais voulu leur demander ceci - cette partie de mon exposé sera d'ailleurs insérée dans le bulletin intérieur et ils verront ma question -, avec un certain courage difficile : les militants responsables que vous avez envoyés un peu partout sont venus pendant deux jours essayer de vous dire quels étaient

leurs points de vue sur la situation, et leurs propositions. Eh bien, il faudrait que les fédéraux, que les responsables des fédérations fassent le même travail dans leurs fédérations respectives, qu'ils disent ce qu'ils croient être la vérité à leurs dirigeants. J'affirme par une expérience déjà un peu longue que partout où l'on va dire cela, les militants nous comprennent, partout où l'on l'écrit pour l'opinion publique, elle nous approuve. Elles ne sont pas toutes mauvaises, les premières élections ! Elles sont mauvaises là où on ne lui dit pas cela, là où les responsables locaux se refusent à le dire, soit parce qu'ils ont honte, soit parce qu'ils estiment qu'il vaut mieux dépolitiser les débats. Je n'accepte pas les exemples cités, et ceux qui ont assisté aux débats hier matin reliront les débats dans le bulletin intérieur. Ils verront dans quelles conditions les camarades ont refusé de se battre à l'intérieur de leur fédération alors que partout ailleurs, là où nous sommes allés dire ce que nous disons ici, là où nous avons été tenir le même langage, nous avons montré ce qu'était notre but actuel, non seulement les militants des fédérations nous ont suivis, mais le public nous a donné raison et loin de perdre des voix, nous en avons regagné.

Pensez au militant responsable qui manque de cette foi lui-même ; quand dans sa fédération ou sa section il tient un autre langage, quand il explique pourquoi tout va mal et que le Parti "fout le camp", comment voulez-vous que le Parti ne foute pas le camp et comment voulez-vous que le public puisse avoir confiance dans un parti on le militant lui-même n'a plus confiance ?

Ma conclusion est simple, et je ne vais pas chercher une belle finale ou une belle citation, je vais vous dire ce qu'est notre conviction profonde à tous ceux qui seront sur la brèche parce qu'il n'est pas de base dans le Parti, mais il est des places où l'on se bat. Si le Parti recule, c'est parce que parfois ceux qui se disent de la base ont cessé de penser et d'agir comme des militants de la base. On oppose parfois certaines grandes fédérations à certaines autres petites fédérations. Je ne vais pas les appeler grandes fédérations, je vais les appeler fédérations à base ouvrière. Il y a des fédérations où on discute un peu moins sur les grandes théories et sur les grands principes, mais on est en contact permanent avec la masse, avec les ouvriers, et à Lourches ce sont des camarades ouvriers qui ont réélu des camarades Socialistes. Qu'on fasse cela partout et les heures difficiles que nous sommes en train de vivre se passeront victorieusement dans cette mesure seulement où on aura empêché les autres de gagner, et alors sur cette victoire défensive nous bâtirons les autres victoires de l'avenir.

(Applaudissements)

Le président - La séance est levée.

(La séance est levée à 21 h 20.)